"Le Pays Laurentien"

REVUE MENSUELLE

DIRECTEURS:

Gérard Malchelosse et Emile Coderre
Membres de la Société Historique de Montréal

Troisième Année
1918

EDITEUR
GERARD MALCHELOSSE
MONTREAL

RENSEIGNEMENTS.

Le Pays laurentien est une revue mensuelle historique et littéraire paraissant le 1er de chaque mois en livraisons de 20 pages ou plus. Le prix d'abonnement est de $1.00 par année, strictement payable d'avance. Les abonnements commencent avec le numéro de janvier.

On s'abonne directement.

Le Pays laurentien a pour but d'aider au mouvement de renaissance qui s'affirme aujourd'hui dans le domaine littéraire et national. Il se donne pour mission de stimuler toutes les énergies et de grouper les amis de l'ordre et du progrès. *Le Pays laurentien* publie des relations, des études, des documents historiques et des articles littéraires sur tout ce qui se rapporte à nos populations laurentiennes, afin d'éclairer le présent à la lumière du passé et de préparer un avenir meilleur à nos compatriotes de langue française.

Le Pays laurentien veut être surtout le porte-voix des jeunes et des aînés; enfin, de tous ceux qui, sur les bords du majestueux St-Laurent, se souviennent de leur origine française et entendent ne pas renoncer sans lutte à faire sonner sur ces bords chéris le verbe français. *Le Pays laurentien* répond aux aspirations d'un grand nombre de jeunes littérateurs qui y voient leurs essais se traduire dans une toilette plus convenable que celle des grands quotidiens.

Le Pays laurentien ne publie que de l'inédit.

Une attention spéciale sera donnée aux livres nouveaux. Il ne sera fait mention dans notre *Bulletin Bibliographique* que des ouvrages dont il nous sera parvenu deux exemplaires.

Nous prions les intéressés de prendre note que le numéro de février 1916 et celui d'avril 1917 sont maintenant épuisés, en fascicules, mais nous possédons cependant quelques séries complètes que l'on pourra se procurer à raison de $3.00 pour les deux années, en s'adressant à Gérard Malchelosse, 200, rue Fullum, Montréal.

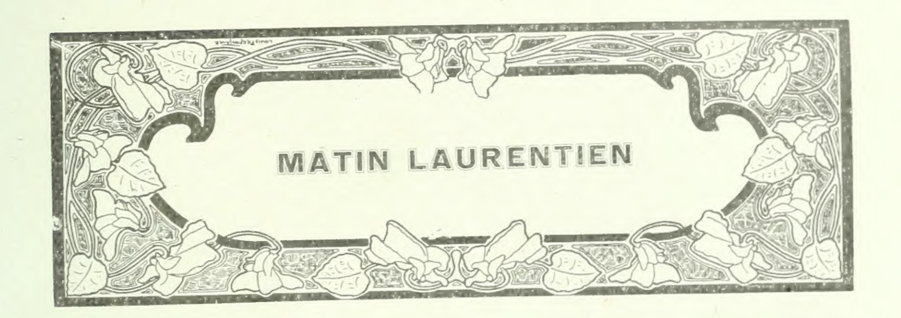
Nous prions aussi les lecteurs de prendre en note qu'à l'avenir *le Pays laurentien* ne sera en dépôt dans aucune librairie, à l'exception de la *Librairie Canadienne*, G. Ducharme, 36A Notre-Dame, ouest, Montréal.

Toute correspondance concernant la rédaction et l'administration de la revue doit être adressée aux directeurs, 200, rue Fullum, Montréal.

S'abonner au *Pays laurentien*, c'est servir la cause nationale et aider au triomphe des idées canadiennes-françaises.

3ème ANNEE.—No. 1 JANVIER 1918

LE PAYS LAURENTIEN



Terre, la nuit pâlit, le ciel vibre et s'avive.
Le Fleuve, dégagé des ombres de la rive,
Etale son miroir près des caps ténébreux.
Son eau semble épier le jet des clochers bleus.

Pays, réveille-toi ! les teintes matinales
Frissonnent, fleurs de feu, sur les cimes natales.
C'est l'aurore. Le Fleuve a bu le jour vermeil
Et candide et rêveur il attend ton réveil.

Pays, réveille-toi ! l'horizon se précise.
C'est l'heure où l'Angélus doit jaillir des églises :
Beau Pays canadien fondé par notre amour,
Redis ta foi latine à la gloire du jour !

Albert FERLAND.

Traditionnalistes et Campagnards

Les vieux bonzes de ma génération assistent plus ou moins impassibles à l'effritement du passé. Le pays se transforme, et les mœurs aussi, hélas !

Je n'entreprendrai pas de vous dire comme c'était bien mieux autrefois. Il y a tant d'autres manières de radoter. Mais, dussè-je avoir l'air de suivre la pente assez naturelle à mon âge, on ne m'empêchera pas de regretter certaines transformations moins inévitables qu'elles ne le paraissent de prime abord.

Je sais bien que l'industrialisme, ici comme ailleurs, exerce une action aussi irrépressible que favorable à l'utilisation des ressources naturelles, mais cette influence n'en est pas moins déprimante au point de vue des mœurs et des saines traditions.

Les centres industriels attirent les campagnards en leur offrant un genre de vie qui leur paraît plus agréable. Devenir citadin, avoir plus souvent de l'argent en poche, être toujours à proximité des théâtres, cinémas et autres lieux d'amusements, parfois peu propres à élever le cœur et à cultiver l'intelligence; tel est le rêve dont la persistance a pour effet de dépeupler les campagnes au profit des villes.

Nous n'y pouvons rien. Cette loi de gravitation est inéluctable. On ne saurait songer à supprimer le progrès matériel. Le monde marche et il faut marcher avec lui.

Mais il y a une chose que l'on pourrait faire : on pourrait conserver un peu mieux les anciennes traditions campagnardes mais bien françaises—traditions d'urbanité, d'économie, de gros bon sens, de discernement et même de bon goût.

Les usages campagnards—je parle des anciens usages—peuvent sembler parfois déplacés ; (pas plus, du reste, que ceux qu'on leur a substitués) mais la vieille politesse française restera toujours de bon ton, en dépit des innovateurs trop pressés d'imiter ce qui leur paraît *dernier cri.*

Notre "habitant" était déjà suffisamment dépaysanné; il n'est pas strictement nécessaire qu'il se ridiculise en se citadinisant. Et pourtant, c'est chez lui que se recrute le prolétariat qui encombre les grandes villes. La pègre, haute et basse, se développe dans la malsaine promiscuité où, bon gré malgré, un trop grand nombre de campagnards va chercher sa subsistance.

Les fils et les filles de ces déracinés affectent le plus profond mépris pour ceux qui n'ont pas définitivement renoncé aux vastes horizons. Avoir l'air "habitant" est, à leur avis, le comble du ridicule, et lorsqu'une demoiselle de la prétendue haute *gomme* vous décoche l'épithète de "dos blanc" vous pouvez en conclure que cette spirituelle allusion au temps où le cultivateur s'habillait d'une étoffe blanchâtre filée et tissée chez lui comporte la flatteuse signification de "triple idiot".

Et cependant, l'habitant est-il encore, a-t-il jamais été, aussi naïf, aussi borné et aussi gauche que le prétendent ses irréprochables contempteurs ? Il est permis d'en douter.

Il ne faut pas oublier que c'est lui qui nous a conquis les libertés dont nous prétendons jouir. La presque totalité de nos hommes les plus marquants sont originaires de la campagne. Tous, ou presque tous, nous sommes fils de cultivateurs. Si les citadins sont nobles et si les campagnards sont roturiers, combien de quartier de noblesse chacun de nous peut-il compter ?

Le campagnard transporté soudain dans la ville peut s'y trouver dépaysé. Mais là, franchement, est-ce que le citadin a l'air beaucoup plus fin lorsqu'on le lâche seul à la campagne ? En fait de connaissances générales—celles qui se rapportent aux plantes, aux animaux, etc.—est-ce que l'enfant de la 14ième concession ne peut pas en remontrer à l'adulte qui n'est jamais sorti de la ville ?

A la campagne, ceux qui savent comprendre et goûter les bonnes lectures sont peut-être plus rares qu'ils ne devraient l'être. A la ville aussi : mais il est permis de croire que ce qu'on lit à la campagne est généralement mieux digéré. Il y a là moins de gavage intellectuel.

Tout cela revient à dire que l'on a bien tort de faire fi de la campagne, fidèle gardienne de nos vieilles traditions. C'est là qu'on les retrouve dans toute leur plénitude et leur archaïque beauté. On y a, moins qu'ailleurs, subi l'influence étrangère. On y retrouve quelques-uns de nos défauts, qui sont peut-être les défauts de nos qualités. Ce sont ces dernières qu'il importe de conserver. Nous n'avons nul besoin des défauts des autres.

Ne craignons pas d'acquérir leurs qualités, mais gardons-nous d'engouement irraisonné qui nous empêcherait de rester nous-mêmes. C'est, naturellement, dans les villes que l'on est le plus enclin à s'emballer. C'est là surtout où Panurge trouve un

troupeau bêlant prêt à se noyer inconsciemment pour suivre tout mouvement aux tendances anti-régnicoles.

La campagne est le dernier boulevard de notre entité nationale. Tâchons de la dépeupler le moins possible et, au lieu de mépriser l'homme des champs, efforçons-nous de conserver le tempérammment campagnard qui nous préservera de toute influence délétère.

Rémi TREMBLAY.

CHANT D'ORGUEIL

"En France, on ne sait pas
encore très bien ce que c'est
que le Canada."
Un Français.

Et pourtant, à nos fronts, messieurs, monte l'aurore !
Et qui sait si, demain, notre voix plus sonore,
N'ira pas jusqu'à vous, si loin que nous soyons,
Pour vous prendre, ô Français, un surplus de rayons ?
Un jour vous le verrez, ce fils des Laurentides,
S'élever sans effort sur ses ailes avides,
Et fier, ayant sous lui brisé tous les liens,
S'affirmer pour le Beau, la Justice et le Bien !

Alors vainqueur de l'ombre et du passé farouche,
Il montera vers vous, un sourire à la bouche,
Dans un essor constant, tranquille, immense et sûr ;
Et quand viendra le jour il forcera l'azur,
Sous son tissu d'éclairs et d'invisibles voiles,
A lui faire une place au milieu des étoiles !

Antonin PROULX.

ROUSSEAU

De Villejoin, d'Orfontaine et de Souvigny.

Cette famille a fourni des officiers à l'ile Royale et au Canada. Elle était originaire de Bourgogne et l'une des plus anciennes de ce duché. Un cadet qui avait suivi le parti des armes s'attacha en qualité d'écuyer à René de Beauvilliers, comte de Tonnerre et de St-Aignan, en Berri. Il se fixa en la ville de St-Ignace; fut seigneur de la Corbillière, en Berri; du fief de Brandon, en Touraine, du chef de sa femme, et de Candé, et fut l'auteur de plusieurs branches qui s'établirent en Berri, le Poitou, la Touraine, à Blois et à Paris. Toutes ces branches étaient éteintes en 1763, hors deux: celle des seigneurs de Villejoin, de la Gorre, de la Grandchardon, de Souvigny et d'Orfontaine, établie à Blois, et par le service militaire dans l'ile St-Jean; et l'autre branche, celle des seigneurs de Chamoy en Champagne, baron de Voceman, Sommeval, la Brossotte, Montigny, le Mesnil-Saint-Georges, la Forêt Beauregard et d'Auxon, aussi en Champagne; de la Hermonière et de Laubardière, issus cadets des seigneurs de Brandon et de Verneuil. L'extinction des branches aînées de ces maisons et la transmigration d'un cadet dans le Berri duquel descendent les branches subsistantes en 1763, ont causé la perte des anciens titres, mais ceux qui restaient, quoique en petit nombre, en prouvaient l'autenticité et la noblesse et permirent à M. le chevalier Blondeau de Charnage d'en dresser un arbre généalogique. Aujourd'hui la famille est complètement disparue.

De son établissement à St-Aignan, en Berri, cette famille a donné des hommes d'armes, plusieurs chevaliers de St-Louis, des magistrats distingués par leurs mérites; un ministre plénipotenciaire français à la diète de Ratisbonne, un lieutenant-général de gouverneur de Paris; des officiers commandants à l'ile St-Jean; un gouverneur à la Désirade, etc.

Le premier connu de cette maison est:

I.—**Girard,** chevalier, vivant vers l'an 1200.

X.—**Gabriel II,** sieur de la Gorre et de Villejoin, né vers 1586 est le premier qui porte le nom de Villejoin.

XI.—**Gabriel III,** marié le 9 novembre 1653 à Marie Baudron de Blois, eut:

1°—**Gabriel IV,** qui suit ;

2°—**Pierre,** écuyer, seigneur de Souvigny, chevalier de St-Louis, capitaine dans les troupes de l'île Royale en 1730. Vivait encore en 1737. Il épousa Jeanne de la Tour, dont :

(a) **Pierre,** écuyer, seigneur de Souvigny, enseigne dans les troupes de l'île Royale; tué au premier siège de Louisbourg.

(b) **Marie-Joseph,** mariée à Chassin de Thierry, chevalier de Saint-Louis et capitaine d'infanterie, mort à Louisbourg, en octobre 1755.

(c) **Charlotte,** mariée à M. Le Neuf de la Vallière, capitaine dans les troupes des colonies.

3°—**Charles-Emmanuel,** écuyer, seigneur d'Orfontaine, lieutenant de vaisseau ; tué dans un combat naval.

XII.—**Gabriel IV,** écuyer, seigneur de Villejoin, capitaine d'infanterie au régiment de la marine, à Louisbourg. Epousa à l'âge de vingt-cinq ans par contrat passé à Plaisance, Terreneuve, le 14 avril 1708, devant François Durand-la-Garenne, commissaire de la marine pour le roi, subdélégué de l'intendant pour le Canada et juge de l'amirauté, et devant Basset, greffier, notaire commis par le dit Durand, Marie-Joseph Bertrand, fille de François, colonel de la milice de Plaisance, et de Jeanne Giraudet. Sa veuve se remaria à Charles-Joseph d'Aillebout, écuyer, lieutenant d'une compagnie de la marine à Louisbourg, en 1729, ensuite capitaine en 1733. Elle eut de son premier mari:

1°—**Gabriel V,** qui suit :

2°—**Michel,** écuyer, seigneur d'Orfontaine, capitaine d'une compagnie de la marine. Chevalier de Saint-Louis. Marié par contrat du 3 mai 1757 passé à Port-la-Joie, île Saint-Jean, devant Nicolas Rochard, greffier du conseil de guerre et faisant les fonctions de notaire au dit lieu, Angélique LeNeuf de la Vallière, fille de Michel, chevalier de Saint-Louis, major de l'île Royale, et de Renée Bertrand.

3°—**Marie-Anne,** mariée par contrat du 15 janvier 1729 à Louisbourg, à François le Coustre, sieur de Bourville, chevalier de Saint-Louis, major et lieutenant de roi à l'île Royale.

4°—**Marguerite,** mariée par contrat du 25 septembre 1737, à Louisbourg, devant Jean Labordène, notaire royal, à Robert-Tarride du Haget, écuyer, alors lieutenant de la compagnie d'infanterie de la marine de garnison à Louisbourg ; ensuite major des troupes de l'île Royale et chevalier de Saint-Louis. Décédé à Brest.

XIII.—**Gabriel V,** écuyer, seigneur de Villejoin, né à Plaisance, Terreneuve, successivement lieutenant d'une compagnie, capitaine, major de Louisbourg, commandant à l'ile St-Jean, chevalier de St-Louis, gouverneur de la Désirade, le 1 janvier 1763, et brigadier des armées du roi. Marié, 1°. par contrat du 10 janvier 1733, à Louisbourg, devant Glaude-Joseph de Marest, notaire, à Anne-Angélique de Gaunes-Falaise, née en Acadie, fille de Louis-François, écuyer, sieur de Falaise, chevalier de St-Louis, major de l'Acadie, et de Marguerite Le Neuf de la Vallière, et 2°. par contrat du 29 décembre 1753, à Louisbourg, devant La Borde et Baquerise, notaires royaux, à Barde LeNeuf de la Vallière, veuve de Louis de Lort, conseiller au Conseil Supérieur de Louisbourg, et fille de Michel, écuyer, seigneur de la Vallière, chevalier de St-Louis, major de l'ile Royale et de Renée Bertrand.

Du premier lit:

1°—**Charles-Gabriel,** qui suit :
2°—**Michel,** écuyer, lieutenant dans les troupes des colonies.
3°—**Pierre-Louis,** " " " " " "
4°—**Pierre,** sieur de Souvigny, enseigne dans les troupes des colonies; mort célibataire.
5°—**Augustin** } Cadets dans les troupes des colonies.
6°—**André-Ange** }

XIV.—**Charles-Gabriel,** écuyer, seigneur de Villejoin, né à Louisbourg, lieutenant dans les troupes des colonies; marié par contrat du 21 septembre 1762 passé à Rochefort devant Guérin et Mérillon, notaires royaux, à Marie-Charlotte de Lort, née à Louisbourg, fille de Louis, conseiller au Conseil Supérieur de Louisbourg, et de Barbe LeNeuf de la Vallière.

Régis ROY

Le prochain numéro du *Pays laurentien* contiendra, entr'autres choses :—

Comment vivifier notre littérature canadienne, par Frère Pétrus.

Hochelaga, par Benjamin Sulte.

M. Damase Potvin, par Gérard Malchelosse.

Catherine Forêt, Acadienne, bisaïeule maternelle de sir Wilfrid Laurier, par Placide Gaudet.

Murray Bay, par Damase Potvin, etc., etc., etc.

Chansons du Jour de l'An

Parmi les quelques centaines de chansons que j'ai recueillies depuis 1883 dans la région de Montréal, dans celle des Trois-Rivières et dans le comté de Prescott, et que je transcris actuellement pour la Société du folk-lore, bon nombre sont d'une lecture intéressante, agréable même, ainsi qu'on en pourra juger par celles qui sont ici reproduites.

La première est le récit typique de la visite d'une jeune fille à ses parents, le premier jour de l'année. Bien que le sujet soit traité d'une façon quelque peu allègre, il ne s'y rencontre pas moins plusieurs détails de mœurs véritables et qui ne manquent pas de saveur. D'autre part, la prédominence du même son dans les couplets et le retour régulier de l'adverbe *assurément* produisent un effet curieux.

Elle m'a été chantée par M. L.-H. Cantin, actuellement de Montréal et autrefois de Hawkesbury, Ont.

M. C.-M. Barbeau, le distingué folkloriste d'Ottawa, en a recueilli, à Mille-Vaches, comté de Saguenay, une version plus abrégée que celle-ci, mais qui démontre que cette chanson est connue aux deux extrémités de la province de Québec.

Savez-vous ce qu'une fille
Doit faire à tous les jours de l'an ?
Elle doit aller voir son père,
Aussi sa mèr(e) pareillement,
Assurément !
Oui, je l'aurai dans la mémoir(e) longtemps.

Elle doit aller voir son père,
Aussi sa mèr(e) pareillement.
Eh ! bonjour donc, ma bonne mère,
Mon cher papa est-il absent ?
Assurément !
Oui, je l'aurai dans la mémoir(e) longtemps.

Eh ! bonjour donc, ma bonne mère,
Mon cher papa est-il absent ?
Sa mère lui a fait réponse :
Il est allé aux bâtiments,
Assurément !
Oui, je l'aurai dans la mémoir(e) longtemps.

Sa mère lui a fait réponse :
Il est allé aux bâtiments.
Allez donc *que* lui faire signe,
Qu'il revienne promptement,
Assurément !
Oui, je l'aurai dans la mémoir(e) longtemps.

Allez donc *que* lui faire signe,
Qu'il revienne promptement.
La bonn(e) femme sort su' l' perron
Cogn(e) sur un plat d'fer blanc,
Assurément !
Oui, je l'aurai dans la mémoir(e) longtemps.

La bonn(e) femme sort su' l' perron,
Cogn(e) sur un plat d'fer blanc.
Les ont aperçu le bonhomme,
Qui s'en venait en trottinant,
Assurément !
Oui, je l'aurai dans la mémoir(e) longtemps.

Les ont aperçu le bonhomme,
Qui s'en venait en trottinant.
A genoux, ell(e) se jette à terre,
A genoux bien dévotement,
Assurément !
Oui, je l'aurai dans la mémoir(e) longtemps.

A genoux ell(e) se jette à terre,
A genoux bien dévotement.
L'bonhomm(e) du bout de sa mitaine,
Fait des magi(es) sur tous les sens,
Assurément !
Oui, je l'aurai dans la mémoir(e) longtemps.

L'bonhomm(e) du bout de sa mitaine,
Fait des magi(es) sur tous les sens.
Je te souhait(e) bien des richesses,
Un mari avant le printemps,
Assurément !
Oui, je l'aurai dans la mémoir(e) longtemps.

Je te souhait(e) bien des richesses,
Un mari avant le printemps,
Des bénédictions sans cesse,
Jusques au prochain jour de l'an,
Assurément !
Oui, je l'aurai dans la mémoir(e) longtemps.

***

Pour terminer, voici une chansonnette que vous avez dû entendre quelque part. J'en dois le texte à M. Étienne Poitras qui l'a apprise à Québec, il y a vingt ans passés.

Au jour de l'an (bis)
Tout' les vieill' filles
Font la grimace.
Au jour de l'an (bis)
Les vieux garçons en font autant.

E.-Z. MASSICOTTE (1).

Notre troisième Année

Eh bien! oui, chers lecteurs, chers collaborateurs, en dépit de la guerre qui continue, des temps difficiles, du coût chaque mois plus élevé du papier, en dépit même de notre mélancolique article de fin d'année 1917, *le Pays laurentien* réapparaît plein d'ardeur et de vie. A quoi est-ce dû ? Mais à vous, tout simplement, et au dévouement de quelques amis intéressés à notre revue. Au milieu du bruit assourdissant de la guerre, des élections et des disputes, nous vous crions bien haut pour que vous l'entendiez: Bonne, heureuse et prospère année à tous!

Comme vous le constaterez par l'annonce au deuxième couvert de ce présent numéro, il sera donné dans quelque temps, à la Salle de la Bibliothèque St-Sulpice, une conférence par M. Benjamin Sulte, sous la présidence de M. Victor Morin. Cette causerie qui est au bénéfice de notre revue sera intitulée: *Réminiscences,* et sera d'un caractère bien propre à satisfaire tous les amateurs des choses de l'ancien temps. Tous nos lecteurs et principalement ceux de Montréal et de la banlieue y sont spécialement invités. Billets: 25 et 50 sous, en vente aux bureaux du *Pays laurentien.*

LA RÉDACTION.

NOTE DE LA REDACTION :—Si des lecteurs connaissent des variantes de ces chansons, nous les prions de vouloir bien en informer M. E.-Z. Massicotte, Palais de justice, Montréal.

Les Poètes du Terroir Laurentien

ADOLPHE POISSON......*"Chants du Soir."*

Pcète régionaliste, pour qui le petit pays des Bois-Francs a été la source inspiratrice des chansons les plus attendrissantes et les plus sublimes, M. Adolphe Poisson s'est donné la mission douce et glorieuse de célébrer les événements publics ou intimes auxquels il assista ou fut mêlé.

Dans sa retraite d'artiste, sous les pins qui ombragent son sanctuaire admiré des touristes qui visitent nos montagnes d'Arthabaska, le barde délicat a écrit quatre volumes de poésies qui suffiront à édifier sa gloire: *Chants Canadiens*, *Heures perdues*, *Sous les Pins* et *Chants du Soir.*

Les trois premiers sont biens connus. Ils marquent les étapes où l'écrivain a senti sa vocation s'affirmer graduellement. Il a monté selon la loi métaphysique de perfection. C'est au dernier de ces ouvrages que nous voulons nous arrêter. Il résume toutes ses joies, ses tendresses, ses deuils et ses aspirations.

Ce sont les chants de la vieillesse qui monte, sans amertume, dans les âmes restées droites et fidèles au passé paisible et fructueux. L'âme des siens n'a pas mué plus que la sienne. Elle est restée empreinte, avec toute sa fraîcheur, dans les gens et les choses qui l'environnent. C'est l'émotion, la tendresse et la mélancolie des siens qu'il a traduites dans la cloche de paroisse qu'on dût remplacer:

Un monde disparu revit dans cette cloche ;
Et de l'entendre ainsi si sonore et si proche,
Elle qui, la première, à l'aube des Bois-Francs,
Souriait aux berceaux, pleurait sur les mourants,
Conviait au repos ainsi qu'à la prière,
Et dispensait à tous sa note familière,
Fit naître dans mon âme éprise du passé
La pitié que l'on doit à tout être blessé....

Vite, réveille-toi, sonne, je t'en supplie,
Car si je m'aperçois qu'à la fin on t'oublie
En te laissant dormir d'un repos sans honneur,
Par amitié pour toi, je me ferai sonneur !....

Il ne peut contenir son élan d'enthousiasme lorsqu'il revoit son vieil Alma Mater; il baise avec respect ces vieux murs auxquels on s'attache parce qu'ils sont ceux du pays natal de l'intelligence:

Car je salue en vous un passé plein de gloire.
Car deux siècles durant vous avez abrité
L'espoir de notre race, et notre jeune histoire
S'inspire au seul aspect de votre vétusté....

Il a aimé redire dans la langue divine, à ceux de la petite patrie, les plus beaux faits de notre histoire, afin que les générations nouvelles y puisent les leçons de l'énergie, de la vaillance et de l'héroïsme qui sauveront la nation latine au Canada conquis par elle.

C'est avec la même ambition noble et digne d'être écoutée, qu'il nous invite tous, ceux d'Acadie et d'Ontario, à tendre nos aspirations vers un idéal commun de survie nationale par l'union de plus en plus intense de la pensée française et de la foi catholique:

A nos frères tendons une main fraternelle ;
Heureux de leur réveil, aidons à leurs destins.
Qui sait ce que le temps apporte sur son aile
Et quelle aube se lève aux horizons lointains ?....

....Ne nous séparons plus : qu'une même devise
Nous réunisse à jamais, nous en serons plus forts.
Ayons même souci, que rien ne nous divise ;
L'œuvre à poursuivre vaut de suprêmes efforts....

Dans l'accalmie qu'il goûte et l'avenir prospère qu'il entrevoit le poète s'abandonne au bonheur intime qui l'entoure, aux souvenirs du passé qui meubla notre cœur de gracieuses visions, d'amitiés chères et de deuils attendrissants.

Ancien élève de Nicolet, il salue lui aussi la majesté des pins qui grandissait son rêve et il les interroge:

O pins de Nicolet, vous dont la cîme altière
De l'œuvre séculaire ombragea le berceau ;
Arbres géants, pourquoi notre vie éphémère
Vaut à peine les jours du plus faible arbrisseau.

O vous qui survivez à toutes les tempêtes,
Qui défiez le ciel et qui marquez le temps,
Vous les témoins muets de tant de belles fêtes,
Quand nous ne serons plus, vivrez-vous dans cent ans ?

Puis il parle du terroir:

Les blés sont en émoi, c'est l'heure des moissons.
Ils entendent déjà les joyeuses chansons
Du faucheur matinal qui dès l'aube s'apprête
A son noble travail comme pour une fête....

La glèbe, sur sa lyre, chante son hymne de croyance et de fierté:

Collaborateurs du bon Dieu,
Plus près de lui que dans le cloître,
Nous semons, c'est lui qui fait croître
L'épi d'or sous le grand ciel bleu
Puisque du sol il nous fit naître
Fils de Bretons et de Normands
Gardons, fidèles aux serments,
La langue et la foi des ancêtres !

Sentant que l'ombre du soir va descendre sur ses chants rempli de mérites dans sa carrière d'artiste et de bon patriote, le poète enveloppe sa pensée d'un peu de mélancolie et devant l'heure qui décline au soleil couchant, il songe:

Or, ce beau nuage qui passe,
La brise le ramènera ;
Mais la jeunesse qui s'efface
Jamais plus ne me sourira.
Vainement mes regrets futiles
Évoqueront tous ces beaux jours,
Heureux si des œuvres utiles
En avaient pû marquer le cours !

O poète, vieux maître qui écoutiez un jour, avec une bienveillance paternelle que je n'oublierai point, les timides préludes d'un jeune barde de chez vous, reposez-vous sans crainte.

Vous nous avez donné l'exemple, avec le feu des plus fiers élans vers le beau, nous veillerons près de l'autel où vous avez chanté. Et sur le seuil de l'avenir nous monterons la garde autour de votre gloire.

Alphonse DESILETS (1)

NOTE DE LA RÉDACTION :—Suivront bientôt deux études sur les *Heures solitaires* de l'abbé Arthur Lacasse, et la *Chanson du Paysan* par Ulric-L. Gingras.

Une Fête Agricole

Les banderolles flottent au haut des mâts et la grande fête annuelle bat ses grosses caisses partout. Le spectacle est charmant. Les cris des hommes et des bêtes le disputent aux notes et aux rythmes des fanfares, des boîtes à musique mécaniques et des fifres réclamistes qui s'envolent comme des bandes d'oiseaux joyeux dans l'air. Les gens stationnent dans tous les coins du Parc, écoutent un instant, regardent, puis, s'en vont, font place à de nouveaux venus, se répandent dans les allées et les avenues ou s'engouffrent dans les divers "palais".

C'est comme une fête nationale. C'est, en réalité, une fête française de l'agriculture en plein Québec. C'est l'Exposition Provinciale. Mais, en vérité, que les temps sont changés !. . . Et, qui regrettera ce changement ? Qui disait, naguère, exposition, disait cirque à prétention américaine. L'Agriculture n'était à vrai dire, représentée que par des bandes d'animaux domestiques boursoufflés à force d'être gras sans art. Les cirques américains d'autrefois ont fait place aux grandes foires françaises et agricultu-rales ; aux comices agricoles d'un jeune peuple plein de sève et qui travaille avec ambition à son avenir, en façonnant la terre.

Et c'est sans mélancolie que notre sens atavique de terrien pratique a vu s'effacer le caractère plutôt tintamaresque des anciennes expositions.

Les *clowns* et les roulettes ont disparu avec les gymnastes, les acrobates et les équilibristes au maillot multicolore ; avec les gongs et les fifres assourdissants ; avec les femmes à barbe, les veaux à deux têtes, les phoques apprivoisés et les ménageries où les singes et le crotale voisinaient avec l'ours problématique du Pôle Nord ; avec les lutteurs demi-nus, les plongeuses provoquantes et les ballerines laides et bêtes ; avec l'homme-caoutchouc, la femme-torpille. l'homme-chien, et la "fille étrange de la mer", et les mangeurs de flammes, et les ventriloques à la voix rauque; avec les *avaleurs* de sabres, les jongleurs de billes, les pétomanes et les géants gigantesques, les Princes de l'Illiput, et le Zoulou dévorant des lapins, et le squelette vivant, et la femme colosse. . . tout cela a disparu des yeux ébahis des foules occasionnellement badaudes.

La place du cirque folichon s'est transformé en un champ de démonstrations pratiques. On s'amuse ailleurs ; on vient s'instruire ici.

Ailleurs, on s'amuse; car, le temps n'est pas fini des "boîtes" où l'on entend des chanteurs désespérément spirituels; des théâtres où, dans des intérieurs de rastaquères, des comédiens simpiternellement pareils, jouent toujours les mêmes choses, sans prendre la peine de le cacher; des opéras et des opérettes que l'on représentent depuis tant d'années que les musiciens qui les ont faits, s'ils revenaient sur terre, ne les reconnaîtraient plus; les écrans où défilent des farandoles de *cow boys* et où s'esquissent les entrechats de comédiens aussi douteux qu'embusqués.

Ici, l'on s'instruit et l'on s'amuse à la fois.

Un ciel bleu sous lequel court légèrement une brise fraîche animant d'un joli frisson la chevelure verte des arbres qui poussent à profusion dans le Parc. Pour un jour d'exposition, c'est un jour à souhait. Du côté où l'on s'amuse, le Derby québecois bat son plein et le "monde des courses", aujourd'hui, c'est presque tout le monde. Des houles humaines s'engouffrent dans l'immense amphithéâtre du *Palais Central*. Et, tout le long de l'imposante tribune, dont nulle coupure ne vient fâcheusement rompre l'harmonieux et vaste ensemble, c'est un merveilleux étalage d'élégances où le blanc, le bleu et le rose dominent. . . Un coup de cloche, puis, les diverses épreuves, puis, le "clou". . . Chevaux et *jockeis* sont dans une forme superbe et de longs murmures les saluent. Les voici en ligne, ils partent, ils sont partis, ils passent, ils arrivent. La victoire de l'un est saluée par des vivats enthousiastes... Aux entr'actes, des trapézistes merveilleux, aux accents entraînants de cuivres sonores et reluisants au soleil, exécutent des sauts funambulesques. . .

Du côté où l'on s'instruit, il y a là la noble Chevalerie de la Terre, les décorés du Mérite Agricole qui, depuis des années, forcent la terre à s'entr'ouvrir pour les éclosions d'où pousseront les grains pour le pain futur, pour la force et l'activité de la race.

Ils sont venus là, nombreux, de tous les points des campagnes de Québec, comme à des assises sacrées; ils sont, en effet, les membres d'un vaste congrès qui est celui des Fils de Louis Hébert, et, de ce congrès, sortira une idée. "A-t-on jamais vu une idée sortir d'un congrès ?" se demandait, dans une de ses études, le Vicomte d'Avenel. . . Oui, de ces congrès agricoles que sont ces réunions des Chevaliers de la Terre du Mérite Agricole, en ces fins d'août de chaque année, à Québec, une grande idée surgit, toujours plus lumineuse, chaque année : cette idée de faire violence à la terre pour la forcer de prêter à l'homme, à tout repos, ses richesses. .

Et ces richesses du sol, comme elles s'étalent avec opulence, dans toute l'étendue du Parc. Au dessus des écuries générales s'élève la vaste cacophonie des cris, des piaillements, des beuglements et des grognements des animaux de la ferme, nos chaires de demain, qui attendent la décoration méritée grâce à la bonne volonté qu'ils ont mis à se laisser engraisser. . . De certains coins du Palais de l'Industrie, qui est tout aussi bien le Palais de l'Agriculture, se répand une odeur fraîche, "sui generis" de pommes, d'oignons, d'autres fruits fraîchement cueillis et d'autres légumes encore humides de l'humus au parfum âcre; produits des vergers et des potagers s'élèvent en fières pyramides dont la base et les sommets disparaîssent sous les gerbes multicolores et parfumées des fleurs des parterres laurentiens cultivées avec amour par les épouses et les filles des nobles Chevaliers du Sol pendant qu'ils sont partis, en croisade, en haut des longues bandes de guérets, de chaûme et des grains qui sont leur terre. . . Voici des rayons de soleil qui font étinceller de tous les feux de l'orient d'immenses gerbes de céréals qui crépitent ainsi que des flammes sous leur maturité automnale : épis dorés des grands blés, avoines blondes aux grains délicieusement tintinnabulants, seigle cendrés aux longues barbes rousses. . .

Et les voilà toutes, entassées là, fières, orgueilleuses, bruisantes, se faisant belles, sentant bon tant qu'elles peuvent, les richesses inestimables de notre bonne terre laurentienne attendant, comme les bêtes, le verdict des juges et la décoration promise à leur beauté.

Céréales dorés, légumes opulentes, fruits embaumés et fleurs odorantes, bêtes grassouillettes, c'est vous qui donnez son vrai caractère à l'Exposition de Québec; caractère agricultural essentiellement, caractère des foires agricoles françaises accentué par le langage uniquement français des visiteurs, par les coutumes normandes et brètonnes séculairement conservées et qui s'accompagnent de la note de gaité gauloise qui ressort de l'imprévu et de la fantaisie d'innocents amusements ambiants qui, malgré leur côté légèrement américaniste, ont conservé assez de leur simplicité primitive pour les faire remonter au berceau des vieux cirques français. . . .

Et, si avant de quitter le Parc l'on voulait une suggestion, je dirais : conservez bien intact et sans tache à l'Exposition de Québec ce caractère essentiellement agricole, gai et, partant, français.

Damase POTVIN

VARIATIONS EN MINEUR

SUR L'ORGUE DE BARBARIE

Aux poètes canadiens.

Dans la rue, un joueur d'orgue s'est arrêté;
C'est un vieux mendiant, et sa main qui tremblotte
Tourne la manivelle en triturant les notes
D'un vieil air d'opéra cent mille fois chanté...

Il regarde un à un, sombre et mélancolique,
Les passants qui s'en vont en détournant les yeux...
L'orgue joue et rejoue: "Eléonore, adieu!"
Puis le vieillard s'éloigne en trainant sa musique...

Le voilà qui s'instale à quelques pas plus loin.
L'orgue reprend encor la chanson du Trouvère.
Et le joueur attend, musicien de misère,
Qu'on lui jette les sous dont il a tant besoin.....

......"Eléonore, adieu!"..... La vieille main débile
Se crispe ankylosée à force de souffrir.
L'orgue gémit toujours: "Fais-moi bientôt mourir!".....
Mais, pas le moindre sou ne tombe en la sébile!........

......Tandis qu'on s'enfuyait aux notes du vieil air,
Délaissant le joueur et sa "boîte à musique,"
Moi, je le comparais, (l'idée est fantastique!!)
A vous, les méprisés, pauvres faiseurs de vers!

Mendiants, vous aussi, vous errez dans la vie
En jetant aux passants la chanson de vos cœurs.
La foule vous écoute avec un ris moqueur,
Puis s'en va, dédaignant vos musiques ravies!...

Ne chantez plus l'amour; quel ennuyeux refrain!
Voilà bien des mille ans que ce duo se chante!
Vous êtes les derniers qu'un si vieil air enchante;
On rit de vous déjà, que serait-ce demain?..

Votre époque est passée, ô Laure, ô Béatrice!
On se moque de vous, Pétrarque, Allighéri!
Et, les seules chansons dont personne ne rit
Sont celles du plaisir, de l'or, des bénéfices.

Mais, assez plaisanter! Mon rire sonne faux.
En ce monde où l'argent est le dieu qu'on proclame,
Frères, chantons encor la chanson de nos âmes;
Méprisés, si l'on veut, mendiants, s'il le faut!

Septembre 1917. *Emile CODERRE.*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Aegedius Fauteux (Bibliothécaire de St-Sulpice). *La Famille d'Aillebout. Etude généalogique et historique*—Un volume in-12, 196 pages. G. Ducharme, Libraire-Editeur, 36a Notre-Dame, Ouest, Montréal, 1917—Prix, broché $1.50, relié toile, $2.00.

M. Fauteux nous donne la généalogie d'une des familles les plus vieilles et des plus justement célèbres du Canada français. Avec une patience admirable et l'érudition qu'on lui connait, l'auteur a parcouru tous les vieux documents relatifs à la famille d'Aillebout, et la généalogie qu'il en dresse est accompagnée de notes historiques de la meilleure source et de la plus haute valeur.

Le système adopté par l'auteur dans la distribution de ses personnages est, croyons-nous, une heureuse innovation, et les notes historiques et les documents qui accompagnent la généalogie lui enlèvent ce caractère d'énumération sèche et abstraite que l'on reproche parfois aux généalogies. Somme toute, ce livre est une aubaine pour tous ceux qui s'occupent de recherches historiques et pour ceux qu'intéressent les usages et coutumes légales d'autrefois.

Histoire de Saint-Gabriel de Brandon et de ses démembrements.
Lettre-préface de Benjamin Sulte, avant-propos de Casimir Hébert. Un volume in-12, 236 pages, deux cartes et plus de 25 photographies hors texte.—G. Ducharme, libraire-éditeur, 36a Notre-Dame, Ouest, Montréal, 1917. Prix. $1.50

MM. Benjamin Sulte et Casimir Hébert s'accordent à dire que celui qui, un jour, fera la grande histoire de notre pays devra d'abord trouver, prête à le renseigner, l'histoire de chaque paroisse. Cet historien futur aura, assurément, beau jeu si toutes les monographies paroissiales sont comme celle-ci. Tout y est clair, bien ordonné, bien détaillé, bien précis. C'est une véritable histoire de la paroisse et des paroissiens, et non, comme le sont certaines de ces monographies, une histoire des curés, des églises et des comptes de fabrique.

L'auteur, par trop modeste, refuse à faire connaître son nom. Par bonheur, cela ne nous enlève pas le plaisir de le féliciter chaleureusement d'une œuvre si bien élaborée, et c'est ce que nous faisons de grand cœur.

Généalogie de la famille Malchelosse, par Gérard Malchelosse. Un volume in-8 d'environ 40 pages, sur papier de luxe. Éditeur: *Le Pays laurentien;* sous presse et devant paraître vers fin de janvier. Prix, $1.00.

Tous ceux qui sont alliés de près ou de loin à la famille Malchelosse ne manqueront pas de se réjouir de posséder cette généalogie élaborée d'après une méthode parfaite. Nous sommes assurés que l'accueil bienveillant que l'on fera à ce livre est bien mérité par son jeune et patient auteur. Nous pouvons affirmer, ayant lu le manuscrit et connaissant Malchelosse comme un chercheur laborieux, que le travail est exact au point de vue chronologique. L'auteur, sans prétention littéraire, s'exprime naturellement et s'est par bonheur échappé des formules desuètes des vieux registres.

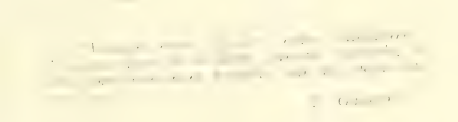
L'édition étant limitée à cinquante exemplaires, nous conseillons aux amateurs de généalogies à souscrire promptement.

Emile CODERRE

3ème ANNÉE.—No. 2 FÉVRIER 1918

LE PAYS LAURENTIEN

Comment vivifier notre littérature canadienne ?



Nous avons une littérature, cela ne fait plus de doute à personne. Pour nous qu'elle soit, elle existe ; donc il faut qu'elle vive ou plutôt qu'elle survive !

Mais à quelles conditions cette jeune pousse assurera-t-elle sa place au soleil ? Où trouvera-t-elle cette vigueur de sève qui donne survie et prospérité ? Nous allons l'étudier brièvement.

Un sang vicié ne peut porter vigueur et santé à l'organisme qu'il dessert : une langue française asservie par l'anglicisme, souillée d'incorrections et embarrassée de néologismes, peut-elle davantage être un instrument de vie aux mains de nos littérateurs canadiens ? La langue française a chez nous droit de cité, c'est entendu ; nous voulons que l'on reconnaisse ce droit, c'est juste. Le doux parler de France mérite le respect de tous, mais s'il est de notre devoir d'exiger ce respect de la part des autres, ne sommes-nous pas tenus de le professer plus grand et plus fidèle que personne ?

Or, qu'arrive-t-il ? Sciemment et de gaieté de cœur nous affublons la langue française d'un travesti étranger et indigne, fait de lambeaux défigurés volés à l'habit du voisin et rapiécés çà et là et hideusement, comme un manteau d'arlequin. D'une reine nous faisons une esclave ! Guerre donc à l'anglicisme ! guerre au néologisme vicieux ! guerre à l'incorrection ! Pour qu'il soit respecté et viable, rendons à notre verbe sa liberté et son indépendance.

Remarquons toutefois que nous devons user de discrétion vis à vis du néologisme. Supprimons ceux qui ont un équivalent consacré, mais conservons précieusement [illegible]

indigènes dont la saveur et le parfum de terroir ne serviront pas peu à nationaliser notre littérature. "Ne craignons pas, dit à ce sujet Louvigny de Montigny, de conserver certaines locutions primitives et archaïques, voire agressées, qui panachent agréablement notre langue, et contribuent à imprimer son caractère de littérature spéciale à un ouvrage canadien." (1)

De plus, nous écrirons le plus chrétiennement possible. De nombreuses et éloquentes voix ont maintes fois démontré, à l'occasion surtout des célèbres congrès d'Ottawa, de Montréal et de Québec, que notre foi catholique ne pouvait se passer de notre langue française. Le théorème démontré, la réciproque a-t-elle besoin de nouvelles preuves, et ne pouvons-nous pas affirmer tout de suite: notre langue française a besoin de notre foi catholique, de toute notre foi catholique ?

Un catholicisme défiguré, amoindri, ne peut en effet convenir à ce parler si harmonieux et si plein, qui fut celui des Corneille et des Racine, des Chateaubriand et des Veuillot.

Ajoutons que la religion est inspiratrice de vraie poésie. Un héros chrétien ne vaut-il pas tous les héros d'Homère ? Télémaque est-il comparable à Polyeucte ? Les dieux du premier n'ont jamais vécu, Celui de Polyeucte éclaire toujours l'humanité! Quelle pitié que de mendier à l'antiquité les sujets de nos poèmes! N'est-ce pas avouer, dit fort bien Léon Gauthier, que vingt siècles de christianisme n'ont exercé sur l'art aucune influence bienfaisante, et n'est-ce pas du coup souscrire à cette erreur philosophique que, beauté est séparable de vérité ?

"Notre langue, dit M. Étienne Lamy, a souffert dans sa beauté toutes les fois que notre pensée a fléchi dans son inspiration." Que la constatation autorisée de l'éminent académicien nous soit un avertissement ! Au rancart donc, la mythologie, mais trève aussi à l'exotisme ! Nous voulons dire : écrivons sur des sujets canadiens.

Ces sujets, notre histoire nationale tout d'abord nous les offre nombreux et féconds. C'est une mine dont Aubert de Gaspé Casgrain, Laure Conan et Fréchette ont à peine entamé la richesse. A nous de savoir marcher sur les traces de ces nobles, mais hélas, trop rares devanciers.

---

(1). Préface de *Maria Chapdelaine*.

Que dire des mœurs canadiennes ? N'offrent-elles pas assez de variété et d'originalité pour tenter aussi le jeune littérateur ? L'abbé L. Groulx, A. Rivard, le P. Boncompain, L. Hémon et d'autres, nous ont montré la voie, la bonne, et ils sont bien loin d'avoir tari cette source claire et chantante qu'est l'étude des mœurs canadiennes. Citons seulement quelques rubriques autour desquelles viennent se ranger des séries de thèmes plus suggestifs les uns que les autres : *l'Habitant, le Bûcheron, le "Draveur", le Navigateur, le Pêcheur, le Bourgeois, le Médecin et le Curé de campagne,* etc.

Et la nature canadienne, infiniment belle, n'est-elle pas digne de l'enthousiasme de nos artistes ! M. Louvigny de Montigny va nous le dire: "Nos montagnes Rocheuses sont des Alpes et nos Laurentides sont des Pyrénées ou, tout au moins des Vosges; nos lacs n'attendent qu'un Lamartine pour devenir aussi célèbres que celui du Bourget; nos plages valent celles de Cannes, et nos rives sont aussi douces que les rives hollandaises; nos crépuscules sont aussi glorieux ,n'est-il pas vrai, que ceux d'Italie, . . nos prés sont aussi fleuris que ceux qu'arrose la Seine." (1)

"Si la divine Providence a implanté la langue française en Amérique, c'est pour qu'elle y reste, pour qu'elle s'y développe, qu'elle y remplisse son rôle et atteigne à de hautes destinées" (J.-P. Tardivel). A l'œuvre donc, jeunes écrivains ! La langue française ou mieux le Canada français compte sur vous ! Donnez à notre peuple une littérature correcte, canadienne et chrétienne et assurez ainsi la vitalité de notre langue, de notre foi et de la race tout entière.

PÉTRUS.

(1) Préface de *Maria Chapdelaine.*

Le prochain numéro du *Pays laurentien* contiendra:—

Hochelaga, (suite), par Benjamin Sulte.

Murray Bay, par Damase Potvin.

Damase Potvin, par Gérard Malchelosse.

L'église et la cloche de chez nous, par Du Rivage, etc., etc., etc.

Les livres canadiens à l'Index.

Beaucoup de Canadiens sont sous l'impression que *Marie Calumet* est défendu, ce en quoi ils font erreur; c'est qu'ils ignorent quels sont les ouvrages réellement à l'Index.

Par les ouvrages mis à l'Index, nous n'entendons que ceux condamnés en vertu des décrets du Saint-Siège, et non pas les livres qui tombent sous l'interdiction diocésaine, tels: *la Vie*, du Dr Albert Laurendeau, et *la Lanterne*, d'Arthur Buies. Un ouvrage peut bien subir une condamnation ecclésiastique locale, sans tomber sous la loi générale de l'Index. Ainsi donc, la lecture en est défendue dans un certain diocèse, mais non pas dans les autres, ce qui est bien différent de la condamnation papale, puisque celle-ci s'étend par tout l'univers.

Les livres canadiens à l'Index sont en petit nombre; néanmoins nous jugeons important de les indiquer puisque tant de gens sont mal renseignés sur ce point.

Les livres défendus que nous signalons ci-après, le sont "ex-professo", c'est-à-dire qu'ils ont été frappés directement par les décrets de la Congrégation de l'Index, exception faite pour les hommes de lettres, professeurs, etc., pourvu toutefois que ceux-ci aient quelqu'intérêt à les lire.

***

Essai sur cette question: Quand et comment l'Amérique a-t-elle été peuplée d'hommes et d'animaux? par E. B. d'E... (Samuel Engel). Amsterdam, 1767, 5 volumes, in-16.

Décret S. Off., 24 août, 1772.

Dialogue de Monsieur le baron de Lahontan et d'un Sauvage dans l'Amérique, contenant une description exacte des mœurs et des coutumes de ces peuples sauvages, par Nicolas Gueudeville, journaliste. Amsterdam, 1702, 1 volume in-8, 325 pages. (Autre édition en 1704).

Decret S. Off., 12 août, 1710.

Annuaire de l'Institut Canadien pour 1868. Montréal, 1869, in-8.

Décret S. Off., 7 juillet, 1869.

Annuaire de l'Institut Canadien pour 1869. (Louis Perrault). Montréal, 1870, in-8.
Décret S. Off., 31 août, 1870.

(*L'Annuaire* de 1870 tombe naturellement aussi sous la défense de l'Index, ainsi que le supplément intitulé *l'Index*.)

Le Clergé canadien, sa mission, son œuvre, par Louis-Olivier David. Montréal, 1896, 1 vol. in-12, 123 pages.
Décret S. Off., 9 décembre, 1896.

***

De ces cinq volumes condamnés en vertu des décrets de l'*Index* il n'y en a que trois, à vrai dire, qui sont d'auteurs canadiens, puisque les deux premiers sont de Français dont le second est tout simplement venu en Canada. Néanmoins, ils font partie de la bibliothèque canadienne.

Gérard MALCHELOSSE.

L'ESPRIT D'HECTOR FABRE

Hector Fabre, le journaliste canadien, dont on s'est plu, maintes fois, à rappeler le brillant esprit, se trouvait un jour au milieu d'un cercle de dames et il soutenait, avec sa bonne humeur qui l'a caractérisé, que toutes les femmes étaient des anges.

Une de celles qui écoutaient notre charmant écrivain, femme très intelligente, mais horriblement camarde, l'interrompit en lui disant:

—Vous n'êtes certainement pas pour soutenir, à mon nez, que je suis, moi aussi, un ange?

—Vous, madame, comme les autres, vous êtes un ange, repartit Hector Fabre; seulement, vous vous êtes abîmé le nez en tombant.

G. M.

HOCHELAGA (1)

III

Revenons à Cartier et à ses marins que nous avons laissés rue Bleury en face des murs d'Hochelaga.

On s'attendait à trouver moins que ville,
Bourgade à peine, ou faubourg pour le mieux.
Mais le Malouin nous dit en son vieux style
Qu'il fut surpris à l'aspect de ces lieux.

Stadacona n'avait rien de semblable.
On admirait l'ensemble du tracé,
Fort de partout sans rien de misérable,
Le peuple même était plus policé.

"La dite ville est toute ronde et close de bois (muraille de gros bois) à trois rangs, en façon d'une pyramide, croisé par le haut ayant la rangée du parmi (entre deux) en façon de ligne perpendiculaire puis rangée de bois couché de long, bien joint et cousu à leur mode, et est de hauteur environ deux lances."

La rangée du milieu se formait de palissades plantées debout. A chaque face de cette clôture s'ajustaient des corps d'arbres couchés les uns sur les autres "en façon de pyramides", soit :plus large ou épais en bas que par le haut, et croisés par le haut, soit: se terminant en crête. Deux longueurs de lance pouvaient mesurer quinze pieds d'élévation à l'enceinte et le tout représentait une formidable défense, étant donné les faibles moyens d'attaques des Sauvages, surtout ceux des Algonquins dont toute l'artillerie consistait dans le lancement des pierres à force de bras.

"N'y a en icelle ville qu'une porte et entrée, qui ferme à barres, sur laquelle, et en plusieurs endroits de la dite clôture, y a manière de galeries et échelles à y monter (pour l'intérieur) qui sont garnies de roches et cailloux."

Des choses de poids qu'on précipite au bas de la muraille pour écraser les assaillants: c'est une pratique comme le moyen âge, en France, nous en montre des exemples un peu partout.

"Il y a dedans icelle ville environ cinquante maisons, longues d'environ cinquante pas (cent vingt-cinq pieds) ou plus, chacune, et douze ou quinze pas de large, et toutes faites de bois, couvertes et garnies de grandes écorces et pelures des dits bois,

(1) Voir *le Pays laurentien*, année 1917, pour les deux premiers chapitres.

aussi larges que tables ,bien cousues artificiellement (avec art, comme les écorces des canots) selon leur mode."

Ces constructions entouraient une place publique "d'un jet de pierre en carré". Le jet de pierre se dit de la portée atteinte par un cailloux lancé à l'aide de la fronde, mettons cent pieds au moins. Ces grandes maisons logeaient chacune plusieurs familles avec feu en commun.

Privés de la connaissance du fer, les habitants d'Hochelaga travaillaient néanmoins les pièces de charpente et construisaient solidement de confortables demeures. Nous sommes loin des cabanages en branches d'arbres et en peaux de lièvre ou de caribou des pauvres Algonquins, même des huttes de Stadacona ou de la Petite-Nation, ou de la bourgade de l'île des Allumettes.

Champlain décrit une ville de ce genre qu'il vit, dans l'État de New-York, en 1615: "Enclose de quatre bonnes palissades de grosses pièces de bois entrelassées les unes parmi les autres, où il n'y avait pas plus de demi-pied d'ouverture entre deux, de la hauteur de trente pieds, et les galeries, comme en mannière de parapet (élevé le long des murs) qu'ils avaient garnis de doubles pièces de bois à l'épreuve de nos arquebuses. . .Ils ne manquaient point de quantité de pierres qu'ils jettaient par dessus les palissades." Le dessin qui accompagne sa narration pourrait s'appliquer à Hochelaga. On y voit la place publique entourée de grandes maisons et derrière celles-ci des rues bordées d'autres édifices parmi lesquels il y en a de formes triangulaires pour laisser de larges passages ou rues courant en biais jusqu'à la place centrale. En un mot, c'est une ville avec toutes ses ordonnances de voiries, ses facilités de communication, et parfaitement à l'abri des attaques du dehors. La grande ressource de l'assaillant consistait à établir un système d'incendie qui se rapprochait des fortifications et pouvait les atteindre, mais il y avait chez les assiégés une organisation de service d'eau qui triomphait presque toujours contre le feu, lorsque celui-ci gagnait prise sur les palissades.

Cartier continue: "Et, par dedans icelles maisons, y a plusieurs aîtres et chambres, et au milieu une grande place par terre où ils font leur feu, et vivent en communauté, puis se retirent en leurs dites chambres, les hommes avec leurs femmes et leurs enfants.

"Pareillement, ils ont grenier en haut de leurs maisons où ils mettent leur blé (maïs) de quoi font leur pain qu'ils appellent

caraconny. Et le font en la sorte ci-après: ils ont des piles (vases) de bois comme a piler du chanvre et battent avec pilons de bois le dit blé en poudre, puis le massent en pâte et en font tourteaux (galettes) qu'ils mettent sur une pierre large qui est chaude, puis les couvrent de cailloux chauds—et ainsi cuisent leur pain en lieu de four.

"Ils font pareillement force potages du dit blé et de fèves et pois, desquels ils ont assez (beaucoup) et aussi de gros concombres (courges) et autres fruits (légumes). Ils ont de grands vaisseaux comme tonnes en leurs maisons où ils mettent leur poisson, lequel ils sèchent à la fumée durant l'été et en vivent l'hiver et de ce font grand amas, comme avons vu par expérience. Tout leur vivre est sans aucun goût de sel."

La cuisine des Grecs du temps d'Agamemnon valait-elle mieux que celle des Iroquois? J'en doute.

"Ils couchent sur écorces de bois étendues sur la terre, avec méchantes peaux de bêtes sauvages, ce quoi font leurs vêtements et couvertures."

Dans toute la narration du découvreur il n'y a pas de trace d'étoffe tissée par les indigènes. Tout l'habillement consistait en peau de diverses bêtes des bois très habilement passées, bien cousues et même ornementées avec goût par des broderies de couleurs.

"Ce dit peuple ne s'adonne qu'à labourage et pêcherie pour vivre, car des biens (or et argent) de ce monde n'en font compte parce qu'ils n'en ont connaissance et qu'ils ne bougent de leur pays et ne sont ambulataires comme ceux de Canada (Quebec) et du Saguenay, nonobstant que les dit Canadiens (Québec) leur soient sujets avec huit ou neuf autres peuples qui sont sur le dit fleuve."

En termes différents, Hochelaga renfermait un petit monde supérieur aux gens des bourgades volantes ou campements échelonnés sur la rive nord du fleuve jusqu'au Saguenay.

Il ne paraît pas que la rive sud ait été autre chose qu'un territoire de chasse.

On voit ici, comme ailleurs dans la même narration, que le mot "Canada" s'applique à la région de Québec, depuis l'île aux Coudres jusqu'à Deschambault. "Canadiens" étaient aux yeux de Cartier les Sauvages de ce district. Après les voyages de Cartier et Roberval on ne parlait en France que de Canada, voulant dire Québec, mais ce dernier nom n'était pas encore connu. Comme

Hochelaga était situé dans les profondeurs ou très haut sur le Saint-Laurent, il n'en était pas question. Le port de mer, Canada, comprenait tout pour le moment, et plus tard, à mesure que les Français se répandirent dans ce nouveau pays, le nom de Canada les suivit, jusqu'au Détroit, au lac Supérieur, à la rivière Rouge, au pied des Montagnes Rocheuses.

Cartier écrit: "Canadiens". Après lui on a, parfois, adopté "Canadois". Dès l'époque de Champlain, Ontario et Québec (provinces actuelles) étaient Canada.

Ce village de Stadacona du cap de Québec avait un cachet de permanence peu algonquine, mais le site faisait qu'on ne l'abandonnait jamais entièrement. C'était une résidence fixe du chef. Un autre établissement semblable, et peut-être mieux ordonné, existait sur la Lièvre dans la tribu Algonquine dite Petite-Nation. Un autre plus grand et vraiment stable occupait l'île des Allumettes sur l'Ottawa supérieur peuplé d'Algonquins.

Tout en dépassant de beaucoup le genre de vie nomade des bandes algonquines de partout, mais cependant menant une existence en grande partie errante, les habitués des trois bourgades ci-dessus étaient infiniment inférieurs aux gens d'Hochelaga sur tous les points, car ces derniers s'appuyaient sur les travaux des champs, jouissaient d'une subsistance assurée et de plus, comme conséquence de cet état de choses, s'étaient créé des industries, un mode de gouvernement, des lois, enfin des ressources qui n'existaient pas ailleurs.

Une famille ou des hommes qui se déplacent sans cesse pour courir après la pitance du jour n'avancent en rien dans le bien-être. Ils restent misérables, à la merci des chances de la chasse et de la pêche que tant de circonstances rendent défavorables en toute saison.

Chez les Iroquois, la pêche n'était qu'un métier accessoire; l'agriculture primant tout, et l'industrie complétant les besoins de l'année courante.

Le grand Nord-Ouest était occupé par des bandes errantes d'Algonquins qui s'arrêtaient de temps à autre à poste fixe, mais sans caractère permanent. Autour du lac Supérieur, au Nipissing, même affaire, avec des variantes de stabilité. A la côte d'Algoma et au saut Sainte-Marie étaient les meilleurs endroits sous ce rapport, mais toujours fondés sur la chasse et la pêche. Le Sa-

guenay et le Saint-Maurice renfermaient les tribus les plus misérables.

Il va sans dire que les Algonquins jalousaient Hochelaga et lui faisaient la guerre, cette guerre d'embûches, de traîtrises, de coups isolés dont les peuplades primitives sont coutumières, faute de savoir s'organiser pour conduire avec ensemble des opérations effectives et obtenir des résultats durables.

Les Iroquois entendaient autrement le métier des armes, et de là venait cette domination qu'ils exercaient au loin, selon le rapport de Cartier. Non point qu'ils fussent conquérants en ce temps-là. Ils se contentaient de déployer leurs forces suivant le besoin.

Plus tard, dégoûtés des agressions, ou chassés par des attaques trop continuelles, ils allèrent s'établir ailleurs, peut-être le long de la rive est du lac Ontario où tout ce que nous appelons Iroquois se trouvait réuni lorsque Champlain prit contact avec eux, en 1609.

Comment ils conçurent un nouvel art militaire, de quelle manière et pour quelle cause ils devinrent conquérants, ce serait le sujet d'un long chapitre. Il leur parut d'abord que, avoisinés par les Hollandais du fleuve Hudson ils feraient mieux de les fréquenter que de s'entendre avec les Français du Québec. D'après Cartier, les habitants d'Hochelaga n'affectaient point de se montrer incommodes et tout le militaire qu'on voit chez eux se borne aux mesures défensives. Je les regarde comme de bons citoyens dont il est heureux de faire la connaissance. Leur urbanité l'enchante. Ce n'est plus le ton réservé ou sournois qui règne à Stadacona. Il ne paraît pas avoir entendu dire à Hochelaga aucun mal des gens du bas du fleuve, tandis que les naturels de Stadacona débitaient des horreurs sur le compte d'Hochelaga. Mais que penser ? La langue n'était pas la même, et faute d'interprète, comment se comprendre ?

Comment aurait-il pu, par des signes certains,
Connaître leur esprit, pénétrer leur desseins ?

Quoi qu'il en soit, l'appât d'un gain inattendu et assuré et très grand, décidait les Iroquois, vers 1636, à devenir militaires et attaquants, pour s'emparer du Haut-Canada et autres régions, comme territoires où la chasse au castor était abondante et par suite une source de richesse pour eux puisque les Européens achetaient ces fourrures.

Benjamin SULTE.

Lettre de l'abbé Casgrain à Crémazie [1]

Québec, ce 15 novembre 1867.

A Monsieur Octave Crémazie,
Au Hâvre, France.

Mon cher monsieur,

Notre vieil ami Parent vient de me quitter en me priant de vous présenter ses hommages respectueux et ses souhaits de prompt retour. Seul dans mon cabinet, je veux me donner la joie d'écrire à mon ancien, mais toujours affectionné compagnon de lettres qui, là-bas, au pays de France, endure les douleurs de l'exil et soupire sans cesse après son beau Canada.

Remerciez toutefois le Seigneur, mon cher ami, de vivre sur le sol le plus chéri, après celui de la patrie, de demeurer dans la terre classique de la littérature. Dieu, qui n'est pas sans raison appelé bon, mettra bientôt fin à vos souffrances. C'est ce que lui demandent, avec moi, toutes vos connaissances de Québec.

Vous vous êtes remis, me dites-vous, à l'étude, unique passion de votre vie, votre compagnon sous la bonne, comme sous la mauvaise étoile. Tant mieux ! Mais que n'utilisez-vous davantage le beau talent que le Créateur vous a donné ? Pourquoi n'écrivez-vous plus de poésies ? Vos vers furent pourtant si applaudis, si loués ! Votre nom vola de bouche en bouche, les félicitations et les encouragements à continuer plurent sur votre tête. Et cependant, votre talent ne faisait alors que d'éclore. Aujourd'hui qu'il a grandi, qu'il s'est fortifié et développé pour entrer enfin en pleine maturité, vous dédaigneriez ce don divin, vous abandonneriez la poésie ? Non, vous devez cultiver cette faculté, vous avez l'obligation d'unir à votre imagination active, créatrice, et à votre profonde sensibilité le travail qui vous permettra de contribuer à l'expansion et à l'enrichissement de la littérature canadienne. . .

Mais qu'ai-je dit là ? Vraiment, j'oubliais que vous désespériez de nos lettres ! "Plus je réfléchis sur les destinées de la littérature canadienne, m'écriviez-vous dernièrement, moins je lui trouve de chances de laisser une trace dans l'histoire. Ce qui

---

1 NOTE DE LA RÉDACTION. — L'auteur [illegible] littérature le procédé introduit dans l'histoire par Louis-Raoul de Lorimier, l'éminent avocat et écrivain de Montréal. (cf.: *Le Devoir*, mars 1917, et *la Revue Canadienne*, mai et juin 1917).

manque au Canada, c'est d'avoir une langue à lui. Si nous parlions iroquois ou huron, notre littérature vivrait. Malheureusement, nous parlons et écrivons d'une assez piteuse façon, il est vrai, la langue de Bossuet et de Racine. Nous avons beau dire et beau faire, nous ne serons toujours que de simples colons littéraires."

Et inflexible dans votre jugement, vous ajoutez ailleurs: "Certains saluent l'aurore d'une littérature nationale. Dans ce milieu presque toujours indifférent où se trouvent placés, en Canada, ceux qui ont le courage de se livrer aux travaux de l'intelligence, je crains bien que cette époque glorieuse ne soit encore bien éloignée. En dehors des deux seuls livres de Garneau et Ferland, tout ce qui s'est produit chez nous ne semble pas avoir chance de vie. Je tire donc cette conclusion: aussi longtemps que nos écrivains seront placés dans les conditions où ils se trouvent maintenant, le Canada pourra bien avoir de temps en temps, comme par le passé, des accidents, mais il n'aura pas de littérature nationale."

Holà ! votre première assertion, mon cher monsieur, sent la boutade à cent lieues à la ronde. Vraiment, vous voulez rire ! Excusez-moi bien, mais je suis fermement convaincu que notre littérature qui se développe—et cela suffit pour détruire tout doute au sujet de son existence—ne dérobera jamais aux lèvres de nos aborigènes ce parler et ce miel indiens, cette sapidité fraîche et cet arôme vierge qui devraient la faire si alléchante ! Gardons l'héritage sacré de nos ancêtres, cet idiome le plus beau et le plus clair de tous: le français! Si nous n'avons pas une langue particulière, nous pouvons nous consoler à la pensée que cela est nullement nécessaire pour la formation d'une littérature nationale.

Sur ce point, l'exemple des États-Unis, pays placé dans une situation identique à la nôtre, est typique. L'anglais se parle aussi couramment au-delà du quarante-cinquième dégré qu'à Londres: essaierez-vous de nier l'existence, dans la grande république, d'une littérature vraiment nationale et absolument distincte de la littérature anglaise ? Longfellow, Fenimore Cooper, Washington Irving, Daniel Webster n'ont-ils pas immortalisé les lettres américaines ?

Comment ces illustres écrivains furent-ils si américains tout en se servant de la langue d'Albion ? Comment nous, Canadiens-français, héritiers directs du plus pur verbe de France, de la langue des Bossuet, des Fénelon, des Racine et des Molière, serions-nous vraiment nationaux dans notre littérature ? *En traitant des sujets*

canadiens, et en les traitant d'une façon canadienne, comme Longfellow et Webster traitèrent en anglais des sujets américains, d'une façon américaine.

Sans doute, notre littérature doit aller chercher auprès de ses aînées des leçons utiles. Mais, pour garder son originalité, elle doit exprimer la grandeur nationale, comprendre et faire valoir tout notre héroïque passé; il lui faut encore s'attacher au milieu physique et, comme disait Michel Bibaud :

Ecrivains de la Nouvelle-France..........
Des bords du Saguenay, peignez-nous la hauteur,
Et de son large lit l'énorme profondeur;
Ou du Montmorency, l'énorme cascade,
Ou du Cap-Diamant, l'étonnante esplanade,
Le sol du Canada, sa végétation,
Présentent un vaste champ à la discrétion.

Notre littérature doit peindre et chanter dans un esprit canadien. Nous posséderons cette mentalité quand chacun asteindra à une réflexion bien personnelle le sujet de son ouvrage, quel qu'il soit, qu'il développera dans l'esprit de sa race, et qu'il l'introduira en cette âme canadienne qui lui donnera l'élan de sa propre existence.

Nos lettres seront ainsi très distinctes des gauloises. Pour vous qui connaissez à fond la France actuelle, il doit vous être relativement facile de comprendre l'esprit canadien qui ne ressemble pas beaucoup à l'esprit français moderne. C'est plutôt à la France de Louis XIV que nous devons notre esprit national. Le bon ton, la bravoure, les instincts nobles et généreux des anciens chevaliers, telles sont les qualités reçues par nous du siècle d'or de notre mère-patrie.

En matière religieuse, nous avons été plus heureux que nos cousins d'outre-mer; nous n'avons pas senti passer sur nos têtes les souffles délétères du scepticisme et de l'indifférence; nous avons su conserver intacte la foi qui a produit un Champlain et un Maisonneuve, un Laval et un Montcalm, comme autrefois, en Gaule, un Charles Martel et un saint Louis, un saint Rémi et une Jeanne d'Arc.

Mais, ce qui nous différencie surtout des Français, ce sont nos mœurs; et cette disparité est telle qu'à elle seule, elle suffit à prouver la possibilité d'une littérature nationale ici. Les causes de cette différence de mœurs sont multiples. Il est certain que le climat, notre situation au milieu de masses ethniques diverses,

nos luttes incessantes pour notre langue et notre religion ont exercé sur nos coutumes, notre mentalité et notre tempérament une influence des plus importantes. Les chauds rayons du soleil méridional ont inoculé aux Français une ardeur naturelle et un enthousiasme facile à soulever, tandis que nos longs hivers, les vastes horizons de nos campagnes ont contribué à nous rendre plus froids et plus simples. A ces actions il faut joindre celle du contact journalier avec une population si hétérogène. A l'Anglais, nous avons su emprunter sa qualité caractéristique: l'esprit pratique. Des luttes causées par le mélange de races nous avons tiré un plus grand amour de notre croyance et de notre parler.

Vous dites que notre littérature végète. Mais elle vient d'éclore ! Pendant longtemps, l'absence de milieux intellectuels eut le malheureux effet de nous rendre paresseux d'esprit. Obligé de pourvoir à sa vie économique, notre peuple a fini par regarder l'étude des lettres comme un passe-temps ou un luxe.

Aujourd'hui, il y a grand progrès sur ce point. Les Canadiens secouent leur léthargie, ils encouragent nos écrivains. Ces vaillants leur plaisent par leur esprit bien national. A part Garneau et Ferland, n'admirez-vous pas Gérin-Lajoie et La Rue, de Gaspé et Chauveau ? Quant au royaume des Muses, il est régi, chose assez étrange, par deux exilés: Louis Fréchette, actuellement à Chicago, et l'autre..., l'autre, c'est un de mes amis du Hâvre que vous connaissez bien.

Le croiriez-vous, cet ami que j'estime beaucoup, ce prince de notre Parnasse, est en train de se décourager et de ne plus jamais faire de vers, car il prétend, bien à tort, comme vous le voyez que nous n'aurons jamais de littérature nationale. Si, par hasard, vous le rencontrez, voudrez-vous lui dire pour moi qu'une littérature canadienne nationale est chose non-seulement possible, mais existante chez nous, et s'exprimant avec un art qui promet beaucoup. Je voudrais tant qu'il continuât à chanter ! Qu'il ne l'oublie pas, il doit rendre compte de ses talents à Dieu et à son pays.

Que Dieu vous protège, mon cher ami, et vous ramène bientôt sur la rive chérie !

Votre ami

(signé) *H.-R. CASGRAIN, ptre.*

Pour copie conforme,

Albert LACROIX.

Séminaire de St-Hyacinthe.

MATIN DE NOEL

Un sapin magnifique et tout chargé d'étrennes,
Ce matin resplendit comme un grand reposoir. . .
On y voit des tambours, des clairons et des traînes,
Et des jouets pendus tout le long du tronc noir.

—C'est Noël ! Venez tous ! clame une voix sonore.
Et nous voilà debout, cheveux ébouriffés,
Les yeux pris tout entiers par ce beau météore
Où fleurissent soudain tous les bonheurs rêvés. . .

Et ce sont des appels, du babil et du rire !
On en voit qui s'en vont avec des mots d'amour
Faire admirer partout leurs grands bébés de cire,
Tandis que les garçons tapent sur leur tambour.

Seul, je n'ai point d'étrenne et c'est un grand mystère
Pour les bons petits gars qui palpitent d'émoi :
Il est des oubliés, en ce cas, sur la terre,. . .
—Allons ! dit un cousin, garde ceci pour toi !

—Mais non, petit garçon, je les ai, mes étrennes !
Et si tu veux savoir, monte sur mes genoux ;
Et vous, les tapageurs, mes petits rois, mes reines,
Si je lui parle bas n'en soyez point jaloux. . .)

—Vois-tu, chéri, les grands sont par trop difficiles,
Et c'est pourquoi Noël ne leur apporte rien :
Il préfère donner aux enfants bien dociles,
Et je crois qu'il est sage et qu'il juge très bien. . .

Député du bon Dieu, il fait la sourde oreille
A nos réclamations outrageuses de ton ;
Jalousement pour vous il garde ses merveilles,
Et s'il nous reste un rêve il est fait de carton !

Mes étrennes, amis, sont faits de votre joie,
De vos rires fervents, des éclairs de vos yeux,
De l'éclat de vos fronts où le bonheur flamboie,
De vos cœurs encor pleins de la splendeur des cieux !

Va jouer maintenant : organisez des rondes,
Éveillez les échos endormis sous les toits,
Et confondez gaîment vos chevelures blondes,
Vos lèvres, et vos fronts, vos rires et vos voix.

Antonin PROULX.

Catherine Forêt, Acadienne, bisaïeule maternelle de Sir Wilfrid Laurier.

Acte de baptême de Catherine Foret (tiré des registres de Beaubassin, en Acadie.)

L'an mil sept cent quarante quatre le trente Novembre, Catherine, fille de Joseph Forêt et d'Anne Giroard ses père et mère, a été baptisée par moy prêtre missionnaire soussigné, parain et maraine ont été Pierre Foret fils de deffunt Jacques Foret, et Marie Hébert qui ne signent.

a Beaubassin le même jour et an que dessus.

(Signé,) *Duguay, ptre, mre.*

* * *

Acte de mariage de Louis Marest et de Catherine Forest (tiré des registres de la paroisse de St-Pierre-du-Portage, aujourd'hui L'Assomption, P. Q.)

L'an mil sept cent soixante et deux le huit 9bre après avoir publié pendant trois Dimanches consécutifs aux prones des grandes messes paroissiales les Bancs de mariage Entre Louis Marest veuf de Marie Amable d'elpée de la paroisse de St pierre du portage d'une part. Et entre Catherine forest, fille de défunt Joseph forest et de défunte Marie Anne (illisible mais évidemment: Girouard) ses pères et mère de la paroisse de Menodie de Lacadie d'autre part, sans qu'il se soit trouvé aucun empêchement ni opposition quelconque à leur futur maraige, je soussigne curé Missionnaire de la ditte paroisse de St pierre du portage ai Recu leur Mutuel Consentement et leur ai donné la Bénédiction Nuptiale avec les ceremonies accoutumées, présence de françois Marest père, de pierre Varin, de Louis Chaput, et de pierre forest frère de la fille qui ont declaré ne scavoir Ecrire ni signer de ce Requis suivant L'ord*ce*.

(Cet acte, ainsi que plusieurs autres, n'est pas signé. Le curé était l'abbé J. Degeay. P. G.)



Acte de sépulture de Catherine Foret (tiré des registres de la paroisse de St-Pierre-du-Portage, aujourd'hui L'Assomption).

Le deux octobre de l'an mil huit cent onze, par nous sous signé Prêtre curé, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse, le corps de Catherine Foret, décédée d'hier, munie des sacremens, âgée d'environ soixante huit ans, veuve de Louis Marets vivant cultivateur. Étaient présents Louis Marets son fils, Henri Martineau et Antoine Mahen ses gendres, qui ont déclaré ne savoir signer.

H. *Rey ptre.*



Acte de baptême de Scholastique DeMarest (tiré des registres de la paroisse St-Pierre-du-Portage, aujourd'hui L'Assomption).

Le quinzième jour de janvier mil sept cent soixante et dix neuf a été baptisée par nous prêtre soussigné Scholastique nez d'hier du légitime mariage de Louis demarest et de Catherine Forest son épouse, le parain a été pierre bazinet et la marraine Scholastique Mirault qui n'ont sçu signer de ce requis suivant l'ordonnance.

Bro ptre.



Acte de mariage de Henri Martineau et de Scholastique Marêt (tiré des registres de la paroisse de St-Pierre-du-Portage, aujourd'hui L'Assomption).

Le treize février de l'an mil huit cent quatre, après la publication de deux bans de mariage faite au prône de la messe paroissiale par deux dimanches consécutifs entre Henri Martineau, cultivateur de la paroisse de St Roch, fils majeur d'Étienne Martineau, et de Josephte Demers d'une part, et Scholastique Marêt, domiciliée de cette paroisse, fille majeure de feu Louis Marêt dit Démarêt vivant cultivateur, et de Catherine Forêt d'autre part, et semblable publication ayant été faite par Mre Raizenne, curé de la paroisse de St Roch, comme il nous est apparu par un certificat entre nos mains sans qu'il se soit découvert aucun empê-

chement au dit mariage, les parties ayant obtenues la dispense d'un ban de Mre Roux, vicaire général, comme il parait par ses lettres en date du deux du présent, nous soussigné Prêtre, à la prière de Mre Roy, curé de cette paroisse avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale suivant les cérémonies prescrites par notre mère la Ste Église en presence d'Étienne Martineau, père de l'époux, d'Amable et d'Ambroise Martineau, ses frères, de Louis et de Pierre Toussaint Marêt, frère de l'épouse, d'Antoine Mahenson, beau-frère, et de plusieurs autres parents et amis qui tous ont déclaré ne scavoir signer, ainsi que les époux, lecture faite.

J. B. Morin, Pretre.

*
* *

Acte de baptême de Marie-Marcelle Martineau (tiré des registres de la paroisse de St-Pierre-du-Portage, aujourd'hui L'Assomption).

Le douze février de l'an mil huit cent quinze par nous soussigné Prêtre curé a été baptisée Marie Marcelle, née le dix du présent, fille de Henri Martineau, cultivateur de cette paroisse, et de Scholastique Marêt son épouse légitime. Parrain Jean Paul Ayet, marraine Marie Josephte Marêt qui avec le père ont déclaré ne scavoir signer.

W. Roy, ptre.

*
* *

Acte de mariage de Charles Lorier et de Marcelle Martineau (tiré des registres de la paroisse de St-Pierre-du-Portage, aujourd'hui L'Assomption).

Le huit avril mil huit cent trente quatre, après la publication d'un banc de mariage faite au prône des messes paroissiales de cette paroisse decelle de Lachenaie, comme il appert par le certificat de Messire Gagné ,curé du lieu, et de celle de St. Roch, comme il parait également, par le certificat de Messire Perrault, vicaire du lieu, les parties atany obtenu dispense des deux autres bans, comme il appert par les lettres de Messire Deguise, vicaire général, en datte duvingt deux mars dernier, entre Charles Lorier domicilié en la paroisse de St. Roch, fils mineur de Charles Lorier et de Marie Thérèse Cusson, ses père et mère, de la paroisse de

Henri Martineau, cultivateur, et de Collette Desmarais, ses père et mère de cette paroisse d'autre part. Ne s'étant découvert aucun empêchement au dit maraige, nous curé soussigné, avons reçu leur mutuel consentement ed mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Charles Lorier, père de l'époux de Alexis Cadot, son ami, de Henri Martineau, père de l'épouse, et Jean Baptiste Cusson, son ami. Ceux sachant signer ontsigné avec nous, les autres ont déclaré ne le savoir.

(Signé) *Charles Laurier*
" *Marcelle Martineau*
" *Chs. Laurier, I. C.*
Frs. Labelle, Ptre.

*
* *

Acte de baptême de Sir Wilfrid Laurier (tiré des registres de la paroisse de St-Lin).

Le vingt deux Novembre mil huit cent quarante un, nous prêtre soussigné avons baptisé Henry Charles Wilfred né avant hier du mariage de Sr Corolus Laurier Clerc Arpenteur et Dme Marcelle Martineau de cette paroisse. Parrain Louis Baumont, Marie Zoë Laurier soussignés ainsi que le père.

L. C. Beaumont
M. Zoé Laurier Beaumont
Corolus Laurier
G. Chabot ptre.

*
* *

Acte de Sépulture de Marie Marcelle Martineau (tiré des registres de la paroisse de St-Lin).

Ce dix mars mil huit cent quarante huit, nous, prêtre soussigné, avons inhumé dans l'Église de cette paroisse le corps de MARIE MARCELLE MARTINEAU, décédée le sept du courant, agée de trente quatre ans et vingt jours, épouse de Coralus Laurier, arpenteur de cette paroisse et ce, en présence de Jean Baptiste Guindon, et David Beaudoin qui n'ont su signer.

(Signé) *J. B. Campeau-Ptre.*
Placide GAUDET.

Les livres de chez nous.

JULES TREMBLAY — *Les Ferments* (poésies). Deuxième édition. Un volume in-16, 76 pages, dessin hors-texte de Jobson Paradis. Imprimerie Beauregard, Ottawa, 1917.

La réédition des *Ferments* sera accueillie avec joie par tous ceux qui connaissent l'œuvre de M. Jules Tremblay. Poète du Terroir, il est un fervent admirateur de la Terre, et non-seulement il chante la "grande amie" en vers magnifiques et émues, mais il nous la fait aimer. C'est l'âme de la Terre canadienne qui semble vibrer dans les larges strophes du poète.

Les poèmes du Terroir ne sont pas, comme nous l'avons déjà entendu dire, uniquement dédiés aux fils du Sol; ils s'adressent à tous. Et, pour les citadins, le Sol ne doit pas être "le dieu inconnu" et encore moins le dieu méconnu.

Ainsi, le livre de M. Tremblay s'adresse à tous, et que chacun le lise et se laisse prendre par la magie, l'émotion, la sincérité de ses beaux vers. *Les Ferments* sont, en somme, un des meilleurs recueils de vers publiés en 1917.

* *
*

Généalogie de la famille Malchelosse, par GÉRARD MALCHELOSSE. Lettre-préface de M. Benjamin Sulte. Un volume in-8, 32 pages, sur papier de luxe et tiré à cinquante copies seulement. *Le Pays laurentien*, Montréal, 1918. Prix $1.00 l'exemplaire chez l'auteur, 200, rue Fullum.

Notre confrère, Gérard Malchelosse, un des rares travailleurs parmi les jeunes, a entrepris l'histoire de plusieurs familles canadiennes. Il débute par la généalogie de sa propre famille. Ce travail est aussi complet qu'on puisse le désirer; il est le fruit d'assez longues et persévérantes recherches. Son auteur a eu la chance de découvrir quelques documents importants sur ses ancêtres français et il nous raconte leur histoire; avec un grand respect pour la vérité historique, il nous donne aussi un tableau généalogique à date de tous les membres de cette famille. C'est une œuvre méritoire qui aura sa place dans toutes les bibliothèques canadiennes, et que tout amateur de généalogies devrait avoir sous la main.

"Le goût des généalogies commence à se répandre, écrit M. Benjamin Sulte dans sa "lettre-préface," qu'on l'encourage."

Émile CODERRE

LE PAYS LAURENTIEN

MURRAY BAY

Le 26 juillet, 1884, le grand peintre de la côte nord du Saint-Laurent, Arthur Buies, écrivait à propos de Murray Bay:

"Rien n'est plus pittoresque, plus rafraichissant, plus varié, plus gracieux que ce morceau de paradis terrestre égaré sur les flancs des Laurentides. Quelle diversité, quelle fécondité, quels luxueux caprices de nature. Vous avez ici tous les aspects, toutes les beautés, toutes les grâces unis à toutes les pompes du paysage. Près du fleuve un rivage accidenté, coupé de petits caps et de ravines perdues; des sentiers qui sortent de toutes parts et qui mènent on ne sait où, des bordures verdoyantes qui s'échappent avec mystère d'un bois de sapins, des coteaux à peine ébauchés qui naissent pour ainsi dire sous les pas et qui bornent un instant l'horizon pour laisser entrevoir ensuite des perspectives illimitées; toutes espèces de petites tromperies séduisantes, des mamelons innombrables couronnés d'un petit bouquet d'arbres isolés comme la mèche de cheveux sur la tête rasée d'un Indien; des détours, des méandres imprévus, toutes les charmantes caresses brusques de la Nature qui veut surprendre le regard, comme une mère qui invente à chaque heure de nouveaux plaisirs pour le petit nouveau-né.

"La Malbaie n'est pas un village comme tous les autres villages du Bas-Canada, une longue suite de maisons blanches sur le bord du fleuve, suite monotone toujours la même avec son paysage nu et les grands champs en arrière s'étendant jusqu'aux concessions. Ici, tout est rassemblé par groupes, groupes épars, distincts, ayant chacun une physionomie propre et, pour ainsi dire, un langage à lui seul. La Malbaie vous parle; elle va au devant de vous quand vous allez à elle, et elle a l'air de vous dire :" Ve-

nez, jouissez, admirez-moi, regardez comme je suis belle; c'est pour vous que je me suis faite ainsi; demain, je serai plus belle encore, et avant que vous me connaissiez bien, vous aurez épuisé toutes les jouissances du touriste et j'aurai porté l'ivresse jusque dans vos souvenirs, lorsque vous serez loin de moi.

"La poésie est, ici, vivante, animée; elle prend corps et fait sa toilette, toilette qui change cinq fois par jour, de sorte qu'il y en a pour tous les goûts. On trouve à la Malbaie tous les genres: le grand, le joli, le capricieux, le sauvage, le doux; on a derrière soi, en folâtrant dans les bosquets éparpillés parmi les petits caps qui ceinturent le rivage, la chaîne lourde et sombre des montagnes du nord; on y débarque au pied d'un promontoir plein de menaces, et que les flots, en se brisant sur sa falaise tourmentée, font retentir de sourds grondements."

Nulle peinture ne peut être plus fidèle que celle que vient de faire de la Malbaie le grand paysagiste canadien-français. Le site de la Malbaie est le plus beau de la côte du Saint-Laurent. Il est plus beau que les plus beaux paysages de la Suisse.

Il y a à peine quarante ans, cet endroit paradisiaque était à peu près pas connu du touriste. Aujourd'hui, c'est son paradis terrestre. Les *cottages* ont surgi de toutes parts et chaque année en voit accroître le nombre toujours insuffisant pour les familles américaines et canadiennes qui y viennent passer la belle saison.

La Malbaie a plusieurs noms qui se rapportent aux différents endroits qui la composent. Il y a la Malbaie proprement dite, puis Murray Bay, surtout pour les étrangers, la Pointe-aux-Pics, qui rend bien l'aspect accidenté des rivages de toute cette partie du fleuve, le Cap-à-l'Aigle, qui s'élance dans les nues, de l'autre côté de la rivière Malbaie. Murray Bay et le Cap-à-l'Aigle sont le séjour des étrangers. La Malbaie, ou paroisse de Saint-Étienne de la Malbaie, est habitée de façon permanente par les cultivateurs qui forment la population de cette paroisse très agricole.

La Malbaie fut concédée par l'intendant Talon, le 7 novembre, 1672, au sieur Gonthier de Compote. Un demi-siècle plus tard, le roi de France rachetait la Seigneurie de la Malbaie pour une somme de 20,000 livres. L'acte d'achat qui rattachait ce domaine à celui de la Couronne le décrit comme suit: "La terre, fief et seigneurie de la Malbaie, consistant primitivement environ en

six lieues de front sur quatre de profondeur, joignant d'un côté à l'ouest aux terres des fermiers du roy vulgairement appelé les fermes de Tadoussac et ensemble avec les moulins à scie et à blé." Les propriétaires d'alors étaient le sieur Thierry Hazeur, prêtre, et le sieur Hazeur Delorme, aussi prêtre et chanoine de Paris.

Ce territoire fut concédé de nouveau le 27 avril, 1762, par la Couronne Britannique, en deux concessions, par l'entremise du général Murray, alors gouverneur du Canada. La partie est, à partir du côté nord de la Rivière Malbaie, à la Rivière Noire, sur trois lieues de profondeur, MOUNT MURRAY, fut concédée à Malcoln Fraser. L'autre partie, à l'ouest, MURRAY BAY, à John Nairn, tous deux officiers distingués du 78ième régiment écossais des Highlanders. La rivière Platte, qui coulait au centre, servit de bornes aux deux concessions voisines et cette rivière prit le nom de rivière Murray. Champlain avait d'abord appelé cette rivière la Rivière Platte mais, plus tard, ayant remarqué que les eaux de cette rivière, en remontant à l'intérieur, étaient toujours agitées, il changea son nom en celui de Mal-Baie. La paroisse de Saint-Étienne de la Malbaie fut érigée en 1774.

C'est à l'époque de la concession du territoire de la Malbaie aux sieurs Fraser et Nairn que se rapporte l'établissement à la Malbaie des ancêtres de plusieurs familles d'Écossais, maintenant toutes françaises de langage et de mœurs et portant encore les noms écossais de Harvey, Warren, Blackburn, McNeil, etc.

Au commencement d'août 1759, les Anglais qui faisaient le siège de Québec, envoyèrent le colonel Gorham avec 800 hommes à la Malbaie. Cette armée descendit d'abord à la Baie-Saint-Paul où elle brula maisons et granges jusqu'à la Malbaie; puis, ces soldats traversèrent le fleuve où ils continuèrent leur œuvre de dévastation.

Plus tard, après la malencontreuse tentative d'invasion d'Arnold et de Montgomery, le gouvernement anglais ne sachant que faire de ses prisonniers américains choisit la Malbaie comme lieu de détention. Il expédia ces prisonniers sous la surveillance d'un vieux sergent de Wolfe, James Thompson, qui a laissé des mémoires très précieux sur le siège de 1759. Ces prisonniers commencèrent eux-mêmes, à la Malbaie, la construction d'un bâtiment pour les loger. Mais l'édifice commençait à peine de sortir de terre que les prisonniers américains s'échappèrent en

traversant à Kamouraska, de l'autre côté du fleuve, sur des bateaux plats, grâce aux ténèbres et au bon vent qui soufflait. Mais les Canadiens de la rive sud s'en saisirent et les ramenèrent tous deux à Québec. Ces Canadiens furent récompensés pour ce service rendu aux autorités militaires anglaises.

Murray Bay, Mount Murray et Shoolbred, dans la Gaspésie, sont les seules concessions en fief et seigneurie faites sous le régime anglais. Avant la conquête, les seigneuries, quatre-vingt-dix fois sur cent, prenaient le nom de leur présent propriétaire. Dans l'acte de concession de la seigneurie accordée à Malcolm Fraser il est dit qu'elle sera connue sous le nom de Mount Murray, à la demande même de Fraser. Également, dans l'acte de concession de la seigneurie donnée à John Nairn, il est déclaré qu'elle recevra, à la demande de Nairn lui-même, le nom de Murray Bay.

Ces deux braves officiers, en attachant le nom de Murray à leur seigneurie respective, voulaient honorer le gouverneur et général Murray qui leur avait fait ces concessions au nom du gouvernement anglais.

S'il est un nom anglais qui mérite le respect des Canadiens-français, c'est bien celui du général Murray. Ce général anglais combattit les Canadiens loyalement, puis, quand il fut mis à la tête du gouvernement du pays, il fit tout ce qu'il put pour faire oublier aux vaincus leur changement d'allégeance. Les lettres de Murray au gouvernement anglais montrent qu'il avait bien vite compris que la population de la colonie était loyale, honnête et industrieuse. Le général Murray laissa le Canada en 1766. La mort de son frère, quelques années après son retour en Angleterre, le fit entrer à la Chambre des Lords où il prit le titre de Lord Elibanck.

Murray Bay, avons-nous déjà dit, est l'endroit qui, en été, est le plus fréquenté de toute la côte nord du Saint-Laurent. Autrefois, on y trouvait difficilement à s'y loger, mais aujourd'hui, à part le coquet Manoir Richelieu, on y compte un grand nombre d'excellents hôtels et de délicieuses villas bâties par l'ancienne compagnie du Richelieu & Ontario, maintenant la "Canada Steamship Co." par les propriétaires des autres hôtels et aussi par ceux qui, depuis nombre d'années, partent de Québec, de Montréal et des États-Unis pour venir passer l'été sur ces rivages. Parmi les

Américains distingués qui ont établi leur résidence d'été à Murray Bay, signalons l'ancien président de la république américaine, William-Howard Taft.

Le Manoir Richelieu est superbement situé sur une éminence qui domine la mer de plus de cent pieds. De ses vastes vérandahs et de ses nombreux balcons, on embrasse une vue incomparable. C'est un séjour idéal pour y passer la belle saison et aucun "resort" plus que Murray Bay ne peut intéresser davantage l'amateur de paysage canadien. On y sent, on y respire la grande nature dans tout son sauvage épanouissement.

Ajoutons que l'on peut faire dans les environs de merveilleuses excursions en se rendant au Lac Gravel dont l'accès est des plus accidenté, aux Chûtes, au Grand-Lac et au Petit-Lac, et aux cent autres lieux aussi pittoresques les uns que les autres. Les montagnes d'Écosse, celle de la Suisse, les plus beaux coins des Pyrénées et des Alpes, n'offrent pas de paysages comparables à ceux que nous présentent des endroits du Saint-Laurent.

Terminons cette esquisse de la Malbaie, comme nous avons commencé, par une nouvelle page de Buies qui aima la Malbaie plus que tout au monde. C'est l'un des passages les plus humoristiques du délicieux écrivain canadien. Elle a été écrite dans l'une de ses chroniques de 1884, alors qu'il faisait un séjour à la Malbaie, et, pour nous, elle peut passer pour le modèle de l'humour canadien-français.

"Avant-hier, jour à jamais mémorable, j'étais allé passer la soirée avec un de mes amis fraîchement arrivé de Montréal; mon ami est un citadin obstiné qui trouve ridicule qu'on fasse des malles énormes, qu'on abandonne ses affaires, qu'on dérange ses habitudes, pour venir s'ennuyer, huit jours durant, dans des endroits où l'on ne trouve ni café potable, ni omelettes aux fines herbes, ni fricando à l'oseille. Mais cependant, était-il à peine débarqué qu'il humait l'air comme un marsouin et se gonflait des hauteurs du vareck comme s'il avait eu le vide dans les poumons.

"A la soirée succéda, la nuit de godaille, nuit de boustifaille et autres amusements plus ou moins convulsifs. A quatre heures du matin, j'avais les cheveux roides sur l'os frontal, une dépression considérable de la nuque, et la tête remplie de vapeurs semblables aux brouillards du nord-ouest; il me semblait que la compagnie

Allan mettait l'ancre dans mon occiput et chauffait à outrance pour un départ prochain. Dans ces moments-là, l'homme se sent sublime et a toujours envie d'escalader les nues. Pour moi, heureusement, je n'avais, pour gagner mon domicile, qu'à escalader des côteaux ou déjà s'essayaient les timidités du soleil levant et les mille voix confuses de la Nature qui s'éveille. C'était comme un bourdonnement insaisissable, un bruissement de notes inarticulées qui s'élevaient du milieu des bois et du sein de la terre ; une fraîcheur lumineuse était descendue comme une rosée dans l'atmosphère et l'herbe, se soulevant au souffle du matin, rejetait ses perles humides comme une parure usée.

"Depuis vingt minutes, je pateaugeais dans les sentiers, à travers les foins, l'orge et les patates; la terre oscillait sous mes pas et j'éprouvais un tangage désordonné qui me donnait des velléités océaniques. J'avais de la rosée jusqu'aux genoux mais ma tête continuait de loger tous les fourneaux de la ligne Allan. Soudain, un mugissement flatte mon oreille; je crois que c'est le sifflet de la vapeur et que j'arrive dans un port quelconque... C'était un grand bœuf, immobile près d'une clôture, debout avec le jour, et assistant, sans se déranger dans son lit, au spectacle ravissant, délicieux, indescriptible de l'aurore sur les côteaux.

"Eh bien! le croirez-vous? Je fus jaloux de cet animal. Est-il, en effet, rien de plus enviable que de pouvoir assister tous les jours, sans frais ni démarche, à la radieuse apparition du soleil, à l'épanchement lent de la fraîche lumière du matin sur les collines dont les versants se perdent au loin dans une ombre affaiblie? Je sentis que j'avais du bœuf en moi et je m'arrêtai, la narine frémissante, l'œil dilaté, avec une envie incroyable de beugler à mon tour.

"Cet épisode de ma vie agreste manque peut-être d'intérêt pour le lecteur; je le plains. Qu'il aille voter si bon lui semble; moi, je mugis; qu'il crie comme un pendu à l'appel nominal ou coure au poll dans des flots de poussières; moi, je me lèverai tous les matins à cinq heures et je gravirai les côteaux pour me confondre avec les bêtes à cornes communément appelées vil bétail. C'est désormais là toute mon ambition à part les très courtes heures que je réserverai aux chroniques."

Quand le bateau sort de la Baie pour reprendre la mer, il passe devant le Cap-à-l'Aigle ainsi nommé par Champlain à cause

de la grande quantité d'aigles qu'il y vit. Si l'on en croit les vieillards de la Malbaie ces oiseaux étaient autrefois si nombreux et si affamés qu'ils s'abattaient sur les animaux de la basse-cour, sans se préocuper des coups de bâton dont on les assommait.

Après le Cap-à-l'Aigle, des pointes et des caps se suivent jusqu'au Saguenay, tout le long de la côte. Jusqu'au Cap-aux-Chiens, ils ont une hauteur à peu près uniforme. L'altitude de ces caps s'élève à une moyenne de 400 pieds. Au delà du Cap-aux-Chiens, on perçoit une baie profonde désignée sous le nom de Baie-des-Rochers. Il y a là une petite chapelle desservie par le curé de Saint-Siméon, paroisse située sur les hauteurs. L'église de cette paroisse est l'une des plus jolies du comté de Charlevoix. Elle date de 1874. En bas, sur les bords du fleuve, il y a, faisant partie de la paroisse de Saint-Siméon, un joli petit village qui est habité surtout par des touristes, durant la belle saison. Car, Saint-Siméon tend à devenir, chaque année, un endroit de villégiature très prise. A l'est de la Baie-des-Rochers coule la Rivière Noire qui tient son nom du lac où elle prend sa source et dont les eaux paraissent noires sans doute à cause de l'ombre des montagnes très hautes qui l'entourent.

A peu de distance de l'embouchure de la Rivière Noire se trouve le Port-aux-Quilles qui tient son nom des nombreux cailloux ronds qu'on y remarque et qui ressemblent à des quilles; il y a là un petit village qui est entièrement habité par des familles Foster et Chamberlain. Ces Foster et ces Chamberlain sont tous des descendants de la "Grande Catherine", non pas celle de Russie, mais qui fut bien plus connue, dans le comté de Charlevoix, que l'impératrice slave. Cette femme vint d'Angleterre, il y a une soixantaine d'années déguisée en homme, sans être reconnue. Il faut avouer qu'elle avait, si l'on en croit les anciens qui l'ont connue, une maitresse moustache qui a favorisé pendant plusieurs années son déguisement. Mariée à un nommé James Foster, elle a peuplé le Port-aux-Quilles avec ses descendants.

Peu de temps après avoir quitté Saint-Siméon, on double le Banc des Allouettes avant de pénétrer dans l'estuaire du Saguenay.

Damase POTVIN.

L'Église et la Cloche de chez nous.

Aux confins d'une plaine bordée de forêts, dans l'échancrure profonde ouverte par la hache du défricheur, se dresse le clocher miroitant de l'église de la Présentation.

Des maisons blanches à toit pointu, échelonnées sur le "Grand Rang" et le "Chemin de Maska" (Saint-Hyacinthe), donnent au village l'apparence d'une croix de Saint-André.

Sise au carrefour de ces deux routes, l'église occupe l'endroit où le "Chemin de Maska" prend le nom de "Montée de Salvail". Elle a la forme d'une croix latine que prolonge la sacristie attenante à l'abside. Le corps principal est en caillou des champs (1), et la façade, en pierre de taille. Le vieux clocher n'existe plus: un ouragan le précipita sur le sol, en 1856; et, dans sa chute, il entraîna la cloche (2). Reconstruit, il recevait, trois ans après (1859), une nouvelle cloche achetée en Europe comme son aînée.

Les portes, encadrées de deux pilastres cannelés et d'un fronton, sont surmontées d'inscriptions en lettres dorées. On lit au-dessus de la porte principale: "Oblatura Deum sese prius obtulit ipsa"; et au-dessus des deux autres: "Que ce lieu est terrible: c'est véritablement la maison de Dieu et la porte du ciel" (Gen. XXVIII, 17); "Si quelqu'un profane le temple de Dieu, Dieu le perdra, car le temple de Dieu est saint". (Corint. III, 17).

L'intérieur, sans colonne, décoré crème et or, et de style renaissance-romaine, frappe par son originalité, impressionne par ses heureuses proportions. La voûte à cintre surbaisse, repose sur une jolie corniche contournant la nef. Une large frise dorée court élégamment sous cette corniche. Les trois autels, artistement sculptés, sont couronnés chacun d'un baldaquin que supportent de magnifiques colonnes corinthiennes. Six grands tableaux des maîtres français Le Poussin, Lesueur et Renou, rappellent la Présentation de la Vierge, l'Annonciation, l'Assomption, la Présentation de Jésus au Temple, le Sauveur en croix et la

---

(1) En 1892, les murs extérieurs ont été recouverts en ciment, imitant la pierre de taille.

(2) Cloche de 214 livres, achetée à Londres en 1809.

communion de sainte Claire. Une chaire décorée avec goût, des stalles et des balustrades "dans la forme la plus belle" (3) complètent très bien l'ordonnance générale de l'édifice.

Le banc de mes ancêtres se trouve vis-à-vis de la chaire. C'est là que l'aïeul et sa compagne vinrent pieusement s'agenouiller, tous les dimanches et fêtes, pendant plus d'un demi-siècle. Qu'il était beau de les voir, lui, de ses doigts calleux de terrien, égrener son chapelet à gros grains de bois; elle, assujettir d'abord ses lunettes à monture d'acier, puis suivre dévotement la messe dans son très vieux paroissien. Ils sont morts maintenant, et reposent dans le cimetière ombragé par le clocher, à quelques pas de la sacristie et du presbytère. . .

* * *

A raison de la grande paix qui règne dans nos parages, le son caractéristique de la cloche de chez nous (cloche de 1344 livres) s'épand comme une bénédiction sur les champs et les bois. A sa voix, la maisonnée devient recueillie, l'attelage s'arrête court, et, chapeau bas, l'habitant esquisse un large signe de croix: la louange de l'Immaculée Vierge monte de concert avec les notes claires de l'Angélus.

O cloche de chez nous ! à toute volée, annonce le jour du Seigneur ! Et lorsqu'arrive le Sanctus, tinte doucement pour "ceux qui gardent". Et de toutes les demeures, s'élèveront la supplication ardente, l'hommage recueilli de voix jeunes encore, mais pleines d'espoir.

Par de joyeuses sonneries, ô cloche de mon village, fais connaître aux bons laboureurs qu'un nouveau chrétien vient de naître; pleure aussi au départ du bûcheron dont toutes les énergies ont été consacrées aux choses du terroir.

O cloche de chez nous ! chante l'hyménée et ses glorieux anniversaires. Il y a 75 ans, (1842), à grandes volées tu conviais tout le village aux épousailles d'un hardi pionnier du rang de

---

(3) Expression employée "au marché passé entre Messire Bardy", premier curé de La Présentation, "et Sieur René St. James, maître sculpteur", le 4 mars 1822. Ce contrat s'élevait à la jolie somme de 36,000 francs. —Grâce à l'initiative de monsieur J.-A. Laurence, curé actuel de la paroisse, l'église a été élégamment restaurée en 1916.

Salvail (4); et cinquante ans après, tu nous réunissais auprès de ce vétéran, auréolé par l'âge, pour célébrer ses noces d'or. Tu ne carillonnas pas moins joyeusement, en 1846, 1878 et 1898, pour rassembler autour de vénérables jubilaires, toujours dans cette même église, au pied des mêmes autels, trois générations successives, se chiffrant à la centaine. A l'honneur de la famille Chartier (5) (famille de ma mère bien-aimée), puisses-tu réunir, auprès d'un quatrième jubilaire, toute une génération nouvelle !

Du RIVAGE.

(4) Joseph Phaneuf épousa Édesse Chapdelaine dit Larivière en 1842.

(5) Les trois jubilaires sont: Joseph Chartier, marié en 1796, à Rosalie Fontaine; Joseph, fils du précédent, marié en 1828, à Mte Chenest; Joseph, fils du précédent, marié en 1848, à Sophie Giasson. M. Victor Chartier, frère de ce dernier, célébrera ses noces d'or d'ordination sacerdotale, ce 28 février courant, à Ste-Madeleine. Son frère, M. J.-B. Chartier, eut le bonheur de célébrer ses noces de diamant d'ordination sacerdotale, en 1916, quelques mois avant sa mort. Ces trois jubilaires, oncles de l'abbé Émile Chartier, de l'Université Laval de Montréal, ont tous été baptisés à la Présentation.

FIN D'HIVER

"Que parlez-vous de fin d'hiver !" diront sans doute les hommes qui vont sur la rue un bon cigare à la bouche et chaudement enveloppés de fourrures, ou qui se chauffent voluptueusement les pieds sur le devant de la cheminée. . ."Il faut un bon petit froid qui regaillardit et la neige n'a guère eu jusqu'ici que des velléités de s'en aller. Les jours sont à peine plus longs que ceux d'hier, et les tailleurs n'ont pas encore haussé leurs prix. . .Oui, que parlez-vous de fin d'hiver !"

Et les femmes reprennent, elles, toutes roses de froid et de plaisir: "Mais non, mais non ! ce n'est pas encore la fin de l'hiver ! Vous voyez bien que nous avons encore nos fourrures; que nous patinons encore, glissons, allons en skis ! Ah ! ça, mais laissez-nous le temps de porter nos chapeaux d'hiver, au moins !"

Eh bien ! non, mesdames, messieurs ! Je le pourrais que je ne le ferais pas. . .Tout le monde n'a pas des fourrures, des jeux, du loisir, un bon feu clair et joyeux, et puis, ne faut-il pas accorder à chacun son tour ? Vous ferez comme l'été dernier, mesdames: vous porterez vos fourrures en juillet. . .Et vous, messieurs, vous porterez du blanc. . .C'est joli et c'est frais. . .Quant au patinage, etc., il y a autres choses, et les pauvres seront si contents ! Je viens d'en voir. Ceux-là disaient, la joie aux yeux et d'une voix que l'angoisse n'étreignait plus :

"C'est la fin de l'hiver, oui ! et le bon Dieu va sourire de nouveau ! Nous allons retrouver le bon soleil qui réchauffe gratis et prendre à la terre ce qu'elle offre généreusement à ceux qui l'aime sans jamais hausser ses prix. . .Nous ouvrirons nos portes à l'air pur qui revivifie, et ce sera, pour un temps, notre tour d'être riches !"

Et ce sont eux qui ont raison. Oui, c'est bien la fin de l'hiver ! Mars, pour les humbles, les petits, les pauvres, c'est déjà le printemps, et dans la poésie du dégel, de l'eau qui ruisselle, cascade dans les rues, coule des toits avec le soleil, miroite au bleu du ciel renouvelé—tout neuf—ils voient les coquets préparatifs du printemps, et cela leur est doux. . .

De la lumière ! encore de la lumière ! Le temps, certes, a encore des *bouderies*, des froideurs, des retours en arrière, mais il donne des espérances et c'est ce qui importe dans la vie. . .L'espérance ! des espérances ! Nous vivons de cela. . .Vienne un regain de chaleur, un sourire plus accentué du soleil, une caresse de la brise, et du sol va surgir, encore une fois, des fleurs, des herbes—du pain ! Encore un mouvement de la terre sur son axe, et les feuilles pointeront aux bouts des branches, aux pieds des arbres, aux champs !

Et les humbles salaires monteront, peut-être de quelques pains, de quelques sourires . . .Alors, comme les fourmis et les abeilles, ces travailleuses idéales, pendant que le soleil brille et fait la terre généreuse et féconde, vous vous amasserez pour l'hiver qui revient toujours—la dure saison des cigales et des imprévoyants—un humble trésor de petits "en-cas" qui vous permettront d'attendre sans trop d'angoisse et de peine jusqu'à "la saison prochaine". . .

Antonin PROULX.

HOCHELAGA

IV

J.-Bte Ramusio, né en 1485, qui travaillait sur les écritures de Cartier, a dessiné la ville d'Hochelaga. Champlain, plus tard, visita les bourgades huronnes et un village fortifié chez les Iroquois. Tous deux s'accordent suffisamment pour l'ensemble et le détail.

Champlain donne, non pas la forme ronde à la ville, mais six faces. C'est la plus grande différence à noter. On y voit aussi une clôture entourant toutes les maisons, puis un espace libre entre elles—un boulevard—jusqu'aux fortifications ou muraille extérieure. Un côté de la ville touche à une rivière.

En haut de la rue Bleury de Montréal coulait un grand ruisseau qui descendait à la rue Craig. Hochelaga devait avoisiner cette petite rivière qui donnait probablement une eau limpide. Sur le plan de Ramusio les rues sont alignées avec ordre, mais sur celui de Champlain elles sont irrégulières et n'ont rien de la façon d'un damier. La place centrale est entourée de pâtés de maisons plus petits que les autres de la zone excentrique, de sorte que l'on parvenait au centre de la ville sans contourner des blocs de rues qui auraient fait longueur dans la marche. La couverture des maisons est bombée, ayant l'apparence d'une chaloupe à la renverse. Les portes et les fenêtres s'ouvrent aux flancs et non pas aux extrémités ou pignons.

Ces demeures de cent-vingt pieds sur trente devaient renfermer chacune cinquante personnes, si l'on en juge par les explications de Champlain en pays huron. Cartier compte à peu près cinquante de ces édifices, donc, un total de deux mille cinq cents âmes pour toute la ville d'Hochelaga.

Essayons d'entrer quelque peu dans la vie de cette communauté. Je me rappelle avoir vu, en 1892, le musée que notre ami R.-W. McLachlin avait formé après vingt ans de recherches sur l'emplacement d'Hochelaga. Il y avait là des ustensiles de cuisine, des armes de chasse, des appareils de pêche, datant de l'âge antérieur à l'apparition des Européens, et ce qui ajoute à notre curiosité, un moment de réflexion permettait de se représenter la table ordinaire de ces Sauvages, depuis la soupe jusqu'au dessert, suivis de la pipe et du tabac.

Citrouilles, courges, pois, fèves, atocas, melons, panais, blé-d'inde, venaison, gibier, il y avait de tout cela en abondance, peut être même des pommes de terre, ou des topinambours.

Les grains de blé-d'inde concassés au pilon étaient cuits dans l'eau. On y ajoutait la laitance de carpe ou de brochet et quelques herbes aromatiques. Cette bouillie portait, en algonquin, le nom de sagamité. Au printemps, on la sucrait avec de l'eau d'érable. Les Sauvages ne savaient pas faire le sucre. La cuillère de bois, au manche très court, s'appelait micouane, toujours en algonquin. J'ignore ces noms en iroquois. Cela tenait lieu de soupe, mais le consommé de la venaison, du gibier et du poisson donnait un potage appréciable surtout mêlé aux légumes. Enfin, le bouillon ne manquait pas.

Avec de la bonne volonté et l'habitude de la chose, l'opération que je vais décrire prenait moins de temps qu'on ne l'imagine tout d'abord.

Des pierres étaient placées au centre d'un feu de braise, soit la cambuse au grand air l'été, dans la maison l'hiver. Tout auprès, un casseau d'écorce de la mesure nécessaire était rempli d'eau. Avec des bouts de branchage pliés en forme de pinces, les cailloux étaient retirés du feu et déposés dans le casseau. L'eau devenait tiède, puis bouillante; on retirait les premiers cailloux pour les remettre dans le brasier et d'autres, chauffés à blanc, prenaient leur place dans le casseau. Alors le poisson, coupé par morceau, la viande, les légumes, entraient dans l'eau bouillante et l'on continuait de renouveler les pierres, et finalement on recouvrait le tout pour y entretenir la chaleur. Le cuisinier guettait le moment où tout se trouvait cuit à point et servait chaud, c'est-à-dire que chacun piquait, plongeait, pêchait sa pièce et mangeait avec ses doigts...et aussi avec ses dents. La micouane donnait le moyen de boire le liquide.

Si, par exemple, on avait du chevreuil ou du canard, le degré d'intensité du chauffage était conduit en conséquence et le consommé ne s'en trouvait que meilleur. Ni poivre ni sel, bien entendu. Le rôti se préparait à la broche au dessus d'un foyer ardent, ou sur la braise. Castor, orignal, ours et caribou y passaient à tour de rôle.

A l'égard de la perdrix, autre procédé. On la roulait avec sa plume et sans l'ouvrir, dans une couche de terre glaise, ce qui formait une boule, à travers laquelle on passait une baguette, et

on l'exposait au dessus du feu en la retournant sans cesse. La glaise cuite devenait brique, puis employant un casse-tête, on brisait cette enveloppe qui emportait toute la plume. La pauvre bête, fendue en deux par la hache de pierre laissait voir ses entrailles peletonnées en motte et que l'on extirpait pour la jeter aux chiens. La perdrix traitée de la sorte vaut tous les gibiers de nos cuisines savantes.

A la passée des pigeons sauvages—les tourtres—quels fricots nos Iroquois faisaient ! Et les esturgeons ! et l'alose !

Comme breuvage, celui des fils d'Adam : l'eau claire de la rivière—et n'oublions pas la bière d'épinette, ce champagne des pauvres gens. Qui sait si nos Sauvages ne fabriquaient pas des liqueurs avec les fruits des noix—mais où étaient les bouteilles pour les mettre ?

Au dessert: du maïs grillé sur l'épi, de la compote de citrouille, des noix, raisins, bluets, framboises, fraises, mûres et miel. Les bluets séchés et que l'on baigne dans l'eau durant l'hiver, redeviennent frais comme au jour de la cueillette.

M. McLachlin a réuni des échantillons de ces festins et les a classés dans l'ordre d'un menu ordinaire. Il nous montre ce qu'il a trouvé sur place: des coquilles de noix, des os de castor, des graines de pastèques, des carcasses de tourtres, d'outardes, arêtes de poisson, et tant de choses encore qui parlent aux yeux comme à l'imagination.

Quelle sera la fin de cet article, ou plutôt de ce repas ? Selon la coutume: en fumant. Voici une collection de pipes qui nous invite; il y en a quelques unes bourrées à demi d'un tabac qui s'est éteint il y a trois ou quatre cents ans et qu'on peut rallumer. Ce serait un amusement peu banal que de finir la touche commencée il y a si longtemps.

Ceci me rappelle l'expérience faite par Cartier. Ni lui ni aucun de ses compagnons ne connaissaient cette pratique, ils en furent étonnés, surtout lorsque l'effet de l'opération se produisit en leur crispant l'estomac. Cartier raconte qu'il en était navré, étourdi, abîmé, ayant chaud et froid et suant à grosses gouttes. Bien sûr, il ne se doutait pas qu'un jour viendrait où des petits Français presque enfants auraient la pipe à la bouche du matin au soir comme chose naturelle et fort agréable.

Benjamin SULTE.



M. W.-A. BAKER.

Une oeuvre de maître

M. W.-A. Baker, C. R., l'un de nos dévoués collaborateurs et des plus justement appréciés, vient de publier une deuxième édition revue et augmentée de ses *Nouvelles Rêveries* recueil de poésies et de sonnets dans lequel l'auteur déploie des qualités qui font honneur à la sincérité, à la fraîcheur, à l'élévation et à l'originalité de son imagination méditative. C'est le seul poète canadien essentiellement philosophique.

Cette édition de luxe contient une belle préface de M. Albert Ferland, l'auteur du *Canada chanté*.

G. M.

La vie en Californie

De ma collection de chansons canadiennes, je choisis, cette fois, pour *le Pays laurentien,* une pièce qui peint l'existence des aventuriers en Californie lorsque la fièvre de l'or conduisit dans cette contrée bon nombre de nos compatriotes, il y a près de trois quarts de siècle.

Elle m'a été chantée par M. Vincent Ferrier, de Repentigny, autrefois du comté de Beauharnois et maintenant de Montréal. Il l'a apprise d'un nommé Charles Hamelin, à Muskegon, Michigan, voilà quarante ans.

I

Écoutez, je vais vous chanter
Une chanson de vérité,
En vous parlant de Californie,
Triste pays, ah ! de l'ennui.
Ah ! faut-il donc pour de l'argent,
Quitter sa femme et ses enfants !
    Pour un(e) si courte vie,
    Hélas ! quelle folie !

II

Quand nous sommes sur ces montagnes
A travailler sans se lasser,
Si on regard(e) vers nos campagnes,
Souvent, on ne fait que pleurer.
Ah ! faut-il donc pour un peu d'or,
Subir un si malheureux sort ?
Pour un(e) si courte vie
Hélas ! quelle folie !

III

Les jours de fêt(e)s et les dimanches
Nous ne faisons que travailler.
Le soir, ils nous mettent dehors,
Sur le champ, il faut se coucher.
Ah ! faut-il donc pour de l'argent,
Quitter sa femme et ses enfants ?
Pour un(e) si courte vie,
Hélas ! quelle folie !

IV

Quand nous sommes dans ces cabines,
Nous pensons à notre maison,
Et souvent, on a du chagrin
De se voir parmi ces nations !
Ah ! faut-il donc pour un peu d'or,
Subir un si malheureux sort ?
Pour un(e) si courte vie
Hélas ! quelle folie !

V

Quand l'heure de la messe arrive
Dans les **saloons**, nous les voyons
Au jeu de carte, à boire, à rire,
Comm(e) du monde sans religion.
Ah ! faut-il donc pour de l'argent,
Quitter sa femme et ses enfants !
Pour un(e) si courte vie,
Hélas ! quelle folie !

* * *

Les lecteurs qui pourraient me fournir des variantes de cette chanson ou m'indiquer où et quand ils l'ont entendue sont priés de m'adresser leurs lettres au département des archives, palais de justice, Montréal.

E.-Z. MASSICOTTE

Au temps des Iroquois

On était à la fin de juillet 1689. Les colons de la banlieue de Ville-Marie qui avaient si souvent fourni des victimes à la fureur iroquoise, travaillaient sans perdre courage au défrichement et à la moisson. Maintes fois poursuivis, les Iroquois commençaient à redouter les approches de l'île de Montréal, et l'on n'était pas loin de se croire définitivement débarassé de leurs terrifiantes visites.

A l'extrême nord-est de l'île, à la Pointe-aux-Trembles, qui est nouvellement fondée, il se trouve une vingtaine de familles qui vivent du produit de leur culture. En dépit des calamités qu'ils avaient naguère éprouvées, ces colons mènent une existence heureuse; la forêt recule peu à peu autour des maisons, le long du grand chemin. Le printemps a passé sans incident; on est à l'époque de la fenaison; les journées, déjà longues, sont rudement remplies par ces amants de la terre, la température ayant jusque-là favorisé leurs travaux. Mais dans la nuit du 5 août la grêle et la pluie s'abattent sur la vallée du Saint-Laurent, sans épargner l'île de Montréal, et obligeant de suspendre les travaux des champs. Dès le lendemain matin, le père José Déroche, dont la maison se trouvait au bas de la Pointe-aux-Trembles, se voyant dans l'impossibilité de travailler dans ses *pièces*, à cause des dégâts qu'y avait faits l'orage, se rendit au bois, tout au bout de sa terre, au *trait-carré* de la Rivière-des-Prairies, pour y avancer la construction d'une cabane en bois rond. Cette cabane, au milieu des érables, devait servir à faire *les sucres* au printemps suivant.

Le père José, Françoise, sa femme, et Jean, son unique fils, étaient à prendre leur déjeûner, quand Cécile, fille unique, elle aussi, du voisin Jacques Beauchamp, le charpentier, entre précipitamment et leur annonce avec grande émotion la nouvelle qu'un parti d'Iroquois, ayant traversé le lac Saint-Louis pendant la tempête de la nuit, s'était livré au massacre et au pillage; que la plupart des maisons de La Chine, en haut de Montréal, avaient été incendiées et que beaucoup d'hommes, de femmes et d'enfants avaient été massacrés.

En peu de temps, la nouvelle se répand dans la Pointe-aux-Trembles, et tout le monde est dans l'angoisse, craignant de parta-

ger à son tour le sort des malheureux habitants de Lachine. L'anxiété grandit, chaque famille s'arme et se met en garde, quand le postillon qui revient de Montréal les rassure en leur disant que les Iroquois, avant même qu'il fût jour, ont traversé la Rivière des Prairies, en haut de l'île Jésus, et qu'ils fuient maintenant vers les forêts de l'ouest. A cette nouvelle rassurante, le père José rassemble ses outils, résolu à partir pour le bois, malgré les conseils de sa femme qui redoute encore les Iroquois et le supplie d'ajourner ce travail. Jean, le fusil sur l'épaule, pour plus de prudence, suit son père, après avoir rassuré sa douce voisine, Cécile Beauchamp.

Le père et le fils disparurent bientôt derrière les souches et les abatis; la mère Françoise reprit ses occupations, tandis que Cécile regagna lentement sa demeure, rémuée par un étrange pressentiment : "si les Iroquois revenaient dans nos bois, se disait-elle, cela est fort possible".

Depuis la mort de sa mère, la jeune fille trouvait la maison bien grande; son père partait chaque matin pour aller travailler à la construction de granges, de maisons. Ce jour-là, le brave Jacques travaillait sur la terre voisine: on y levait une grange, à quelques arpents du bois.

La jeune fille ouvrit une fenêtre qui donnait du côté du bois et, s'asseyant, elle se mit à tricoter. De temps à autre, Cécile interrogeait du regard ce bois où, le matin, elle avait vu disparaître son beau *cavalier*. A tout moment, le cœur lui bondissait; elle s'imaginait voir des Iroquois sortir soudain de derrière les grands arbres et poursuivre Jean; mais ce n'était qu'un rêve, et elle continuait à tricoter. Pourtant, cette fois, Cécile regarde plus attentivement; elle voit qu'il se passe quelque chose d'insolite. Des hommes, au nombre desquels se trouve son père, qui tantôt travaillaient à la grange, courent vers le bois des Déroche. "Mon Dieu ! fit-elle, mon pauvre Jean va se faire tuer; les Iroquois sont là !"... En effet, de la grange, les ouvriers venaient d'entendre des voix, des coups de feu dans la direction de la cabane. C'est alors qu'on se souvint des deux travailleurs isolés, et, les craignant en danger, on se porte à leur secours.

Contrairement à ce qu'avait annoncé le postillon matinal, les Iroquois s'étaient dirigés vers le nord, tout en suivant la Rivière des Prairies. En passant vis-à-vis le bois du père José, des

Iroquois à la fine oreille avaient entendu des coups de marteau, trahissant la présence de quelque Français, loin des habitations de la Pointe. En un rien de temps, deux malandrins avaient glissés à terre et s'étaient insinués jusqu'à la cabane. Le père José et le fils, en étaient à poser la porte, quand soudain ils perçurent un craquement de branches sèches. Nos deux hommes laissèrent là porte et outils, et se précipitèrent dans la cabane où se trouvaient leurs armes; mais comme ils entraient, une flèche avait atteint le jeune homme en lui labourant l'épaule gauche. Cependant, le vieux José, gardant son sang-froid, saisit son fusil et mit en joue le premier des Sauvages qui apparut dans la porte; le coup porta juste et frappa en pleine poitrine le barbare qui s'affaissa en poussant des hurlements aigus. Quant à l'autre, épouvanté par la mort si soudaine de son compagnon, il avait disparu avant même que le père Déroche eût le temps de recharger son arme.

José s'occupait de panser la blessure de Jean, déjà beaucoup affaibli par la perte de son sang, lorsque les ouvriers de la grange, conduits par le père de Cécile, atteignirent la cabane. Ému jusqu'aux larmes, José leur raconta l'aventure et leur montra son fils presque mourant. En un instant, les hommes improvisèrent un brancard et, l'ayant recouvert de feuillage et de leurs vêtements, ils y installèrent le blessé, que l'on emporta à sa maison.

Impossible de décrire la douleur de la mère et de l'amie, à l'arrivée de Jean tout ensanglanté. La chambre se remplit bientôt de voisins qui venaient prendre des nouvelles du jeune homme et lui souhaiter la guérison. Cécile se multiplia, aidant la mère Françoise à panser la blessure du patient, jusqu'à ce qu'il fût hors de danger. A la vue de sa bonne amie, Jean oubliait son mal; elle lui apparaissait plus belle et plus douce que jamais.

Quant à l'Iroquois que José avait abattu, il resta pendu quelques jours aux branches d'un chêne, comme épouvantail pour les siens, puis on l'enterra à l'orée du bois.

L'été s'écoula sans autre incident. Il ne se passait pas de jour sans que Cécile vînt donner ses soins au blessé qui guérissait, quoique bien lentement; l'hiver ne fut pas de trop pour permettre à Jean de retrouver sa vigueur coutumière. Vint le printemps qui rénova la vie dans les champs et les bois: ce fut le *mois des sucres*. Un matin d'avril, la cloche de la petite chapelle du village s'agita

plus joyeuse que de coutume; elle annonçait un mariage, le premier de la paroisse: celui de Cécile et de Jean. Quelques jours plus tard, on vit le jeune couple gagner le bois, allant *aux sucres*, chez le vieux José.

Et, sous le toit de l'humble cabane où, huit mois auparavant, Jean avait éprouvé les effets de la haîne des Iroquois, l'amour faisait entrer le bonheur et l'espérance.

René DESROCHERS.

POINTE-AUX-TREMBLES, 19 octobre, 1917.

Notes de la Rédaction

L'abondance des matières et la difficulté de la mise en pages de notre numéro de mars nous forcent à remettre au mois prochain la biographie que nous avions préparée sur notre collaborateur, M, Damase Potvin.

La livraison d'avril du *Pays laurentien* contiendra, en outre, les articles suivants:

Washington et le Canada, par Benjamin Sulte:
Un soir de novembre, par Onésime;
La même histoire, (poésie) par Benjamin Sulte;
Souvenirs d'Antan : la Fraternelle, par Rémi Tremblay, et autres.

* * *

Nous prions nos lecteurs de bien vouloir se rappeler que l'abonnement à notre revue est payable d'avance, et nous espérons que ceux qui n'ont pas encore réglé se feront un devoir de le faire dans le plus bref délai possible.

* * *

Nous remercions tous ceux qui ont contribué à l'organisation et au succès de la "soirée du *Pays laurentien*" donnée dans la salle St-Sulpice, le 17 février dernier.

Dans notre prochain numéro nous donnerons un rapport plus complet de cette intéressante réunion. Tous ceux qui y étaient présents en ont paru très satisfaits.

G. M.

3ème ANNÉE.—No. 4 AVRIL 1918

LE PAYS LAURENTIEN

L'hiver des arbres

Les Arbres, savez-vous qu'en sa hâte d'oiseau
La corneille tournoie au ciel clair du côteau.
Son cri passe et revient sur votre front sévère
Pour vous dissuader de bouder la lumière.

On sent venir Avril, sa jeunesse, et pourtant
Vous faites grise mine à ce cher bleu Printemps :
Vous êtes là, figés le long des Laurentides,
Lents à chasser l'Hiver de vos branches rigides.

Pour vous ressusciter de l'hivernal sommeil,
Triomphant, sort de l'aube un amoureux soleil.
Connaissez sa douceur, et sa subtile force
Fera sourdre la sève au secret de l'écorce.

A mettre un jeune vert aux penchants de chez nous
Vous pressent la corneille et mon rêve et l'air doux :
C'est l'attente de l'homme et de l'oiseau sauvage,
Refaites au Pays sa robe de feuillage.

Albert FERLAND.



Washington et le Canada

D'où est parti, en 1775, l'idée d'envahir le Bas-Canada, seule partie habitée de ce que nous appelons l'ancienne colonie ? De Boston, et on peut dire que John Adams fut l'âme du mouvement. La résistance contre certains abus du gouvernement de Londres était commencée dans la Virginie mais n'allait pas jusqu'à la révolte ni surtout au désir d'une guerre de conquête. La Pennsylvanie et les autres provinces, en remontant au nord, ne s'étaient prononcées en rien. Boston et son entourage demandaient une prise d'armes et l'attaque du Canada pour avoir débouché à la mer par le Saint-Laurent, se rendre maîtres des pêcheries du golfe, chasser les Anglais de partout, même de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Cap-Breton.

Le Congrès se formait de députés élus par eux-mêmes, ne se sentant aucune autorité et n'osant proclamer l'indépendance, mais les gens de Boston l'entraînèrent à suivre leurs plans. Ce fut une affaire d'enthousiasme, irréfléchie et mal conduite. Washington et Jefferson qui étaient avec Adams les fortes têtes de l'assemblée improvisée ne paraissent pas avoir mis obstacle aux menées d'Adams et de ses amis. L'élan était tout du nord et ne répondait qu'au seul désir de cette région. Les militaires croyaient la campagne facile en l'absence des troupes britanniques et parce qu'ils comptaient sur l'aide des Canadiens, tout en commettant la gaucherie de réprouver l'Acte dit de Québec qui favorisait les aspirations de ces derniers.

En 1776, l'échec de l'armée américaine portait à la réflexion. Des escarmouches, combats, batailles avaient lieu dans le Massachusetts. Le Congrès renouvelé était un peu plus solidement constitué, mais peu ou point reconnu des provinces et il manquait d'argent, de soldats, de tout. Cependant, les bavards de l'année précédente avaient disparus par suite du sentiment général qui s'était manifesté contre eux.

Ce Congrès prétendait avoir été nommé pour voir à procurer une entente avec Londres. La guerre n'était plus à l'ordre du jour. N'est-il pas singulier que ce corps, soi-disant pacifique, ait choisi le moment pour déclarer l'indépendance ? Ce fut une surprise, et il s'écoula trois, quatre, cinq années avant que de voir les provinces se ranger sous le drapeau de la révolte. La France y fut pour sa bonne part d'insinuation, mais tardivement.

La Fayette, arrivé au milieu de ces démêlés, n'eut rien de plus pressé que de faire savoir aux Canadiens qu'il s'occupait de leur délivrance. Les agents de Louis XVI qui étaient venus avant lui, affirmèrent devant le Congrès que le gouvernement de Versailles n'entendait pas de cette oreille. La noblesse, la cour, la bourgeoisie, les publicistes en France répugnaient à reprendre des colonies et ils conseillaient aux Américains de s'occuper de leurs provinces avant que de songer aux agrandissements territoriaux, mais il y avait un parti militaire agissant qui voulait, coûte que coûte, se signaler par des exploits et La Fayette se mit de ce côté.

Les troupes du roi George se montraient. Il fallait se défendre. Washington tâchait de créer des régiments. Des zélateurs français envoyaient des armes et des habillements, mais la situation était précaire. On ne parla plus du Canada.

La détresse de Washington faisait prévoir l'écrasement des insurgés. C'est à cette heure que le cabinet de Versailles, sous l'influence de Franklin, signa un pacte d'amitié avec le Congrès. L'Angleterre ouvrit de suite les hostilités. Vergennes, premier ministre de Louis XVI, était tout pour la guerre, comptant humilier la Grande-Bretagne mais ne voulant de conquête du Canada ni pour les Américains ni pour la France.

La Fayette et son parti se réveillèrent. Le Congrès, ne sachant que dire, passa ses propositions à Washington. La Luzerne avertit Louis XVI de tout cela et probablement lui envoya copie du rapport du général américain qui disait en substance :

N'avons-nous pas assez souffert du voisinage des Français, depuis 1690 à 1760 ? Voilà dix-sept ans que nous sommes débarrassés d'eux et vous voulez recommencer ce régime de misères, de massacres et de désolation ! Ne sommes-nous pas tous les jours à la veille de plier sous les coups des Anglais ? et vous parlez de conquêtes !

M. de La Fayette propose de prendre le Canada pour: 1° le donner à la France ; je viens de dire non. 2° en former un quatorzième État pour nous. Attendons que nous soyons plus sûrs de nos propres affaires. 3° affranchir les Canadiens et leur procurer l'indépendance. Avez-vous la preuve que les Canadiens veulent aller à vous ou venir à nous ? Quel moyen avez-vous de garantir cette indépendance ? Vous en feriez des victimes de votre ambition, voilà tout.—

Cette lettre, très belle et absolument raisonnable, arrêta le Congrès qui se laissait mener par les gens de Boston et le parti français de l'entourage de La Fayette.

Rochambeau arriva avec une armée. Il était temps ! Cette longue guerre allait finir. Washington consentit, sans bonne grâce, à marcher vers le sud, et bientôt la capitulation d'Yorktown annonça au nord son triomphe complet.

L'Angleterre, obérée dans ses finances, ne pouvait indemniser les Américains qu'en cédant des territoires. Franklin et Adams, à Versailles, demandaient le Canada. Louis XVI répondit qu'il ne voulait pas déranger les Anglais de ce pays. Washington insista dans le même but, disant que les Anglais étaient des amis et que le commerce des Américains reprendrait avec eux au grand avantage des deux nations.

Mais l'imprévu survint, comme au théâtre. La Virginie, les Carolines, la Georgie, le sud enfin, réclamèrent tout-à-coup l'espace de terre situé à l'ouest de leurs provinces jusqu'au Mississipi et l'Angleterre topa. Au dernier jour, à la signature du traité, Franklin protestait encore et demandait le Saint-Laurent. Adams ne parlait plus.

Le parti du nord, avec les officiers français du groupe de Washington, avait eu ce général contre eux et les raisons qu'il invoquait étaient valables. Jusqu'à quel point, lui, l'homme de la Virginie, avait-il connaissance du projet qui s'élaborait en silence dans son pays et qui l'emporta sur celui du nord au dernier acte du drame ?

Benjamin SULTE

Un Soir de novembre.

L'abat-jour conique de ma lampe répand sur mes papiers un cercle de blancheur ; l'ombre brune couvre les murs et le plafond ; la solitude et le silence règnent autour de moi ; je regarde mourir dans la nuit, la vie languissante des choses.

Ma fenêtre entr'ouverte laisse pénétrer les bruits de la rue ; roulement des tramways, cloche impatiente, piaffement des sabots de chevaux, mélange de mille autres bruits, monotone, endormant. Un clairon inexpérimenté hurle "Pour être militaire...", et je crois voir les pauvres joues gonflées du hurleur et son odieux

instrument en cuivre jaune...“J'aime le son du cor, le soir”... oui, mais, “au fond des bois.” Ici, calme complet; ma montre seule s'acharne à jaser sur ma table de travail.

Vers l'est, je vois un grand morceau du ciel. Le firmament bleu très sombre produit sur moi un sentiment de mélancolie grave. A mi-chemin vers le zénith, Jupiter brille, sphère géante, à demi embrasée, et qui paraît un tout petit lumignon paisible...Tout près, s'étale en pointe, la constellation du Taureau dont l'œil fulgurant, la rouge Aldébaram, palpite ardemment...Et ce nom “Aldébaram” éveille une image imprécise de l'Arabie aux déserts immenses...des nomades se couchant le soir, sous la voûte étoilée...des grands chameaux muets, hideux, se reposant à genoux, buvant la fraîcheur de la nuit...Un peu plus bas, monte Orion, la splendeur du ciel d'hiver, la merveille du firmament; je ne vois que deux de ses étoiles, et déjà mon enfance a jailli à mon souvenir: j'aimais Orion aux trois étoiles en ligne droite, aux points d'or dessinant vaguement un ostensoir sublime...Vers le nord s'étale le Cocher, guidé dans sa course par Capella, la belle...Près du Taureau scintillent les piqûres brillantes des Pléiades, essaim sans nombre de mondes enflammés. Plus haut encore, éclate Persée et Algol, la changeante !

Et les vapeurs poussiéreuses qui montent de la ville me cachent l'horizon. Les bords de la coupole céleste semblent flotter dans un brouillard lumineux, vaguement...et sous les feux des étoiles, les choses de la terre s'étalent, dignes de pitié: maisons sombres, masses confuses, percées ça et là par des fenêtre jaunes, luisantes; une pâle lampe électrique brille au coin de la rue; là-bas, montant sur le ciel, plus haut qu'Orion, se profile l'ombre conique du clocher, et je crois entrevoir la silhouette imprécise du coq noir, éternel observateur des toits; un peu partout, d'autres clochers, des maisons monstrueuses se détachant en noir épais, d'autres, embrasées de lumière...

***

La vie s'endort tandis que montent en scintillant les constellations splendides; il fait froid, je ferme ma fenêtre...et je reste plongé dans le silence impressionnant, où je n'entends plus que le tic-tac de ma montre et le crissement de ma plume sur le papier inondé de lumière.

Onésime.

Poètes improvisés du bon vieux temps

Les Canadiens ont toujours aimé la chanson. Si l'on a pu dire d'eux qu'ils sont nés voyageurs, on peut ajouter avec raison qu'ils sont aussi nés poètes. Dans les longues courses qu'ils entreprenaient au milieu des bois, sur les lacs, le grand fleuve ou les rivières, ils aimaient à chanter les ballades, romances et chansons qu'ils avaient apportées du beau pays de France.

Il y eut encore, de tout temps, parmi nos coureurs de bois et nos hardis navigateurs des poètes improvisés. Le spectacle de la grande nature qu'ils contemplaient chaque jour, les forêts immenses qu'ils traversaient, la majestueuse beauté qu'offraient à leurs regards les montagnes, les lacs et les rivières, leur inspiraient des pensées, des sentiments, qu'ils avaient le don d'exprimer en un langage rythmé.

La tradition nous a légué quelques-unes de ces poésies que l'on doit à l'un ou l'autre de ces voyageurs inconnus qui, un jour, se sentit inspiré à traduire les sentiments de son cœur dans la langue de Pégase. Ces poètes improvisés faisaient sans doute peu de cas des règles de l'art, mais à cette prose rimée, ils adaptaient un air gai ou mélancolique en rapport avec le sujet traité.

Nous devons beaucoup de reconnaissance à M. Philippe Aubert de Gaspé qui a recueilli quelques-unes de ces vieilles chansons que nos dignes ancêtres aimaient à chanter dans leurs fêtes et leurs soirées. Que n'en a-t-il publié davantage ! Si, à la vérité, au point de vue de l'art, la perte de ces vieilles chansons ne semblent pas très importante, elle l'est pourtant au point de vue historique et canadien. Depuis quelques années il se fait un mouvement plus accentué encore dans le monde des lettres pour sauver de l'oubli les bribes de cette prose rimée qui nous révèle bien des choses que taisent les vieux parchemins sur la vie intime, les us et coutumes de nos ancêtres. Il y a donc lieu d'encourager ce mouvement.

Les Canadiens du bon vieux temps, ceux surtout du commencement du siècle dernier, avaient une grande prédilection pour les réceptions et les soirées de familles, auxquelles assistaient les parents et les amis. Le maître des céans se piquait de recevoir ses convives d'une façon princière. Souventes fois, il égayait

ses amis par des mots, des saillies pleines d'esprit et de bon sens, ou par quelque chanson que toute la société répétait en chœur

Nous avons trouvé par hasard, dans les papiers de la famille Johnson, de Sorel, une de ces chansons, qui fut composée par le célèbre médecin Pierre-Martial Bardy, lors du départ de Boucherville, du Docteur J.-D. Nelson. Le souper eut lieu le 3 septembre 1825. Mademoiselle Bardy chanta d'abord une chanson immédiatement avant les couplets qui lui furent adressés par chacun des convives.

CHANSON DE DELLE BARDY.

Sur l'air : *C'est donc ici qu'elle demeure....*

1

Le sort cruel, inexorable
Qui va mener John loin d'ici,
Causera la douleur durable
De son tendre et fidèle ami.

REFRAIN

Qu'en ton chemin croissent les roses
Te prodiguent leur douce odeur ;
Que les Zéphyrs, que toutes choses,
Opèrent toujours ton bonheur.

2

Que la tempête et que l'orage
De toi s'éloignent à jamais ;
Que tout soit calme en ton passage,
Tels sont en ce jour mes souhaits.

3

Mais le vœu le plus désirable
Qu'aujourd'hui je puisse former,
C'est que le destin favorable
Puisse vers moi te ramener.

4

O vous que son départ attriste
Daignez prendre part à mes vœux,
Et permettez encor que j'insiste,
Que vous lui disiez pour adieu : (*Refrain*).

Voici maintenant les couplets chantés par les hôtes de M. et Mme Pierre-Martial Bardy; c'étaient le major Weilbrenner, son épouse, le colonel de Labruère, M. et Mme Lacoste, le Dr Weilbrenner, Delle Boucher de Grosbois, M. E. Bardy, Delle Bardy.

Sur l'air : *Partant pour la Syrie.*

1

Mme Bardy :

Le plaisir ineffable
Que j'éprouve aujourd'hui,
De t'avoir à ma table,
Est pour moi d'un grand prix :

— REFRAIN —

Mais ton départ m'afflige
Et déchire mon cœur,
Qui sans cesse s'oblige
A vouloir ton bonheur.

2

Major Weilbrenner :

Tu quittes Boucherville
Pour notre déplaisir ;
Que dans une autre ville,
Tu trouves du plaisir.

3

Mme Weilbrenner :

Je défends aux nuages
D'obscurcir ton chemin ;
Et j'ordonne aux orages
De s'éloigner grand train.

4

Le Colonel de la Bruère:

C'est un plaisir sensible
De t'avoir près de soi;
Il me serait pénible
De vivre loin de toi.

5

Mme Lacoste :

Assise sur l'herbette
Mon aimable Berger,
Me nomma Bergerette
Sous l'orme du verger....

6

Dr Weilbrenner :

Que de la Providence
Tu ressentes les soins ;
Que par sa bienfaisance
Elle écarte les besoins.

7

Delle de Grosbois :

Tu m'appelles ta Reine
Je t'appelle mon Roi ;
Si j'étais souveraine
Tu vivrais avec moi.

8

M. Lacoste, N. P.

Qu'un pilote fidèle
Par le plus heureux sort,
Conduise ta nacelle
Pour qu'elle arrive au port.

9

Mme de Labruère : Comme il faut que je chante
Que te dire à mon tour ;
Qu'il n'est rien qui m'enchante
Plus que ton prompt retour.

10

M. E. Bardy : Tu feras disparaître
Le plaisir pour nous tous ;
Pour le faire renaître
Reviens donc parmi nous.

11

Delle Bardy : Trève de toutes peines
Pour t'exprimer mes vœux ;
Sur des rives lointaines
Sois donc toujours heureux.

12

Le Dr Bardy : Quand ton âme saisie
Du plus mortel effroi,
Regrettera la vie
Cher ami, pense à moi.

13

Le Dr Nelson : S'il m'est désagréable
De quitter mes amis ;
Qu'une amitié durable
Toujours nous rende unis :

— REFRAIN —

Que ce départ m'afflige
Et déchire mon cœur,
Puisque chacun s'oblige
A vouloir mon bonheur.

ENVOI DU Dr BARDY

1

Reçois cette copie
De mes vrais sentiments :
Durant toute ma vie,
Ils seront très constants.

— REFRAIN —

Si jamais je t'oublie
Je veux qu'à mon palais,
Cette langue affaiblie
S'attache à jamais.

2

Rien ne plaît davantage
Que de pouvoir prouver,
Qu'on ressent l'avantage
De toujours s'estimer.

— REFRAIN —

Et se faire connaître
Pour ton fidèle ami,
C'est ce qu'ose se permettre
Pierre-Martial Bardy.

Pour copie conforme : *Abbé A. Couillard Després.*

M. Damase Potvin.



Un littérateur bien connu ayant lu la série complète du *Pays laurentien*, nous adressait dernièrement une longue lettre d'encouragement, accompagnée d'appréciations sur nos collaborateurs. "Les articles de Jérôme Coignard, écrivait-il à propos de M. Potvin, m'ont vivement intéressé. Doué d'un rare talent, observateur délicat, écrivain sobre et distingué, il sait raconter un genre désirable et peu exploité. Il est excellent toujours. J'aime sa manière."

Devant cette flatteuse appréciation, c'est avec une certaine crainte que nous avons entrepris de biographier M. Potvin, car nous nous sentions incapable d'en parler à son juste mérite. Nous avons tout récemment connu M. Potvin, mais avant l'homme, nous avions admiré le journaliste, l'écrivain et le conférencier.

Nous espérons, toutefois, que les notes biographiques ci-après intéresseront nos lecteurs; si elles provoquent ce résultat, elles n'auront pas été perdues.

***

M. Damase Potvin est né le 16 octobre, 1882, à la Baie des Ha! Ha! Saguenay. Il suivit ses études commerciales et classiques au séminaire de Chicoutimi où il fit ses débuts littéraires en donnant pendant trois ans une "Chronique écolière" dans l'*Oiseau-Mouche*, un petit journal de collège qui eut ses heures de célébrité, grâce à ses polémiques avec les grands journaux de Montréal et de Québec. Depuis cette époque, M. Potvin n'a pas cessé de faire du journalisme.

Aussitôt ses études terminées, notre collaborateur embrassa la carrière qu'il avait rêvée sur les bancs du collège, en fondant *le Travailleur*, de Chicoutimi; puis, il dirigea pendant un an *le Progrès du Saguenay*. Il vint ensuite à Québec où il fut tour-à-tour assistant-rédacteur à la *Semaine Commerciale*, à *la Vérité* et, enfin, rédacteur en chef du *Quotidien*, de Lévis. Puis, il fonda *le Petit Québécois* qui, pendant deux ans, eut, à Québec et dans ses environs, la plus grande vogue.

En 1909, M. Potvin vint à Montréal et entra à la rédaction du *Devoir* lors de la fondation de ce journal. Pendant son séjour dans la métropole canadienne il fonda, avec M. Pierre Bilaudeau, une revue intitulée *Je Vois Tout*, et collabora en même temps au *Samedi* et à *la Revue Populaire*, avec MM. Pierre Voyer et E.-Z. Massicotte.

Il fut reçu membre de l'École littéraire de Montréal en 1910, alors que M. Germain Beaulieu était président de cette institution.

M. Damase Potvin retourna à Québec deux ans plus tard pour entrer à la rédaction de *l'Evènement* où il occupe depuis quelques années le poste d'assistant-rédacteur. C'est dans ce journal qu'il publie chaque jour, depuis sept ans, un billet du soir, toujours spirituel, sous le pseudonyme de Graindesel.

M. Potvin a collaboré, principalement sous les pseudonymes de Jérôme Coignard, Graindesel et de Jean Sainte-Foy, à presque toutes les revues qui ont paru depuis dix ou douze ans à Québec et à Montréal, et aussi à plusieurs revues américaines.

En un mot, M. Potvin est un véritable intellectuel. Le jour, il travaille pour gagner sa subsistance; le soir, il fournit sa part à notre littérature canadienne-française en composant des romans de mœurs, des récits historiques et des relations de voyages qui s'entassent continuellement et forment déjà une importante collection. Mentionnons ses ouvrages.

Restons chez nous (in-16, 244 pages. Québec, 1908), est un roman du terroir canadien qui eut un grand succès d'estime et de librairie et qui est aujourd'hui donné en prix dans les écoles. C'est la condamnation sous une forme tragique de ce désastreux exode de nos jeunes gens des campagnes vers les États-Unis. *Restons chez nous* a mérité des éloges sans restriction; de superbes articles ont été écrits sur ce volume, entr'autres par le distingué critique québécois, l'abbé Camille Roy. Ajoutons que *Restons chez nous* a été publié en feuilleton dans un journal canadien-français d'Ontario, *le Moniteur de Hawkesbury*.

M. Potvin a aussi publié, sous son pseudonyme de Graindesel, un roman de mœurs politiques intitulé *le Membre* (in-12, 158 pages. Québec, 1916), qui eut son tour de notoriété.

Notre sympathique collaborateur vient de terminer la composition d'un grand roman canadien intitulé *le Retour à la Terre* et dont la scène se passe au Saguenay et à Montréal. Il n'attend qu'une occasion favorable pour éditer cet ouvrage dont on peut

dire, à l'avance, qu'il sera l'un des chef-d'œuvres de la littérature du terroir. M. Potvin est un de ceux qui prêchent avec une ardeur patriotique le besoin du retour à la terre. Nous invitons tous nos lecteurs à se procurer ce livre qui leur fera passer des heures agréables.

Le même auteur est à préparer actuellement *le Tour du Saguenay* historique, légendaire et descriptif. Ce volume contiendra des descriptions, des précis d'histoire sur tous les principaux endroits de la côte nord du fleuve et du Saguenay, de Québec à Chicoutimi, et, en particulier, une foule d'intéressantes légendes typiques inédites. Nul, parmi nos compatriotes, ne pouvait mieux que notre collaborateur entreprendre et réussir ce travail car M. Potvin est familier avec tous les coins et recoins de son cher pays natal, et son histoire n'a pas, à vrai dire, de secret pour lui. Cet ouvrage devait être publié en français et en anglais au cours de l'été prochain, avec la collaboration de M. W.-P. Osborne, ancien rédacteur en chef du *Chronicle* de Québec, mais la mort tragique récente de ce dernier retardera la publication de ce volume.

M. Potvin collabore depuis le printemps 1917, en société avec M. Edmond Chassé, autrefois de *la Patrie*, à une petite revue humoristique, *le Cri*, dont nous avons dit quelques mots dans notre numéro d'octobre dernier.

M. Potvin a abordé le théâtre avec succès par un drame en cinq actes fait avec Alex-Villandry — feu le major L.-A. Plante— et intitulé *les Deux Aventuriers*, et qui fut joué au Théâtre Populaire de Québec, en 1911.

En collaboration avec M. Alonzo Cinq-Mars, il fera prochainement représenter à Montréal et à Québec, une pièce en cinq actes tiré du fameux roman de Louis Hémon, *Maria Chapdelaine*.

Notre collaborateur fut l'un des membres fondateur de la Société des Arts, Sciences et Lettres, qui vient de se former à Québec, et dont il est le premier secrétaire.

Il fut nommé président, en 1915, de la Galerie de la Presse à la Législature; il est aussi depuis trois ans, président de la Presse Associée de Québec. Il a gagné une mention honorable dans le premier concours littéraire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le troisième prix du deuxième concours et le deuxième prix du troisième concours.

Ces jours derniers, M. Potvin marquait à Québec l'inauguration des séances publiques de la Société des Arts, Sciences

et Lettres par une conférence intitulée: "Mon Pèlerinage au pays de Maria Chapdelaine" et qui est, nous dit-on, une des meilleures pièces de littérature du terroir qui aient jamais parues ici.

M. Potvin est un observateur scrupuleusement attentif des choses de la campagne. Quand il porte ses observations sur les gens et les choses de la ville, il devient facilement et avec succès pince-sans-rire et ironiste redoutable. Plusieurs de ses billets du soir sont des petits tableaux d'humour presque parfait.

Comme on peut en juger, la carrière littéraire de M. Damase Potvin est bien remplie et il doit être considéré comme l'un de nos plus tenaces travailleurs. Son goût raffiné et ses peintures vécues et exactes, l'adresse avec laquelle il charpente ses livres, son style sobre et châtié, son amour pour notre "pays laurentien", tout, en un mot, en a fait un écrivain local et essentiellement de chez nous. Ses écrits peuvent être lancés en France; ils ne manqueraient pas d'y attirer l'attention.

Gérard MALCHELOSSE.

Campagnards de La Noraye

par Louis-Joseph Doucet

Après *la Chanson du Passant* et *la Jonchée Nouvelle*, Doucet nous a donné *Palais d'Argile, les Grimoires, Au bord de la Clairière, Près de la Source, Au Vent qui passe,* d'autres livres encore. On pourrait marquer quelque surprise aujourd'hui, de voir se renouveler le poète pour nous offrir dans le bruit de la guerre, un nouveau livre fleurant le terroir: *Campagnards de La Noraye.*

Avec Doucet on est le plus souvent dans l'intimité paisible des champs et du semeur. Son dernier livre, *Campagnards de La Noraye,* nous rapproche, nous semble-t-il, plus étroitement, plus tendrement encore de la bonne Terre. Dans ces pages intentionnellement naïves et familières, et parfois si attendries de rêve et d'extase, le poète vide sa mémoire de tout ce qu'elle a retenu de l'âme, des couleurs et des voix du village aboli. Les anciens s'y dressent dans leur simplicité un peu rude, avec les mêmes mots envolés de leurs lèvres sans ruse et entendus de Doucet au temps lointain où il était petit et heureux de les regarder vivre. Trois vies y déroulent leur simple et brève histoire. Hommes, nature, maisons, champs et rivière, horizons d'âme, horizons de pays, tout, s'évoquent avec une attachante sincérité, avec un savoureux réalisme.

Toi' aussi, ô La Noraye, on peut te louer d'avoir ton poète. Ton fils Doucet a cueilli pour lui et pour nous la fleur de ton terroir.

Albert FERLAND.

Souvenirs d'Antan.

"La Fraternelle"

C'était en 1880. J'étais depuis un an rédacteur en chef du *Courrier de Montréal*, journal quotidien fondé par feu Denis Duvernay. J'y poursuivais assez rondement une campagne de revendications nationales, et j'avais la satisfaction de voir la plupart des journaux ministériels de langue française se départir un peu de leur habituelle intransigeance, pour emboîter successivement le pas derrière l'étendard indépendant, fièrement déployé par le *Courrier*.

Je crois avoir, dans le temps, écrit bien des choses que tout le monde pensait mais que nul ne songeait à exprimer publiquement. J'en vois la preuve, non dans le succès du *Courrier*, dont l'existence a été éphémère en dépit de sa popularité, mais dans le fait que certaines idées, alors jugées audacieuses, sont aujourd'hui généralement admises.

J'avous bien humblement que mes écrits n'étaient pas des modèles d'obséquiosité envers les hommes publics. Malgré cela, ou peut-être à cause de cela, le *Courrier* exerçait une influence politique qui n'était pas à dédaigner.

J'avais conservé avec soin tous mes articles parus dans *le Courrier de Montréal*. Les rats qui les ont dévorés depuis ont admis que c'était d'excellente prose.

Un certain nombre d'amis du journal avaient l'habitude de se réunir, le soir, dans nos bureaux, pour y discuter les faits du jour. L'idée me vint d'enrégistrer toutes ces bonnes volontés dans l'intérêt de la cause nationale.

Nous étions tous catholiques, et nul d'entre nous n'aurait voulu s'affilier à une des sociétés secrètes condamnées par l'Église. Cependant, nous ne voyions aucun inconvénient à nous constituer en un cercle restreint dont les membres, unis par de communes tendances politiques et sociales, s'engageraient sur l'honneur à ne divulguer ni le but, ni l'existence de l'association.

Cette association, fondée sous le nom de "La Fraternelle" est dissoute depuis assez longtemps pour que je me considère comme délié de cette promesse, du moins en ce qui concerne le fait que l'association a existée. Elle n'a jamais compté plus d'une trentaine de membres, tous disparus depuis, moins deux ou trois.

Parmi les morts, deux ont été ministres de la Couronne; un seul est mort millionnaire; d'autres sont devenus députés; quelques-uns ont été candidats battus; plusieurs étaient ou sont devenus avocats; le service civil a pris le reste.

Je n'ai pas consulté les survivants avant de raconter ceci. Le secret de l'existence de "La Fraternelle" a été si bien gardé que nul profane ne l'a jamais soupçonnée. Si j'en parle aujourd'hui, c'est que le temps me paraît arrivé de verser un pleur sur les restes inanimés de cette institution morte en bas âge, et dont les mânes, depuis bientôt quarante ans, ont été muets comme la tombe.

J'ai assisté plus ou moins impassible à son agonie. Je me rappelle parfaitement l'heure où l'on aurait pu dire d'elle: "Madame se meurt, madame est morte"; mais il est un peu tard pour faire son oraison funèbre, et Bossuet lui-même ne l'entreprendrait pas. Qu'il me suffise de dire qu'elle est tombée dans le coma lors de mon premier départ du *Courrier de Montréal* en 1881. Mon retour à ce journal, en 1882, l'avait quelque peu galvanisée, mais elle a trépassé en même temps que le *Courrier*, en 1883.

En 1881, j'avais abandonné la rédaction du *Courrier*, parceque des membres de "La Fraternelle", après avoir approuvé d'avance un article que j'avais écrit, s'étaient, pendant mon absence, permis de modifier cet article de façon à lui faire dire le contraire de ce qui était convenu. Ils sont tous morts: Paix à leurs cendres !

Pour rester fidèle à mes convictions, je renonçais à un emploi dont j'avais besoin pour faire vivre ma famille. Si vous croyez qu'on m'en a su gré, votre erreur est profonde. Cet acte d'abnégation me semblait méritoire. Je savais bien que cela ne suffirait pas à me faire statufier de mon vivant, encore moins après ma mort, et je ne comptais pas sur une récompense.

Seulement, ce qui me paraissait souverainement injuste, c'étaient les reproches que m'adressaient parfois les positivistes, pour qui le journaliste est une simple machine à écrire, qui ne doit pas avoir d'opinion, et dont le rôle doit se borner à exprimer les idées de ceux qui n'en ont pas.

Il y a bien longtemps de cela, et pourtant je n'ai pas encore appris à comprendre de cette manière le rôle de l'écrivain. Ce serait à recommencer que, sur les questions de principe, je me montrerais aussi intraitable qu'au temps jadis.

A part cela, je n'ai eu qu'à me louer des bons procédés des membres de "La Fraternelle" à mon égard, et je m'unis aux rares survivants de cette association défunte pour crier: "La Fraternelle est morte, vive "La Fraternelle."

Rémi TREMBLAY.

IL ME SOUVIENT

Il me souvient d'avoir dormi sous un vieil orme,
Au jour de ma jeunesse où tout était joyeux.
Ma pensée et l'oiseau s'élançaient vers les cieux.
Je regardais errer les nuages difformes.

J'escaladais l'azur qui brillait sur les champs;
Et je rêvais d'amour, de gloire et de mystère;
Je croyais à la vie, à la mort, à la terre.
Dans mon âme passaient des rayons et des chants.

Les gazons étaient verts et mon cœur était jeune.
Les rameaux gazouillaient. Plus grand que l'horizon,
L'espoir éternisait la divine saison.
L'été nous absorbait comme après un long jeûne.

L'arbre étendait sur moi ses nids et ses rameaux;
L'ombrage doux et bon s'ouvrait à la lumière.
J'y dormais en rêvant au bord de la clairière.
Et mes beaux jours passaient comme des jours jumeaux.

* * *

Il me souvient d'avoir pleuré sous un vieil arbre,
Le soir étant venu comme un brigand sur moi.
Sous les nids endormis chaudement, sans émoi,
Mon cœur se remplissait des froidures de marbre;

Car je me retrouvais dans la belle saison,
Mais dans le passé mort des clartés et des ombres,
A travers les rameaux, j'ai vu les adieux sombres
Des voix qui ne sont plus dont j'aimais la chanson.

Et le marbre des croix qu'on plante au cimetière
Refroidissait l'espoir qui nourrissait mon corps. . . .
Passons notre chemin, c'est le chemin des morts;
Toute ombre qui grandit s'étend sur un calvaire !

Louis-Joseph DOUCET.

La soirée du Pays laurentien

Le dimanche soir, 17 février dernier, avait lieu dans la salle Saint-Sulpice la soirée littéraire et musicale organisée par *le Pays laurentien*. Cette soirée, présidée par M. Victor Morin, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, et au programme de laquelle était une conférence par M. Benjamin Sulte, a rapporté un joli succès.

La salle, sans être comble, était cependant occupée par un auditoire satisfaisant pour le temps, et surtout par une classe d'élite qui comprend et s'intéresse au développement de notre littérature canadienne-française.

M. Morin présenta le conférencier en des termes chaleureux. Il dit avec raison que M. Sulte est un de nos travailleurs les plus ardents et que son nom est universellement connu. La preuve, c'est qu'un jour une lettre adressée simplement "M. Sulte, Canada", est parvenue sans trouble à son destinataire. M. Sulte, ajoute M. Morin, se fait un plaisir de donner cette conférence pour *le Pays laurentien* vu les sympathies qui existent entre lui et M. Malchelosse.

M. Sulte nous fait ensuite sa conférence sur les débuts de notre littérature et sur ses réminiscences personnelles. Avec son talent coutumier de narrateur, il nous retrace nos origines littéraires qui datent particulièrement de 1812 avec le nom, trop oublié, de François Perreault, qui écrivit une histoire du Canada pour les enfants, ce qui fut le point de départ d'autres ouvrages plus complets. Puis, il rappela le souvenir de Bibaud, de Garneau; de Gagnon, pour la poésie, en 1830, de Crémazie, en 1850, et de Fréchette, dix ans après. Il parla des livres français importés ici de France lors de la venue de "La Capricieuse". C'est à la lecture de ces livres que les Canadiens s'intéressèrent à la littérature et qu'ils commencent à faire des vers français, mais toujours sur des sujets du terroir. M. Sulte fait remarquer que c'est grâce à ces écrivains de la première heure que ceux de la seconde furent plus habiles et réussirent davantage.

Les grands journaux quotidiens de Montréal ayant déjà fait un bon rapport de cette conférence, nous nous contentons d'en faire ici une courte énumération, étant certains que ceux qui nous liront connaissent d'avance ce qu'est M. Suite comme fin causeur, et érudit historien. Son éloge n'est plus à faire, d'ailleurs.

La partie musicale de la soirée fut très bien remplie par Mlle Gilberte Bisaillon, pianiste, lauréate de l'Académie de Québec, qui rendit avec succès quelques compositions choisies des grands maîtres. M. Achille Bellavance, baryton-lyrique, charma l'auditoire par sa voix chaude et sympathique, en interprétant avec beaucoup de talent, "la Chanson des Roses", et "la Fermière". M. Oscar Barcelo jeune violoniste distingué, captiva aussi l'attention, en jouant avec une grande habilité quelques extraits de "Thaïs". Ils méritèrent tous trois les honneurs du rappel.

M. Morin, au cours de son discours, parla aussi du *Pays laurentien* et dit quelques mots de louange et d'encouragement à l'adresse de M. Gérard Malchelosse qui, quoique d'âge où généralement on ne pense qu'à s'amuser, sacrifie ses heures de loisirs pour le maintien et l'avancement de cette revue qui, en somme, est son œuvre. M. Malchelosse, tout en remerciant M. Morin de ses paroles flatteuses et réconfortantes veut, pour mettre les choses à point, proclamer qu'il n'a pas été seul à faire naître et à soutenir *le Pays laurentien*. D'abord, M. Casimir Hébert, consul du Pérou, fut son conseiller et son premier appui, et plus tard, M. Émile Coderre fit aussi sa part dans la direction de cette publication. M. Malchelosse prie donc ces messieurs d'accepter, avant et avec lui, les paroles bienveillantes du distingué président, M. Victor Morin; et il profite de la même occasion pour remercier cordialement les dévoués collaborateurs qui l'ont si généreusement aidé dans cette œuvre. D'ailleurs, l'allocution de M. Malchelosse qui clôtura la soirée le dit clairement et nous croyons convenable de la reproduire vu qu'elle s'adresse, non-seulement à ceux qui étaient présents à cette réunion, mais à tous ceux qui, de près ou de loin, se sont intéressés jusqu'ici au *Pays laurentien*.

Monsieur le PRESIDENT,
Mesdames, messieurs.

Après les éloquents orateurs que nous venons d'entendre et que nous avons si bien goûtés, il semble téméraire de ma part d'oser prendre la parole, Mon âge, mes faibles ressources littéraires, mon inexpérience dans l'art oratoire. sont autant de raisons qui devraient m'en empêcher. D'un autre côté, cependant, je crois qu'il est de mon devoir d'offrir, au nom du *Pays laurentien*, des remerciements à ceux qui ont contribué à l'organisation et au succès de cette soirée. Mais avant d'entrer en matière, j'implore la bienveillance de mon auditoire, espérant qu'il ne considérera que le bon sentiment qui me fait agir.

Le Pays laurentien, mesdames et messieurs, (il faut bien en parler puisque cette soirée est pour lui), *le Pays laurentien*, dis-je, est né dans un temps critique; ses débuts furent pénibles; il a fallu lutter courageusement pour qu'il vive et nous le publierons aussi longtemps qu'il nous sera possible, car nous espérons qu'étant plus connu, il sera davantage encouragé à l'avenir.

Si nous avons réussi à le maintenir, il faut avouer que nous le devons surtout aux généreux collaborateurs qui l'ont alimenté, sans rétribution, et aux bons amis qui nous ont soutenus, convaincus qu'ils étaient d'aider une œuvre patriotique et méritante.

Parmi ces bienfaiteurs et amis, citons en première ligne, notre distingué conférencier de ce soir, M. Benjamin Sulte, dont on peut dire à bon droit "qu'il a été comme le germe fécond et l'alimentation principale de cette revue naissante." Non content de cela, il a voulu de plus se prêter généreusement ce soir et nous intéresser par une conférence aussi amusante qu'instructive. Nous sommes donc heureux de lui témoigner publiquement notre gratitude en lui offrant nos remerciements les plus sincères.

Nous remercions aussi M. Victor Morin, le digne président de la Société Saint-Jean-Baptiste, qui a bien voulu présider notre soirée. M. Morin et quelques autres membres de la société méritent notre vive reconnaissance pour l'intérêt qu'ils nous ont porté et les bons conseils qu'ils nous ont donnés en maintes circonstances.

Nous remercions de tout cœur Mlle Gilberte Bisaillon, M. Achille Bellavance et M. Oscar Barcelo pour leur bienveillant concours; tous trois ont su, par leur talent respectif, donner une note de charmante gaieté au programme de cette fête, en se chargeant de la partie artistique musicale.

Nous remercions, enfin, tous ceux qui nous ont honorés de leur présence ici ce soir, et nous ne doutons pas que ce premier succès sera le prélude d'un avenir plus brillant pour notre cher *Pays laurentien*.

Mesdames et messieurs, merci.......

Tous ceux qui ont assisté à cette première soirée du *Pays laurentien* en ont paru très satisfaits, et ils en garderont certainement un bon souvenir.

Un TEMOIN

Les livres de chez nous.

W.-A. Baker, C. R. — *Nouvelles Rêveries. Poésies et sonnets.* Deuxième édition, revue et augmentée. Un volume in-12, 40 pages, sur papier de luxe. Montréal, 1918; *le Pays laurentien,* éditeur.

Des huit ou dix publications déjà parues du *Pays laurentien,* ce livre est peut-être le plus difficile à apprécier parceque son auteur semble y concentrer toutes les diversités de penser, de croire et de pratiquer qui sont départies à l'humanité. N'étant et ne voulant pas être critique, nous n'envisagerons que le côté psychologique de cet ouvrage.

Nourri dans l'étude des grands maîtres de la pensée moderne, M. Baker exerce dans son genre une inspiration profonde et une séduisante originalité qui le classent comme une unité distincte de nos autres poètes laurentiens. Son talent fortifié par l'étude et la méditation, recherche en la vie des traditions idéales qu'il chante avec amour. A l'expression de ses sentiments propres, il donne, en les détachant, pour ainsi dire, de sa personnalité, une valeur et une portée philosophiques générales.

Les traits principaux qui caractérisent l'œuvre de M. Baker sont l'exactitude des tableaux, le culte de l'art vrai, la méditation grave et réfléchie. Les vers nous laissent pensifs, bien qu'ils reflètent toujours la sérénité d'âme du poète. Quant à la perfection de la facture, M. Baker ne la pousse pas à l'excès la considérant comme secondaire, mais ce qui frappe c'est cette union de l'ampleur avec la rectitude, de la magnificence avec la précision des images. Les *Nouvelles Rêveries* intéresseront surtout les amateurs de la haute littérature.

Cette édition, comme la première, contient une belle préface de M. Albert Ferland qui est considéré comme un de nos meilleurs stylistes canadiens.

— o —

Fleurs de Lys.—Troisième concours littéraire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Un volume in-8, 160 pages, contenant neuf illustrations sur papier hors-texte. Montréal, 1918. Prix: 60 sous.

Rien de plus intéressant et de plus digne de mention que *Fleur de Lys.*

Le Pays laurention aime trop passionnément les choses de "chez nous" pour ne pas applandir de tout cœur à ce nouveau recueil dans lequel figurent les huit meilleures compositions du dernier concours littéraire lancé par notre confrère *le Petit Canadien.* Avec *la Croix du Chemin* et *la Corvée* qui eurent un grand succès, *Fleur de Lys* devrait se trouver dans toute les familles canadiennes. C'est un excellent livre du terroir qui, par la variété des récits et les souvenirs historiques qu'il contient, saura plaire à tous.

La Société St-Jean-Baptiste de Montréal mérite des louanges pour l'encouragement qu'elle donne à notre littérature canadienne en organisant de tels concours.

Nous constatons avec plaisir qu'au nombre des heureux vainqueurs se trouvent trois de nos fidèles collaborateurs ; ce sont: M. Damase Potvin, Frère Élie et Frère Robert. Nous offrons à ces messieurs, ainsi qu'aux autres concurrents, nos chaleureuses félicitations.

Gérard MALCHELOSSE

LE PAYS LAURENTIEN

LE VRAI GABIER

Tout l'après-midi, des goélands, des pétrels, des hirondelles de mer avaient rasé la vague en criant clair dans le ciel mollement neigeux, puis le soleil s'était couché au milieu d'une cohorte de nuées rousses qui, là-bas, semblaient plonger avec lui dans l'humide horizon. Alors que le crépuscule n'éclairait que le haut des mâts du navire, l'air devint plus pur et balaya ses vapeurs, hors quelques blancs cirrus, rapidement charriés dans les hautes régions de l'armosphère. Mais en même temps la brise se fit violente et comme brûlante de froid.

Ce soir du 21 mars 190..., le *Mingan*, voilier-frégate d'un gabar élégant et sûr, aux amples voiles dans ses trois mâts altiers, voguait vers le couchant, — vingt nœuds à l'heure, — par la longitude 55° O. et la latitude 52° 30′ N. Le cap Norman était en vue, avertissant que nous allions bientôt nous engager dans le détroit de Belle-Isle. A ce moment, j'allai sur le gaillard d'avant et considérai dans la brunante cette terre des confins de ma patrie, impressionnante dans son âpreté boréale, et qui m'était jusque-là restée inconnue.

Quelle nuit aurons-nous ? se dirent entre eux les gens de mer.

A peine une heure plus tard, les vagues s'étaient faites si grosses qu'elles paraissaient aussi élevées que le gaillard d'arrière et qu'elles menaçaient à chaque instant de le couvrir. Quoique

l'obscurité fût déjà grande, la mate clarté des étoiles permettait d'apercevoir ces collines mouvantes, superposées, enchevêtrées, s'avançant parfois, dans d'horribles cohues, et dont les sommets étaient roulés comme des cardées de laine. Le mugissement de ces flots, le sifflement de l'air dans les cordages devinrent si intenses que, même en criant à tue-tête, nous ne pouvions nous entendre à quelques pas de distance.

Quand le promontoire fut doublé, une nouvelle course imprimée au vaisseau lui fit recevoir les lames de flanc. Par moments, arrivé à leur sommet, il subissait une déviation qui rendait la manoeuvre des plus incertaines; car le vent redoublait de force en même temps que le détroit se rétrécissait devant notre route. Semblable à des crinières tordues, la crête des vagues se détachait en colonnades, montait en fusées, s'embrunisait, allait glacer la mâture pour s'abattre ensuite avec furie sur tout le pont. Des glaçons pendaient le long des mâts, au bout du beaupré, aux vergues, à tous les agrès, et les basses voiles en étaient lourdement chargées. Celles de misaine et d'artimon ayant fasié violemment par suite du virage, se fendirent à leur milieu, comme une vile étoffe, et furent emportées en lambeaux par la force de l'ouragan.

Plus de phare sur notre route. Si l'un de ces veilleurs de l'infini gardait encore ses feux, l'embrun montant nous le cachait. Vu le danger que nous courons dans cette passe, notre commandant veut conserver le reste de voilure; il ordonne donc de carguer les huniers du grand mât et de misaine. Tout d'abord, personne ne bouge: des gabiers demeurent attachés aux manœuvres, d'autres se blottissent derrière le treuil, les cabestans; un seul se sent l'âme assez généreuse pour tenter l'entreprise. Les haubans tout glaçonnés geignent sous le poids du marin, en le balançant dans les airs, au dessus du vide. Avant qu'il soit à la hune, voici que la grande barre qui est au-dessus de sa tête se détache et le heurte, par une longue inclination à tribord, il est précipité et plonge debout dans la mer. Déjà, les compagnons de l'infortuné tentent de descendre un canot; mais à peine lui a-t-on fait franchir les sabords qu'un paquet de mer le chavire et l'écrase net. La cloche du bord vient de sonner; dans l'obscurité on accourt à la cabine du conseil, où se démène un fanal pendu au plafond. L'index sur la carte

maritime et fixant tour à tour le second, les gabiers, le capitaine dit: "A un demi-mille de la côte...Six brasses d'eau...Qui demande de stopper ?" Les lèvres de tous ces hommes étaient encore closes que le *Mingan* tressaillit, martela le dur et gémit de toute sa carène. Nous avions touché. Trois lames successives couvrirent le pont et vinrent démolir le rouf, en inondant la chambre où l'on délibérait.

—"Barre à droite ! Cap sud-quart-ouest !" Notre vaisseau n'avait pu encore prendre cette nouvelle course que le vent nous apporta en les déchirant, en les secouant, ces deux mots du gabier qui surnageait encore, mais qu'il nous était impossible de distinguer dans la nuit: "Vergue...mer..."

Juste alors, un second coup fit rompre sec plusieurs étais et galhaubans de misaine; et ce mât ne tarda pas à se briser un peu au-dessus de la deuxième vergue, en laissant ce débris osciller sur nos têtes ainsi qu'un monstrueux pendule, pour compter les terribles heures de l'ouragan.

Peu après minuit la lune se leva, illuminant la croupe des rochers du Labrador, capitonnés de neige. Le détroit et son dernier phare étaient dejà loin derrière nous. A son retour, en effaçant le disque lunaire, l'aube empourpra l'espace, depuis le lointain horizon d'où elle s'avançait, jusqu'au point vertical du ciel, en teignant de pourpre la cohorte des cumulus vaporeux qui y flottaient épars. Et, de ses rayons obliques, le soleil mit du feu sur toutes les houles, en animant notre vaisseau qui, maintenant, voguait en plein golfe, avec un seul mât et deux voiles — l'artimon et ses perroquets — restés solides. Couvert de glace, on en eût dit un navire fantôme ou un jouet de cristal qu'un enfant aurait malmené.

Oui ! ce matin-là s'efforçait de nous faire oublier les malheurs de la veille...Mais hélas ! le gabier sans peur de notre frégate n'était plus. Mer ! il bravait tes tourmentes et il était héroïque sous ton empire. Garde son corps aux profondeurs de tes flots sans pitié; berce-le toujours, enlacé dans les guirlandes de tes géants fucus, et qu'il repose dans ce tombeau errant, parmi les goémons verts de tes abîmes.

G. O.

La même histoire

César ou le Tzar c'est tout comme,
On dit Kaiser en allemand.
L'Empereur du vieux temps de Rome,
C'était César également.
Si j'en crois ceux qui s'y connaissent,
C'est bonnet blanc et blanc bonnet :
Sur leurs pas les malheurs renaissent—
Donc, un Kaiser n'est point parfait.

Rien ne s'en va qui ne revienne,
Surtout les écraseurs de droit.
Rome, Paris, Berlin et Vienne
Ont, tour à tour, dicté la loi.
Voyez Charles-Quint, Bonaparte,
Ou les Romains, pilleurs en grand.
Hé ! Guillaume, avant qu'il ne parte,
Va s'élever au premier rang.

On a vu dans l'histoire antique,
Et dans les jours moins éloignés,
Se mesurer la politique
Avec des soldats alignés.
César se dit la Providence
En ravageant autour de lui.
Tant va la gloire et l'impudence,
Qu'il se gonfle du bien d'autrui.

Voilà cinq mille ans que la guerre
Bouleverse l'humanité.
Notre Kaiser, comme naguère,
Rêve un empire illimité.
Ce conquérant qui trop embrasse
Refait le monde sous nos yeux
Pour nous laisser la même trace:
Du sang, du sang, des malheureux.

La leçon n'instruira personne
Car les peuples sont des enfants.
D'ici qu'un autre siècle sonne
Il surgira d'autres brigands.
Que le glaive ou la flamme brillent,
Chacun s'empresse d'accourir
Pour chasser ceux qui tuent et pillent,
Quitte à ne plus s'en souvenir.

Plus tard, pour combler la mesure,
Le monstre devient un héros.
C'est de la gloire avec usure:
Le glas funèbre de nos maux.
On asperge avec de l'eau de rose
Cet égorgeur, cet assassin. . . .
Qui donc fait son apothéose ?
Un orateur, un écrivain.

César prend son manteau de fête.
Plus de forfaits sous les lauriers !
L'Histoire admire la conquête
Et décore les meurtriers.
L'adulateur masque les crimes
Et trompe un lecteur ignorant.
Plus: on construit sur les victimes
Un piédestal pour le tyran.

La vieille histoire abominable
S'inspire d'un sens erroné
Et ne fait un renom durable
Qu'au banditisme couronné.
Elle relègue aux oubliettes
Quiconque a lutté pour le bien
Et le compte parmi les miettes,
Tout au plus un homme de rien.

Ainsi marche ce pauvre monde
A la remorque d'un soudard
Que vous maudissez à la ronde
Mais qu'on applaudira plus tard.
Ne doutez point de ma parole,
Les vieux fléaux reparaîtront.
Tout pirate a son auréole.
Les poètes vous le diront.

Par la suite on devra connaître
Un Corse, un Tartare, un Prussien
Qui se proclamera le maître
Et prendra le tien pour le sien.
L'ayant subi dans sa jactance,
On finira par l'écraser;
Puis, on lui donnera quittance
Afin de tout recommencer.

Benjamin SULTE

Français ou Canadien

Depuis 1634 jusqu'à nos jours il a existé deux courants d'idées au sujet du Canada—l'un est "français de France", l'autre "canadien du pays."

L'unique désir des hommes de 1634 à 1760 qui s'occupaient des régions baignées par le Saint-Laurent consistait à y récolter des fourrures pour les vendre en Europe à gros profit, aussi voyons-nous toutes les lettres des gouverneurs et des intendants, tous les livres publiés durant cette période sur notre colonie tourner, rouler, pivoter autour du commerce — or, nous n'avions pas de commerce, mais on appelait ainsi le continuel mouvement des paquets de pelleteries formés en Canada pour être exportés en France.

Ceci est tellement vrai que l'on nous défendait d'envoyer au dehors le surplus des produits de nos terres, sous prétexte que si nous le transportions en France il en résulterait un désavantage pour l'agriculture du royaume et si nous allions du côté des Anglais ce serait trahir l'intérêt français. De toute manière la colonie ne comptait qu'à titre de vache à lait pour les ramasseurs de peaux de castor, d'orignaux, de martres et autres poils précieux.

Lorsque les Canadiens offraient de fournir cent mille couvertures de laine pour faciliter l'achat des fourrures parmi les Sauvages, la réponse était toujours : "Non. Vous feriez concurrence aux fabriques du Languedoc". Quant nous offrions des bois de mâture et de construction à la France, on nous disait encore non.

Parfois, il y eut un débouché pour nos produits aux Antilles françaises, mais sur une mince échelle et par suite de certaines circonstances.

Le principe resta rigide : exploiter les fourrures au bénéfice du monopole qui payait pour cela une redevance au roi. Hors de là, rien.

Les cultivateurs venus de France par leur seule initiative et qui formait une petite colonie stable, cela constituait un autre monde que celui du commerce, j'entends le négoce tel que les Français le comprenaient et le voulaient impérieusement.

Rendu à 1663, on s'aperçut qu'il y avait quatre mille âmes, hommes, femmes et enfants, ainsi occupant des terres et ce fait devenait tout un problème. L'habitant n'était pas compris dans

le programme. Il s'était faufilé dans le pays sans avoir part à quoi que ce soit. Il formait une peuplade inattendue, très peu désirable aux yeux des marchands.

Le roi se décida à s'en occuper et une administration fut créée pour le gouvernement de cette Nouvelle-France qui surgissait d'elle-même et que l'on osait pas réduire à néant. Le souverain prît dans la bourse des commerçants le peu d'argent qu'il lui fallait pour soutenir cet état de choses, en envoyant de France des fonctionnaires de son choix pour être bien sûr que tout marcherait selon son goût.

Jamais les Français n'ont compris le Canada autrement que cela : "J'ai une propriété dans la campagne, elle doit me rapporter profit."

Chez les Canadiens, c'était tout le contraire. Ayant adopté de vivre ici, tous leurs instincts étaient canadiens, c'est-à-dire dégagés des choses de France. Du jour où la bêche ou la charrue entama le sol de la nouvelle patrie, un nouveau patriotisme naquit en eux et il y avait trente ans que ce sentiment existait, plus que cela, il y avait en 1663 trois mille âmes sur quatre mille qui n'avaient jamais vu la France, étant nées ici et ne respirant que l'amour du Canada.

Rien cependant de cette état de choses ne fut compris— ah ! pardon, c'était compris, mais rien n'en fut accepté en France et aujourd'hui encore on persiste à vouloir que nous soyions Français. Inutile de dire que nous sommes Canadiens. Aussi, pas un des cent visiteurs venus du vieux pays et que j'ai eu occasion de voir depuis plus de cinquante ans, n'a manqué d'exprimer sa surprise en découvrant que nous ne sommes pas des Français de France et, naïvement, ils en concluent que nous leur sommes inférieurs.

C'est la vieille sotte idée coloniale qui les domine toujours. Je ne fais exception pour presque personne, car j'ai causé avec des Français qui sont la crême de leur race, des gens instruits, aux vues larges. . . .chez eux, mais tout-à-fait arriérés en ce qui concerne les Canadiens — et ne voulant pas croire leurs yeux ou leurs oreilles à moins que de nous qualifier de peuple en décadence.

Vous voyez que la cause de ce malentendu remonte aux origines de la colonie. D'un siècle à l'autre l'erreur s'est perpétuée.

Nous avons subi une transformation rapide en touchant la terre du Canada. L'habitant, qui est tout, qui a été tout dans notre milieu, s'est adapté au pays, s'est fondu en lui. Il ne peut

pas être Français de France — tout s'y oppose. Il est "lui-même" comme dit la chanson. Vouloir retrouver ici des Français de France, c'est de l'aberration.

Le visiteur le plus inapte s'en aperçoit comme l'écrivain le plus dégourdi. Seulement, le pourquoi leur échappe et ils tirent hâtivement des conclusions presque toujours blessantes pour nous.

Je vous demande un peu ce qu'il reste de goûts, de coutumes de croyances du XVIIe siècle dans une famille qui, au XXe siècle, a huit ou dix générations des siens dans les cimetières de l'Amérique! Hé ! les Français de là-bas ont changé eux-mêmes, dans leur propre pays, mais changé autrement que nous, et alors où prend-on cette exigence de vouloir que nous soyions pareils à eux ! Moi aussi je fais des comparaisons et je dis que l'être inférieur n'est pas le Canadien. Avec les gens qui ne se gênent pas et qui n'ont pour tout partage que leur ignorance, je ne me gêne pas moi non plus.

Benjamin SULTE

Chez nous

Voici chez nous, (1) vu d'un côteau situé à quelques arpents du rang de Salvail, (2) : maison blanche, porte grisâtre, contrevents verts, deux pignons pointus surmontés chacun d'une cheminée rouge; à droite, en deçà du "chemin du roy", les "bâtiments" blanchis à la chaux; à gauche, la remise avec sa porte rouge-brun; comme fond de décor, la forêt illimitée.

Construite il y a quelque cinquante ans, cette maison fut couverte en bardeaux et lambrissée à clin (3). Le rez-de-chaussée comprend cinq pièces: la cuisine, une grande salle et trois chambres; à l'étage supérieure se trouve le grenier. Le bâti revêt la caractéristique dont parle Nérée Beauchemin dans "la Lignée:"

(1)—Il y a près de quarante ans.

(2)—Paroisse de La Présentation, comté de Saint-Hyacinthe.

(3)—Planches imbriquées, c'est-à-dire se recouvrant les unes les autres.

Le maître a chevronné le toit de pièces lourdes;
Lui-même, il enfonça lès étançons du mur;
Lui-même il équarrit la poutre et les lambourdes,
En plein bois, dans le cèdre incorruptible et dur.

Le fronton du logis fut tourné vers l'église,
Afin que les enfants n'eussent qu'à se pencher
A la vitre où l'azur du ciel se cristallise
Pour mieux voir, en priant, reluire le clocher

* * *

Pénétrons dans la cuisine, sanctuaire de la famille canadienne. Vêtue d'un mantelet d'indienne fleurie, d'une jupe en coutil bleuâtre, et chaussée de souliers "de bœuf", la maîtresse du logis vaque allègrement aux soins du ménage. Cette jeune femme de vingt-trois ans, déjà trois fois mère, personnifie excellemment l'activité, la modestie et la mansuétude.

Tout-à-coup, de la chambre voisine part un cri: Maman ! —Oui, mon chéri, on y va ! et bientôt la maman reparaît radieuse, portant entre ses bras, son "second" qu'elle couvre de baisers : c'est "p'tit Jos", celui-là! Il a fort bonne mine: cheveux blonds, yeux bleus, un peu joufflu, mains potelées ! Comme il a bien dormi, il est souriant ! L'aînée, Marie-Louise, âgée de cinq ans, abandonne sa poupée et vient donner "un beau bec" à frérot. Après une toilette sommaire, "la grande fille" à genoux aux pieds de la maman répète: Mon bon Jésus. . . tandis que le deuxième, intéressé et paraissant comprendre, des bras de sa mère, redit: Jésus, Jésus. . .

L'ameublement de cette rustique demeure frappe par sa simplicité. A droite de la porte d'entrée, sur un banc, deux seaux remplis d'eau fraîche, et, accrochée au clou, une tasse en fer blanc à fond en verre. Voici la huche servant à pétrir le pain, à préparer les tartes de toutes sortes, les jolies petites galettes dentelées, et les mignons petits pains, délices du jeune âge. A gauche de la porte, sous l'escalier conduisant au grenier, l'obscur coin à bois; il est redouté ce coin mystérieux ! A sa simple évocation les petites colères d'enfants se dissipent et les pleurs cessent.

En face de la fenêtre, sur la table à panneaux s'étale le tapis vert en toile cirée, relevé de fleurs rouges et blanches. Près de la cloison de bois, le buffet à double porte contient la vaisselle commune, et celle des jours de fête, avec ses jolis dessins de scènes

champêtres; perchés sur une tablette, le "pot aux confitures" et le "pain de sucre du pays" sollicitent la gourmandise enfantine, mais ils sont si haut ! si haut ! qu'il faut se faire cajoleur et en demander à la maman: "Une petite croquette de sucre ou des confitures, si vous plaît !"

Le poêle à deux ponts trône à quelques pieds de l'armoire; le tuyau, courant dans toutes les pièces, en hiver, n'a qu'un "coude" pendant l'été et aboutit directement à la cheminée. Le tisonnier suspendu à son crochet à l'avant du poêle ne sert pas seulement à attiser le feu ! Il faut voir tante Emma armée de ce redoutable instrument, quand on joue à l'archange ! Savez-vous jouer à l'archange ? Voici. D'abord, deux adversaires: Michel et Lucifer. Puis le groupe des anges sous la surveillance d'une gardienne ou distributrice de couleurs. En secret, chacun reçoit le nom d'une couleur: ruban rose, bleu, jaune, noir. . . Donc, tante, Emma les yeux démesurément ouverts, s'avance et frappe trois coups : ta ! ta ! ta !.—Qui est là ? demande la gardienne.—Lucifer, répond la tante, en cherchant à grossir sa voix.—Que veux-tu ? — Du ruban vert, dit-elle.—Le ruban vert, passe chez Lucifer, reprend la surveillante.—Viens en enfer !. . . A son tour, l'archange Michel, balai en main, frappe et fait sa demande: Du ruban rose, dit-il.—Le ruban rose, au ciel! ordonne de nouveau la distributrice de couleurs. Quelle joie ! on voudrait voir tout le monde avec l'archange Michel. Enfin arrive la lutte: Lucifer et Michel empoignent le tisonnier à deux mains, et aidés de leurs partisans cherchent à entraîner leurs adversaires, d'où culbute, cris de joie. . .et on recommence.

Poursuivons notre visite domiciliaire. Les "fers à repasser "cantés" sur le fourneau attendent le moment d'être utilisés; le "canard" bouillonne pendant que le chat étendu sur un "tapis natté" ronronne devant l'âtre, où reluit toute la batterie de cuisine. Le grand sofa fermant occupe presque tout l'espace, près de la cloison de droite. Au-dessus de ce meuble, appendue au mur, bien en évidence et ombragée par le rameau bénit, domine la large croix noire de tempérance. Tournée vers elle, on fait la prière en famille, on récite le chapelet pendant la messe du dimanche.

L'horloge à long balancier, don du vieux parrain,
.... habite un coin solitaire
....
Et fait son œuvre de mystère
Sans se hâter, le jour et la nuit.
(*L. Mercier*).

Près de la fenêtre, la mère file maintenant, tout en surveillant la soupe aux pois qui mijote sur le poêle, et le marmot assis au milieu de la place, où il s'amuse avec un cheval de bois attelé à un traîneau. De temps en temps, à pas étouffés, la maman se dirige vers la chambre du fond. Là, dans le ber de chêne, Marie-Rose, la "dernière arrivée", dort à poings fermés. Après avoir considéré avec amour ce "cher petit ange", et rectifié le couvre-pied à carreaux rouges et blancs du grand lit, elle revient à son rouet. Bientôt le fuseau est complet; la maman saisit le dévidoir, et aidée de "la grande fille" qui tourne la manivelle, elle met la laine en écheveau; puis on porte rouet, dévidoir, écheveau dans la grande salle décorée d'images pieuses, parmi lesquelles la Sainte-Face et la Sainte-Famille. Dans le fond de cette pièce, à proximité de la fenêtre, le métier est encore monté; il reste deux aunes pour parachever les "catalognes lisières" commencées au printemps.

Mais voici le maître qui arrive avec "son homme engagé": c'est l'heure du dîner. En passant par le "tambour," tous deux enlèvent leurs chaussures qu'ils remplacent par des sabots, afin de conserver "jaune" le plancher. Un "brin" de propreté et, en attendant la soupe, le papa taquine gentiment Marie-Rose dont le ber a été transporté dans la cuisine, donne un "gros bec" à sœurette, et fait danser le "fiston" sur son pied. Le repas servi, "son père" dit l'Angélus et le Bénédécité, et, tout en causant du blé qui lève, de la planche de pois qui promet, ou de la pièce de sarrasin qui fleurit, on fait honneur au dîner. Une heure de sieste et le labeur âpre, mais combien noble et salutaire, recommencera. Entre-temps, d'un tour de main, l'ordre est rétabli dans la cuisine, les enfants reposent, et la mère file sur le vieux rouet rouge....

A tout cela ajoutez :

Un pré sauvage, un champ, un jardin, quelques roses,
Les rayons du soleil et le chant des oiseaux".
(*Blanche Lamontagne*).

Que faut-il de plus pour embaumer le séjour des premières années ?

Du RIVAGE.

Une chanson de mensonges

Au nombre des chansons qui sont accueillies avec une faveur marquée dans les réunions populaires, il faut placer les chansons de mensonges et les chansons de merveilles qui racontent des aventures manifestement impossibles et incroyables.

En voici un excellent exemple qui nous vient de Mme Hermine Larichelière, âgée de 73 ans, grande-tante de M. Gérard Malchelosse, du *Pays laurentien.* Elle a appris cette chanson de son père, M. Isaac Audet, à Laprairie, il y a soixante ans, et M. Audet l'avait lui-même apprise à Chambly, une quarantaine d'années plus tôt.

***

1

Écoutez, je vais vous chanter
Une chanson de mensonges.
S'il y a t'un mot de vérité
Je veux que l'on me pende, oh! gai!

Refrain

Laissez, laissez-moi aller
Laissez-moi aller jouer.

2

S'il y a t'un mot de vérité
Je veux que l'on me pende.
J'ai pris ma charrue sur mon dos,
Mes bœufs à ma ceinture, oh! gai!

Refrain

3

J'ai pris ma charrue sur mon dos,
Mes bœufs à ma ceinture,
C'était pour aller labourer,
Ousqu'y a pas d(e) terre, oh! gai!

(*Refrain*)

4

C'était pour aller labourer,
Ousqu'y a pas d(e) terre,
Dans mon chemin, je rencontrai
Un pommier chargé d(e) fraises, oh! gai!

(*Refrain*)

5

Dans mon chemin, je rencontrai
Un pommier chargé d(e) fraises,
Je pris un(e) branch(e), je la secouai,
Y tomba des framboises, oh! gai!

Refrain

6

Je pris un(e) branch(e) je la secouai,
Y tomba des framboises.
Il m'en tomba un(e) dessus l'orteil
Qui m'saignit à l'oreille, oh! gai!

(*Refrain*)

7

Il m'en tomba un(e) dessus l'orteil,
Qui m'saignit à l'oreille.
Je pris parti de m'en r'tourner
Retrouver mon ménage, oh! gai!

(*Refrain*)

8

Je pris parti de m'en r'tourner
Retrouver mon ménage.
Je trouve mon coq qui carde
Et la poule qui file, oh! gai!

(*Refrain*)

9

Je trouve mon coq qui carde,
Et la poule qui file.
J'n'avais qu'un p'tit chien barbet
Il coulait la lessive, oh! gai!

(*Refrain*)

10

J'n'avais qu'un p'tit chien barbet
Il coulait la lessive.
La chatte était sur le foyer
Qui brassait la marmite, oh! gai!

(*Refrain*)

11

La chatte était sur le foyer
Qui brassait la marmite.
Quand ell(e) voulut goûter la sauce,
Ell(e) se gela les griffes, oh! gai!

(*Refrain*)

12

Quand ell(e) voulut goûter la sauce,
Ell(e) se gela les griffes !
Les mouch(es) qu'étaient au plancher d'haut
S'sont éclaté de rire, oh! gai!

13

Les mouch(es) qu'étaient au plancher d'haut
S'sont éclaté de rire !
Il en tombe un(e) sur la marmite,
Ell(e) s'est cassé la cuisse, oh! gai!
(*Refrain*)

14

Il en tombe un(e) sur la marmite,
Ell(e) s'est cassé la cuisse !
Faut aller chercher l'médecin,
Le médecin des mouches, oh! gai!
(*Refrain*)

15

Faut aller chercher l'médecin
Le médecin des mouches.
—Bon médecin, bon médecin,
Que dit'-vous de ma cuisse, oh! gai!
(*Refrain*)

16

—Bon médecin, bon médecin,
Que dit'-vous de ma cuisse ?
—Votre cuiss(e) ne guérira point,
Qu'ell'soit dans l'eau baignante, oh! gai!
(*Refrain*)

17

—Votre cuiss(e) ne guérira point,
Qu'ell'soit dans l'eau baignante !
Dans un vase d'or et d'argent,
Orné de roses blanches, oh! gai!
(*Refrain*)

Les personnes qui voudraient nous fournir des variantes ou des renseignements sur cette chanson ou sur d'autres du même genre sont priées de m'adresser leurs lettres au département des archives, palais de justice, Montréal.

E.-Z. MASSICOTTE

Charles de Menou d'Aunai-Charnisai.

M. de Rasilly, ayant laissé l'Acadie pour un monde meilleur, ses deux lieutenants, Charles de la Tour et Charles de Menou d'Aunai-Charnisai, concessionnaires d'immenses étendues dans le pays voulurent commander à la place de leur feu chef, et de là naquit une lutte qui dura jusqu'à la fin de l'un d'eux: Aunai-Charnisai. De la Tour et Charnisai s'occupaient de la traite avec les Sauvages et les compagnies qu'ils dirigeaient dans ce commerce, les soutenaient dans leurs contestations et leurs luttes. Naturellement, leur rivalité s'intensifia et devint si vive touchant les limites de leurs gouvernements que le roi dut intervenir et y mettre ordre en 1638; Charles d'Aunai fut nommé lieutenant-général du roi "en la côte des Etchemins, à prendre depuis le milieu de la terre ferme de la baie Française (probablement au cap Chignecto) en tirant vers les Virginies, et gouverneur de Pentagouet". Il lui était défendu de s'immiscer dans les affaires de l'établissement de M. de la Tour, sur la rivière St-Jean. Cependant, d'Aunai administrait pour Claude de Rasilly, frère et héritier du Commandeur, les habitations de La Hêve et de Port-Royal, et en devint acquéreur en 1642.

Malgré l'injonction royal, ces deux officiers ne purent vivre en paix, et bientôt, leurs différends dégénérèrent en une guerre ouverte, qui eut fait honneur aux châtelains du moyen-âge.

La Tour se rendit à Boston et demanda aux Anglais leur secours afin de triompher de son adversaire, mais ceux-ci, sachant que d'Aunai avait une commission royale et que, d'ailleurs, il était d'une nature plus agressive, violente que La Tour, n'osèrent se prêter ouvertement aux demandes qui leur étaient faites en l'occasion. En 1645, Charles d'Aunai détruisit le fort de son rival sur la rivière St-Jean, alors que celui-ci était absent. Le fort, gardé par Mme de la Tour, résista énergiquement et ce fut grâce à la trahison d'un soldat si l'assiégeant réussit à s'en emparer. Tous les soldats du fort furent pendus. La perte de M. de la Tour fut estimée à 250,000 livres. Mme de la Tour éprouva une grande peine de cette perte; sa santé en souffrit et trois semaines plus tard, elle succomba.

Hors d'état de résister à son puissant adversaire, La Tour se retira à Boston. Les mémoires du temps attribuent à M. d'Aunai-Charnisai un caractère hautain et dur.

Charles d'Aunai mourut en 1650, trois ans seulement après avoir été nommé gouverneur de toute l'Acadie. Il avait été dix-sept ans dans ce pays.

La maison de Menou est originaire du Perche où était située, près de Châteauneuf-en-Thimerais, la seigneurie qui lui a servi de berceau.

Dès que la fixité et l'hérédité des noms propres permettent d'en suivre les traces à travers les ténèbres du moyen-âge, on voit les seigneurs de Menou figurer au premier rang des chevaliers du Perche. On trouve leur nom consigné dans les chartes du pays vers le milieu du XIe siècle. Les possessions nombreuses de cette maison, ses grandes libéralités envers les monastères et le prieuré de Boësse qu'elle a fondé au XIIe siècle, annoncent en elle une souche puissante et une haute extraction.

Du Perche, les seigneurs de Menou allèrent s'établir en Touraine, où la branche de Broussay possède encore la terre de ce nom, qu'elle acquit au commencement du XIVe siècle. Presque tous les papiers de familles des Menou sont conservés aux archives du château de Broussay.

La souche a formé diverses branches qui se sont transplantées dans la Touraine, le Berri, le Nivernais, le Poitou, l'Orléanais, la Normandie et la Bretagne.

Cette race a toujours suivi la carrière des armes.

Jean (i) de Menou était qualifié chevalier en 1187. C'est le premier anneau connu dans la chaîne généalogique. Son fils fut croisé, et il en est de même pour son petit-fils Nicolas qui eut le titre de *Miles Régis*. Ce dernier avait épousé Élisabeth d'Anjou, ce qui lui permit d'écarteler dans son écusson, les armes d'Anjou et de Bretagne.

Sous Henri IV, plusieurs rameaux se détachèrent du tronc principal :

I—Celui de Broussay.

II—De Charnisai, éteint, mais qui a produit :

Francois, commandant une compagnie au siège de La Rochelle, où ses services furent appréciés par le maréchal de Brézé et par le cardinal de Richelieu. Il commanda au Brouage et à l'île d'Oléron jusqu'à sa mort.

René son fils, d'abord au service militaire, ensuite écuyer de Louis XIII et conseiller en ses conseils d'État et privé. Il eut :

I—Un fils tué au siège de Bréda, et

II—Charles de Menou d'Aunai qui fut le lieutenant du commandeur de Rassily, précité. Il épousa Jeanne Morin dont il eut quatre fils et trois filles (*Lachesnaye, Vol. XIII*, p. 654). Ses fils périrent à la guerre; le dernier au siège de Luxembourg, alors qu'il était major au régiment de M. de la Ferté, son parent.

La lignée est continuée par :

Armand-François de Menou dont les services attestés par le maréchal de la Ferté et par le duc d'Épernon, furent récompensés par Louis XIV en érigeant la terre de Menou en marquisat. Il laissa six fils, au nombre desquels on comptait un brigadier, un mestre de camp de cavalerie, un évêque de La Rochelle, et un bailli de Malte, ambassadeur de la religion à Bruxelles.

Cette branche s'est éteinte dans la personne de François-Charles de Menou, brigadier des armées du roi, chevalier de St-Louis, capitaine-lieutenant des chevau-légers d'Anjou, mort en 1731, laissant quatre filles :—

(*a*)......mariée au marquis de Jumilhac, lieutenant-général dont descendent: le duc de Richelieu, le marquis de Jumilhac, la comtesse de Béarn, la marquise de Caraman et le comte d'Hervilly.

(*b*)......mariée à M. Alexandre de Damas, comte de Crux; descendance le marquis de Biron, duc de Blacas, comte de la Ferronnays.

(*c*)......mariée au marquis de St-Bris, lieutenant-général.

(*d*)......mariée au marquis de Langeron.

M. l'abbé Ferland, (vol I, p. 495) dit que d'après les archives de la Marine, Charles d'Aunai avait eu d'un second mariage, une fille élevée en France et qui fut chanoinesse de Poussay. Il doit y avoir erreur ici, puisque Jeanne Morin fut la femme de M. d'Aunai et qu'elle lui survécut et se maria à l'ancien adversaire de son mari: Charles de la Tour, avec qui elle eut deux fils et trois filles.

III—Un troisième rameau fut celui de Champlivault-Cuissy, et,

IV—le dernier : de Méez de Menou.

Régis ROY

3ème ANNÉE.—No. 6 JUIN 1918

LE PAYS LAURENTIEN

PATRIE.

France, reine des nations,
Si près de nous bien que lointaine,
Qu'on voit avec émotion,
Et que le monde appelle Athènes:
Suspends ton vol vers l'Orient,
Et dans ton ciel vois reparaître
Le peuple fidèle et riant,
    Que ta gloire fit naître.

Aux vieux accents tout remplis d'aise?
N'entends-tu pas chanter nos bois,
N'entends-tu pas vibrer la voix
De l'éternelle âme française?
Vois donc ce fils, ce fils vainqueur,
Qui, maître des forêts géantes,
Rattache un monde sur ton coeur,
    En étoiles vivantes.

Regarde ces enfants pâlis
Sur Bossuet et sur Molière,
Et dont les fronts, comme des lis,
Restent pénétrés de lumière:
Tu les retrouveras puissants,
Car ils poursuivent l'espérance
Et les rêves éblouissants
    Qui te font vivre, France.

Regarde-le ce peuple enfant,
Ce petit fils de votre Europe,
Et, pour qu'il vive triomphant,
Laisse la haine qui t'enveloppe,
Tous ces désirs qui te font dieu,
Et vois, dans le cours diaphane
Des astres, nations des cieux,
    "L'enfant perdu" qui plane.

A.-E. Proulx

LES DIESKAU.

D'après une lettre de son petit-fils, le colonel en retraite Otto von Dieskau, datée de Vienne, Autriche, en mai 1907, Frédéric-Guillaume von Dieskau fut officier dans l'armée anglaise en Canada. (1)

Il vécut à Dresde, dit-il, portant le titre de capitaine dans l'armée anglaise, de 1778 à 1782. Il y épousa Caroline-Barbarina Erdmuthe von Fischer, fille d'un officier de l'Electorat de Saxe. Ils eurent deux enfants, une fille et un fils. Celui-ci fut baptisé sous les prénoms de Frédéric-Abaujabalt-Edouard, le 10 octobre 1781 en l'église de Neustadt-Dresden.

Frédéric-Guillaume, d'abord officier dans l'armée de l'Electeur, fut ensuite attaché à la légation de Saxe à.......(2). Là, s'étant lié d'amitié avec les membres de la légation britannique, il fut induit à entrer dans l'armée anglaise, et on l'envoya en Amérique. (3) Il partit, continue la lettre, emmenant sa femme mais laissant ses deux enfants à Dresde, avec instructions de les lui envoyer lorsque son fils aurait atteint l'âge de quatorze ans. Vers 1795 le père aurait demandé qu'on envoya les enfants à Philadelphie, où une gouvernante devait les rencontrer; mais la belle-mère de l'auteur de la lettre (4) refusa de se conformer au désir des parents prétextant les dangers de la navigation océanique qui se faisait alors à la voile. Depuis on n'entendit plus parler des parents.

Frédéric-Abaujabalt-Edouard suivit les cours de l'école d'artillerie à Dresde et demanda son admission dans l'armée de Saxe, mais il ne put obtenir une commission d'officier, probablement à cause de la défection du père. Il s'adressa alors à M. Wimpeen, ambassadeur du Wurtemberg à la cour de Saxe et le

(1) On sait qu'en Europe, même de nos jours, le Canada et l'Amérique, c'est tout un.

(2) La lettre ne donne pas le nom de l'endroit.

(3) On sait que craignant de nombreuses désertions parmi ses troupes, l'Angleterre avait eu recours à des troupes auxiliaires allemandes pour combattre la Révolution américaine.

(4) La lettre du colonel Otto est écrite en anglais et n'est pas toujours très claire. Il a sans doute voulu dire la mère adoptive de son père et de sa tante.

pria de lui faire obtenir une commission dans l'armée du Wurtemberg. Sa demande fut agréée, et il obtint le grade de premier lieutenant d'artillerie. Il fit quatre campagnes, dont celle de Russie en 1812. Etant tombé malade, il quitta le service et mourut, jeune encore, sans avoir eu de nouvelles de ses parents.

Otto, son fils, ayant terminé ses études militaires en Wurtemberg, devint officier. Il fit la campagne de 1848-1849 dans le grand-duché de Bade, puis entra ensuite dans un régiment de fusiliers de l'armée austro-hongroise, et fit les campagnes de 1859 et de 1866. Ayant été grièvement blessé, il dut se retirer du service. Il était parvenu au grade de colonel d'infanterie.

Voici maintenant un extrait de "The German Allied Troops in the North American War of Independance, 1776-1783", par Max von Eelking, capitaine dans l'armée de Saxe-Meiningen, membre correspondant de la "Historical Society of New York"; traduit de l'allemand et abrégé par J. G. Rosengarten, Albany, N.Y., 1893.

"On October 12th (1778), 400 men of the Ansbach-Bayreuth regiment, including 100 light infantry, arrived, as well as Major v. Dieskau, of the Royal Guards. They had left Ansbach on the 29th of April, were at sea twenty-two weeks and many of the men had to be sent to hospital on their arrival in New York. Major v. Dieskau returned to Europe, with Lieutenants v. Wagner and v. Molitor, on the 17th of November, having received their discharge."

Ce major von Dieskau et Frédéric-Guillaume, grand-père du colonel Otto sont-ils un même et seul personnage? C'est possible, et même probable; car il n'a pas dû venir deux capitaines Dieskau en Amérique durant cette guerre. Mais comment concilier le fait qu'il emmena sa femme avec lui, laissant deux enfants en Europe, avec la date de son voyage, 1778? Voici l'hypothèse, plausible, ce nous semble, à laquelle il nous faut recourir pour sortir d'embarras: c'est que Dieskau a dû venir deux fois en Amérique, et que la deuxième fois, il y est resté. Les dates s'accordent d'ailleurs. Le major s'étant rembarqué à New-York le 17 novembre 1778, il a dû atteindre Dresde avant la fin de cette année. Il s'y maria peu après son arrivée et y vécut jusque vers 1782, alors qu'il vint (probablement après la conclusion de la paix en 1783) s'établir permanemment en Amérique avec sa femme, laissant les

deux jeunes enfants à Dresde, où ils étaient plus à même de faire leurs études et de recevoir une éducation en rapport avec le rang qu'occupait leur famille en Europe, qu'ils ne l'auraient été dans un pays nouveau.

Pour la raison mentionnée ci-haut les enfants ne quittèrent pas la Saxe, et les parents semblent s'en être détachés, puisque on n'entendit plus parler d'eux en Europe. Peut-être moururent-ils tous deux, ou encore eurent-ils d'autres enfants qui leur firent oublier l'absence des aînés. Nous n'en savons rien, car nous n'avons pu les suivre dans leur nouvelle patrie.

Ici se place une question intéressante. Cette famille est-elle celle à laquelle appartenait le maréchal-de-camp, commandant les forces françaises en Canada en 1755? Cela nous paraît certain. Mais quel lien les rattache? Notre baron, (Jean-Armand, suivant certains auteurs; Louis-Auguste, suivant "le Grand Dictionnaire Larousse" et le "Century Dictionary and Cyclopedia") naquit en Saxe en 1701, et il mourut à Suresnes, près de Paris, le 8 septembre 1767, des blessures reçues dans l'attaque contre la redoute de William Johnson, au lac St-Sacrement, le 8 septembre 1755.

Il ne s'agit point ici de raconter son odyssée en Canada. Nous renvoyons le lecteur à Garneau et autres historiens qui l'ont racontée par le menu, et plus particulièrement à la lettre de Vaudreuil à M. de Machault, datée à Montréal, le 25 septembre 1755, qui contient un rapport détaillé de la bataille du 8 septembre (1). Contentons-nous donc de dire qu'entré au service de la France, il devint aide-de-camp du maréchal de Saxe, dans l'intérêt duquel il visita Saint-Pétersbourg en 1741. Il accompagna le maréchal dans ses campagnes contre les Pays-Bas et dut prendre part, entre autres combats, à la glorieuse bataille de Fontenoy. Il fut nommé, en 1748, maréchal-de-camp d'infanterie et gouverneur de Brest. Ce n'était donc pas un nouveau venu dans l'armée française que Louis XV nomma commandant des forces en Canada, le 1er mars 1755. Il avait fait ses preuves.

J.-Edmond Roy (Archives de France, p. 380) dit qu'il avait été colonel commandant d'un régiment de cavalerie de Saxe.

Il ne nous paraît pas du tout probable que Frédéric-Guillaume fut son fils. Il devait plutôt être neveu ou un petit-cousin;

---

(1) New York documents, vol. X, pp. 318-327.

car il est à peine concevable que le fils de ce distingué soldat de France put servir dans une autre armée que l'armée française. Cependant, tout arrive, en Allemagne surtout, où l'on a vu Maurice de Saxe combattre brillamment pour la France sous Louis XV, et Frédéric-Auguste III, électeur, puis roi de Saxe, seul parmi tous les alliés de l'Empire, demeurer fidèle à Napoléon jusqu'à la fin. Aujourd'hui, hélas, que tout est changé! La Saxe, comme tous les autres pays d'Allemagne, du reste, est dans les serres du vautour qui s'est abattu sur l'humanité et sert les diaboliques desseins de celui qu'on a nommé le vicaire de Satan.

Francis-J. AUDET.

Au Conférencier

Sois précis, bref et clair ; pose le personnage ;
Aux âmes tiens respect, parle bien doux aux coeurs ;
A l'esprit anxieux adresse sans rigueurs
Tout un art beau, savant, solide en assemblage.

Vrai, revis le sujet au repeint paysage ;
Redis ses cris, ses chants, ses pensers les meilleurs ;
Maître suprême ici ! retrace-nous ses pleurs
D'être... d'un Créateur la pâle et triste image.

Mais, toi, modeste chantre, à quand ton juste tour ?
Non, pas encor ! par le monde, beau troubadour,
Va, rappelle un génie, ou mieux, toute une époque ;

Et de ton souffle chaud chargé d'humanité
Maintiens le feu sacré : haut, sublime, univoque,
Pour le rendre au bon Dieu, libre d'éternité !

J.-Albert SAVIGNAC.

M. Rémi Tremblay

M. Rémi Tremblay naquit à St-Barnabé, comté -St-Hyacinthe, le 2 avril 1847. Après avoir fréquenté l'école du village Ste-Victoire, comté Richelieu, jusqu'à l'âge de douze ans, il suivit ses parents à Woonsocket, R.-I., où il demeura jusqu'à l'automne de 1861. En 1863, le jeune Tremblay était commis à Contrecoeur lorsqu'il s'enrôla dans l'armée américaine pour servir avec les troupes régulières jusqu'à la fin de la guerre de la Sécession. Il fit toute la campagne de l'armée du Potomac, en 1864, et prit part à plusieurs batailles; prisonnier de guerre, il subit durant six mois la faim et les horreurs de la prison de Libby. De retour au Canada, il entra immédiatement à l'école militaire de Montréal, où il obtint un brevêt en février 1866; au printemps de la même année il s'engagea dans les Chasseurs canadiens et fit la campagne contre les Féniens en qualité de sergent. Six ans plus tard il fut nommé capitaine de la compagnie canadienne du 53e bataillon qu'il a commandé durant deux années. (1)

En 1868, M. Tremblay épousait à Woonsocket Mlle Julie Lémery, fille d'Augustin Lémery, dont il eut trois garçons: Emile, né à Stoke en 1873 et décédé à Ottawa en 1901; Eugène, ténor d'opéra, mieux connu sous le nom de Valère Rémy, né à Sherbrooke en 1876 et mort il y a quelques années, et Jules, né à Montréal en 1879, ancien journaliste, actuellement traducteur à la Chambre des Communes et auteur de plusieurs ouvrages poétiques et littéraires qui eurent un grand succès chez les gens de lettres.

Après avoir occupé différentes positions dans divers magasins de Woonsocket, M. Tremblay alla s'établir dans les cantons de l'est où il se livra tour à tour à la culture, au commerce et à l'enseignement. Ce fut en 1877 qu'il quitta Sherbrooke pour venir à Montréal où il s'occupa exclusivement de journalisme. Dès 1868, il avait commencé à écrire en qualité de correspondant régulier pour le *Protecteur canadien,* alors publié à St-Albans, Vt., par Antoine Moussette et rédigé par l'abbé Druon (2); puis, il collabora au *Pionnier de Sherbrooke* et, plus tard, fut temporairement employé à la rédaction du *Progrès de l'Est.*

(1) Canadian Album, Men of Canada.

(2) Alex. Bélisle, **Histoire de la presse franco-américaine.**

Autodidacte infatigable et doué d'un rare talent, mais n'ayant reçu comme base d'instruction qu'un simple cours d'études élémentaires, il a constamment travaillé pour accroître ses connaissances et l'on peut dire qu'il emploie encore à s'instruire tous les loisirs que lui laissent ses fonctions d'employé civil. En plus de l'anglais qu'il parle correctement, M. Tremblay a étudié le latin et le grec avec le curé de Stoke, et il a appris sans professeur et suffisamment pour les traduire, le portugais, l'espagnol, l'italien et l'allemand. Il y a quelques années, il étudiait l'hébreu; il est aussi un fervent disciple de l'esperanto. (1)

Après quelques mois passé à la rédaction de *la Minerve*, où il avait temporairement remplacé Hector Berthelot, il se rendit à St-Lin pour ressusciter *Les Laurentides* qu'Israël Tarte avait laissé tomber pour entrer au *Canadien* de Québec. Quelques mois après, M. Tremblay acceptait la rédaction de *la Gazette de Joliette*, puis, au printemps de 1878, il revint à *la Minerve*. Un an après, il devenait rédacteur en chef du *Courrier de Montréal*, journal indépendant fondé par Denis Duvernay (2) ,mais à l'automne de 1880, il abandonna subitement cette feuille à cause d'un différend survenu entre lui et des collaborateurs qui s'étaient permis, durant son absence, de modifier un article politique de façon à lui faire dire le contraire de ce qui était convenu (3). L'hiver suivant, M. Tremblay allait à Ottawa travailler pour M. A. Audet, alors chef de traduction des débats parlementaires. A la session de 1881, on retrouve notre collaborateur à la tribune des journalistes de l'Assemblée législative de Québec, où il fait les rapports pour *la Minerve* et *le Nouveau-Monde*, tout en rédigeant en même temps *le Canard* dans lequel il publia chaque semaine, durant dix-huit mois, une chanson d'actualité de sa propre composition, chansons qui furent ensuite publées dans *Caprices poétiques* et *Coups d'aile et Coups de plume*.

Georges Duhamel, plus tard ministre dans le gouvernement de Québec, lui avait succédé à la rédaction du *Courrier de Montréal*, mais M. Tremblay remplaça ce dernier un an après. Dans l'intervalle, il avait été nommé traducteur surnuméraire à Ottawa et durant chaque session il remplissait cette charge avec celle de rédac-

---

(1) **L'Annuaire théâtral**, 1908.

(2) N.-E. Dionne, **Inventaire chronologique.**

(3) **Le Pays laurentien,** avril 1918.

teur au *Courrier de Montréal* qu'il représenta à la tribune des journalistes aux sessions de 1882 et de 1883. En 1884, il était nommé traducteur des débats à Ottawa, position qu'il occupa jusqu'en 1888, alors que, pour des raisons politiques, il fut destitué en même temps qu'Ernest Tremblay et A.-E. Poirier, ce dernier nommé par après recorder de Montréal.

Le Courrier de Montréal ayant suspendu sa publication, notre collaborateur entra à *la Presse,* en 1884. L'année suivante on lui écrivit de Fall-River pour lui offrir la rédaction de *l'Indépendant,* journal hebdomadaire, qui venait d'être fondé (1). Il accepta et rédigea cette feuille entre la session de 1885 et celle de 1886 et en 1888, il devenait rédacteur en chef de *la Justice,* de Québec.

Pendant son séjour à Fall-River, alors qu'une agitation religieuse battait son plein, M. Rémi Tremblay fonda avec l'aide de quelques autres ardents patriotes, au nombre desquels Mtre Hugo-A. Dubuque, la belle société nationale des Francos-américains, la Ligue des Patriotes. (2.)

Le 26 décembre 1910, cette prospère société célébrait le 25e anniversaire de sa fondation. M. Tremblay qui s'y était rendu, prononça un éloquent discours de circonstance. La Ligue des Patriotes, tout en continuant son programme primitif, est devenue de plus une association de secours mutuels.

A l'automne de 1889, M. Tremblay alla en Europe visiter l'exposition universelle de Paris et après avoir traversé la France, il fit le tour de l'Italie. A son retour en Canada il prit la direction de *la Patrie* qu'il rédigea jusqu'à l'été de 1890, alors qu'un malentendu avec M. Honoré Beaugrand le força à s'en séparer. C'est alors qu'il fonda à Montréal un journal quotidien, *l'Indépendant,* qui eut une grande vogue pour quelque temps, et dont la circulation lui faisait espérer un succès certain; mais des adversaires avaient intérêt à faire disparaître ce journal et l'administrateur se laissa confisquer sa garantie plutôt que de remplir les conditions de son contrat. — En 1892, M. Tremblay redevint rédacteur de *la Patrie,* position qu'il abandonna à l'automne de 1893 pour aller fonder, à Fall-River, en société avec M. O. Thibault, *l'Indépendant* quotidien. En 1894, il vendit sa part à son associé et prit la rédaction de *l'Opinion publique,* de Worcester, actuellement publiée par M. Alexandre Bé-

---

(1) Alex. Bélisle, **Histoire de la presse franco-américaine.**

(2) **Le Pays laurentien,** septembre 1916.

lisle, auteur de *l'Histoire de la presse franco-américaine,* un beau volume dans lequel une partie de la présente biographie a été tirée. Mme Rémi Tremblay étant décédée peu après, notre distingué confrère s'établit à Ottawa où l'attendait une position de traducteur à la Chambre des Communes, qui venait de lui être accordée le 1er mars, 1897, et qu'il occupe encore. Il s'est remarié le 31 août suivant à Mlle Alida Charlebois, d'Ottawa, fille de feu Hyacinthe Charlebois, en son vivant notaire et régistrateur du comté de Vaudreuil.

En 1905, notre collaborateur se rendit au Mexique ; le compte-rendu de son voyage a été publié dans *le Canada,* série d'articles portant sa signature et parus entre les mois de juillet et de décembre de la même année. En 1912, il fit le tour du monde, et ses chroniques de voyage parurent dans *la Justice,* d'Ottawa.

En plus des quelques milliers d'articles littéraires et politiques, chroniques, nouvelles et faits-divers qu'il a éparpillés dans les journaux, M. Tremblay a collaboré à presque toutes les revues canadiennes éditées depuis quarante ans. Il a aussi publié plusieurs volumes de vers et de prose dont les éditions sont maintenant totalement épuisées. Preuve qu'ils ont été aimés du public. En voici la liste :

Caprices poétiques et Chansons satiriques. Montréal, 1883, 1 vol. in-12, VIII-311 pages.

Un Revenant : épisode de la guerre de Sécession aux Etats-Unis. Montréal, 1884, 1 vol. in-12, 437 pages. (Autre édition en 1885).

In forma pauperis, poésie. M. S. R. C. Ottawa, 1887, in-8 8 pages.

Coups d'aile et coups de bec, poésies diverses. Montréal, 1888, 1 vol. in-12, 268 pages.

Terre à Terre. Pochades en vers et contre tous. Montréal, 1888, 1 vol. in-12, 106 pages.

Boutades et Rêveries. Fall-Fiver, 1893, 1 vol. in-12, 320 pages.

Vers l'Idéal, poésies. Ottawa, 1912, 1 vol. in-12, 352 pages.

M. Tremblay est de plus l'auteur d'une comédie en vers en un acte, *A trompeuse, trompeur et demi,* et d'une comédie-vaudeville à grand spectacle en un acte, *le Choix d'une belle-mère ;* il a aussi donné au théâtre un opéra-comique, en trois actes, *l'Intransigeant,* primé au Monument National, d'Ottawa, le 25 juin 1906, et

représenté ensuite à Québec et à Montréal avec succès. La musique de ce livret a été composée par M. Amédée Tremblay, organiste à la basilique d'Ottawa.

Pour terminer, disons que notre collaborateur est membre honoraire et membre actif de plusieurs associations littéraires et historiques dont l'énumération serait trop longue ici.

Gérard MALCHELOSSE.

Les Poètes du Terroir Laurentien

Ulric Gingras...... *La Chanson du Paysan.* (1)

L'oiseau qui essaie son premier coup d'aile, l'enfant qui bégaie ses premières paroles ou tente ses premiers pas, malgré leurs démarches malhabiles ne laissent pas d'exercer un certain charme qui attire.

Le poète, à ses premiers chants, ne peut, à leur instar , se défendre d'un peu d'hésitation.

Cependant,—et nous l'avons écrit déjà,—celui qui eut le courage d'endosser des risques financiers assez problématiques en ces temps difficiles, en publiant un recueil de poèmes, est un véritable poète. Que lui importent les recettes que le public assurerait à une oeuvre telle en des jours plus prospères? Que lui importent les succès ou les échecs de librairie? Ce que l'artiste veut, ce qu'il éprouve d'irrésistible quand l'heure arrive, c'est de jeter son cri de détresse ou d'enthousiasme, de joie ou de douleur.

Et cette fois, le poète a chanté pour la Terre du Saint-Laurent que trop de fils ont désertée, qui est belle entre toutes et qui a tant besoin de nous. C'est la Terre des anciens que l'artiste a comprise, qu'il a peinte en couleurs claires, dans sa beauté native et sa prospérité si attachante. Ce sont les mille manifestations de sa vie simple, tranquille, exempte des tracas de la cité servile.

---

(1) On peut se procurer ce volume en adressant un bon de poste de 85 sous à l'auteur, M. Ulric-L. Gingras, à St-Romuald, comté de Lévis, Qué.

Il l'a peinte et célébrée dans la douceur reposante des choses du village rural :

Je conserve toujours dans mon âme fidèle
Un souvenir touchant du village natal,
Le langage si doux d'une race immortelle
Et le songe divin d'un vrai ciel hivernal...
Et je revois encore au fond de ma mémoire
Le décor émouvant de la vieille maison
Au long toit radoublé, la route ondulatoire
Bien des fois parcourue aux jours de fauchaison.

Il aime d'un amour privilégié la chaumière qui s'est blottie dans les touffes de pins, de saules ou d'ormeaux, le long des chemins, à l'approche des faubourgs :

Elle dort sous la lune aux rayons pénétrants!
Les arbres dans la cour suspendent sur sa tête
Leurs feuillages chargés de parfums enivrants
Et personne à son seuil dans la nuit ne s'arrête.

Mais il la chante aussi, la Terre des ancêtres, avec l'accent épique de ses fils de héros :

Ah! notre Saint-Laurent vaste et majestueux,
Vers toi montent les chants de nos coeurs en prière
Et le recueillement d'une race de preux!...

Le vers limpide et plein suit sa pensée rafraîchissante :

J'ai fait claquer au mur lézardé la fenêtre.
Aussitôt le jardin pénétrant de senteurs
M'est apparu dans l'air de ce matin champêtre
Tout rempli de soleil, de chansons et de fleurs...
Un pigeon sur les toits tout doucement roucoule;
Les bras nus, un faucheur, au bout du trait-carré,
Bat sa faulx de la pierre; il chante. Une eau s'écoule
Et j'aspire à longs traits l'odeur des champs de blé...

L'image évocatrice des plus belles visions qui reposent l'esprit et le coeur se dessine sous sa plume :

La ferme ouvre son âme aux travaux journaliers.
Des bruits confus de voix traversent le silence
Et montent vers le ciel comme un vol de ramiers;
La campagne, au matin, semble une ruche immense.

Toute la poésie champêtre hante son inspiration. Mais c'est aussi son indicible peine qu'il nous traduit, en ces temps d'inquiétude nationale; les fils déjà perdus depuis longtemps et ceux qui partiront demain pour une guerre dont nous ne sommes point responsables.

Pourtant, au milieu même des émois qui nous enveloppent, le chantre du terroir a des accents d'espoir touchant. Des jours meilleurs reviendront et la douce clarté des matins de printemps ramènera dans les sillons les gars aux solides épaules et qui chanteront dans la gloire l'incomparable et noble "chanson du paysan".

Monsieur Gingras n'a sûrement pas été le père impitoyable et sévère qui veut faire de son premier-né un être de perfection. Il eût pu, comme on l'a rappelé à tous ses devanciers de l'époque, reléguer au tiroir quelques-unes de ses pièces, de ses idées et de ses rimes surannées ou trop fréquentes. Mais il le sait déjà et déjà il a pris ses résolutions. Il évitera de ressasser les mêmes thèmes trop souvent. Il aura le souci des rimes plus exactes. A chaque page il ouvrira nos yeux avides sur des horizons nouveaux sans retenir notre attention sur des aspects trop familiers. Alors, il se plaira davantage à l'interprétation de l'âme universelle qui fait vibrer la création, et saura nous la communiquer grâce à l'exquise sensibilité qui constitue la plus précieuse prérogative de son coeur de poète.

Son recueil figure bien; il mérite d'être aimé et accueilli partout où la vie du Terroir est connue et appréciée comme elle doit l'être. Nous souhaitons de toute notre âme de trouver ce joli volume dans les rayons et sur la table du citadin comme dans chacune de nos familles de la campagne. Ces pages de poésie fraîche et jeune contribueront à faire aimer la vie modeste des ruraux, à nous y attacher davantage, et l'auteur de cette oeuvre méritoire aura fait acte de patriote et d'apôtre par le Beau.

Alphonse DESILETS.

Nous prions les abonnés retardataires de bien vouloir se rappeler que leur souscription est payable d'avance.

L'ADMINISTRATION.

LE CASTOR.

Cet amphibie industrieux est l'emblême que nous avons adopté, ainsi que la feuille d'érable, deux figures qui sont essentiellement canadiennes.

Notre érable est un arbre plus grand, plus beau que l'érable d'Europe. Il a dû être admiré des premiers Canadiens ces campagnards qui se connaissaient en essences forestières puisqu'ils venaient des régions de France où les boisés abondaient. Tous ceux qui ont écrit sur le Canada durant notre premier siècle parlent de sa forme majestueuse, de sa feuille si bien découpée, de la beauté de son bois et de l'eau sucrée ou sève qu'il contient. J'ai remarqué que, sur vingt mentions de ce genre, pas une n'emploie les termes sirop, sucre ou décoction avant l'année 1685, et toutes se bornent à dire qu'on en buvait l'eau qui coulait au printemps des entailles que les enfants y pratiquaient pour s'amuser. Les Sauvages en faisaient autant, et comme ils ne connaissaient pas l'art de faire bouillir le liquide pour obtenir l'évaporation, comme ils ne pouvaient non plus opérer sur le feu avec des casseaux d'écorce, ils n'ont jamais fait ni sucre ni trempette d'eau d'érable. Ceci est prouvé par tous les écrivains des premiers temps de la colonie. Mais le plus curieux c'est que les Français, arrivant ici avec des chaudières de métal et n'ignorant point ce que c'est que l'ébullition et ce qui s'en suit, sont restés quatre-vingts ans dans l'indifférence à cet égard. Une fois le procédé découvert, Canadiens et Sauvages l'ont adopté partout—les marmites de fer ne manquaient ni aux uns ni aux autres en ce temps-là.

Comme emblême de quoi que ce soit la feuille d'érable ne se rencontre nulle part avant 1806. Il y avait alors à Québec deux gazettes qui se faisaient la guerre, le *Mercury* et le *Canadien*. Dans son numéro du 29 novembre, ce dernier relève les attaques de son antagoniste contre le peuple canadien et il imprima le couplet que voici :

L'érable dit, un jour, à la ronce rampante:
"Aux passants pourquoi t'accrocher?
"Quel profit, pauvre sotte, en compte-tu tirer?"
—Aucun, lui répondit la plante:
Je ne veux que les déchirer.

Visiblement dans ces lignes, l'érable représente l'élément canadien. Depuis quand en était-il ainsi? Le fait est à remarquer.

Dans les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste en 1834-1836 on parle de l'érable et les banquets sont décorés de ses branches. Pas un mot du castor. Le *Canadien* de 1836 place à son entête une vignette portant la feuille d'érable et le castor. Il dit à ce propos: "La feuille d'érable a été adoptée pour le Bas-Canada, de même que la rose pour l'Angleterre, le chardon pour l'Ecosse, le trèfle pour l'Irlande". Depuis quand la feuille d'érable? Pas un mot du castor qui figure dans la vignette.

Voyons ce que l'histoire nous raconte du castor, et disons de suite qu'il n'existe aucune loi qui le reconnaisse pour emblême du Canada, non plus que la feuille d'érable. Libre à qui voudra, homme, société ou province, de s'en attribuer l'insigne.

Les successeurs de Cartier ne sont venus sur le Saint-Laurent que pour se procurer des peaux de castor. Le sieur de Monts n'a fait un poste à Québec (1608) que pour ramasser du castor. Le comte de Soissons, le duc de Ventadour, le prince de Condé et les autres grands personnages qui se sont occupés du Canada jusqu'à 1634 n'avaient qu'un objet en vue: le castor et jamais une colonie agricole. Celle-ci a commencé en 1634 par l'initiative de quelques humbles cultivateurs et j'oserai dire contre la volonté des gens à plumets qu'on nous signale toujours comme les fondateurs de notre pays. Toute cette histoire est à refaire.

Je ne sais pas si les compagnies de 1608 à 1634 et plus tard se servaient de la figure d'un orignal ou d'un castor pour marquer leurs factures, comptes, papiers ou empaquetages, mais c'est probable.

Les grands seigneurs et leurs associés les commerçants ordinaires, tant en France qu'en Angleterre et en Allemagne, exploitaient les fourrures. C'était la Californie de ce temps-là. Aujourd'hui vous avez une famille allemande du nom de Beverwoode qui porte dans ses armes l'emblême d'un castor et la devise *Per mare per terras,* signifiant que le castor a été l'origine de sa fortune. Une branche française de cette famille conserve le castor et la même devise. Dans la Grande-Bretagne, aujourd'hui, dix-huit familles ont un castor dans leurs armes, étant sorties du commun du peuple par le commerce des pelleteries.

Le sceau des Pays-Bas, en 1632, portait pour toute marque un castor, et en effet les Hollandais faisaient un gros trafic de peaux de luxe dont une bonne partie sortait de New-Amsterdam, à présent New-York.

Il y avait en Acadie un Ecossais du nom d'Alexander qui faisait la récolte des pelleteries et en 1632, le roi Charles I d'Angleterre lui donna des lettres de noblesse avec l'emblêm d'un castor et la devise : *Per mare, per terras.* On a prétendu que ceci voulait dire que le castor avait été adopté comme emblême du Canada, mais ce n'est qu'une affaire personnelle, comme tant d'autres semblables, et de plus l'Acadie n'a jamais été considérée territoire canadien avant 1867.

Il s'écoule quarante ans après cela avant que de rencontrer une mention héraldique applicable au Canada. C'est peu de chose. Le 13 octobre 1673, le comte de Frontenac écrivait à Colbert : "Vous aviserez, s'il vous plaît, aux armes et aux livrées que le roi voudra donner à la ville de Québec. Je croirais que les fleurs de lys sans nombre, au chef d'or, chargé d'un castor de sable (couleur noire) lui conviendraient assez bien, avec deux orignaux pour supports, et le bleu et le blanc pour les livrées de la ville". Voilà bien du flafla pour une colonie de six mille âmes et une bourgade comme l'était Québec. Castor et orignaux n'étaient pas difficiles à imaginer dans une ville et un pays qui ne vivaient que du commerce des bêtes à poil, mais le projet resta dans les bureaux de Versailles et après tout ce n'était qu'une application locale de l'idée du castor comme emblême, et non pas une déclaration des autorités faisant du castor le signe distinctif du Canada.

On a dit que le drapeau français était la seule enseigne officielle en Canada. Il n'existait ni en France ni ailleurs de drapeau français. Celui du roi, l'étendard des Bourdons, tenait lieu de tout.

En 1670 Louis XIV frappa une monnaie canadienne. Pas de castor ni feuille d'érable. La pièce est toute en l'honneur du pompeux souverain : son buste avec devise : *Gloriam regni tui dicent*— "on parlera de la gloire de ton règne". Charlevoix dit que la création de cette monnaie fut proposée par la compagnie des Indes mais c'est Talon qui en eut l'idée.

Une vingtaine d'années plus tard, survint le siège de Québec par Phipps. Le roi de France fit frapper une médaille où l'on voit un castor s'avançant vers une femme assise sur des trophées opimes.

Cela est-il suffisant pour affirmer que l'intention de Louis XIV était d'imposer le castor comme signe héraldique de la colonie? Mais alors pourquoi ne le retrouve-t-on nulle part sous le régime français?

Le roi en 1690 comme Frontenac en 1673, ne songeait qu'aux belles pelleteries dont Phipps aurait voulu procurer le monopole à ses compatriotes, mais il avait manqué cette conquête devant Québec, de sorte que le castor s'avance du côté où siège la femme (France) assise sur les drapeaux anglais.

En 1721, sous Louis XV, la monnaie destinée aux colonies française—Louisiane, Antilles, Acadie, Canada—ne répète pas la devise de 1670, cela se comprend. Avec ses trois fleurs de lys et pas de castor, elle ne dit rien de nouveau.

La vignette de l'*Histoire* de Charlevoix, publiée en 1744, représente des branches d'arbres, des abeilles et deux castors. Il a plu à l'éditeur ou à l'auteur d'en agir ainsi. Quelle importance ce dessin peut-il avoir?

Une petite médaille de 1754 qui a rapport à Québec, montre deux castors qui se combattent sur un tronc d'arbre, symbolisant la lutte entre Anglais et Français au sujet du commerce des pelleteries. La guerre de Sept Ans commençait, comme celles qui l'avaient précédée, toujours à cause des peaux de castor, mais cela ne veut pas dire que cet animal représentait officiellement le Canada, pas plus que sur cette même médaille il ne représente les colonies anglaises.

La médaille frappée en Angleterre (1760) pour commémorer la prise du Canada montre une femme (France) éplorée et un castor bien en évidence comme pour dire: "Voici la réponse à l'orgueilleuse médaille de 1690", ou encore: "Vous avez perdu le pays des fourrures". C'est une simple allégorie, privée de toute déclaration de la couronne disant que le castor appartient aux armes du Canada. L'écusson même de cette colonie n'existait pas.

La médaille de congrès de Philadelphie rappelant le souvenir de l'invasion du Canada en 1775 exhibe l'inévitable castor. Franklin avait aussi placé un castor sur la monnaie de carton de ce congrès qui circula parmi nous en 1775.

Le *Beaver Club de Montréal* fit paraître une médaille en 1785 et y plaça un castor. Pourquoi pas?

Dans une estampe fastueuse en tête de la *Gazette de Montréal,* 1788, Fleury Mesplets montre un castor.

Le général sir Guy Carleton devenant lord Dorchester, fut autorisé à peindre un castor dans ses armes comme autrefois sir William Alexander. C'est une affaire toute personnelle.

Une institution financière appelée *Canada Bank* émettait des billets dont l'un portait la figure d'un castor dessinée au pied d'un arbre qu'il rongeait.

La *Loyal and Patriotic Society of Upper Canada,* formée durant la guerre de 1812, imprima, à Montréal, chez William Gray, en 1817, une brochure dans laquelle on proposait de donner des médailles à certaines personnes méritantes et de mettre sur les revers un castor, emblême de l'industrie.

Le sou de la compagnie du Nord-Ouest, 1820, porte un castor, signe du négoce de ses membres.

Vers 1830, M. Jacques Viger mit le castor dans l'écusson de la ville de Montréal. La ville n'est pas la nation.

La Société Saint-Jean-Baptiste, qui avait déjà la feuille d'érable, adopta le castor vers 1836, je crois, et ces deux emblêmes lui sont restés.

Il n'y a pas d'autorité législative, ni royale, qui proclame le castor comme marque du Canada. Le grand sceau de notre confédération n'a point de castor.

On en met sur les pièces de monnaie, les billets de banque, les timbres-postes, mais cela est sans conséquence.

Au temps du commerce des pelleteries, le castor était une figure parlante. A présent nous le considérons comme symbole d'un peuple industrieux, mais il n'est pas officiel.

Benjamin Sulte

CHANSON BILINGUE.

Notre folklore offre de curieux spécimens de chansons bilingues. Les unes sont partie en langue française et partie en langue sauvage, d'autres partie en langue française et partie en langue latine, d'autres enfin partie en langue française et partie en langue anglaise. Nous n'avons que peu de pièces de la première catégorie. La seconde est représentée par plusieurs chansons dans lesquelles les mots latins proviennent d'hymnes, de psaumes et d'antiennes. La troisième catégorie comprend des chansons dont les couplets sont en français et les refrains totalement ou partiellement en anglais. Cependant, il existe quelques pièces avec texte mi-anglais et mi-français. En voici un excellent exemple. La dame qui nous a chanté cette chanson l'a apprise de sa mère aux Trois-Rivières, vers 1878. Nous en avons aussi une autre version qui nous est fournie par M. J. Bertrand qui l'a entendue à Perkins-Mills, comté de Labelle, vers 1900.

I went to the market, mon panier sous le bras, (bis)
The first one that I met, le fils d'un avocat.

Refrain:

Oh! my dear, I love you, } bis
Mais vous ne m'aimez pas. }

The first one that I met, le fils d'un avocat, (bis)
What have you got dans ce p'tit panier-là?
(Refrain).

What have you got dans ce p'tit panier-là? (bis)
I have got some apples, ne m'en ach'tez-vous pas?
(Refrain).

I have got some apples, ne m'en ach'tez-vous pas? (bis)
I'll take a dozen, papa vous les pay'ra.
(Refrain).

I'll take a dozen, papa vous les pay'ra, (bis)
Just you go upstairs, le bonhomme y est là.
(Refrain).

Just you go upstairs, le bonhomme y est là, (bis)
So I went upstairs, le bonhomme y était pas.
(Refrain).

So I went upstairs, le bonhomme y était pas. (bis)
And I went downstairs, le bonhomme était là.
(Refrain).

On ne doit pas ignorer que l'auteur anonyme de la pièce ci-dessus n'a fait que traduire une chanson bien répandue en ce pays.

Nous recevrons avec reconnaissance toutes informations ou variantes qu'on voudra nous fournir sur cette chanson. Ecrire au soussigné, Bureau des Archives, Palais de Justice, Montréal.

E.-Z. MASSICOTTE.

ET POUR TOUJOURS LE TEMPS A FUI.

A l'horizon pointe l'aurore,
Le jour s'annonce plein d'espoir;
Au loin déjà le soleil dore
Le firmament qu'il fait bon voir!
Mais un matin vite s'envole,
Par un fil tient même à la nuit,
D'un jour fini l'on se console...
Et pour toujours le temps a fui!

Fièvre d'aimer qui nous dévore;
Elan d'amour qui dure un soir;
Quelque amitié que l'on ignore;
Notre idéal se laissant choir
Hélas! dans la tourmente folle;
Beaucoup de pleurs, et puis l'ennui;
Quelque bonheur qui s'étiole...
Et pour toujours le temps a fui!

La vie est brève et s'incorpore
De petits moments sans revoir,
De doux projets qu'on élabore,
De chagrins qu'on n'a pu prévoir.
Vers l'autre Vie ainsi l'on vole,
L'inconscience nous poursuit,
Sur une tombe tout s'immole...
Et pour toujours le temps a fui!

ENVOI:

Maître, cette course m'affole,
Je veux aimer, vivre aujourd'hui,
Mais mon coeur cherche et se désole...
Et pour toujours le temps a fui!

Jeannine D'IRUN.

Les livres de chez nous.

Mgr Albert Pascal, o.m.i., évêque de Saint-Albert.—**La famille et le mariage chrétien.** Un vol. in-8 de 254 pages. Prince-Albert, Sask., chez l'auteur et Montréal, chez les grands libraires.

Les assauts multipliés dont la famille et le mariage chrétien sont l'objet dans la société moderne, les erreurs nombreuses qui ne cessent de pénétrer les chrétiens et les catholiques par suite de la propagande ennemie, les lois sur le divorce, ont ému l'âme épiscopale de l'auteur et l'ont amené à publier cet ouvrage pour sauvegarder le troupeau confié à ses soins comme aussi ses compatriotes, en leur rappelant les principes de la loi naturelle, divine, ecclésiastique.

Dans une première partie, l'auteur rappelle le rôle fondamental de la famille dans la vie rurale et religieuse de l'individu et de la société. Après avoir montré la valeur éducative de la famille, il expose les principes chrétiens quant à celle-ci et au mariage; il fait voir ensuite tous les maux qui menacent la famille et en dernier lieu il indique les remèdes.

Chemin faisant, l'auteur traite la question des mariages mixtes, des mariages tardifs, du féminisme, etc.

Voilà un livre canadien tout indiqué comme cadeau de noces.

Pierre HERIBERT.

Abbé Lionel Groulx—**La Confédération canadienne. Ses origines.** Montréal, 1918, 1 vol. in-12, 265 pages. Prix: 75 sous.

Le jeune et populaire professeur d'histoire du Canada vient de réunir sous ce titre les cinq conférences qu'il a données sur ce sujet durant l'hiver 1917-1918 à l'Université Laval de Montréal. M. l'abbé Groulx occupe un rang distingué parmi nos écrivains canadiens qui se dévouent à l'étude de notre passé et son dernier travail est le plus remarquable qui soit sorti de sa plume. C'est un ouvrage à la fois historique et politique extrêmement intéressant et écrit avec impartialité. L'auteur semble surtout s'attacher à la philosophie des époques et des événements. Le livre est ainsi divisé: les origines du projet, les conférences, à travers les débats, la Confédération et les minorités et la Puissance du Canada. Remontant aux époques les plus reculées de la domination anglaise, l'abbé Groulx voit déjà vers 1775 et 1791 des aspirations à une union nationale, mais il en vient à avouer que l'idée du projet fédératif fut un lent mouvement, puisque notre gouvernement ne fut définitivement établi qu'en 1867. A travers cette longue trainée d'événements et de luttes politiques de toutes sortes, le profond professeur n'oublie pas un fait, un geste ou un mot qui jette la clarté sur cette grave question et contenant toujours la preuve de chaque assertion qui porte sur un terrain inconnu ou mal compris.

Le présent travail n'a pas été conçu spontanément; il est le résultat de nombreuses et arides lectures, examen de pièces, procès-verbaux et de correspondances inédites, suivies d'intelligentes annotations et de longues réflexions qui ont permis à l'auteur de coordonner les faits et d'en tirer une solution claire et définitive.

G. M.

3ème ANNÉE.—No. 7 JUILLET 1918

LE PAYS LAURENTIEN

Le petit Français ou une leçon d'histoire du Canada

Semblable au cultivateur intelligent et laborieux qui s'attend à de belles récoltes quand il a bien préparé, bien travaillé, et soigneusement ensemencé son terrain, l'écrivain qui aborde un sujet digne des fastes de l'Histoire doit se sentir d'avance assuré du succès et de la renommée, s'il a, lui aussi, bien étudié et bien traité son sujet, s'il a bien soigné son style. Il en va tout autrement de celui qui choisit comme sujet d'étude un humble ouvrier de la pensée, un pauvre éducateur anonyme, si je puis ainsi m'exprimer, puisqu'il cache sa personnalité sous un nom de religion.

Mais après tout, quand on y songe bien, quand on y regarde de près, y a-t-il autant de différence que cela dans la manière de traiter des sujets d'aspects différents? Qu'ils soient humbles et modestes, ou qu'ils soient élevés, ou même sublimes; qu'il soit question de Bossuet ou d'un simple maître d'école, on devra, il est vrai, se servir de mots et de termes appropriés au sujet traité, mais au fond, ce que cherche l'écrivain consciencieux, ce qu'il désire par-dessus tout—parce que c'est là le point essentiel—n'est-ce pas de transmettre ses vues ou ses idées au lecteur de la manière la plus juste, la plus vraie, et la plus expressive que possible? Alors il s'agit plutôt du choix des mots, des expressions, des tournures de phrases, qui puissent le mieux énoncer sa pensée, qui la rendront plus claire, plus nette, en un mot, plus apte à être comprise aisément.

Or, l'homme dont il s'agit dans ces pages est un de ces humbles et modestes Frères des Ecoles chrétiennes, remplis de dévouement, qui consacrent leur temps, leurs talents et leur vie, à l'éducation de la jeunesse, sans songer à la renommée, sans espoir de gain. Leur seule récompense ici-bas est la satisfaction du devoir accompli.

Cela leur suffit; cela me suffira aussi, car j'aurai rempli un devoir de reconnaissance envers un ancien professeur qui a guidé

mes premiers pas dans l'étude de l'histoire du Canada et qui a su me la faire aimer.

Petit de taille et plutôt grêle de formes, il était jeune encore—il n'avait que quarante ans—mais ses cheveux, déjà grisonnants, commençaient à se faire rares. Ses lèvres, pas trop minces, et la forme de son menton, indiquaient de la résolution, de la fermeté. Son apparence générale dénotait un homme de caractère. Son geste, brusque, nerveux, rapide, était celui d'un lutteur, ou plutôt, celui du duelliste l'épée à la main, faisant résolument face à son adversaire. Ses petits yeux gris, ordinairement doux et souriants, pouvaient à l'occasion prendre des lueurs bleu d'acier et lancer des éclairs, surtout quand il s'animait dans une discussion, ou en donnant, par exemple, une leçon d'histoire du Canada. Car, il faut dire que l'histoire du Canada était son étude favorite, sa passion, son dada, qu'il enfourchait avec joie chaque fois qu'il en avait l'occasion. Et quand l'occasion faisait défaut, ou ne se présentait pas assez vite au gré de ses désirs impatients, il la recherchait, l'attirait, la violentait, si je puis ainsi dire.

Tel était le Frère BRYNOLF, mon premier professeur d'histoire.

Oh ! il y a bien longtemps de cela. J'avais alors douze ans à peine. Mais je le vois encore, vêtu de son humble robe de bure noire ; portant le rabat qui se dérangeait parfois dans la chaleur du débit et qu'il rajustait d'un geste brusque, presqu'impatient. Je le revois, dis-je, descendant de sa tribune d'où il dominait la classe, redressant sa petite taille ; puis, d'un geste *à la Chapleau,* retroussant son toupet, il annonçait la leçon.

Ce matin-là, elle devait être tout particulièrement intéressante. En effet, il allait traiter de l'héroïque résistance de Montcalm et des derniers jours du régime français au Canada.

Il débutait en ces termes : "Mes amis, nous allons aujourd'hui, si vous le voulez bien, passer en revue les campagnes de la guerre de Sept Ans au Canada. C'est un épisode douloureux autant que glorieux de notre histoire ; et si je vous entretiens de ce sujet, c'est que nous y pourrons puiser d'utiles leçons de patriotisme et de fierté nationale, fierté bien légitime pour nos coeurs toujours français."

L'oreille tendue, nous attendions avec impatience ce qui allait suivre.

Il était debout auprès du tableau noir sur lequel il traçait les différentes parties de la Nouvelle-France attaquée par l'ennemi; les Grands Lacs, le Saint-Laurent, le lac Saint-Sacrement, le lac Champlain, la vallée du Richelieu, etc., rien n'y manquait.

Puis, commençant la leçon, il exposait les faits, alignant des chiffres, ajoutant, additionnant, soustrayant, et finalement démontrant l'énorme supériorité numérique de l'ennemi.

Il suivait pas à pas les armées envahissantes, marquait les échecs successifs que leur infligeait l'habile et vaillant général français. Ensuite, il reculait pas à pas devant leur continuelle marche en avant, qu'il décrivait d'une manière pathétique.

Grisé par ses propres paroles, comme par un vin capiteux, surexcité par la vision des faits qu'il racontait, enthousiasmé par la valeur incontestée du chef et l'ardeur héroïque de nos troupes, il semblait prendre part à l'action: marchant, avançant, reculant, contremarchant avec les armées opposées; revivant en réalité ces années d'angoisse, ces années sombres et terribles de la vie d'un peuple agonisant.

Qu'il était beau! Qu'il nous semblait sublime alors, ce Frère Brynolf! Il me semble le voir encore là, auprès du tableau noir, nimbé de l'auréole du patriotisme!

Nous étions tout oreille.

"Ils étaient quinze contre un", s'écriait-il, "les troupes anglaises étaient bien nourries, bien vêtues, bien équipées; elles étaient commandées par des chefs de renom. Nous, nous étions sous la botte de l'infâme Bigot et de ses méprisables satellites. Nos hommes étaient à peine vêtus, affamés, exténués, rendus à bout. Et malgré tous ces désavantages et tous ces malheurs, conduits par l'intrépide Montcalm et ses braves lieutenants, Lévis, Bougainville, Bourlamaque, Dumas et autres, nos ancêtres firent des prodiges de valeur, presque des miracles; et l'Angleterre, aidée de l'argent et des troupes de ses colonies, riches, prospères et populeuses, ne réussit à nous écraser qu'après six ans de résistance opiniâtre, de combats acharnés, de luttes meurtrières, glorieuses et mémorables. Nous fûmes à la fin vaincus, disait-il, autant sinon plus, par la criminelle incurie du gouvernement français de l'époque que par la valeur des armes anglaises."

Puis il exhalait son juste courroux contre ce gouvernement stupide et infâme que subissait alors la pauvre France, et dont dé-

pendait le sort de notre malheureuse patrie. Dans son indignation, il ne pouvait trouver de mots assez durs, de termes assez amers, méprisants et cinglants, pour flageller comme ils le méritaient, ces ignobles personnages qui avaient nom: Louis XV, la Pompadour, et Voltaire, valet du roi de Prusse et conseiller du roi de France.

Puis lentement, il remontait à sa tribune, et, se croisant les bras sur la poitrine, il demandait à ses élèves: "Eh bien, que pensez-vous, mes amis, de nos aïeux, de leur conduite durant cette guerre remplie de hauts faits d'armes? Que pensez-vous des brillantes victoires remportées sur l'ennemi, malgré tous les désavantages du nombre et de l'armement? Enfin, dites-moi, que pensez-vous de ce duel inégal, de ce duel héroïque, de ce duel à mort dans lequel nos pères succombèrent à la fin? Dites, mes amis, notre histoire vaut-elle la peine d'être apprise? Ne comporte-t-elle pas de belles leçons de vaillance et de patriotisme?"

Ces questions restaient sans réponse. Nous étions muets d'étonnement. Les coeurs battaient à se rompre dans nos poitrines d'enfants. Nous avions des larmes dans les yeux, larmes d'amour et de vénération pour ces preux d'antan. Nous étions fiers de notre race, fiers de son histoire, fiers de ses traditions.

Et le professeur nous regardait, comprenait notre éloquent silence.

Ici, à Ottawa, ce fut toute une révélation que cette façon d'enseigner l'histoire. On n'avait encore jamais vu un homme pareil, ni entendu un semblable langage de la part d'un humble maître d'école; et on l'appelait généralement le *p'tit Français*. Eh bien! ce *p'tit Français*, c'était un Canadien, il venait en droite ligne de la cité de Champlain, et se nommait PHILIPPE HAMEL.

Découvrons-nous, courbons nos fronts devant ce nom, et saluons cet homme de bien. Honneur à lui! Honneur à sa famille! Honneur à la race qui a produit cet intelligent et dévoué patriote!

Comme conséquence de cet enseignement, on vit bientôt les élèves du p'tit Français, et leurs parents ébahis, sentir de nouveau se réveiller dans leur coeur leur patriotisme quelque peu latent.

Bytown, devenue depuis peu la cité d'Ottawa, puis honorée du titre de capitale du Canada, n'était encore qu'une bien petite ville. Les Canadiens-français y étaient encore peu nombreux, et généralement parlant, ils étaient pauvres et peu instruits, mais patriotes.

L'Institut Canadien-français, né quelque vingt-cinq ans auparavant, avait vu de beaux jours, mais durant quelques années des malheurs s'étaient abattus sur cette belle institution comme de noirs vautours sur une proie avidement convoitée ; elle avait périclité, mais on venait justement de la relever, à l'époque dont je parle.

Or, ce que l'Institut faisait alors pour les parents, le Frère Brynolf le fit au centuple pour les enfants, ces hommes de demain, comme on les a fort bien désignés.

Malheureusement, le Frère Brynolf ne demeura ici que quelques années. Son court séjour à Ottawa fut cependant très fructueux, tant au point de vue de la langue française qu'à celui de l'histoire du Canada, qu'il fit toutes deux aimer à ses élèves d'un amour profond, parce que conscient ; et son apostolat a produit d'excellents résultats.

Demandez plutôt à ses anciens élèves, encore nombreux à Ottawa et ailleurs, demandez-leur, dis-je, ce qu'ils pensent du Frère Brynolf. Tous, j'en suis fermement convaincu, vous répondront comme le fit, il n'y a pas longtemps encore, un de mes condiciples à qui je posais la question. "Brynolf", fit-il, "ah, ça c'était un bon Canadien !" Je ne saurais rien ajouter à cet hommage éloquent dans sa simplicité, rendu spontanément au *p'tit Français.*

Un ancien élève.

Francis-J. AUDET.

Avril 1918.

Chez nos Collaborateurs

Au cours de l'hiver dernier, trois de nos collaborateurs ont fait interpréter sur la scène des pièces de leur composition. Ce fut d'abord M. Antonin Proulx, de la bibliothèque Carnegie, d'Ottawa, qui monta deux drames et une comédie: **Le retour du Poilu** eut trois représentations, l'**Intime souffrance,** deux représentations, et l'**Amour à la Poste,** deux représentations dont une à Ste-Marie de la Beauce. Un autre drame en trois actes du même auteur et intitulé l'**Ame Belge,** doit être joué prochainement à Ottawa.

Le Rév. Frère Marie-Victorin fit primer au collège de Longueuil un grand drame historique pour jeunes gens, **Charles Le Moyne d'Iberville.**

Enfin, Mme A.-B. Lacerte fit jouer dans la Capitale, **la Sourde,** comédie, et **Dolora, la bohémienne,** opérette suivie d'un concert.

Ces diverses représentations remportèrent de magnifiques succès. Honneur donc et nos félicitations à ces heureux confrères.

G. M.

La reine est folle.....sus à la reine !...

Je tiens ce récit de mon ami Cyrille. C'est un homme grave et dont la probité proverbiale ne saurait être suspectée pas plus que l'authenticité de son dire. Il connaît ses abeilles et ses abeilles le connaissent...

Un jour, dans un royaume de Chypriotes, une reine disparut à l'issu de ses suivantes. En vain le Grand Conseil des bourdons septuadiaires, ses matrones de la cour et le corps des sentinelles se réunirent à huis clos, l'angoisse de la colonie ne trouvait point d'adoucissement.

A la fin, une accorte éclaireuse, troussant les paillettes d'argent de son jupon moiré, entra dans la ruche en déclarant à la ruchée que leur reine et mère avait fui durant la nuit sur le char du Zéphir, emportée par on ne sait quel vent de folie ou d'amour, vers des bosquets d'épilobe ou de sainfoin on ne sait où.

On fit de vaines perquisitions; on fouilla le village aux multiples maisonnettes dont la blancheur s'échelonnait sur le flanc vert du côteau; on mit toutes les familles en émoi, la disparue ne reparaissait pas.

On pleura des jours, on pleura des nuits. Dans la cellule royale désertée des urnes de cire vierge furent introduites où l'on brûla des globes d'encens propolytiques à l'aube naissante. Les parfums essentiels ne ramenèrent point la fugitive. La cellule fut scellée.

Mais, la douleur croissant, les aïeules mouraient. Et les vierges de maï, par un matin de juillet, résolurent de partir à la rescousse de l'aventurière. On visita minutieusement les berceaux de charmille, tous les parterres et les jardins, les prés sauvages et les taillis, et jusque dans les forêts ambreuses le bataillon aux ailes grises s'aventura le soir tombant. La reine restait introuvable.

Dans la froidure de la nuit, au fond de l'éther diaphane, une énorme encornure tout-à-coup s'éleva. Craintives, les petites errantes se rappelaient le récit des anciennes par les soirs de léthargie, au fond des ruches intimes, et leurs âmes virgiliennes croyaient apercevoir le spectre du boeuf Apis, sous le croissant lunaire.

Elles songèrent à leur demeure, à l'inquiétude des matrones guettant leur retour et voulurent regagner les chemins du pays. Le soleil qui sourit au bord de l'orient, par les matins d'été, ne montrait

plus sa grosse face rubiconde. Et la lune, dieu inconnu à leur imagination diurne, ne pouvait les guider dans leurs courses aériennes.

Dans l'épaisseur des broussailles noires des bruits nouveaux et troubles s'élevaient. La lune montait toujours; à travers les ramures enchevêtrées on eût dit que le boeuf aux cornes lumineuses s'avançait sournoisement, attiré par l'odeur d'un miel qu'il soupçonnait caché au voisinage de l'essaim égaré. Et l'essaim s'envola.

Il passa au-dessus d'un rocher caverneux dont l'écho renvoya le cri sourd et traînant d'un hibou guetteur de proie. Les voyageuses descendirent dans un vallon où des marmottes, au clair de lune, assises sur des îles de sable se disputaient des feuilles de plantain. Elles ralentirent leur marche.

Un étang parsemé de lis d'eau, s'offrit sous leur passage. Des centaines d'îlots flottants présentaient sur leur fond vert des coupoles d'or renversées, et se berçaient mollement à la cadence d'une brise légère sur l'eau dormante. L'essaim ralentit encore son vol.

Soudain, dans le calme enveloppant et recueilli de l'heure, un chant d'abord imperceptible, d'une douceur voluptueuse et d'une tendresse passionnée s'éleva d'une coupole dans les îlots, et, la musique se fit plus nette, plus précise, et plus attirante. Les petites voyageuses oublièrent leur chemin, et, spiralant au-dessus du miroir de l'étang, elles vinrent se poser sur huit ou dix des petites îles, tandis que des ronds se firent dans d'eau, s'élargissant jusqu'aux îlots les plus lointains.

Dans l'une des coupoles d'où les chants s'élevaient les nouvelles venues surprirent l'aventurière: sur sa tête un long voile de guipure fléchée d'argent était posé: son corselet scintillait de minuscules points d'or et, sur son front, brillait un diadème de fines gouttes de porphyre comme en avaient anciennement les dogaresses napolitaines. A ses côtés, assis sur un coussin de pollen rose, se tenait un frelon noble, drapé de soie brocart à paillettes dorées. L'idylle était charmant. . . Une cour se forma autour des deux époux et soudain le convoi partit.

Aux heures matinales, dans la ruche désolée, le soleil reparut. Ce fut alors la fête du retour. Et, je me suis laissé dire que la race vertueuse des italiennes nous est née en cette nuit d'amour.

JACQUELIN.

Chroniqueur au Royaume des abeilles.

Copie conforme: Alphonse Desilets.

Patriote

Le mot patriotisme signifie amour de la patrie et notre patrie étant le Canada, nous ne pouvons être que patriotes canadiens. L'affection que l'un de nous peut avoir à l'égard de l'Espagne, de l'Italie ou de la France, n'en fera point un patriote espagnol, italien ou français. Tout homme n'a qu'une patrie, malgré le mot de Jefferson, et après cela accordons-lui le droit d'éprouver une préférence au sujet de l'une des autres contrées du globe.

La première patrie de l'humanité fut sur le haut de l'Euphrate. Il en sortit des familles qui allèrent vivre sur le Danube, en Europe, et, au bout de quelques générations cette contrée devint patrie. Une branche de ce courant humain se fixa plus tard dans les Gaules qui devinrent avec le temps la patrie gauloise. Cette région finit par s'appeler France et les "Français", non plus que les "Gaulois", ne considéraient alors les bords du Danube comme leur patrie. La France avait seule droit à leur attention.

A mesure que les divers groupes s'éloignaient du pays d'origine ils subissaient des transformations. Si vous aviez dit aux Gaulois de considérer l'Autriche comme leur patrie ils vous auraient envisagé avec surprise.

Si vous dites que ma patrie est la France, vous me faites rire, pour trois motifs: 1. nous nous sommes créé une patrie en Canada, 2. nous avons acquis des habitudes, des idées, un confort qui font de nous un peuple nouveau, 3. les Français ont changé aussi de bien des manières depuis trois siècles.

Tout est contraste entre la France et nous. Douze quarts de siècles nous séparent et il y a douze cents lieues d'un pays à l'autre.

Quand même nous le voudrions il nous serait impossible de retrouver là-bas une patrie. Nous ne sommes nullement adaptables à la France. Les Français non plus ne rencontrent point parmi nous la France qu'ils ont quittée et, pour peu qu'ils restent ici, on les voit se transformer, devenir Canadiens, et leurs enfants ne sont point des Français.

Je ne vois pas pourquoi nous chercherions à avoir une "patrie étrangère" et à passer par-dessus l'absurdité de ces deux mots mis ensemble. La nôtre est tout-à-fait suffisante. Nous ne l'a-

vons empruntée de personne. Nous n'avons que faire de la patrie d'un autre peuple.

Les Français ne regardent jamais le Canada comme leur patrie, mais ils veulent que nous soyions Français! Alors exigeons que les Français se fassent Canadiens. Cette proposition les porteraient à rire. Nous avons, sur cette note, le même droit de nous pâmer.

Je laisse à qui voudra l'étrange conception d'être patriote d'une autre patrie que la sienne et je n'y vois que de la démence.

Toute notre vie est au Canada depuis si longtemps que nous ne tenons en aucune manière à l'Europe. Les Américains sont dans le même cas.

Si patriotisme il y a, il faut qu'il s'applique à la patrie et non pas à des régions inconnues ou mal étudiées dans les livres. A vrai dire, ce sont des rêveurs qui ont imaginé ce dédoublement de notre être et qui pensent que nous devrions vivre pour des peuples qui ne nous connaissent ni d'Adam ni d'Eve, et s'il faut s'en prendre à quelqu'un nommément, je dirai que nos poètes méritent le blâme à cet égard. Ils ont inspiré à nombre de Canadiens ce faux patriotisme qui ne se résume ni ne se justifie. A quoi veut-on en venir? Nous détourner de nos propres affaires pour épouser les troubles des autres? Nous inspirer des sentiments qui n'appartiennent pas à notre situation, tandis que notre unique patriotisme devrait consister à rentrer en nous-mêmes et à ne surveiller que nos intérêts propres.

A quoi bon broder sur ce thème enfantin: nos pères étant venus de France, soyons des Français de France? Allez voir de vos yeux si les Français d'à présent sont les mêmes que ceux de 1618! et plus que cela, apprenez que les Français de 1618, 1718 et 1818 ne se sont guère donné la peine de penser à nous. Un bel enthousiasme vraiment! courir après des gens qui nous considèrent du haut de leur grandeur.

Ce faux patriotisme vient de nos livres et comme nous n'écrivons que depuis soixante ans, il est inutile de chercher plus loin pour l'expliquer. C'est un produit de l'imagination. S'il opère jamais un changement dans notre conduite ce sera au préjudice de l'idée nationale qui a tant besoin d'être comprise et fortifiée parmi nous. Resserés de toute part comme nous nous voyons, il est prudent de concentrer nos forces intellectuelles au lieu de les éparpil-

ler sur des sujets du dehors, loin de notre portée et qui ne nous concernent que par curiosité.

Nous ne devons rien à la France, sauf notre langue et encore cela ne constitue pas un lien. Nous ne sommes liés qu'à nous-mêmes. Cette langue c'est nous qui l'avons conservée, sauvée du naufrage de la conquête, cultivée et maintenue à travers le temps et les circonstances. Ni les Bourbons, ni l'empire, ni la république ne s'en sont mêlé. C'est notre oeuvre, rien que notre oeuvre et ceux qui ne l'aiment pas telle qu'elle est aujourd'hui ne nous font ni chaud ni froid, mais ils se figurent que, parce que nous parlons français, nous devrions être Français de France, ce qui n'est pas du tout la même chose.

Les Américains parlent la langue anglaise. Ils ne sont pas plus Anglais que nous ne sommes Français. Les Espagnols de l'Amérique du Sud ont depuis longtemps cessé de se croire des patriotes espagnols. On ne saurait prêter à ces nations l'idée que leur patrie est en Europe. Alors pourquoi nous regarder comme des Français de France?

Non seulement nous avons été séparés du pays de nos premiers ancêtres Canadiens beaucoup, et beaucoup plus longtemps et plus constamment que les Américains et les Espagnols, mais nous avons changé en tout et partout bien plus que ces peuples n'ont changé dans les coutumes, les moeurs, les lois, la manière de vivre, etc. Et quant à la religion, l'Espagne et l'Angleterre n'ont varié que très peu, tandis que la France...

J'ai bien assez d'un patriotisme à servir, sans me charger de celui des autres pays. Charité raisonnable commence dans notre milieu et nous avons assez de misères autour de nos personnes pour exercer toutes nos forces, employer tous nos moyens, sans être obligés de nous croire citoyens, membres ou affiliés aux choses des autres contrées.

Les enfants des Canadiens-français nés aux Etats-Unis se disent Américains. C'est juste: ils n'ont pas le droit de se croire patriotes canadiens. Le Canada n'est pas leur patrie.

On peut aimer l'Angleterre, la France ou l'Espagne tout en vivant à l'autre bout du monde mais on n'a que le patriotisme du pays où l'on est depuis cent ans, deux cents, trois cents ans.

Les Australiens ont un patriotisme double, cela se comprend, la plupart d'entre eux étant nés dans les Iles britanniques, mais at-

tendez deux générations et vous m'en donnerez des nouvelles.

J'ai connu le temps où pas un être de langue anglaise ne voulait se dire Canadien parce que tous étaient nés là-bas. Leur patriotisme provenait de leur patrie lointaine. De nos jours la masse de langue anglaise étant née en Canada, elle a le patriotisme canadien — et cela date de 1870 à peu près.

Tous ceux qui à présent font vibrer leur patriotisme britannique sont nés dans les Trois-Royaumes.

Les Canadiens-français ont beau avoir huit ou neuf générations de leurs familles ensevelies dans la terre canadienne, un certain nombre persistent à se croire patriotes de France, ce qui veut dire qu'ils n'ont pas de patriotisme canadien.

C'est aux écrivains, à faire changer cela, d'autant plus qu'ils sont la cause de ce malentendu.

Benjamin Sulte

Seigneur Printemps

Seigneur Printemps, souris dans le bourgeon léger.
Le Rêve te salue, épiant chaque feuille ;
L'Heure chante et l'oiseau d'un pépiement t'accueille.
La fleur des pommiers blancs sur tes pas va neiger.
Seigneur Printemps, souris dans le bourgeon léger.

Sois béni, créateur de robes végétales !
Je reviens dans les bois d'un coeur religieux
Pour chanter ton retour et ton art glorieux,
Puissant à rajeunir les collines natales.
Sois béni, créateur de robes végétales.

Laisse-moi te bénir dans nos belles forêts
D'orner l'Arbre à nouveau d'un manteau de jeunesse,
De vouloir que la fleur sur la branche renaisse,
De nous purifier, Printemps, quand tu parais,
Laisse-moi te bénir dans nos belles forêts !

Albert FERLAND

Louis de la Porte, Sieur de Louvigny

Louis de la Porte servit dans le régiment de Navarre et passa au Canada vers 1687. Il était parent de M. de Grossières. C'est l'abbé Daniel qui nous informe ainsi dans son *Histoire des grandes familles canadiennes.*

Ailleurs, notre savant généalogiste, Mgr Tanguay, nous fait connaître le mariage de M. de la Porte, à Québec, en 1684. Cet homme, alors, aurait été dans le pays avant la date rapportée par M. Daniel !

Je n'ai pu trouver dans nos archives aucune mention de M. de la Porte-Louvigny antérieurement à 1684, et je suis sous l'impression qu'il a traversé l'océan en même temps que M. de Callières, avec les troupes envoyées à M. de Denonville. M. de Callières était également un ancien officier du régiment de Navarre, et peut-être un frère d'armes ? Le débarquement à Québec, s'opéra probablement au commencement de la saison de navigation. Puis, quelques mois de séjour à Québec, le temps de faire connaissance avec le beau monde de la petite ville ; M. de la Porte rencontre mademoiselle Marie Nolan, fille du riche traiteur de ce nom et commissaire de l'artillerie, et, séduit par les beaux yeux et le gentil minois de la fillette, peut-être aussi par le brillant des écus du père, l'accord se fit et le mariage eut lieu le 26 octobre 1684. A cette occasion, Louis de la Porte se déclare né en 1652, fils de Jean de la Porte et de Françoise de Faucrolle, de la paroisse de St-Eustache, de Paris. L'abbé Daniel parlant de ce M. de la Porte le dit d'ancienne noblesse. Il a, paraît-il, ajouté que Jean, père de Louis, avait été valet de chambre du roi. C'est ce que M. Louvigny de Montigny a cru d'après une note qu'on lui aurait communiquée comme ayant été tirée du livre de M. Daniel. Je mentionne ceci. n'ayant pas eu le temps de feuilleter tout le volume pour reproduire fidèlement la note. Ces quelques lignes portent quelques erreurs. D'abord, il faut lire Faverolle au lieu de Faucrolle qui est évidemment une faute d'imprimeur ou de transcription.

Le valet de chambre de Louis XIII et de Louis XVI, le fameux La Porte, s'appelait non Jean, mais Pierre et il était marié à Françoise Cottignon de Chauvry. Il est vrai que Pierre de la Porte eut un fils baptisé en 1646 et nommé Louis, mais ce ne peut

être celui qui fut l'époux de Mlle Nolan, né en 1652. Ce M. Pierre de la Porte fut anobli seulement en 1643 et ses lettres patentes portant anoblissement, enregistrées au parlement de Paris en 1668. Cette famille ne pouvait pas alors se compter d'ancienne noblesse comme l'a annoncé le P. Daniel !

Louis de la Porte, sieur de Louvigny, se dit fils de *Jean* de la Porte et de Françoise de Faverolle. Un Jean de la Porte à Paris, avait pour femme Elisabeth de Faverolle, dans ce temps-là. L'épouse de Pierre de la Porte (valet de chambre du roi) se nomme Françoise... N'y aurait-il pas là un truquage semblable à celui de Laumet soi-disant de Lamothe - Cadillac? M. Jean de la Porte, seigneur d'Issertieux et Elisabeth de Faverolle eurent un fils nommé Joseph de la Porte, et qui fut représenté à son tour par Joseph-René.

Qui était ce Louis de la Porte, sieur de Louvigny? Le ministre semble lui accorder beaucoup de considération, et lors de son décès sa veuve reçut une pension annuelle de huit cents livres, ce qui n'était pas une faveur ordinaire. On la traita de manière à ce qu'elle n'eut pas à se plaindre,—ce sont les termes du ministre—et le roi lui accorda avec plaisir, en 1730, son passage en France.

L'état des services de Louis de la Porte donné sommairement se lit comme suit :—

1690 : commandant à Michilimakinac.
1695 : lieutenant de vaisseau.
1697 : commandant au fort Frontenac.
1699 : major aux Trois-Rivières.
1703 : major à Québec.
1708 : chevalier de St-Louis.
1716 : lieutenant de roi à Québec.
1720 : commandant des postes de l'Ouest.
1724 : gouverneur des Trois-Rivières.
1725 : périt dans le naufrage du "Chameau".

Le dictionnaire de Tanguay compte onze enfants à Louis de la Porte :—

1° *Louis;* b. à Québec le 24 sept. 1684. (Cette naissance aurait donc eu lieu un mois avant le mariage du père et de la mère, et si Louis de la Porte vint au pays avec M. de Callières au printemps de 1684, cette naissance appartiendrait plutôt à une autre famille. Il y a certainement quelque chose qui sonne

faux ici. A noter, aussi, que le 7e enfant porte également le nom de Louis, et né en 1698.)

2° *François;* b. 23 décembre, 1685. (C'est probablement le premier enfant.)

3° *Charlotte-Françoise;* b. 1 fév. 1688; s. 29 janvier 1691.

4° *Françoise;* b. 21 juillet 1689.

5° *Marie-Louise;* b. 12 juin 1695. (N'était peut-être plus en 1704, puisque cette année fut baptisée une autre Marie-Louise.)

6° *Marie-Anne;* b. 16 sept. 1696; m. à Jacques Testard de Montigny le 28 février 1718.

7° *Louis;* b. 6 mai 1698. } Jumeaux?

8° *Joseph;* b. 6 mai 1698; s. 16 janvier 1703. }

9° *Marie-Claire;* b. 16 juillet et s. 1 août 1703.

10° *Marie-Louise;* b. 19 nov. 1704; m. 2 juin 1727 à Didace Moet de Moras, de la Basse Guyenne. (En 1776, François Mouet de Louvigny s'établit à Remoulin, diocèse d'Uzès. Né en 1728, petit-fils de Louis de la Porte.)

On trouvera un jour, je l'espère, une empreinte du sceau de Louis de la Porte. Il a dû sceller de ses armes quelques parchemins ou actes. Avec cet aide on saura de quelle famille il se prétendait issu.

Les La Porte (valet du roi) blasonnaient: "De sinople, à l'olivier arraché d'argent", et ceux d'Issertieux: "D'or, à la bande d'azur".

Régis ROY.

Collection Complète

Les livres de chez nous.

Abbé A. Couillard Després—**Histoire de la Famille et de la Seigneurie de Saint-Ours.** IIe partie. La famille et la paroisse de Saint-Ours, 1785-1916. Montréal, 1917, 1 vol. grand in-8 de 474 pages; illustré de nombreux portraits et gravures hors texte.

Nous sommes en retard pour parler de la belle monographie familiale et paroissiale que notre collaborateur l'abbé Couillard Després vient de terminer par la publication de ce volume. Elle mérite bien le titre d'histoire, par l'importance de la glorieuse famille dont les actes et les vertus sont ici retracés dans un style simple et coulant comme aussi des évènements historiques qui se sont déroulés sur ce coin de notre province.

Les cinq premiers chapitres sont consacrés à l'histoire intéressante et édifiante de la noble famille des de Saint-Ours dont le dernier rejeton mâle s'est éteint récemment. Les chapitres suivants sont consacrés à l'histoire religieuse et civile de la paroisse de Saint-Ours. Celle-ci occupe les trois derniers chapitres. Les évènements de 1837 eurent aussi leur écho à Saint-Ours et le récit des scènes qui, dans cette région, eurent pour témoins ou pour acteurs des citoyens de Saint-Ours fait l'objet des chapitres douze et treize. L'auteur résume les faits, gestes, écrits ou paroles qui ont amené cette révolte contre l'autorité et, ne pouvant l'approuver, il laisse voir les causes qui justifient ou du moins excusent les "patriotes". Voici le jugement qu'il porte à la fin du chapitre douze: "L'agitation politique autour des réformes désirées avait assurément sa raison d'être; cependant était-il sage de prendre les armes pour arriver plus tôt au but à atteindre? Nous ne le pensons pas. Il valait mieux attendre patiemment les concessions que chaque année, l'élément français obtenait du gouvernement. Les réformes radicales ne s'opèrent pas d'un coup".

"Ajoutons, en terminant, que les premières responsabilités retombent ... sur l'Angleterre qui laissa persécuter le peuple canadien en refusant trop longtemps de lui rendre justice."

"La conduite de l'élément anglais du Canada n'est pas moins blâmable. Il employa tous les moyens, insultes, persécutions, pour écraser la race française et l'asservir. En troisième lieu les chefs canadiens français par leurs harangues enflammées et leurs appels aux représailles, précipitèrent la révolte. S'ils eussent conservé plus de calme, plus de modération ou conduit cette lutte sur le terrain constitutionnel seulement, ils seraient parvenus, croyons-nous, à conquérir toutes les libertés qu'ils convoitaient, et qu'ils arrachaient une à une à la métropole. (p. 231).

Ce jugement est justifié par les faits que l'auteur rapporte. Dans le chapitre suivant, il raconte l'assemblée de Saint-Ours, celle de Saint-Charles, la bataille de Saint-Denis. De nombreuses citations de lettres et de documents inédits aident à jeter sur cette période troublée un jour nouveau. Le rôle de certains personnages est de ce fait mis en une lumière plus grande ou moins favorable. Ceux qui voudront étudier cette époque devront consulter "l'Histoire de la famille et de la Seigneurie de Saint-Ours" de l'abbé Couillard Després. C'est une oeuvre sérieuse, détaillée sans prolixité, ordonnée chronologiquement sans sécheresse, d'une lecture facile.

Deux appendices bourrés de noms et de détails nous prouvent que Saint-Ours a été une pépinière féconde de prêtres, de religieux, de religieuses et d'hommes de marque.

Nos félicitations à l'actif auteur du présent volume, qui, au moment où nous traçons ces lignes, reçoit, par son élection à la Société Royale du Canada, comme une consécration de son talent une récompense de son activité dans le domaine de l'histoire, de son dévouement à la glorification du premier colon des rives laurentiennes.

Pierre HERIBERT.

Abbé Louis-Eugène Duguay—**Généalogie de la famille de Pierre Duguay, accompagnée de diverses notes historiques.** Trois-Rivières, 1916, in-8, 273 pages, contenant le portrait de l'auteur, 126 photographies et une carte cadastrale.

Voici un ouvrage richement fourni de détails et fait avec beaucoup de soin. Ce n'est pas une de ces sèches nomenclatures de noms propres alignés les uns à la suite des autres, mais c'est l'histoire complète d'une belle et nombreuse descendance canadienne-française. L'auteur a su fouiller avec une patience remarquable les greffes et les cahiers civils et il en a extrait tous les papiers concernant sa famille. Son travail est un modèle, un vrai livre du terroir. C'est précisément des travaux ainsi charpentés que nous demandons aux généalogistes, car les Canadiens se sentiront toujours plus unis et attachés lorsqu'ils auront vivace devant eux le souvenir réconfortant de leurs ancêtres.

En tête du livre dont nous parlons se lit une superbe lettre préface de Mgr F.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières. Une table alphabétique de tous les noms propres contenus dans cette généalogie rend les recherches faciles. Le même volume contient en outre les généalogies d'une dizaine de familles alliées à celle des Duguay, ce qui ajoute encore de l'importance à cet ouvrage déjà considérable.

G. M.

Mme A.-B. Lacerte.—**Dolora, la bohémienne.** Opérette en trois actes. Ottawa, 1918, in-16, 32 pages, imprimée sur papier de luxe.

Mme Lacerte écrit surtout pour la jeunesse à qui elle cherche à faire aimer Dieu tout en l'amusant par de jolis récits.

Dolora, la bohémienne est une charmante opérette pour jeunes filles, d'une mise en scène facile. C'est la touchante histoire d'une enfant volée qui, plus tard, retrouve sa mère dans des circonstances heureuses. L'anecdote est agencée d'une manière intéressante et écrite en un langage vif. L'émotion y est soutenue d'un bout à l'autre. La musique qui est aussi la composition de Mme Lacerte est d'une délicieuse inspiration.

Nous nous faisons un plaisir de recommander cette piécette surtout aux couvents et aux maisons d'éducation.

G. M.

3ème ANNÉE.—No. 8 AOÛT 1918

LE PAYS LAURENTIEN

GREEN VALLEY

Nul n'ignore aujourd'hui ce nom triste et fameux.
Là, plus d'un Canadien vivait jadis heureux,
Parlant avec amour la langue de ses pères
Et d'un même labeur, cultivant d'autres terres.

Or, vint un jour funeste où le gouvernement
Poussé par l'orangisme et violant son serment,
Osa, malgré les droits qu'a sur l'enfant sa mère
Chasser notre parler de l'école primaire.
Tout le pays souffrit, Green Valley le premier.
Maintenant, la patrie admire Green Valley.

Quand tout d'abord y vint l'incroyable nouvelle,
Le peuple s'assembla. Le commissaire appelle
Un enfant au hasard: "Apprendras-tu l'anglais,
Mon enfant, l'anglais seul?" dit-il ému. "Jamais!"
Répondirent trois cents frémissantes poitrines
Echos d'un grand passé qu'ignorent les ruines!

Mais dans un coin obscur, sans enfants et sans coeur.
Teint du sang irlandais, vil et bas égorgeur,
L'orangisme veillait. Ce traître à face exangue
Accusa des enfants d'avoir aimé leur langue.
Il alluma le feu sectaire, qui bientôt,
Volant de loge en loge, incendia Toronto;
Ce fut le châtiment — la prison ou l'amende.
La paroisse paya. Chacun, sans qu'on s'entende.
Voulut faire sa part, y mit de la fierté,
Et l'on donna si bien que tout fut acquitté
Et qu'on put même avec cette féconde obole
Pour braver l'avenir, bâtir une autre école,
Française, celle-là. Et le printemps d'après,
Comme prix, ces enfants restés encor Français,
Ces fils de Jeanne d'Arc, reçurent des médailles
Symboliques de leurs glorieuses batailles.
Et l'on sentit passer un frisson d'hosanna
Dans l'hymne triomphal que fut l'"O Canada"!

VAL MORIN

L'Appel de la Terre (1)

Non loin de la terre de Jacques Duval, aux Bergeronnes, il y a une chûte d'eau considérable et que bien souvent les gens de la place ont pensé de faire servir pour les besoins de l'industrie. Au pied de la chûte, la rivière des Grandes Bergeronnes reprend son cours ordinaire; elle fait une courbe et c'est passé cette courbe que commence la terre du père Duval. Tout semble fait exprès pour l'établissement d'une scierie précisément sur la terre de Jacques Duval. Mais les Bergeronnais, comme par une sorte de scrupule de paysan, ont toujours reculé à la pensée d'organiser leur village au point de vue industriel. Quel sacrilège, en effet, au nom de ce diable de Progrès, on commettrait envers les Bergeronnes en cherchant à faire retentir ses échos des bruits cacophoniques de l'industrie! le village ne serait plus lui-même. C'est comme si, sous prétexte de purifier un fruit du vent, de la pluie et du soleil, on le trempait dans l'eau claire. Il perdrait son parfum et sa saveur...

Mais c'est une naive illusion de croire qu'à force de bonne volonté on peut encore sauver çà et là et laisser intacts quelques vestiges du passé. On peut bien dire à la muraille qui fléchit, à la toîture dont le faîte s'incline sous son chapeau de bardeaux, à la margelle du vieux puits dont les griffes des vieilles racines empêchent seules les pierres de tomber: "Vous ne vieillirez pas davantage. On peut préserver leur délâbrement ou d'injures nouvelles du temps ou des restaurations outrageantes des hommes ou, savamment, entretenir leur caducité... Mais comment déclarer aux habitants d'un village: "Vous êtes délicieusement démodés; vous vous encroûtez dans la routine et cela nous fait plaisir; vos maisons, vos outils sont d'un "rococo" qui enchante notre dilettantisme... Au nom donc de l'esthétique, par amour du passé et pour l'amour de l'art, au nom du démon des musées et des bibelots, nous vous donnons défense de vous moderniser..."

Un jour, on apprit, aux Bergeronnes, que des messieurs de Québec étaient venus visiter la chûte qu'ils annoncèrent ensuite avoir achetée du gouvernement; ils précisèrent bientôt leur intention qui était de construire un grand moulin dans le village. Les forêts étaient

(1) Extrait d'un roman du terroir canadien intitulé "L'appel de la Terre" et qui sera publié sous peu.

proches et elles fourniraient l'épinette en abondance pour l'industrie des madriers et des planches.

A la fin d'août, on vit arriver des arpenteurs et une foule d'autres gens qui se livrèrent, autour de la chûte, et même sur la terre du père Duval, à des opérations qui indiquaient clairement aux habitants que le projet du moulin était sérieux. De plus, à plusieurs reprises, on vit entrer ces messieurs chez le père Duval. Puis, enfin, on annonça, un jour, que les travaux de construction du moulin allaient commencer au printemps.

Dans les villages, on est toujours un peu âpre au gain; l'établissement d'une industrie suscite toutes sortes de convoitises; on rêve alors d'expropriations payantes et de grosses indemnités. On trace des plans et l'on s'ingénie à conduire la fortune par le plus long chemin, dans ses potagers et au milieu de ses champs. Chaque habitant détermine que sa position est la meilleure pour le succès de l'industrie projetée.

Mais, cette fois, il n'y avait pas de doutes: tous les habitants de la paroisse étaient sûrs que l'on allait faire des propositions au père Duval dont la terre jouxtait précisément le bas de la chûte. Et, dans son for intérieur, sans avoir l'air d'y toucher, avec sa finesse de paysan roué, le père Duval, gagné par l'exemple des autres, s'était mis, lui aussi, à faire des calculs.

Les arpenteurs firent une dernière visite à Jacques Duval puis partirent. Il y eut plusieurs jours de tranquillité relative.

C'est alors qu'un soir, dans la grande cuisine de la ferme Duval, on apprit, par le postillon, la nouvelle attristante du départ de Paul pour Montréal. Ce fut une minute pénible dans la famille. Le père ne dit pas un mot mais il semblait avoir pris une soudaine et énergique résolution. La construction des moulins allait le sauver de la ruine et atténuerait sa peine. André devint sombre; il devina les projets de son père et il soupira. Il jeta un long regard par la fenêtre et ce fut comme un regard d'adieu à la terre, à sa pauvre terre qu'il aimait si profondément. La mère, elle, pleura; dans le silence de la grande cuisine, quand les autres furent couchés, elle pleura longtemps, à sanglots pressés, précipités.

Le lendemain matin, André menait ses veaux paître au "trécarré". C'était un jour morne de mi-septembre. Le Nordet soufflait en bourrasques faisant battre la pluie. Le paysage se décomposait à tout instant sous de grands coups de vent qui descendaient des montagnes.

André se sentait abattu et il n'avait plus de coeur à rien; ses pieds collaient à la boue du champ. Rendu au "trécarré", il s'entendit interpeller de la prairie voisine:

"Hé, André!... pas encore à vendre... la terre du père?...

C'était Samuel Mercier. André ne se fâcha pas, cette fois. Il s'arrêta au milieu du champ, s'amusa durant une minute à enlever la boue de ses bottes avec une hart qu'il tenait à la main, puis il répondit à Samuel Mercier:

"Oui... la terre du père... je crois qu'elle est à vendre..."

Et André Duval s'éloigna, vite, nâvré, faisant mine de courir après ses veaux qui paissaient tranquillement le long de l'"Abatis du Trécarré".

Vers le midi, le vent se mit à pousser de la pluie encore plus fort; un brouillard opaque s'étendit entre le ciel et la terre et l'on ne voyait plus rien du paysage d'alentour. André descendit à la maison où il s'enferma. Le lendemain, la brûme couvrait encore les champs et la pluie fine, perçante, continua de tomber pendant toute la journée. André était triste à mourir. Il sortit, un instant, pour vaquer à quelques travaux d'urgence, aux étables. Le vent soufflait par rafales poussant toujours la pluie. Il faisait froid. André avait un mancheron de charrue à réparer mais l'onglée le prit et il s'en fut à la maison.

Le jeune homme trouva d'une longueur interminable cette journée; il fut de mauvaise humeur et il s'emportait puérilement. Il fut injuste pour son père et pour sa mère qu'il accusa de son ennui, des rancoeurs se levaient dans son âme. Son orgueil de terrien se révolta; ses ambitions de paysan se réveillèrent. Il pensait constamment à la question narquoise de Samuel Mercier et chaque fois, il lui prenait des envies folles d'aller le battre... Puis il tombait dans de sombres rêveries.

Sa terre vendue, que deviendrait-il, lui? Un journalier besognant du matin jusqu'au soir à des travaux qu'il n'aimerait jamais. On l'emploierait peut-être au moulin, à ce moulin maudit qui allait être la cause du malheur de sa vie?... Mais non, la cause première, pensait-il ensuite, c'était Paul dont les deux bras auraient pu les sauver tous du déshonneur... oui, du déshonneur. Il se mit en colère contre son frère et l'accusa de sa calamité.

Mais le Nordet cessa et la terre redevint belle; comme si elle voulait davantage se faire regretter, elle devint belle comme jamais

elle n'avait jamais parue encore. De larges espaces s'ouvrirent dans le ciel gris et les rayons du soleil glissèrent allumant sur les prairies des scintillements de pierreries. Le temps s'adoucit et sécha les herbes. Les chaumes tentèrent quelque verdure et, sur le midi, il y avait comme du printemps dans l'air...

Cette crise de dépression morale dont le mauvais temps assurément avait été pour beaucoup chez André Duval, s'était calmée; le jeune homme avait retrouvé son équilibre.

Il remonta au "trécarré" voir ses génisses qui avaient dû terriblement souffrir du froid. Elles paissaient des touffes d'herbe encore verte au long des clôtures d'abatis.

Au bout de la terre faite, le bois vert bruisait avec allégresse et les chants des derniers oiseaux se faisaient entendre plus clairs dans la sonorité du bois, faite de toutes les feuilles déjà tombées sur le sol...

André se retourna et embrassa, d'un coup d'oeil, toute la terre du père. Elle vibrait dans ce jour clair de prime-automne. Le jeune homme pleura presque devant sa bonne amie qu'il lui faudra bientôt quitter. Il eut comme la révélation du sentiment qui existait en lui, profond et impérieux: l'amour de la terre. Jusqu'alors, trop occupé à son dur travail, n'ayant jamais pensé qu'il put faire autre chose que de remuer la terre et la forcer de produire, il avait joui d'elle sans penser jamais qu'il put la quitter. La quitter!... son coeur se refusa à cette perspective; il s'arquebouta quand la pensée du départ devint trop tenace; il se prit à espérer, naivement, comme un enfant.

"Et si elle n'était pas à vendre... la terre?" murmurait-il, les yeux brillants.

Il descendit vers la maison. Dans la prairie d'en bas, il rencontra son père qui, juché sur un tombereau chargé de fumier, s'en allait fumer un coin du pré ou souvent, il avait exprimé l'intention de semer des patates. André l'arrêta.

"A quoi bon, père!"... dit-il simplement en montrant le tombereau chargé de l'engrais.

—Comment à quoi bon?... Mais je te dis qu'elles viendront très bien, les patates, dans ce coin-là... Tu verras, je suis sûr que nous aurons la plus belle récolte de patates de la paroisse, l'automne prochain...

—L'automne prochain, répondit avec émotion André, l'automne prochain, dans ce coin de la prairie, des tas de bran de scie recouvriront peut-être ces engrais qui seront perdus; ici, là, dans le pré d'en bas, dans la prairie du ruisseau, dans le champ de l'Orme, au chaume du Rocher, s'élèveront de laides piles de planches et de madriers; les écorces et les copeaux couvriront notre chemin de traverse, et jusqu'au "trécarré" on sentira la racine du pauvre bois taillé... L'automne prochain, la terre sera vendue, père, murmura sourdement André, en se tournant vers la rivière qui, plus bas, scintillait... Il y aura, là-bas, les moulins, vous le savez bien...

Le père était devenu subitement soucieux en entendant son fils évoquer cette laide transformation de sa terre. De l'extrémité de ses cordeaux, il caressait la croupe de son cheval; puis, il regarda le coin du pré où il s'en allait jeter du fumier. Enfin, il dit:

"Qui sait, mon garçon, si elle n'était pas à vendre... la terre?

—Vous savez bien que c'est impossible de la garder, répondit André... quand bien même les moulins ne se construiraient pas. Elle est trop grande maintenant, la terre: et il nous faudrait deux bras de plus...

Le père resta encore, un instant, songeur, puis il dit:

"Sais-tu une chose, mon garçon? C'est que j'ai là, dans l'idée que Paul nous reviendra cet hiver. J'ai ça, ici, continua-t-il, en se donnant un grand coup de poing sur la tête, et ça ne démord pas...

—Paul?... Non, il est perdu; faut plus y penser, murmura André en quittant son père qui continua obstinément vers le coin du pré.

A la maison, la mère Duval ne languissait pas. Elle profitait du beau temps et André la trouva accroupie dans le potager où elle arrachait ses oignons. Après que le légume était sorti de terre, elle le secouait d'un petit coup sec sur ses genoux puis elle l'étendait sur le sol où il y en avait déjà une longue rangée; il y en avait dont les tiges dépassaient de près d'un pied des autres. Quand la mère Duval avait fini un "carré" et que les oignons étaient un peu séchés elle les attachait par bottes de douze avec une ficelle.

André vint dans le jardin et voulut aider à sa mère.

"Non, laisse faire, dit-elle, dans une demi-heure, j'aurai fini. Les oignons sont beaux, cette année, regarde-moi ça; pas une piqûre de ver. Malheureusement, je n'en ai que trois "carrés"... Le printemps

prochain, il m'en faut cinq; c'est de la bonne terre, ici, pour les oignons.

André regarda sa mère, surpris... Mais qu'est-ce qu'ils avaient donc, les vieux... Après la belle récolte de patates du père, pour l'automne prochain, c'était les cinq "carrés" d'oignons de la mère pour le printemps!...

"Le printemps prochain, mère, dit André avec énergie... la terre, vous savez bien, elle sera vendue...

La mère Duval eut un petit rire sec.

"Ah! tu sais, m'est avis qu'elle n'est pas encore vendue, la terre. Oui, c'est vrai, on a fait des offres au père, mais... mais il en faudra encore bien d'autres... c'est moi qui te le dis, André. C'est vrai que vous êtes seuls, que la terre s'est agrandie et que ton père se fait vieux.... Mais veux-tu que je te dise une chose?... j'ai là, moi, une pensée au fond de la tête et... ça ne démord pas. Paul nous reviendra avant le printemps... j'en suis sûre. Pauvre enfant, je le connais mieux que tous vous autres, vas!... Malgré ses études, il n'est pas fait pour la ville; il va se "tanner" j'en suis sûre. Et puis, là, il aimait trop la petite... celle d'ici... Ca, ça ne trompe pas.

Et la mère Duval attaqua avec une grande énergie son dernier "carré".

André, devant tous ces espoirs, ces bons et confiants espoirs des vieux, ceux qui, grâce à leur expérience et à cette intuition qui leur est propre, se trompent rarement, André se prit, lui aussi, à espérer... Paul reviendrait.

Il y pensa longtemps, le soir pendant qu'il fumait, dans la cuisine, près de la fenêtre par où il voyait s'endormir les champs... Paul reviendrait et alors... la terre, la "grande amie" qui s'était faite si belle, depuis quelques jours, après le Nordet de ces jours derniers, qui se faisait si câline pour qu'on la regrettât davantage... la terre, on lui jouerait un bien bon tour; on ne la vendrait pas. Ah! le plaisir de répondre prochainement, un des jours de l'hiver qui vient, quand on irait chercher du bois au "trécarré", le plaisir de répondre à Samuel Mercier:

"Non... la terre du père... elle n'est pas à vendre..."

Damase POTVIN

La Famille Roupe

Samuel Roupe, né en 1734, fils de Daniel Roupe et d'Elizabeth Eurre, de Linsbourg, canton de Berne, en Suisse, près de l'Allemagne; il épousa, à Montréal, 1° le 29 mai 1765, Marguerite Couvret, née en 1741 et morte le 4 octobre 1767, à Montréal, fille de feu Charles Couvret et de défunte Marguerite Somelier, dont il eut:

1° *Samuel,* né le 28 février 1766, à Montréal; probablement mort peu après.

2° *Samuel,* né le 25 juin, mort le 7 juillet 1767, à Montréal.

Samuel Roupe se remaria le 11 avril 1768, à Montréal, avec Marie-Joseph Clocher dit St-Pierre, née à Montréal le 20 août 1746 et décédée le 25 janvier 1787, fille de Jean-Baptiste Clocher et de défunte Marie-Joseph Valade. De cette union naquirent:

1° *Anonyme,* né, ondoyé et mort le 5 septembre 1768.

2° *Marie-Josephte,* née le 7 octobre 1769, à Montréal; mariée à cet endroit le 23 juin 1788, à Joseph Malchelosse, premier du nom né en Canada et baptisé à Montréal le 29 novembre 1758, du mariage de Claude Malchelosse et de Marie-Anne Biset; on trouve le contrat de mariage de Joseph Malchelosse et de Marie-Josephte Roupe dans les actes du notaire Antoine Foucher, conservés dans le dépôt des archives du palais de justice de Montréal. On remarque dans ce document que Joseph Malchelosse avantagea son épouse d'un douaire de mille livres shelings ($200.00). Marie-Josephte décéda à Montréal le 27 janvier 1819, et son mari le 25 mai 1820 (1). Ils eurent deux enfants.

3° *Nicolas-Augustin,* né le 4 novembre 1770, mort le 17 janvier 1771, à Montréal.

4° *Joseph-Marie,* né le 12 février, décédé le 4 juillet 1772, à Montréal.

5° *Marie-Angélique,* née le 12 janvier, décédée le 5 septembre 1773, à Montréal.

6° *Jean-Baptiste,* né le 5 janvier, décédé le 4 février 1774, à Montréal.

---

(1) Gérard Malchelosse, **La Famille Malchelosse.**

7° *Jean-Baptiste,* né le 13 novembre 1775, décédé le 29 juillet 1776, à Montréal.

8° *Jacques,* né le 9 février, décédé le 6 août 1777, à Montréal.

9° *Jean-Baptiste,* né le 9 janvier 1782, à Montréal. Il fit ses études au séminaire de Montréal et fut ordonné prêtre à Longueuil le 27 janvier 1805. A l'ouverture du collège classique de Nicolet, alors qu'il n'était que sous-diacre, il fut choisi comme directeur des élèves par Mgr Denaut, évêque de Québec (1). Après avoir été professeur des éléments latins (1803-4), il enseigna la syntaxe et la méthode (1804-5), les belles-lettres (1805-6) et la philosophie (1806-7). En quittant Nicolet, M. Roupe qui parlait très bien l'iroquois fut chargé de la mission indienne de St-Régis qu'il desservit jusqu'en 1813. Il entra alors chez les Sulpiciens et fut agrégé au séminaire de Montréal; puis, il fut vicaire et missionnaire à Oka, lac des Deux-Montagnes, jusqu'en 1828 et curé, en 1829 (2). Rappelé à Montréal, il continua d'y exercer le saint ministère jusqu'à sa mort survenue le 4 septembre 1854. Son corps fut inhumé dans la crypte de l'église Notre-Dame. M. Roupe était un orateur estimé et les retraites qu'il prêcha à l'église paroissiale de Notre-Dame furent très suivies. Le 29 juin 1843, lors de la bénédiction par Mgr Bourget des dix cloches de Notre-Dame, l'abbé Roupe fit un sermon remarquable et qui fut ensuite publié. C'était un prêtre aussi pieux que zélé, modeste, spirituel, distingué et délicat envers tout le monde, mais un peu maladif. On lui était sincèrement attaché et il emporta à sa mort les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

Dans une brochure intitulée *le Séminaire de Nicolet,* voici ce que dit l'abbé Walsh de M. Roupe: "Comme premier directeur, il "mérite à juste titre d'être mentionné d'une manière spéciale dans "l'histoire de la maison qu'il a vu naître et qu'il a dirigée avec sagesse "dans les sentiers difficiles qu'elle a eu à traverser dans sa première "enfance. Comme une tendre mère, il a veillé autour de son berceau, "sans que la pauvreté et les autres circonstances pénibles où se trou-"vait cet enfant de la Providence aient pour un instant diminué sa "sollicitude ou amoindri son affection. Quoique d'une constitution "délicate, il trouva néanmois dans son courage et sa piété, assez de "force pour remplir les nombreux devoirs qui lui étaient imposés. Il "lui fallait être à la fois directeur, préfet des études, économe, pro-

(1) Mgr J.-A.-I. Douville, **Histoire du Collège-Séminaire de Nicolet.**

(2) Abbé J.-B.-A. Allaire, **Dictionnaire biographique du clergé canadien-français.**

"fesseur, régent; ce qui l'occupait non seulement tout le jour mais "une partie de la nuit. A cela il faut encore ajouter l'aide qu'il était "obligé de donner au curé dans l'exercice du sain ministère".

Le séminaire de Nicolet lui doit particulièrement deux choses, dit Mgr J.-A.-I. Douville. C'est le choix de saint Raphaël comme premier patron de cette institution et l'établissement de la congrégation de la sainte Vierge à Nicolet, en 1806 (1).

Samuel Roupe épousa en troisièmes noces le 25 mai 1789, à Montréal, Marie-Jeanne Desforges, née à Montréal le 17 janvier 1728, morte le 19 août 1798, fille de feu Paul Desforges dit St-Maurice, serrurier de son vivant, et de défunte Marie-Jeanne Tarte. Enfin, il épousait en quatrièmes noces, à Montréal, le 24 novembre 1801, Marie-Mézières, fille de feu Pierre Mézières et de défunte Catherine Denis.

Les Roupe demeuraient rue Saint-Sacrement, sur l'emplacement actuel du *Board of Trade*. Samuel Roupe fut le premier percepteur de l'église Notre-Dame, position qu'il occupa jusqu'à sa mort survenue le 8 août 1803; il était âgé de soixante-quinze ans. C'était un homme de confiance, sobre et honnête. En récompense de ses bons services la fabrique de Notre-Dame lui accorda, à plusieurs reprises, des augmentations de salaire et lui fit même, quelquefois, de généreux dons.

Dans les délibérations des Sulpiciens de Notre-Dame, assemblée du 29 septembre 1782, nous lisons: "Que sur la représentation qui a "été faite par le nommé Samuel Roupe, employé à retirer les deniers "de la fabrique, qu'il n'était pas assé payé pour les peines qu'il se don-"ne à cet effet, en conséquence lad. assemblée ayant égard à lad. re-"présentation a résolu et statué qu'il seroit payé à lavenir audit Sa-"muel Roupe au lieu de cent cinquante shelings anciens la somme de "deux cents cinquante shelings ancien cours par année à commencer du "premier janvier dernier. Signé: Sanguinet, ntre., etc."

Une couple d'années après, Samuel Roupe recevait une nouvelle augmentation de gages de cinquante shelings, puis le 7 mars 1790, une autre de cinquante; enfin, son salaire fut porté le 13 mars 1791, à quatre cents shelings; le 14 septembre 1794, à cinq cents francs et le 13 décembre 1795, "l'Assemblée ordonne que Samuel Roupe aura "dorénavant six cents livres qui lui seront payés par quartier". Samuel Roupe étant devenu aussi collecteur de l'argent provenant de la rente des bancs de Notre-Dame de Bonsecours, le marguiller en charge dé-

(1) Mgr J.-A.-I. Douville, **Histoire du Collège-Séminaire de Nicolet.**

cida en conseil de lui accorder à l'avenir vingt sols par chaque banc dont il percevra le revenu annuel (1).

De nos jours, ces chiffres étonneront si l'on se rend compte des salaires que reçoivent les collecteurs de l'église Notre-Dame. Quoiqu'il en soit, ils prouvent jusqu'à quel point M. Roupe était estimé de ses supérieurs et l'attention que ceux-ci lui portaient.

* * *

En poursuivant nos recherches sur les Roupe qui faisaient le sujet de notre attention, nous avons relevé une autre famille du même nom qui pourrait bien avoir quelque lien éloigné de parenté avec la première. Cependant, les deux familles semblent n'avoir eu entre elles aucune relation marquante durant leur séjour ici. Cette seconde famille, comme la précédente, ne paraît pas avoir laissé de descendants, du moins nous n'en connaissons pas.

Joseph-Antoine Roupe, né en France, était le fils de Georges Roupe et d'Elizabeth Asselin, de Colmart, diocèse de Vannes dans l'ancienne Bretagne, compris maintenant dans le département du Morbihan, près du golfe du même nom. Il épousa à Saint-Laurent le 26 octobre 1760, Marie-Charlotte Dufresne, née le 6 décembre 1740, aux Trois-Rivières (2), du mariage de François Dufresne dit Bouin, et de Marie-Marguerite Minguy dit Lachaussée. Marie-Charlotte Dufresne avait épousé en premières noces Jacques Joyaux dit Bourbonnais, le 6 juin 1757, à Montréal. Jacques Joyaux était soldat de la compagnie de M. de Laperrière, dans les troupes dites de la marine; né en France en 1729, il était fils de Claude Joyaux et de Catherine Clément, de la paroisse de Saint-Pierre-de-Moulins, à Autun, en Bourgogne. Il mourut à Montréal, le 20 février 1760. Il avait eu de sa femme:

1° *Cécile,* née le 14 et décédée le 25 février 1758, à Montréal.

2° *Pierre,* né le 23 novembre 1759, à Montréal, qui continua la lignée des Joyaux-Bourbonnais.

Nous n'avons pas pu découvrir les actes des sépultures de Joseph-Antoine Roupe et de sa femme. Peut-être ont-ils quitté le pays après la conquête, comme beaucoup de familles françaises et canadiennes?

Gérard MALCHELOSSE.

---

(1) Nous devons ces statistiques à la bienveillance de M. Ovide Lapalice, archiviste de Notre-Dame.

(2) Mgr Tanguay, **Dictionnaire généalogique.**

Les Anciens Sauvages

Les terres qui bordent le Saint-Laurent, rive droite ou sud, n'étaient pas occupées par les Sauvages, disons depuis la rivière Châteauguay jusqu'à Rimouski. Ne parlons que pour mémoire de la bourgade iroquoise qui se forma vers 1700 au sault Saint-Louis et qui est à présent à Caughnawaga, ou plutôt mettons-la dans la même classe que les Abénakis dont je dirai un mot tout à l'heure.

Au nord du fleuve il y avait au moment de la découverte du Canada, des Algonquins dans le Saguenay, à la rivière Saint-Charles, sur le Saint-Maurice et l'Ottawa, par petites bandes, vivant dans les terres qui avoisinent ces cours d'eau, ne fréquentant le fleuve dans leurs courses de chasseurs et de pêcheurs que durant la belle saison. Le fleuve était une masse d'eau qui marche bordée des deux côtés par une immense et presqu'impénétrable forêt sans autres habitants que les animaux. A l'arrivée de Champlain il en était ainsi.

Les colons s'étendirent du Cap Tourmente jusqu'à Montréal, tous sur la rive gauche ou nord. Leurs enfants de la première et seconde générations commencèrent, avec lenteur, entre 1670 et 1700, à peupler la rive sud. Tant d'un côté du fleuve que de l'autre, ils ne dépossédèrent aucun groupe sauvage de leurs terres puisque ces pauvres et rares aborigènes vivaient tous au fond des bois. Même chose pour la rivière Chambly.

Les Abénakis appartiennent aux régions du Maine. Dès 1641 on en voit quelques-uns aux Trois-Rivières, en passant. Vers 1649 même chose à Québec. En 1672 il y en a quelques-uns à la Chaudière un peu au-dessus de Québec, et en 1677 à Sillery, toujours en petit nombre. De 1679 à 1710, il viennent dans ces derniers lieux et commencent à s'y fixer, formant village distinct. A Bécancour on les rencontre à partir de 1680 et à Saint-François-du-Lac en 1684 il y en avait depuis quelques années déjà puisqu'il se choisirent alors un nouveau site pour leur campement. La Chaudière, Saint-François et Bécancour virent augmenter leur nombre après 1700, et ces deux derniers endroits ont depuis ce temps toujours compté la bourgade sauvage à part des habitants canadiens, ce qui implique un missionnaire et une église ou chapelle, depuis deux siècles révolus. Dans nos guerres contre le Massachusetts et autres colonies anglaises, Saint-François, Bécancour, la Chaudière ont fourni aux Canadiens tous les combattants sauvages que renfermaient ces trois localités.

J'écris cet aperçu après avoir écouté une conversation durant laquelle des gens "instruits" ont bouleversé toute cette partie de notre histoire et j'essaie de mettre la situation d'il y a trois siècles dans son état véritable.

Benjamin SULTE.

Un Coin du Nouvel-Ontario

En dépit de la guerre, ou plutôt à cause d'elle, on parle beaucoup de la colonisation agricole en notre pays. Il s'est écrit à ce sujet des ouvrages et des articles qui ont grandement contribué à créer et à fortifier l'opinion en faveur de cette manifestation de l'activité nationale. Colonisons dans le Québec septentrional; colonisons aussi dans les régions limitrophes. Pour nous, Canadiens français, coloniser dans le Nouvel-Ontario, c'est assurer à notre patrie une riche et vaste assiette pour l'avenir. C'est dans cet esprit que nous donnons l'hospitalité à cette lettre d'un compatriote de New-Liskeard.

"NEW-LISKEARD est une paroisse située à cinq milles environ d'Haileybury, siège épiscopal. Cette ville est reliée aux autres parties du pays par le chemin de fer T. & N. O., et aux villes d'Haileybury et de Cobalt par un tramway. Pour nos compatriotes du Québec elle est la première qui se trouve dans la région des terres propres à la culture; le sol y est admirable.

"Actuellement, une magnifique occasion s'offre de prendre possession de ce coin du pays; car ici, la plupart des terres sont développées, en tout ou en partie, et, chose étrange, mais bien en accord avec l'esprit anglo-saxon, la plupart de ces terres sont sur le marché à un prix fort avantageux. Pour préciser, je dirai qu'elles sont offertes à un prix moindre qu'à quinze ou vingt milles des grandes voies de communication. A New-Liskeard, donc, avec des avantages de circulation supérieure, la terre est excellente et les prix sont des plus abordables.

"La raison du bas prix est que la campagne de New-Liskeard a été détenue d'abord des Anglo-protestants qui abandonnent la culture et que, présentement, les seuls acheteurs sont des Canadiens français. Les nôtres, pour la majeure partie, parlent peu l'anglais. Ils arrivent remplis d'une certaine crainte, causée sans doute par les troubles

scolaires et toute la situation impossible qui sévit au Canada. Ils n'osent pas acheter et s'en vont loin des communications, dans les centres plus français. Pourtant, il ne faut pas perdre de vue qu'avec un peu d'activité il serait facile de franciser toute cette région-ci.

"Malgré tout, j'ai réussi à placer à New-Liskeard, depuis un an à peine, huit familles de langue française. Avec un peu d'aide, il sera possible d'obtenir une majorité à la campagne, avant trois ou quatre ans. Dans la campagne il se trouve plusieurs Irlandais catholiques, à l'esprit large, et qui sont disposés à se mettre d'accord avec les nôtres, pour supporter les écoles séparées.

"NEW-LISKEARD possède une beurrerie, et l'on y construit actuellement une école d'agriculture. Il y aura bientôt deux fermes expérimentales — l'une est déjà prête et l'autre le sera dès l'été prochain.

"J'aimerai recevoir des Canadiens français dès maintenant, car une fois toutes ces améliorations achevées, le coût de la terre va augmenter rapidement. Si je puis contribuer à donner le sol du Canada aux nôtres, je laisserai volontiers, sans inquiétude, les villes et les manufactures aux mains des anglophones".

Sur ce dernier point, qu'il nous soit permis d'exprimer un avis contraire à celui de notre correspondant. Que nos compatriotes s'emparent du sol, et la richesse qu'il recèle leur permettra de conquérir ensuite et bientôt les situations économiques. Ne cherchons pas à limiter nos très légitimes aspirations. Après la terre, l'industrie. Emparons-nous de l'industrie par la terre.

G. M.

Le Terroir

Tel est le titre d'une nouvelle revue mensuelle qui, dès son premier fascicule, s'annonce ferme et variée. Elle est l'organe de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec et ses collaborateurs se recrutent parmi les membres de cette association naissante. **Le Terroir** ne publiera que de l'inédit sur des sujets canadiens.

A travers le numéro de juillet que nous venons de lire avec intérêt, nous remarquons entr'autres choses, deux intéressantes conférences par MM. Georges Morisset et Damase Potvin, un article sur "Notre avenir" par M. G.-E. Marquis, des poésies, etc.

L'abonnement au **Terroir** est de $1.00 par année. Toute correspondance doit être adressée au secrétaire de la rédaction: M. Damase Potvin, 14, rue Crémazie, Québec.

G. M.

Les livres de chez nous.

Cinquante-six ans de vie littéraire. — BENJAMIN SULTE ET SON OEUVRE. Essai de bibliographie des travaux historiques et littéraires (1860-1916) de ce polygraphe canadien, précédé d'une notice biographique par Gérard Malchelosse, d'un poème inédit, **le Cerveau de l'historien,** par Albert Ferland, et d'une préface par Casimir Hébert. Montréal 1916. In-8, 80 pages, avec portrait de M. Sulte. — Aux bureaux du **Pays laurentien;** 50 sous.

Lorsqu'on est en présence de l'oeuvre de M. Sulte trois choses retiennent l'attention: érudition, diversité et fécondité. Cet homme connaît peut-être exactement quel était l'état du ciel au moment où Cartier gravit le Mont-Royal, la couleur des revers des bottes que chaussait le fondateur de Québec, les dimensions du canot qui emporta le P. de Brébeuf dans les **pays d'en haut,** le coût des jabots que portait Cavelier de la Salle, allant à la découverte du Mississipi. Et s'il possède une étonnante érudition de faits, il sait aussi dégager les leçons de l'histoire. Sur combien de moments historiques n'a-t-il pas jeté un rayon de lumière et combien de rapports n'a-t-il pas établis entre certains faits d'un lointain passé et un état de choses actuel? Il suffit de parcourir le catalogue dressé par M. Gérard Malchelosse, où défilent plus de 3,000 titres de volumes, de mémoires et d'articles, pour se rendre compte qu'au cours de sa longue carrière, M. Sulte a non seulement touché à tout, mais qu'il a semé à profusion, dans des domaines les plus variés.

Mû par un sentiment d'amitié mêlée d'une juste admiration, M. Malchelosse a eu le flair de tout retracer et le bon esprit de tout recueillir. Aussi a-t-il élaboré par cet inventaire un instrument de recherche indispensable. Mais l'auteur a fait davantage: avec un joli talent de biographe il analyse la carrière si bien remplie de l'original et consciencieux écrivain, ce qui ne manque pas d'intérêt; car on ne tient pas la plume pendant cinquante-six années sans qu'elle n'égratigne que du papier. Quelle est la méthode de travail de ce polygraphe? Quel est le secret de sa formidable production? Que faut-il penser des attaques dont il a été l'objet? A tous ces points d'interrogation qui se dressent autour de la personne de M. Sulte, son biographe répond avec une abondante documentation et beaucoup de doigté.

E. MILLER.

E.-Z. Massicotte & Régis Roy. — **Armorial du Canada français.** Montréal, 1918. In-8, XVI-151 pages. Illustrations de M. Alfred Asselin. Editeur: Librairie Beauchemin, Ltée.

Passionnés pour les recherches historiques MM. Massicotte et Roy continuent à nous donner le pendant d'une importante collection sur l'Armorial du Canada français. Cette deuxième série, comme la première, est appelée à rendre les plus grands services aux généalogistes et aux chercheurs en art héraldique. C'est un livre plein de renseignements précieux sur la noblesse française et canadienne. On y trouve les sceaux de gouverneurs généraux et particuliers, de lieutenants gouverneurs, de fondateurs et bienfaiteurs d'institutions religieuses, de certains membres distingués du clergé, de commandants et militaires, de seigneurs, colons, fonctionnaires et baronnets. On y voit aussi en dernier chapitre, un vocabulaire héraldique très bien élaboré. Cet armorial a donc une valeur historique précieuse. Une compilation de ce genre demande beaucoup d'érudition. En somme, le mouvement de MM. Massicotte et Roy mérite d'être encouragé. Le troisième volume qui complètera cette série est attendu avec impatience.

G. M.

Abbé Azarie Couillard Després—**Louis Hébert, premier colon canadien, et sa famille.** Montréal, 1918. Un vol. in-8, XXII-152 pages; 2e édition, 9e mille. Nombreuses gravures sur papier hors-texte. Prix: $1.00 l'unité, chez l'auteur, à Sorel, Qué.

A cette heure où l'on parle tant du retour à la terre en l'encourageant avec force, le livre de M. l'abbé Couillard Després ne pouvait venir plus à propos. Il se présente, en effet, dans un temps opportun comme un réconfort et comme un témoignage de reconnaissance presque filiale envers le premier colon canadien en l'honneur duquel sera érigé prochainement à Québec un superbe monument sur l'emplacement que Louis Hébert a défriché de ses mains.

L'auteur n'a rien oublié de ce qui pouvait intéresser le lecteur. Familier avec son sujet et les origines de notre histoire, l'abbé Couillard Després a tissé, d'une manière chaude et énergique, une trame serrée où se détache une documentation puisée aux sources les plus authentiques. Son récit touche en même temps à l'histoire générale et aux développements de la colonie de cette époque. M. Couillard Després a donc fait une oeuvre digne d'éloges.

Voici, du reste, l'appréciation que M. Benjamin Sulte, l'éminent historien, adressait à l'auteur et que nous reproduisons ci-après:

Cher monsieur Couillard Després,

Je vous félicite d'avoir écrit Louis Hébert selon la bonne mesure, et, en m'exprimant ainsi, je songe à nos auteurs qui ont trop l'habitude de surfaire le sujet qu'ils traitent.

En plaçant Louis Hébert dans son vrai cadre, il a chance d'y rester. Cette note juste donnera de la durée à votre ouvrage, en même temps qu'elle instruira le lecteur sans tromper personne. Votre intention était de faire connaître Hébert et de le fixer dans l'histoire — je crois que vous y avez réussi. Nous cherchons tous à faire la même chose — cependant, combien dépassent la marque et gâtent leur sujet!

Hébert avait des qualités qui, vers 1650 ou 1660, l'auraient mis plus en évidence, vu le développement de la colonie, mais ce qu'il a été en son temps est bon à connaître, et, de plus, c'est un fondateur — grand mérite!

Je reste bien à vous toujours

Benjamin Sulte.

Louis Hébert et sa famille se recommande surtout aux collèges, aux couvents, aux écoles de nos campagnes, et il devrait être distribué à profusion.

G. M.

Jean Sainte-Foy.—**L'Appel des Souvenirs.** Québec, 1918; in-16, 44 pages.

Cette brochure d'un collaborateur et ami nous arrive au moment d'aller sous presse. Les neuf chapitres historiques qu'elle contient sont remarquablement vivants, et nous les avons lus avec un vif intérêt, parce qu'ils nous rappellent maintes luttes héroiques où nos ancêtres surent prouver leur surabondante loyauté envers les vainqueurs de 1759.

L'Appel des Souvenirs est un éloquent et audacieux plaidoyer en faveur de l'enrôlement des Canadiens-français pour servir la cause de la Grande-Bretagne dans la présente guerre. Quoique l'émotion du style et la vivacité des souvenirs soient très prenantes et que certains passages prennent une allure séduisante—tels les **Voltigeurs de Châteauguay** et **Qui vive!**—nous sommes loin de croire que le Canada doive se plonger davantage et inconsidérément dans un conflit dont il n'est nullement responsable. Nous considérons que notre peuple a suffisamment contribué en deniers et en hommes, pour démontrer qu'il n'est pas "celui qui déserte".

G. M.

3ème ANNÉE.—No. 9 SEPTEMBRE 1918

LE PAYS LAURENTIEN

EMBLÊME

(Imité de Goethe).

Un bouquet tenu dans ma main
Penchait tristement ses corolles.
Je poussais le long du chemin
Des soupirs valant des paroles.

Mais au logis, le pied dans l'eau,
Les pauvres fleurs lèvent la tête.
Les voilà fraîches de nouveau,
Et pour moi c'est un jour de fête.

Des vers que je fis autrefois
Sont traduits en langue étrangère.
Ce sont mes fleurs! je les revois
Avec leur grâce passagère.

On a rajeuni ce bouquet.
Même il conserve son arôme.
Dans mon langage il se fanait.
Il revit sous l'autre idiome.

Benjamin SULTE.

Ottawa, août 1918.

Oh ! notre Histoire...

Ceux qui ont accusé notre jeunesse intellectuelle de dédaigner l'histoire se sont encore une fois trompés. *Le Pays Laurentien* se fait une joie d'offrir à ses amis une oeuvre toute fraîche d'un genre nouveau et d'une valeur littéraire qui vaudra à son auteur l'admiration sincère et la sincère reconnaissance.

Le Défenseur d'Aimé Plamondon est un poème historique inspiré par les assauts multiples et désastreux qu'a subis l'édifice de nos droits les plus sacrés, à une époque où l'égoïsme d'un petit nombre s'est fait une proie du pouvoir et des circonstances inéluctables dont nous devions souffrir.

Dans son drame héroïque, *Ames françaises,* Plamondon s'était fait l'interprète de l'âme nationale, généreuse, vengeresse des infamies qu'une race anti-latine perpètre depuis quatre ans au mépris des concordats internationaux les plus inviolables. Et, il lui faisait dire, à cette âme nationale, qui est celle de toute la belle Laurentie: "Nous laisserons nos bois, nos champs et nos familles pour voler à la défense de ceux que des attaches anciennes et toujours chères nous ont défendu d'oublier."

Mais cette fois le poète a ramené le regard de son coeur vers des misères plus intimes. Il a vu son peuple, celui qu'il coudoie chaque jour, en proie à des persécutions de la part même de ceux qui ont charge de le protéger. Il s'est fait l'écho des ancêtres héroïques dont l'effort édifia, dans l'espoir d'une sécurité permanente, la garantie des droits politiques, religieux et matériels qui sont à la base de nos constitutions gouvernementales.

Ce poème remettra en lumière les plus belles figures dont s'illustre notre histoire politique. Nous le faisons précéder d'une étude sommaire des événements qui entourèrent le berceau de la confédération canadienne. L'auteur de cette étude, M. Antonio Savard, est un jeune travailleur dont le talent s'est affirmé dans le monde universitaire québécois.

Nous souhaitons que les oeuvres de cette nature soient divulguées et connues de notre public intellectuel et qu'elles concourent à l'infuser dans l'âme populaire contemporaine les principes d'union et de droiture nécessaires, dans le sens le plus large et le plus élevé de la grandeur nationale.

Alphonse DESILETS.

Au Berceau de la Confédération

Sir John Macdonald

De 1848 à 1866 eurent lieu les grandes réformes et les principaux changements dans la chose politique. Le gouvernement responsable n'avait pas fonctionné aussi aisément que ses promoteurs se l'étaient figuré et, partant, il se produisit des complications qui menaçaient d'arrêter tout mouvement. Néanmoins ceci prépara la voie à une législation d'un caractère plus utile, agrandit les conceptions des hommes publics susceptibles de saisir une situation plus ample quoique plus difficile, et rendit possible la formation de cette intelligence supérieure dont s'honore le Canada, John-A. Macdonald. Au moment où nous le voyons arriver sur la scène politique Macdonald était alors dans toute la vigueur de son intelligence pénétrante et agissante, nature subtile, souple, prompte à saisir les désirs variables du peuple et des chefs politiques. Ses talents, bien qu'entravés parfois par des excès qui l'éloignaient des affaires sérieuses et le plongeaient dans des plaisirs qui auraient suffi pour remuer à jamais un homme de moindre valeur, le plaçaient indubitablement au premier rang, dans une assemblée quelconque des hommes du temps, lors d'une discussion sur la confédération.

On peut dire à juste titre que Macdonald est le premier des pères de la confédération, car au début cette idée était essentiellement entretenue par les *tories* et traitée avec dédain par les Canadiens-français de même que par les chefs libéraux. Il fallait donc de bons avocats pour changer l'opinion publique et il est digne de remarquer que les défenseurs de cette mesure étaient de jeunes *tories* sous la direction d'un politicien qui se dessinait de plus en plus, j'ai dit l'hon. John Macdonald.

Vers ce temps, dans le *Montreal Gazette,* parut une lettre signée par James Anderson, préconisant fortement l'union, et bien significative en ce qu'elle désignait Macdonald comme étant l'esprit dominant de l'Assemblée législative du Canada et préparé depuis longtemps à mettre cette politique à exécution. Il est donc vrai de dire que Macdonald fut vraiment le père de la confédération. Il présida la grande conférence qui proposa les résolutions sur lesquelles le Canada devait être régi et le 28 mars 1867 les "Résolutions", après avoir été agréées par le Parlement Impérial, sous le nom "Acte de l'Amérique

Britannique du Nord" reçurent la sanction de la reine le premier juillet suivant.

Mettre en action commune les vieilles provinces historiques était une tâche suffisante pour remplir la vie d'un homme d'état. Compléter cette union par l'acquisition des prairies et des régions montagneuses qui comprennent des millions de milles carrés devenait une oeuvre plus difficile et plus grande au point de vue de la création d'une nationalité. Rappelons-nous, en appréciant la part de chacun dans ce qu'on peut qualifier de "construction du Canada" que ce fut la bonne fortune et l'adroite politique de sir John Macdonald qui lui valut non seulement de jouer d'abord le rôle principal dans les transactions entre les anciennes provinces, mais comme premier ministre, l'avantage de présider ensuite à l'admission du Manitoba, à la formation du Nord-Ouest en territoire, et après, à l'entrée de la Colombie-Britannique et de l'Ile du Prince-Edouard dans la Confédération. En sus, il eut le privilège de pouvoir suivre de près et de surveiller dès le début les opérations du nouvel état de chose et d'insuffler partout un puissant et sincère sentiment national sans lequel la confédération n'eut été qu'un édifice bâti sur le sable.

Toutes les diverses phases de progrès et d'expansion ont rencontré leurs difficultés, qu'elles n'auraient certes pas surmontées, si elles n'avaient pas été façonnées sur l'enclume du destin par le fer et le manteau d'un maître ouvrier.

L'imagination ou plutôt la perception si nécessaire à l'homme d'état, bien qu'on ne le reconnaisse pas toujours, est un facteur qui faisait rarement défaut à sir John Macdonald.

La dernière élection que fit sir John Macdonald fut en 1891 sur un appel au peuple à propos de réciprocité et de tarif. Voici en peu de mots le dernier manifeste qu'il adressa à son peuple :

"Je suis un sujet britannique et je mourrai sujet britannique. De toutes mes forces, avec mon dernier souffle, je m'opposerai à la trahison voilée qui s'efforce par des moyens sordides et par des offres mercenaires de détourner le peuple de son allégeance. Durant ma longue carrière politique de près d'un demi-siècle, j'ai été fidèle à mon pays et à ses intérêts, et j'en appelle avec une égale confiance aux hommes qui se sont fiés à moi dans le passé et à la jeunesse, espoir de la patrie, entre les mains de laquelle reposent les destinées de l'avenir, pour obtenir leur aide conjointe et active dans mon dernier effort en

faveur de l'unité de l'Empire et la conservation de notre liberté commerciale et politique."

Ce fut un vrai coup de foudre. "Le vieux chef, le vieux drapeau et le vieux programme" devint le cri de guerre du parti, et l'écho en retentit aux quatre coins du pays, et sir John Macdonald remporta la victoire par une forte majorité. Ce fut le dernier succès politique de sir John Macdonald. Malgré l'avis sincère de ses médecins, le vieux chef, alors parvenu à sa 77e année, s'était jeté dans la lutte avec une énergie qui semblait merveilleuse pour un homme dont la faiblesse physique était reconnue. Les efforts qu'il avait faits pour diriger la campagne triomphèrent de ses forces physiques et il revint à Ottawa pour y mourir. L'attaque sérieuse ne se produisit que le 29 mai, et en un instant la paralysie vint arrêter ce cerveau si actif, engourdir ces brillantes facultés et réduire au silence éternel cette voix qui fut si longtemps la voix du Canada. Durant des semaines les divergences politiques furent oubliées, tout le peuple du Canada était par la pensée auprès du chevet d'Earscliffe où le plus grand des constructeurs de l'Empire, le plus sage des chefs canadiens livrait silencieusement son dernier combat contre le plus puissant de tous les ennemis. Le Parlement avait été ajourné, les gens commençèrent à comprendre quelle grande figure disparaissait ; les politiciens se mirent à trembler sur l'avenir du parti qu'il avait fait presque synonime de lui-même. Le 6 juin sir John Macdonald s'éteignit et le deuil qui s'en suivit dans tout le Dominion fut aussi remarquable, par son intensité, que les scènes qui signalèrent les obsèques officielles du premier ministre défunt d'Ottawa, furent remarquables par leur splendeur.

Parmi les monuments qui lui furent élevés par la suite, on peut dire en toute sûreté, que le plus durable est dans les coeurs de ses compatriotes.

Sir George-Etienne Cartier

Nous avons dit les événements qui entourèrent la naissance de la confédération canadienne et nous avons vu quel rôle y joua sir John Macdonald. Nous nous bornerons à rappeler au souvenir fidèle de nos lecteurs cette autre figure politique dont l'empreinte a pris corps dans les constitutions même du gouvernement qui nous régit depuis un demi-siècle.

Laissons à sir Wilfrid Laurier le soin de dépeindre ce qu'était Cartier.

"C'était avant tout une nature heurtée, pleine de contraste où des attributs, des qualités, des défauts qui d'ordinaire s'excluent les uns les autres, se trouvaient réunis dans un singulier pêle-mêle. De l'esprit et de la trivialité, de la bonhomie et de la suffisance, de la fermeté et de la pétulance, du bon sens et des paradoxes; on trouve tout cela chez lui et dans ses discours. En outre, profondément conservateur et cependant avec une pointe incontestable de frondeur, autoritaire jusqu'à la violence dans le public, libéral de grande allure dans l'intimité. Sur cet ensemble heurté, une qualité maîtresse domine sans restreinte, la détermination qui n'hésite jamais, le courage qui ne semble jamais pouvoir s'abattre."

Le courage et la vaillance étaient peut-être les traits les plus caractéristiques de Cartier, dans sa carrière si agitée. Sir Richard Cartwright lui disait un jour dans une altercation sur le parquet de la chambre: "L'honorable ministre a assez d'audace pour entreprendre quoi que ce soit."

En lisant ses discours, il est impossible de parcourir ces pages sans venir à la conclusion que l'on se trouve en la présence d'un homme dont le sens politique est réellement de premier ordre. Peu d'hommes ont mieux compris que lui la situation de la race française. Peu d'hommes ont eu un sens plus lucide des devoirs que cette situation impose.

Ce qu'il y a de plus caractéristique chez Cartier, c'est que toutes les questions qui se sont présentées, il les a envisagées à leur point de vue le plus élevé.

Il n'a jamais cherché à échapper à sa responsabilité dans la retraite facile qu'offrent les préjugés populaires. Quelle que fut la situation il l'a abordée de front et de haut.

Énfin Cartier, grand homme d'état, doit toujours être connu de tous ceux qui ont le culte du passé. Ceux-là qui liront sa vie et ses oeuvres trouveront un charme à suivre la carrière d'un homme qui par ses qualités et même ses défauts de nature, fut l'une des personnalités les plus attrayantes de son époque. Par sa sagacité comme homme d'état, il aurait certes fait sa marque en quelque pays où la Providence l'eût fait naître.

Sir Wilfrid Laurier

Lorsque après les élections générales de 1871, la session s'ouvrit, parmi les nouveaux députés, celui qui attirait le plus l'attention pu-

blique était Laurier. Il venait d'être élu par une grande majorité dans les comtés de Drummond et Arthabaska. C'était le premier battement d'ailes de la victoire qui devait, pendant quarante ans, lui être si fidèle.

On avait hâte dans Québec de l'entendre. Il parla, on s'en souvient, on en parle encore dans la vieille capitale et ailleurs. Ce fut un charme, un éblouissement, une grande fête littéraire et oratoire.

Le discours de Laurier éclata comme une bombe au milieu de ce concert de félicitations, de réjouissances et de ces chants d'allégresse. Le jeune tribun jeta des épines au milieu des fleurs; il déchira le voile du temple et, dissipant les nuages qui voilaient le sanctuaire, il porta une main sacrilège sur les idoles.

Tel fut Laurier à son entrée à la chambre de Québec, début de sa vie politique.

Voici le portrait qu'a fait de lui l'honorable L.-O. David, vers cette époque: "Grand, mince, figure pâle, chevelure brune, souple, abondante ,regard posé, un peu rêveur, physionomie douce, modeste et distinguée, avec une teinte de mélancolie qui inspire la sympathie. Oeil grave, voix douce et sonore, phrase claire, limpide, style vif et élégant, diction charmante, langage superbe, des coups d'aile magnifiques, quelque chose qui charme, intéresse et porte la conviction dans les âmes; de l'éloquence enfin, éloquence d'un honnête homme et d'un esprit supérieur."

Laurier avait dans toute sa plénitude le sentiment de l'honneur, du devoir et la noble ambition de se faire légitimement et honnêtement un nom honorable.

Ses succès dans la scène du parlement provincial décidèrent les chefs du parti à réclamer ses services dans une sphère plus élevée, où ses talents domineraient mieux et où il déploierait plus facilement ses ailes. Aussi lorsque le parti libéral arriva au pouvoir en 1873, on lui demanda de se présenter; il y consentit et fut élu.

A plusieurs reprises il émerveilla ses amis comme ses adversaires, surtout lorsqu'il souleva la défense des Métis de l'Ouest. Ses appels éloquents à la concorde et à la justice furent acclamés par les Canadiens-français et admirés des Anglais.

Cependant, vers ce temps, les circonstances n'étaient pas favorables au parti libéral, et aussi, fut-il renversé en 1878. Laurier lui-même fut battu, et c'est alors qu'on lui offrit de représenter Québec-Est. Québec, théâtre de ses premiers triomphes oratoires, le vieux

Québec dont il avait éveillé le patriotisme et soulevé l'enthousiasme, l'accueillit à grands cris, et il fut élu avec une forte majorité. C'est depuis ce temps qu'il représente au parlement fédéral la plus grande partie du foyer de la race française au Canada.

Les conservateurs revinrent au pouvoir, mais Laurier continua de se distinguer dans l'opposition par la sagesse de sa conduite et l'éloquence de ses discours.

Lorsqu'en 1887 M. Blake donna sa démission comme chef du parti, Laurier, malgré ses hésitations, fut forcé de prendre sa place. Il semblait audacieux, dangereux même de mettre à la tête d'un parti composé en si grand nombre d'Anglais et de protestants, un Canadien-français catholique.

Cependant, le procédé généreux des libéraux anglais, contribua considérablement à adoucir l'amertume des luttes religieuses et nationales qui sévissaient alors et à calmer l'antagonisme religieux.

Ils n'eurent pas à le regretter, car la province de Québec, appréciant l'honneur qu'on lui faisait, se rallia autour de Laurier. Aussi, aux élections de 1896 le parti libéral revint au pouvoir grâce à Québec.

La première grande question que Laurier eut à rencontrer fût l'affaire des écoles du Manitoba. Malgré tout ce qu'on a pu dire, le plus fort témoignage que l'on puisse apporter à la politique de sir Wilfrid à ce sujet, c'est la décision de Sa Sainteté Léon XIII, qui donna raison à la diplomate politique de sir Wilfrid. Ce fut ensuite la question du Transvaal. Que serait-il arrivé si Laurier avait refusé d'acquiescer au désir du gouverneur-général, de ses collègues et de la grande majorité du Canada? Il y aurait eu coalition de toutes les provinces anglaises pour faire triompher l'idée de Charles Tupper, qui voulait que le Canada fournisse cinq mille hommes au lieu d'un mille comme le voulait Laurier.

Pour une simple satisfaction de sentiments nous serions rentrés dans une guerre de race, et nous aurions perdu tout le terrain gagné. Laurier a compris l'intérêt de ses compatriotes et fit ce que la raison et le devoir exigeaient.

Enfin, la politique de Laurier fut toujours une politique de bon sens, de justice et de conciliation, de progrès matériel et moral; il a toujours fait appel à toutes les bonnes volontés, à tous les talents, à toutes les intelligences, et cela pour l'aider à exécuter les projets les plus propres à développer les immenses ressources du Canada; sans cesse il a désiré que les hommes de toutes races et de diverses religions

unissent leurs forces pour faire un pays heureux. Mais hélas! que d'oreilles ont été sourdes à cette voix, surtout en ces derniers temps. Il a toujours voulu créer un patriotisme canadien assez fort et assez sage sans unir les nationalités différentes qui habitent le Canada, sans vouloir les fusionner.

L'homme juste qui tient compte de la situation difficile que l'élément français et catholique occupe dans la confédération peut-il affirmer que Laurier aurait pu faire plus qu'il n'a fait pour concilier ses devoirs quand il fut premier ministre. Maintenant qu'il est revenu dans l'opposition, que nous traversons la plus dure époque de notre histoire, quelle conduite admirable tient-il? C'est le temps de dire avec l'historien et le peuple que personne n'aura porté si haut en Amérique le nom de Canadien-français.

Antonio SAVARD, E. E. D.

A propos d'un article

Nos abonnés liront avec grand intérêt, sans doute, dans la présente livraison du *Pays Laurentien, le Défenseur* d'Aimé Plamondon. Cette oeuvre originale d'inspiration et de mise en scène est précédée d'une introduction diserte de notre sympathique collaborateur et ami, M. Alphonse Desilets, et d'une intéressante étude sommaire par M. Antonio Savard.

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons que l'Union dramatique de Québec a pris des arrangements avec M. Plamondon pour représenter *le Défenseur* dans la vieille capitale, en octobre prochain. Nous souhaitons donc à cette entreprise tout le succès possible, ce qui couronnerait les efforts du jeune auteur qui a débuté l'année dernière par un drame poignant, *Ames françaises.*

L'ode finale du *Défenseur* a été lue par l'auteur à l'inauguration du Club de Réforme de Québec, en présence de sir Lomer Gouin, d'autres personnages de la législature et d'une soixantaine de littérateurs, journalistes, artistes et architectes.

Le Pays Laurentien a exprimé déjà en différentes circonstances qu'il n'avait pas de couleur politique: étant une revue historique et littéraire du terroir, il préfère rester indépendant. Toutefois, il publie dans ses pages tout ce qui peut intéresser nos classes intellectuelles, mais les collaborateurs gardent la responsabilité de leurs écrits.

G. M.

LE DÉFENSEUR

A-propos en un acte, en vers,
par AIME PLAMONDON.



M. AIMÉ PLAMONDON.

PERSONNAGES

SIR WILFRID LAURIER,
(*son dernier portrait*).

L'âme de CARTIER
L'âme de MACDONALD
(*Leurs têtes historiques*).

L'âme du CANADA
(*Une idéale vision*).

La scène représente un coin du parterre devant l'édifice incendié du parlement d'Ottawa. C'est un soir de fin de novembre. Tout est morne, brumeux, humide, triste.

Scène I

L'AME DE CARTIER (*errant çà et là sur la scène*).

Dépêche-toi, j'attends, ne me fais pas languir,
Ame de Macdonald, grande âme que j'implore!
Accours à mon appel, ne me fais pas souffrir.
On a besoin de toi, viens travailler encore.
Pourtant tu fis ta part, et bien plus d'une fois,
Sans hésiter jamais, tu fis celle des autres.
Illustre et cher ami, n'entends-tu pas ces voix
Tristes comme des glas? ce sont les voix des nôtres,
Qui nous viennent avec le grand vol des corbeaux,
Dans l'humide brouillard et le grand vent d'automne,
Pendant que repassant nos valeureux travaux,
Je me disais joyeux: Pour eux la vie est bonne!

Je me trompais, hélas! nous nous trompions tous deux.
Nous caressions ensemble une folle chimère.
Sais-tu la vérité? Nos fils sont malheureux
Et leurs jours sont mauvais comme ceux de notre ère!

Scène II

L'âme de Macdonald, l'âme de Cartier

L'âme de Macdonald vient d'entrer sans bruit par le côté opposé. Elle touche à l'épaule, l'âme de Cartier qui se retourne, surprise.

L'AME DE MACDONALD

Allons, vieux compagnon, me voici, que veux-tu?

L'AME DE CARTIER (*surprise*)

Enfin, te voilà donc! Ta solide démarche
Doit avoir bien changé, je n'ai rien entendu.
Tu es silencieux comme une idée en marche.

L'AME DE MACDONALD

Les morts n'ont plus besoin de s'entourer de bruit
Pour étourdir un peu l'angoisse de leurs âmes.
Ils possèdent la paix, cette idéale nuit
Qui s'étoile en silence et s'emplit de dictames...
Mais que veux-tu de moi?

L'AME DE CARTIER

Je veux te demander
Si tu n'as entendu monter de notre terre
Au milieu du concert amer et désolé
Que râle avec fureur le monde sanguinaire,
Un sanglot déchirant, une horrible clameur
Qui m'a tout imprégné d'une douleur muette?
Dis, ô grand Macdonald, noble esprit, noble coeur,
Mon coeur n'a pas erré? cette voix était nette!

L'AME DE MACDONALD (*triste*)

J'ai bien tout entendu; mon vieux coeur me fait mal
D'apprendre que chez-nous, on pleure, on se lamente,
La vie est bien amère, innombrable est son mal,
Faut-il donc maintenant que la mort soit méchante?

L'AME DE CARTIER

Pères des nations, nous ne pouvons mourir:
Nous nous reposerons quand finira le monde.

L'AME DE MACDONALD (*de plus en plus triste*)

Disciple préféré, je me sens défaillir
Devant cette détresse et ce chagrin qui gronde.
Ainsi ceux que j'aimais, que toujours je chéris,
Oubliant nos conseils, nous reniant nous-mêmes,
S'éloignent des chemins que nous avons suivis
Pour courir vers la haine et les malheurs suprêmes!

L'AME DE CARTIER (*indignée*)

Et c'est en notre nom qu'on les entraîne là!
Ces guides imposteurs se disent nos disciples.
De proclamer nos noms, ils ne rougissent pas,
Pensant faire oublier leurs bassesses multiples
Et voler le pardon de leurs affreux complots.

L'AME DE MACDONALD

Ne respectent-ils plus la majesté des tombes?

L'AME DE CARTIER

Tout leur respect consiste à dire de grands mots,
En tâchant d'imiter le doux chant des colombes.
Mais on voit de trop loin leurs griffes de vautours.

L'AME DE MACDONALD

Mais dis-moi, cher Cartier, dis-moi, qu'allons-nous faire?

L'AME DE CARTIER, (*de plus en plus indignée*)

Tout pour leur arracher "mon pays, mes amours".
Ah! vieux chef vénéré, nous faudra-t-il nous taire
Et laisser la victoire à ces vils intrigants?
C'est vraiment trop affreux de sentir cet affront
Souiller honteusement notre fière mémoire!
Ne verrons-nous personne, enfin lever le front
Et chasser les brigands qui salissent l'histoire?

Une voix harmonieuse, douce, ravissante se fait entendre à cet instant, précédant avec un rayon de lumière tendre l'apparition radieuse de l'âme du Canada.

Scène III

L'AME DU CANADA (*se plaçant entre les deux*)

Ne désespérez pas, mes illustres enfants.
Il naît de clairs rayons dans l'ombre la plus noire.
On voit des fleurs s'ouvrir près des flots écumants.

Parfois de l'infamie, il surgit une gloire!
Vous pleurez les malheurs de "notre Canada".
J'en souffre plus que vous, ils meurtrissent mon âme.
Mais malgré tous ces coups, mon coeur ne faiblit pas.
Je vais de ci de là, me brûlant à la flamme.
Des haines, des mépris, ces armes des méchants.
Méconnue, oubliée, hélas! parfois vendue,
Douloureuse maman, que livrent ses enfants,
Alors qu'elle croyait être la bienvenue,
On ne saura jamais ce qu'ils m'ont fait souffrir!
Il y a tant de place au fond d'un coeur de mère!
On le fait tant saigner sans le faire mourir,
Ce pauvre coeur d'amour, heureux de sa misère.
Sur une longue route et par de durs chemins,
J'ai conduit ma douleur et promené ma peine.
J'ai redouté parfois le pire des destins,
J'ai cru même, un instant, la ruine certaine.
La paix refleurira; mes fils, consolez-vous.
Reprenez votre rêve et chassez vos alarmes,
L'orage va cesser, Dieu prend pitié de nous.
Bientôt dans tous les yeux vont se sécher les larmes.
Le peuple réveillé devant son agresseur,
Va se dresser soudain, tout vibrant d'espérance,
Car il aura bientôt trouvé son "Défenseur".

L'AME DE MACDONALD (*un peu incrédule*)

Un défenseur, dis-tu, la chose est-elle sûre?
Où l'as-tu rencontré? quel est ce chevalier?

L'AME DU CANADA

Il est beau, noble et fort, il a grande figure,
Son nom est une gloire: Il se nomme "Laurier".
Regardez-le plutôt.

(*A ce moment, le décor qui, à partir d'une certaine hauteur, est transparent, s'illumine, découvrant au fond une campagne radieuse, inondée de soleil. Une tribune, et dans cette tribune Sir Wilfrid Laurier qui adresse la parole à une grande foule qu'on ne voit pas, mais dont on suit tous les mouvements à travers ses murmures et ses acclamations.*)

Scène IV

Les mêmes, Sir Wilfrid Laurier

L'AME DU CANADA

Ecoutez ce langage:
C'est bien la même histoire et bien la même page.
Ecoutons le grand homme:

SIR WILFRID LAURIER (*parlant*)

Il est parfois, Messieurs,
Pour toute nation, de longs instants d'angoisse
Où de sombres pensers passent devant nos yeux,
Où notre fière ardeur, comme un drapeau se froisse,
Où nous sentons mourir la foi des lendemains.
Il faut pour traverser ces minutes tragiques,
Que s'élèvent les coeurs, que s'unissent les mains,
Que tous les citoyens deviennent héroïques
Et que la foi de tous s'incarne dans un seul.
(*Acclamations prolongées et cris de vive Laurier!*)
Canadiens, c'est l'instant de sauver notre race,
De l'arracher aux mains qui tissent son linceul.
Il nous faut nous hâter, car chaque heure qui passe,
Aggrave le danger, fait plus profond le mal.
Canadiens, mes amis, la mort est à nos portes,
La famine nous guette et son souffle fatal
Trouble jusqu'aux vaillants, rend leur âme moins forte.
Le despotisme règle. Sous un joug de fer,
Le peuple souffre et meurt, cependant que les riches
Au milieu des plaisirs inventés par l'enfer,
A tous les miséreux osent faire des niches.

(*Cris de réprobation: Honte! Murmures! Mouvements de colère, etc.*)

O mon peuple, debout, c'est l'heure du combat.
Il faut qu'on se prépare à la grande bataille,
Et tous doivent parler au cours de ce débat.
Choisissez-vous un chef qui jamais ne défaille.

(*Longue ovation "Laurier! Laurier! Laurier! C'est vous notre chef", etc., etc.*)

Soit, je vous conduirai. Laurier n'hésite pas.
J'ai lutté quarante ans, je sais me battre encore.
Vous le verrez bientôt; toujours jeune est mon bras,

Et Dieu m'a conservé ma parole sonore.
Je n'ai fait qu'obéir; c'est lui qui commanda.
Accourez, citoyens, c'est l'heure solennelle,
L'heure de la revanche, ô minute éternelle!
Battons-nous, mes amis; "Tout pour le Canada!"

(*Longue et délirante ovation. La vision disparaît dans le bruit des acclamations, et c'est le décor du commencement.*)

Scène V

L'âme du Canada, l'âme de Cartier, l'âme de Macdonald.

L'AME DU CANADA,

(*A demi tournée vers la vision disparue, elle déclame toute vibrante, l'ode lyrique suivante*:)

Acclame longuement le grand nom de Laurier,
O mon peuple fidèle, dis-lui ton espérance.
D'entre tous mes enfants, c'est bien lui le premier,
Lui seul apaise ma souffrance.

Sans une défaillance, et par le dur chemin,
Il a guidé les pas hésitants de sa race,
Et les plus douloureux caprices du destin
N'ont jamais assombri sa face.

Sa vie est un poème où vibre en chaque vers,
Le culte de mon nom, le souci de ma gloire.
Dédaignant les printemps, affrontant les hivers,
Il glorifiera mon histoire.

Aux semeurs de discorde, il a parlé d'amour.
Il a prêché la paix, l'union, la concorde.
Sa belle âme loyale et franche, sans détour,
Etait toute miséricorde.

Il a senti parfois le vent des mauvais jours
Rugir autour de lui ses complaintes funèbres.
Mais il est resté jeune et courageux toujours.
Il a souri dans les ténèbres!

Lorsque luisait pour lui le radieux soleil,
Que d'innombrables fronts se courbaient sur sa route,
Il allait simplement et sans nul appareil,
Maître de lui, vainqueur du doute.

Il n'a jamais subi l'ivresse du pouvoir.
Sachant la vanité de la grandeur humaine,
Il n'eut qu'un seul orgueil, l'orgueil de son devoir
Et ne connut jamais la haine.

Sous les ardents labeurs ses cheveux ont blanchi,
Prêtant un nouveau charme à sa mâle parole,
Si bien que quelquefois sur ce beau front pâli,
On entrevoit une auréole!

Poursuis donc ta carrière, illustre homme d[illegible]
Mets la dernière touche à ton oeuvre féconde,
Et moi je te promets, au nom du Canada,
Une gloire unique en ce monde...

(*Elle achève dans un grand geste de tendresse et de bénédiction. Elle reste un long instant les bras étendus pendant que le rideau tombe très lentement.*)

L'AME DE MACDONALD

Refleuriront un jour au milieu des berceaux,
Les rêves qu'on emporte au fond des noirs tombeaux...
Dans mon coeur inquiet, la paix vient de renaître.

L'AME DE CARTIER

Que je serais heureux de l'avoir eu pour maître!

RIDEAU.

Chansonnette

Nous avons trouvé récemment, par hasard, enfouie dans les vieux manuscrits de notre collaborateur, M. W.-A. Baker, une chansonnette inédite dont la composition remonte à 1901. Ce sont les premières rimes que notre poète tenta, et nous les donnons à nos lecteurs comme une primeure, sans y changer un iota.

Refrain

Sur la rivière, ô gué,
Nous irons naviguer;
Pour guider ma nacelle
J'amènerai ma belle.

1

Sur mon beau lac, le soir,
J'erre, croyant la voir;
Je crois être avec elle,
Mais en vain je l'appelle.
(refrain)

2

Je vais aux bois voisins
Penser aux jours lointains;
Pleurant tout bas ma peine,
A l'ombre d'un grand chêne.
(refrain)

3

Mes pleurs, coulant à flots,
Murmurent à sanglots:
Pour toi, belle chérie,
Je donnerais ma vie.
(refrain)

4

A la Saint-Valentin
Je veux avoir sa main,
Mais inconstante et fière,
Elle ne répond guère.
(refrain)

5

Fille que l'on poursuit
Tout de suite s'enfuit;
Et son amour varie,
Aussitôt qu'on s'y fie.
(refrain)

W.-A. BAKER.

Les Roses

Dans la splendeur des jours d'été,
Admirant un buisson de roses,
Souvent je me suis arrêté,
Dans la splendeur des jours d'été,
Et, tristement, j'ai médité
Sur le déclin de tant de choses,
Dans la splendeur des jours d'été.

Benjamin SULTE.

Les livres de chez nous.

LOUIS-JOSEPH DOUCET.—**Moïse Joessin. Les Rudes.** Québec, 1918; in-16, 80 pages.

L'original et sympathique personnage dont il est question dans le présent ouvrage s'appelait Moïse Joachim, mais les "anciens" de Lanoraie prononçaient **Joessin.** C'était un type d'une force étonnante et qui se "mesura", dit-on, avec plusieurs "forts à bras", entr'autres le fameux Joe Montferrand. Notre collaborateur et ami nous raconte en son style familier et pétillant du langage local, la vie et les exploits de ce colosse, et, ce qui ne manque pas d'intérêt, nombre de légendes recueillies un peu partout où l'on se souvient de Moïse Joessin. M. Doucet nous cite aussi dans ces pages vivantes quelques vieilles chansons qui furent créées par Moïse Joessin, car c'était "un beau chanteux de son temps". Enfin, le livre se termine par des pensées philosophiques d'une certaine saveur et que l'auteur attribue à son héros.

Ceux qui aiment le talent personnel et abondant de M. Doucet s'empresseront de lire cette oeuvre nouvelle qui fait une jolie suite à ses **Campagnards de LaNoraye.**

G. M.

Cinquante-six ans de vie littéraire.—Benjamin Sulte et son oeuvre. Essai de bibliographie des travaux historiques et littéraires (1860-1916) de ce polygraphe canadien, précédé d'une notice biographique par Gérard Malchelosse, d'un poème inédit, **le Cerveau de l'Historien,** par Albert Ferland, et d'une préface par Casimir Hébert. Montréal, 1916.

Tel est le titre assez original d'un volume de 80 pages, grand in-8, qui n'est pas moins original que son titre dans toutes et chacune de ses parties.

Tout le monde canadien un peu instruit savait que M. Benjamin Sulte est un de nos auteurs les plus féconds et les plus variés, mais ce sera tout de même une grande surprise pour tout le monde de trouver ici que la seule liste des ouvrages de M. Sulte, volumes, brochures, articles de revue ou de journal, prose et poésie, couvrent 36 pages de ce volume imprimés en caractères menu qui donnent 48 lignes par page.

La notice biographique consacrée à M. Sulte par M. Malchelosse se lit avec un vif intérêt. La personnalité de notre "polygraphe", que son bel âge rend encore plus sympathique, sa vie mouvementée, son talent abondant et spontané, sa vaste érudition, y sont présentés non seulement avec sympathie, mais aussi avec un souci très louable d'exactitude dans les faits et dans les appréciations. Celles-ci sont empruntées au grand nombre des auteurs qui ont apprécié au cours de sa carrière les oeuvres de M. Benjamin Sulte, un des respectables vétérans de notre littérature.

Cette monographie, à laquelle trois auteurs ont contribué, est intéressante à lire dans chacune de ses parties et elle a sa place marquée dans toute bibliothèque qui tient à s'enrichir des nombreux et très variés renseignements qu'elle contient. Précédée d'un joli portrait de M. Sulte et bien imprimée sur bon papier, cette brochure ou plutôt ce volume se vend 50 sous chez l'auteur, 200, rue Fullum, Montréal.

J.-A. LINDSAY.

Gérard Malchelosse. — **La Famille Roupe.** Montréal, 1918; brochure in-8, 8 pages, sur gros papier.

Ce tirage à part à vingt-cinq copies seulement, non pour le commerce, contient notre article du même titre paru dans la livraison d'août du **Pays Laurentien,** avec un appendice de notes documentaires. C'est le sixiè-

me ouvrage de la "Collection laurentienne" et le treizième volume édités par les soins du **Pays Laurentien** depuis deux ans.

G. M.

Frank H. Severance—**An Old Frontier of France. The Niagara Region and adjacent Lakes under French Control.** New York, 1917; 2 vols. in-8, XX-436 & XII-486 pages. Illustrated and bound. Price: $7.50.

Voici un travail d'un intérêt capital pour ceux qui s'occupent d'histoire du Canada et que nous voudrions apprécier dans un plus large cadre. M. Severance n'est pas un inconnu dans notre pays. Secrétaire de la "Buffalo Historical Society", auteur de plusieurs ouvrages de mérite, entr'autres **Old Trails on the Niagara Frontier, Studies of the Niagara Frontier, The Story of Joncaire,** etc., il a acquis dans la littérature américaine une notoriété considérable qui s'est répandue en Canada.

An Old Frontier of France est un récit détaillé de ce qui s'est passé au Niagara et dans la vallée de l'Ohio sous la domination française. L'auteur fait remonter son étude aux époques les plus anciennes et il la conduit jusqu'après la guerre des Sept Ans. Après nous avoir donné un aperçu général des premières connaissances de cette région, M. Severance consacre deux chapitres aux explorations d'Etienne Brulé, de Grenolles et de Champlain. C'est probablement à Etienne Brulé, dit-il, que revient la gloire d'avoir découvert la Pennsylvanie, mais ceci n'a pas été alors officiellement connu. Quoiqu'il en soit, ce ne fut qu'une quarantaine d'années plus tard que l'on commença à comprendre l'importance d'avoir un débouché avec la Louisiane et les Antilles. Dès lors, Dollier de Casson, Galinée, de LaSalle, Frontenac et autres, prirent une part active aux nouvelles explorations à l'intérieur du continent américain.

Rien n'est plus pittoresque et coloré que les chapitres 4, 5, 6 et 7, dans lesquels l'auteur nous raconte les voyages et les aventures périlleuses et dramatiques de LaSalle, Tonty, Jacques Bourdon, Jolliet et le Père Marquette. Les chapitres suivants nous permettent de revivre au jour le jour les péripéties de la lutte soutenue par les Français pour conserver les Grands Lacs et les pays **d'en haut.** C'est donc une narration très intéressante et captivante des années de notre prestige en Amérique. Cet ouvrage donne pour la première fois dans la littérature américaine et canadienne les détails des efforts par lesquels la France tenta de s'établir dans le coeur de ce nouveau et vaste continent. C'est en entrevoyant les résultats probables de cette tentative que les colonies anglaises de la Nouvelle-Angleterre s'émurent et tentèrent d'anéantir ces desseins, ou plutôt c'est le génie de Pitt qui arrêta l'expansion française.

Le second volume est en entier consacré aux palpitantes campagnes de 1753 au 25 juillet 1759, date de la capitulation du Fort de Niagara qui livrait au vainqueur la grande route de l'Ohio, du Mississipi et du Kansas.

Un appendice au tome II contient la généalogie de la famille Joncaire-Chabert, la liste des commandants français au fort de Niagara et une foule de notes explicatives. Un index bien fait des noms propres contenus dans les deux volumes rend les recherches faciles.

Cet ouvrage riche de faits et concis, animé d'un amour sincère pour notre histoire et d'un souci dans l'exactitude des faits, se lit comme un véritable roman d'aventures. M. Severance mérite notre reconnaissance pour avoir publié ce travail considérable où il fait preuve d'une rigoureuse impartialité. Il a compris au juste l'ancienne influence française en Amérique et il ne cherche aucunement à cacher les jalousies des pouvoirs rivaux ni les futilités des ministères ambitieux. Il fait de ces fleurs à peine fanées une gerbe sans prix qu'il nous offre en même temps qu'à son propre pays. Mêlant la philosophie des faits aux faits eux-mêmes, ce consciencieux écrivain allie à de nombreuses qualités une érudition vaste et solide.

La plus grande partie des matériaux de cette oeuvre si bien faite a été puisée dans des manuscrits inédits et qui donnent beaucoup plus de détails que les rares sources publiées: Correspondance générale, Collection de St-Méry, journals de Chaussegros de Léry et du capitaine Pouchot, mémoires de Chabert-Joncaire, Perrot, Bonnefons, LaForce, DeBaugy, Lamartic, les lettres de Lévis et de Montcalm, et quelques livres sur la campagne de 1754-1759.

G. M.

G.-E. Marquis—**Aux Sources Canadiennes.** Québec, 1918; 1 vol. in-12, XVI-179 pages. Prix 55 sous, franco, chez l'auteur, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Voici un livre du terroir qui nous rappelle de fort jolies choses. C'est une suite de tableaux, de traits et de caractères où la vie champêtre canadienne est prise sur le vif. En observateur probe, l'auteur a bien noté les anciennes habitudes locales, les petites scènes de la vie rurale, les rivalités du clocher et, surtout, la poésie impressionnante de nos campagnes laurentiennes. Il y a dans ce livre beaucoup de fraîcheur et une grande originalité d'allure. On y sent une plume sincère qui sait moraliser; M. Marquis a senti et vécu lui-même les coutumes de nos "pères" et il nous les présente en un style agréable et facile. Ce qui frappe aussi c'est cet amour soutenu du sol et des traditions, cette admiration persistante du vrai et du bon et qui se développent dans l'oeuvre entière. Les treize chapîtres sont neufs et pleins d'émotion. **La visite aux champs** et **Marcher au Catéchisme** sont, à notre avis, les deux pièces de résistance de l'ouvrage. Dans les **Noëls domestiques,** l'auteur, en habile statistien qu'il est, expose le bilan de nos forces nationales actuelles et il termine en nous donnant de fortes et saines leçons pour l'avenir.

M. l'abbé T.-G. Rouleau, dans une courte et juste préface, présente au lecteur M. Marquis qui vient de débuter en se classant du coup un écrivain de marque.

M. Marquis a donc fait un livre qui l'honore autant qu'il honore notre littérature. **Aux Sources Canadiennes** devrait se trouver dans toutes les bibliothèques; nous encourageons fortement nos lecteurs à se le procurer.

G. M.

La Revue Acadienne.—Publication historique et littéraire. Directeur: Dr. Ed.-D. Aucoin, de la Société historique de Montréal. Rédaction et administration: 1918, rue St-Denis, Montréal.

Cette intéressante revue mensuelle s'occupe des choses relatives aux provinces maritimes. Elle est remplie de détails historiques d'un haut intérêt, d'études littéraires et de moeurs, etc. Elle compte au nombre de ses collaborateurs le R. P. Georges, les abbés Bourgeois et Dugas, MM. Benjamin Sulte, Pascal Poirier, Placide Gaudet, A.-L. et E.-L. Aucoin, Emile Miller et autres.

La série des douze livraisons de la première année (1917) forme un beau volume in-8, illustré, de 200 pages. L'administration en possède encore un certain nombre de collections qu'elle vend au prix d'abonnement, soit $1.00, franco.

G. M.

P. S.—Nous faisons mention dans notre Bulletin Bibliographique de tous les ouvrages dont on nous fait parvenir deux exemplaires.

La Rédaction.

3ème ANNÉE.—No. 10 OCTOBRE 1918

LE PAYS LAURENTIEN

Aux Temps Heureux

J'eus autrefois l'illusion
Que reviendrait le temps des pages
Où, par les bourgs et vasselages,
Les bardes disaient leur chanson.

C'était l'âge naïf et tendre
Où l'âme populaire aimait
Qu'on la berçât d'un triolet,
Et tous accouraient pour l'entendre.

Sur tous les seuils, dans les hameaux,
Jongleurs, ménestrels et harpistes
Vendaient leurs couplets gais ou tristes
Pour un sourire et des gâteaux.

Et si leurs douces cantilènes
Avaient l'heur de charmer un jour
Le coeur las ou le triste amour
De ravissantes châtelaines,

De par l'ordre sacré du Roi,
Sous les éclairs des hallebardes,
Au son des tambourins, les bardes
Devenaient chevaliers, de droit.

Car dans la paix ou dans la guerre
Les troubadours porte-bonheur
Egayaient la garde d'honneur
De Sa Majesté débonnaire.

Lors, leurs poèmes enflammés
Faisaient d'amoureuses conquêtes,
Au temps heureux où les poètes
Etaient aimés...

Alphonse DESILETS.

En Aéroplane

Souvenir de 1910.

C'était à Montréal que l'on m'avait présenté ce garçon pour la première fois. Laid, petit et mal tourné, il inspirait, au premier abord, une sorte de pitié, mais sitôt qu'on avait vu ses yeux briller, qu'on entendait sa parole étincelante et chaude, on ne pouvait s'empêcher de le remarquer, de s'avouer, à part soi, que ce n'était pas là une âme vulgaire et qu'il faut se garder d'une première impression. Après quelques heures de conversation avec lui, j'en étais arrivé à la conclusion que ma nouvelle connaissance était ce qu'il est convenu d'appeler un déclassé. Lui-même le disait d'ailleurs: "Je suis un raté, un imbécile de talent, et j'ai fait des bêtises toute ma vie".

Cette boutade me frappa alors, et je me mis à lui faire des phrases pour le réconforter, de belles et longues phrases ronflantes et poétiques au cours desquelles je fis passer toutes les beautés qui couronnent la vie. Je lui montrai le monde — le monde tel qu'il est — si juste et si encourageant; les amours telles qu'on apprend à les connaître — si pures et si vraies; les amitiés si désintéressées et si profondes, et je m'écriai:

—Non! vous n'avez pas le droit d'être triste et chagrin! L'homme, en effet, ne saurait être un raté — j'entends un parfait raté... Toujours il échappe par quelque côté à la nullité, et vos soucis, mon ami, sont faits d'une manière un peu... un peu égoiste, pour choisir entre les termes. Un homme, voyez-vous, c'est assez comme un fusil à deux coups: quand il rate d'un côté, l'autre est toujours à peu près sûr de partir...

Le jeune homme secoua la tête à ma comparaison pourtant profonde, et s'en alla, plus chétif et plus misérable que jamais.

—C'est un toqué, me dit celui qui nous avait présentés l'un à l'autre. Il n'a jamais rien fait qui vaille et il ne fera jamais rien.

—Ce n'est pourtant pas l'intelligence qui lui manque, dis-je. Ce diable d'homme-là m'a vivement intéressé.

—Oui, il est intelligent; mais il n'est que cela.

—C'est peu, en effet... Pauvre garçon! ajoutai-je. Et après ce mot banal à son adresse, je n'y pensai plus. Je croyais bien ne jamais le revoir, quand, hier, je le rencontrai de nouveau sur la rue Saint-Jacques. Je ne l'aurais sans doute pas reconnu, toutefois, s'il ne fut venu brusquement à moi. Je restai tout ébahi: mon pessimiste était

changé à surprendre le plus distrait des optimistes. Il rayonnait comme Moïse à son retour du Mont-Sinaï...

—Je vous emmène! dit-il.

—Hein! vous m'emmenez! Et où çà?

—En France? Je viens de faire construire un aéroplane de mon invention qui nous conduira à Paris en vingt-quatre heures! Venez...

—Comment, venez! dis-je. Vous n'avez pas l'intention de partir comme cela, au pied levé, sans même me donner le temps d'y songer?

—Parfaitement! L'aéroplane est prêt; mes préparatifs sont terminés et je suis pressé.

—Pauvre garçon! pensai-je. Il a perdu complètement la boussole. J'allais tenter de m'éloigner, quand soudain il me saisit par le bras, me lança dans un tramway qui passait et m'emmena voir sa machine. Ah! messieurs, l'admirable machine! Imaginez-vous une libellule géante, une "demoiselle", comme nous disons au Canada; une de ces créatures de rêve que l'on pourrait tout aussi bien appeler oiseau, fleur ou mouche, tant elle ressemble à tout cela, et vous aurez une idée de cet aéroplane. Je ne vous dirai rien, cependant, de son mécanisme, des moyens que nous prîmes pour nous élever dans les airs, et cela pour la bonne raison que, moi-même, je ne compris rien aux explications de mon camarade. Il bouillait d'enthousiasme. Contentez-vous de savoir que le soir même nous étions dans la lunette et que nous filions à une vitesse de trois cents milles à l'heure! Et nous allions de ce train effrayant comme dans un rêve, sans un roulis, sans une trépidation, idéalement, sans relâche et sans trêve. Ah! le bijou d'aéroplane qu'avait inventé mon raté d'hier! Gracieux comme une hirondelle, il filait, évoluait dans l'air avec l'aisance suprême de cet oiseau, et je ne pus m'empêcher de m'écrier avec admiration:

—Comme je vous le disais bien, jeune homme, que vous n'étiez pas un raté! Voyez-vous, le tout dans la vie, c'est de trouver sa voie...

—Oui! ricana mon étrange compagnon, "ma voie"! N'est-ce pas que j'en ai trouvé une qui n'est pas banale?

—Dites, grandiose! m'écriai-je.

—Eh bien! tu as tort de croire à mon entière satisfaction. Je suis plus neurasthénique et plus triste que jamais... Que veux-tu! Si cette machine est assez puissante pour nous conduire au-delà de l'Atlantique, elle ne peut pas dépasser ce grand rideau bleu, cette barrière que tu vois au-dessus de nos têtes, et cela gâte tout mon plaisir... Elle ne peut pas, cette machine, y faire passer le monde, et, moi, j'ai

l'amour du monde, si infâme soit-il — un amour ridicule — et j'ai soif pour lui d'un bonheur un peu moins grossier que celui dont il jouit actuellement. Je suis comme l'aiguille de la boussole qui pointe toujours vers l'étoile polaire, et je ne serai content que le jour où je l'aurai dépassée. C'est là mon point d'orientation, mon but enfantin mais sublîme... Il rêva un moment, le regard fixe, l'air étrange, puis, brusquement, reprit :

—Si pourtant nous essayions de la passer cette barrière, cette voûte irritante d'azur ?

—Ah ! mais non, par exemple ! m'écriai-je, effrayé pour de bon. Je ne demanderais pas mieux, certes, que d'aller au ciel, mais pas en aéroplane ! Ah ! fichtre ! non... Je préfère encore attendre et prendre le grand chemin...

Mon compagnon me jeta un regard de pitié et demeura quelque temps sans répondre. Nous filions toujours grand train, et le froid commençait à nous faire souffrir bien que nous fussions chaudement habillés. Sournoisement alors mon compagnon demanda :

—Il fait un froid de Sibérie à cette hauteur : tu n'as pas d'objection à ce que nous montions encore un peu afin d'aller chercher une zone plus tempérée ?

—Non... mais n'allons pas trop haut, n'est-ce pas ? pas trop haut ! Si nous continuons à grimper de cette manière nous ne verrons bientôt plus la terre !

—Non ; mais on y verra bien le ciel, et c'est l'important !

—Assez ! assez ! J'ai le vertige ! Plus bas, sapristi ! plus bas !

Mais mon diable de pilote, sans prendre garde le moins du monde à mes protestations, poussa sa machine en avant, le cap sur les étoiles. Effrayé, mais plein d'admiration pourtant, je me perdis bientôt dans une sublime contemplation, et, soudain, la vieille idée de savoir si les planètes étaient habitées me revenant en mémoire, je m'écriai à mon tour :

—Si c'était vrai, pourtant, qu'il y eut du monde dans ces astres-là ! Hein ! ce que leurs habitants seraient ébahis de nous voir passer ainsi dans leurs ciels !

—Dis donc ? questionna mon ami, est-ce que ça t'intéresserait de savoir si, oui ou non, des bipèdes comme toi et moi, naissent, souffrent, et meurent sur ces boules roulantes ?

—Dame ! Je pourrais alors en toucher deux mots à Flammarion, puisque nous allons en France !

—Si tu y tiens beaucoup, moi je ne demande pas mieux que d'y aller un peu...

—Décidément, non! Redescendons! Allons en France...

—Comme il te plaira.—Et puis, si tu vas dire aux astronomes le secret des astres, que deviendront ces pauvres gens? Je te le demande? Il faut bien que tout le monde vive, que diable!

—Si encore, repris-je, m'ayant déposé sur Vénus ou Saturne — je préférais Vénus — tu pouvais m'y reprendre en revenant...

—On le pourra un jour. Mais en ce moment, comme ton âme me semble un peu timide pour un découvreur d'étoiles, nous ne tenterons pas l'aventure aujourd'hui. Nous sommes partis pour aller en France, allons en France. D'ailleurs, l'homme ne doit pas avoir de points d'appui là-haut... L'astre même auquel tu t'accrocherais se secouerait d'une occilation et te renverrait chez tes pères... Les hommes que tu y trouverais peut-être, te recevront mal — car tous les hommes doivent se ressembler un peu partout — et tu n'en seras pas plus riche! Tu es poète, à ce qu'on dit? Eh bien! là-haut il n'y en a que pour les Martiens, les Saturniens, etc., exactement comme à Québec il n'y en a que pour les Québéquois; à Montréal, pour les Montréalais, et à ce compte-là, autant rester sur la terre. Allons! plus vite! plus vite vers la belle France qui nous attend là-bas! Marche, libellule! Va, Pégase nouveau modèle! Et vois! L'Atlantique est déjà plus qu'à demi franchie... Entends-tu l'immense grondement qui monte de son sein, fait vibrer l'atmosphère et jaillir le tonnerre? Nous allons toucher le ciel pour peu que cela continue!

—Redescendons! m'écriai-je avec angoisse. Assez! encore une fois, assez!

Ce cri du coeur entendu — on a beau avoir la curiosité du ciel, on n'y va pas comme cela, sans préparation. Nous redescendîmes comme un éclair vers la terre.

—Hourra! s'écria soudain mon ami. Voici les côtes de France!

—Voilà le Hâvre! Et voici Paris!

En quelques minutes, nous fûmes au-dessus de la grande ville. Mais comme, en ce moment, Paris était inondé, nous ne sûmes, tout d'abord, où descendre. Nous évoluâmes longtemps, tel un pigeon voyageur qui cherche son point de départ, puis nous nous décidâmes pour la Butte Montmartre, où se voyait un endroit à peu près libre des eaux de la Seine.

Cependant on nous avait vu venir. En bas, une foule animée de

Parisiens nous regardait venir avec des télescopes, des lunettes d'opéra, criait, s'agitait avec vivacité. Ils se montraient les uns les autres cet aéroplane étrange, tout différent de ceux qu'ils voyaient ordinairement, et qui paraissait maintenant phosphorescent.

—Ce sont sûrement des Martiens! cria un petit vieux qui portait ses cheveux longs comme un savant. Regardez! ils ne nous ressemblent pas...

Nous finîmes par trouver le moyen de descendre, et c'est au milieu d'une foule sympathique et curieuse que nous mîmes pieds à terre.

—Allons chercher Flammarion! reprit le vieux monsieur, enthousiasmé. C'est sûrement une visite de Mars...

—Tiens! tiens! mais en ce cas, ils ne sont pas mal, ces Martiens! dit une femme.

—Nous ne sommes ni de Mars ni de la lune, s'écria mon compagnon, impatienté. Nous arrivons du Canada et nous avons faim!

—Le Canada? Qu'qu'c'est-ça? goguenarda un gavroche.

—Du Canada? Grand Dieu! mais alors ce sont des Sauvages! Ils vont tout massacrer! Vite, allons chercher les pompiers!

—Des Canadiens? dit un homme grave, à l'allure solennelle. Mais je sais très bien ce que c'est, moi... Ça vient d'un pays qui touche à... à l'Equateur...

—Mais non, mais non! reprit un autre: le Canada n'est pas à l'Equateur... C'est tout-à-fait dans le nord, au contraire — ou à l'ouest... C'est là que se trouvent les arpents de neige dont Voltaire était propriétaire, vous savez bien...

En ce moment mon ami, à bout de patience, éclata. Il laissa échapper un juron, bien français, mais énergique, et les hommes trépignèrent.

—Ils parlent très bien le français, ces Martiens!

—Allons, place! mesdames et messieurs, reprit mon ami, calmé par ce compliment. Nous voulons voir Paris.

—Paris? riposta le gavroche, il est au bain!

—Nous le verrons au bain, répondis-je. Mais d'abord, nous voulons nous réconforter un peu. Est-ce que l'on mange encore à Paris? Pouvez-vous nous indiquer un café, un hôtel, quelqu'endroit où l'on mange, enfin?

—Moi, je sais, dit un troupier. Il nous emmena alors chez un grand restaurateur, nous prenant sans doute pour des millionnaires, et comme nous gardâmes le troupier avec nous, la note fut plutôt salée.

Mais je devais bien à mon inventeur de le régaler, n'est-ce pas? Nous partîmes ensuite à pieds pour visiter les alentours. Quand je dis à pieds, c'est une façon de parler, car nous eûmes à prendre une voiture ici, une barque là, afin d'aller partout, les plus beaux quartiers de la ville étant inondés. Le boulevard Diderot n'était plus qu'un lac de boue, et, dans la rue de la Seine, l'eau avait atteint à la hauteur des portes des maisons. Des chutes d'eau se formaient çà et là, selon les accidents du terrain, et, dans les chantiers du Sud, c'étaient presque des Niagaras qui s'écroulaient. A la gare Saint-Lazare les trains filaient dans l'eau comme des navires étranges et les passagers qui en descendaient se faisaient porter jusqu'à la terre ferme par de robustes terrassiers.

Nous allions ainsi, au hasard, dans Paris, sous la conduite de notre obligeant troupier, et nous étions fort intéressés quand, tout-à-coup, on entendit au loin une sonnerie de clairon.

—Sacrebleu! s'écria notre guide. C'est l'appel! Je vais encore me faire coller deux jours! Allons, messieurs, débarquez: il faut que je retourne avec la barque.

Et ce diable de soldat nous flanqua sur une butte, au pied du pont des Saints-Pères, puis s'en alla en faisant force de rames. Que faire? Nous étions, comme je l'ai dit, sur une île véritable, et nous n'avions plus d'embarcation...

—Laisse-donc, me dit soudain mon compagnon. Ces braves gens qui se moquent de nous, là-bas, viendront nous chercher tout à l'heure. Regarde, tandis qu'il en est temps encore...

Des épaves de toutes sortes continuaient de passer, frôlant notre pic en miniature, s'y accrochaient ou filaient dans le courant, ici et là. Tout-à-coup, mon ami eut un cri de joie: un panier rempli de bouteilles venait de s'arrêter à sa portée. Il s'en saisit.

—Hourra! s'écria-t-il. C'est du vin... du vin de Champagne!

—Hein! m'écriai-je en accourant. Du vin de Champagne? Crédié! Et moi qui n'en ai jamais bu! Passe-moi le panier...

Il me passa le panier et nous fîmes sauter les bouchons aux nez des badauds amusés. Nous fîmes ainsi sauter deux bouchons, trois bouchons, cinq bouchons... Nous en fîmes sauter tant et tant, ma foi que... je me réveillai ce matin, les membres brisés, les cheveux irrités comme si, véritablement, nous étions allés en France et avions bu une quantité incalculable de vin de Champagne...

ANTONIN PROULX.

La Bibliothèque Acadienne (1)

Si Lord Durham agissait en observateur superficiel lorsqu'il écrivit au sujet des Canadiens-français de 1760-1840: "Ils sont un peuple sans histoire ni littérature", nous ferions aussi acte de contre-vérité en répétant la même phrase au sujet des Acadiens d'aujourd'hui.

Le peuple acadien, bien que compris dans le vaste peuple du Canada, n'en conserve pas moins à part les nombreuses pages d'un passé riche de gloire, pages d'histoire fort différentes des pages canadiennes-françaises et vécues sur des terres éloignées que sillonnent le glorieux Saint-Laurent.

Les Acadiens ont une histoire, une des plus belles que renferment les annales de l'humanité. Il nous suffira, pour s'en convaincre de relire le chef-d'oeuvre de Longfellow où, dans un poème admirable, le poète américain a immortalisé les souffrances de milliers de coeurs aimants, brisés par l'abandon de tout ce qui peut donner du bonheur sur la terre. Ces douloureuses séparations de fiancés, ces nombreux démembrements de familles, cette complète dislocation d'un peuple pacifique et loyal, ont été décrits par nombre d'historiens. Rien cependant de plus pathétique que ces récits de la sauvage dispersion de 1755, tel que les ont faits les Rameau, les Casgrain, les Poirier, les Richard. (2)

Oui, les Acadiens ont une histoire, et plusieurs descendants de ces pionniers de la Nouvelle-France ont relaté les viscissitudes de la vie de leurs ancêtres. Mais à vrai dire, l'Acadie attend encore son historien national.

M. Casimir Hébert a écrit avec justesse: "La littérature acadienne, qui se confond souvent avec la littérature canadienne, compte encore peu d'auteurs et la plupart des oeuvres sorties de la plume des Acadiens ont vu le jour dans notre province de Québec." (3)

Signalons, en passant, que si les Acadiens ne possèdent pas encore assez de travaux littéraires pour former une littérature ethnique, ce

(1) Introduction d'un ouvrage bibliographique sur la littérature acadienne, contenant des biographies sur les écrivains acadiens, par MM. Ed.-D. Aucoin et Gérard Malchelosse. La publication de ce travail, qui devait paraître l'automne prochain, est remise à plus tard à cause de la guerre et de la rareté du papier.

(2) Le Dr Aucoin, par modestie sans doute, omet d'ajouter son nom à la suite de ces écrivains. (La rédaction).

(3) Préface au **Pays d'Evangéline** depuis son origine jusqu'à nos jours, par M. Ed-D. Aucoin. Montréal, 1917.

n'est pas par défaut d'aptitudes chez eux, mais plutôt par besoin de vivre d'abord leur vie matérielle, entravée dans sa marche par de si malheureuses circonstances. "Ce qui manquait, en effet, dans les années qui ont suivi le *grand dérangement*, observe M. Louis Dupire, c'était une classe intellectuelle, une élite. La persécution, les guerres, l'exil avaient découronné cette race, mais maintenant des collèges se sont formés, où se sont élaborées des compétences dans toutes les branches." (1)

Avec les oeuvres des Poirier, des Gaudet, des Bourgeois, des Fontaine, des Mélançon, des Richard, etc., et l'apparition de *la Revue acadienne*, nous sera-t-il permis d'espérer dans l'aurore d'une ère nouvelle, où désormais les jeunes Acadiens viendraient grossir le noyau des productions de l'esprit, en ajoutant à leur tableau encore modeste d'oeuvres du terroir, des volumes et des brochures en grand nombre sur leur pays si attrayant et si enchanteur : la vieille Acadie?

Le champ est vaste et les épisodes ne manquent pas. Parfois, les écrivains français et canadiens en signalent le désir. M. Louis Dupire ajoutait dans l'article cité plus haut : "Un prochain avenir nous révèlera sans doute un romancier acadien."

Le P. Alexis faisait un souhait analogue dans un récent article sur l'Eglise catholique aux provinces maritimes paru dans l'*Action française* : "Souhaitons, dit-il, qu'un Walter Scott canadien (ce mot comprend les Acadiens) se révèle parmi nous ; il trouvera dans les annales de l'Acadie primitive ample matière à de savoureux romans. Les rivalités des d'Aulnay et des La Tour, les exploits d'un Subercase, les aventures d'un Saint-Castin sont autant de sujets capables d'enflammer les natures enthousiastes et les âmes sympathiques aux malheurs d'une Evangéline."

Les quelques oeuvres d'histoire et de littérature purement acadiennes que nous possédons ne constituent pas encore, malgré leur valeur, une littérature nationale. C'est pour cela que nous aimons mieux donner à notre travail le titre d'*Histoire de la bibliothèque acadienne* plutôt que celui d'*Histoire de la littérature acadienne*.

La bibliothèque acadienne ne se compose pas seulement d'oeuvres écrites par des Acadiens ou des Canadiens-français ; nous y faisons entrer tous les travaux intellectuels qui traitent de l'Acadie, quelle que soit la langue dans laquelle ils ont été écrits.

Ed.-D. AUCOIN.

---

(1) **Le Devoir,** 5 avril, 1917.

Noble Conscrit

N'y avait-il pas des sépulcres en Egypte que tu nous aies menés mourir au désert.

(Moïse-EXODE.)

I

L'âme triste, prends les armes, noble victime!
Grand, donne ta jeunesse; avec courage abîme
Ton avenir comble d'espoir;
Et dans la lutte intime où ton être se pâme,
Ne cherche pas pourquoi le Très-Haut veut ton âme
Pour la passer au laminoir!

Prépare-toi; c'est la partance.
Soldat d'Albion, mais le coeur
Battant malgré tout pour la France,
Dis-nous adieu! Va, sans rancoeur!
Pleure ton grand Cours, tes érables,
Tes Laurentides vénérables;
Avec l'oeil de l'esprit revois
Tes lacs, tes forêts, tes prairies;
Embrasse les beautés chéries
De ta Nature aux mille voix.

II

O toi, beau paysan, conscrit de nos campagnes,
Dans ton malheureux sort nos plaintes t'accompagnent
Jusqu'au terrible et sombre lieu.
Et si tes grands blés d'or au visage mobile
Pouvaient soudain parler, comme dans une idylle
Ils diraient leur suprême adieu!

Ton âme morose est comprise!
Quitter tes immenses champs verts
Où ton sang semblait hors de prise
C'est pour toi perdre un univers.
Pleure ton clocher, ton village,
Ta parenté qui se propage.....
Puis, à l'écho bien attentif,
A la coupe de tes vieux hêtres,
Reconnais la voix des ancêtres
Qui te jette un adieu plaintif.

III

Conscrit de la cité, défenseur de la race
Qu'en toute circonstance ici rien ne terrasse,
Ton départ semble pour l'exil!
En lui, Langue, pour te servir tu perds un prêtre;
Pour t'aimer, un grand coeur que la foi fit bien naître;
Pour te défendre, un bras viril!

Chaque jour pour sa survivance,
Au front, peine, souffre et combats;
Dis: mais c'est pour toi belle France
Et surtout pour ceux de là-bas!
Ici, continuant la lutte,
Au guet, sans faiblesse et sans chute,
Nous prierons Dieu dans sa bonté
De nous conserver cette Langue
Qui, déchirée et même exangue
Pourrait dire encor: Liberté!

IV

Oui, tu connaîtras les batailles;
Ta chair, nourriture à canons,
S'immolera, quoique tu vailles,
Pour illustrer bien d'autres noms.
Mais aux grands Français, à tes frères,
Dis tes souffrances, tes misères;
Dis-leur bien que si plus nombreux
A leur aide on n'a pu se rendre,
C'est qu'ici même il faut défendre
Notre liberté, tout comme eux!

Dis encor à la France, en la quittant meurtrie:
S'il faut perdre ton sol et quitter la patrie,
Viens demeurer en Canada!
Viens renaître nombreuse aux fécondes amours;
Vivre nos pures moeurs et nos simples atours;
Et mourir, ointe, en Jéhovah!

J.-Albert SAVIGNAC.

Juillet 1918.

Une gracieuse légende d'autrefois

Parmi les gracieuses légendes que l'on chantait autrefois et que les amateurs de folklore recueillent pour les sauver de l'oubli, je choisis la suivante qui a joui d'une grande vogue.

J'en possède trois versions ; une me vient de M. Napoléon Bourdeau, de Saint-Constant, une autre, de M. V. F., de Repentigny, anciennement de Saint-Timothée, comté de Beauharnois, et la troisième de M. Etienne Poitras, de Québec. Le texte ci-dessous est formée de ces trois versions :

La sainte Vierge s'en va pleurant
Avec ses beaux cheveux pendant.
Dans son chemin a rencontré
    Un boulanger, un boulanger.
—Bon boulanger, bon boulanger
Veux-tu donner du pain pour Dieu?
    Le boulanger prit de pitié
Trois petits pains lui a donnés.

La sainte Vierge s'en va chantant
Avec ses beaux cheveux pendant.
Dans son chemin a rencontré
    Un cordonnier, un cordonnier.
—Bon cordonnier, bon cordonnier,
Veux-tu donner des souliers pour Dieu?
    Le cordonnier n'a pas eu pitié
Trois coups de pieds lui a donnés!

La sainte Vierge s'en va pleurant
Avec ses beaux cheveux pendant.
Dans son chemin a rencontré
    Une petite fille, une petite fille.
—Bonne petite fille, bonne petite fille
Veux-tu donner du sang pour Dieu?
    La petite fille a eu pitié
Trois gouttes de sang lui a données.

Le boulanger sera récompensé,
Le cordonnier sera puni,
La petite fille sera reçue
Aux pieds du saint Enfant-Jésus!

* * *

Cette légende a pu avoir plusieurs autres couplets ; si le lecteur qui en connaît des variantes voulait me les signaler je lui serais reconnaissant.

E.-Z. MASSICOTTE.

L'Epluchette [1]

Contes joyeux des champs par Régis Roy.

Notre littérature qui depuis une vingtaine d'années progresse, se distingue et s'affirme de plus en plus, manque presque totalement de la note gaie, du genre humoristique, fantaisiste. Il y a bien, ici et là, quelques comédies, quelques contes qui font rire à la lecture ou à l'audition mais il y en a, ma foi, si peu, que ni celles-là, ni ceux-ci ne comptent dans notre histoire de la poésie, et c'est logique puisque nous débutons... Mais il n'y a pas que de l'histoire et de la poésie dans ce mouvement qu'on appelle une littérature nationale. Il y a le roman, le genre, certes, le plus populaire — la poésie, l'histoire, le théâtre, la critique littéraire, la littérature proprement dite, et si nous sommes très riches — sinon millionnaires — en historiens, joliment en poésie, en critique littéraire — depuis peu toutefois — il manque encore bien des cordes à l'instrument dont nous essayons actuellement de jouer... Qu'avons-nous en romans? Peu de choses: on n'en peut nommer que deux ou trois qui soient bien à nous. En oeuvres de théâtre? Encore moins. On semble avoir un parti pris, au Canada, contre le théâtre... le bon comme le mauvais. Qu'avons-nous en littérature, pris dans un sens général — légendes, contes humoristiques, etc? Et pourtant il faut bien "à chacun accorder son joujou", lui donner le genre qu'il préfère... L'histoire a, certes, son charme austère et profond, mais il est bon de se dérider parfois, de passer "du grave au doux, du plaisant au sévère" — de l'histoire du Canada de Garneau ou de Ferland, par exemple, aux contes de Daudet, aux mémoires de Joseph Prud'homme, et de mettre un peu de variété dans notre programme littéraire. Une littérature à laquelle manque un genre, est comme une harpe qui n'a pas toutes ses cordes: elle peut jouer des mélodies très simples — mais elle ne peut se faire entendre toute en une mélodie sûre et pleine. Elle ne se fera pas entendre au loin.

Ces réflexions me sont venues à la lecture d'un petit volume de contes humoristiques ou récits — historiettes seraient mieux —

(1) **L'Epluchette; contes joyeux des champs en prose rimée,** par Régis Roy. Montréal, 1916, 1 vol. in-12, 140 pages. Editeur: G. Malchelosse. Prix: 50 sous.

"L'Epluchette", de Régis Roy. Voilà un joli titre, bien canadien, mais qui promet, il faut le dire, plus qu'il ne donne. Toutefois, pour le lecteur qui ne veut que s'amuser, rire franchement et de bon appétit, l'ouvrage de M. Roy est tout indiqué. Ce sont des historiettes, comme je le disais tout à l'heure, des bons mots rimés, des "joyeux dits" tels qu'on en faisait volontiers jadis en France au temps des fabliaux — avec plus de retenue toutefois... Nous nous étions bien demandés tout d'abord pourquoi M. Roy avait cru bon de rimer ces bons mots, mais après lecture faite, nous nous sommes aperçus que la rime ici aidait la comédie et que l'on peut plaisanter dans le langage des dieux sans en être foudroyé...

Il faut lire "Deuxième hyménée", "Pas encore la douzaine", "Où le placer", "Pas d'échange", "Tapisserie", "Contraste", "Neuf et dix-neuf", "Jactance", etc., et vous en garderez un souvenir amusé qui ramènera de temps en temps sur vos lèvres un sourire qui s'y mourait peut-être...

Jean-D. LAURENTIES.

Les Oeuvres de M. Benjamin Sulte

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que nous commencerons sous peu la publication d'une importante collection d'articles historiques par M. Sulte, qui comprendra plusieurs volumes in-12, d'environ 160 pages chacun.

Tout le monde connait notre distingué collaborateur comme un de nos historiens les plus féconds; ses articles historiques dispersés dans plus de cent journaux et revues diverses contiennent des notes inépuisables sur notre histoire; par conséquent, cette collection de *Mélanges historiques* sera de nature à intéresser tous les lecteurs.

Pour les renseignements voir l'annonce à la page 2 de la couverture du présent numéro du *Pays Laurentien*. Nous y reviendrons encore le mois prochain avec de plus amples détails.

G. M.

Louis Hébert

Louis Hébert, le colon, l'apôtre et le premier semeur, a enfin sa statue au milieu des héros inoubliables de notre histoire, sur la terre qui fut sienne, là-haut dans notre bonne vieille ville de Québec.

Dans les jardins de l'hôtel-de-ville, le 3 septembre dernier, en présence d'une foule d'agriculteurs et de citadins accourus de tous les coins de la province laurentienne, on dévoilait avec pompe cette statue qui synthétise une des pages admirables de notre glorieux passé.

L'éloquence sacrée et politique, la parole administrative et la poésie, rehaussées par les accents de la musique, ont salué bien dignement ce jour désormais mémorable où nous apparurent pour la première fois l'énergique figure et le geste symbolique que le bronze éternisera dans nos mémoires oublieuses.

L'heureux ciseau de notre compatriote Laliberté a su donner à Louis Hébert, à Guillaume Couillard et à Marie Rollet, le geste et l'éloquence qui résument les aspirations de tout un peuple de terriens dont les racines ont tant d'emprise dans le sol canadien que rien au monde ne saurait plus les arracher ni les détruire.

Celui qui fut l'instigateur du mouvement, et les membres du comité qui prépara ces fêtes, ont tous les droits à notre entière gratitude. M. l'abbé Couillard Després doit être fier, et à juste titre, de voir son oeuvre si bien couronnée et nous le remercions en nous réjouissant avec lui.

Pour nous, de la classe agricole, nous avons compris la leçon qui s'est dressée devant nos yeux admirateurs dans le geste du héros et nous serons fidèles à l'exemple qu'il nous laissa. Nous comprenons aujourd'hui, plus parfaitement que jamais, le devoir d'être attaché profondément à la tâche haute et grave qui nous est échue. A la lumière des événements nouveaux et de la direction précieuse qui nous est donnée nous marcherons de l'avant, sans souci des entraves que tout effort sérieux et constant peut entraîner.

Nous voulons que l'oeuvre commencée au pied du rocher de Québec se poursuive le long des générations vaillantes selon les lois impérieuses de l'agrandissement du patrimoine et de la prospérité nationale. Et, comme nous savons que la survie d'un peuple et le plein épanouissement de ses forces génératrices dépendent de l'efficacité de son énergie et de l'intelligence de son action, nous ne saurons pas

oublier les hautes vertus humaines qui coulent en nous avec le sang des aieux et nous marcherons vers l'avenir en brandissant comme un drapeau de victoire, la gerbe de blé pur qui nourrira l'humanité.

Alphonse DESILETS.

Les livres de chez nous.

Edouard Chauvin—**Figurines.** In-12, 128 pages; Montréal, 1918.

Tel est le titre piquant d'un volume de vers tout pétillants. Je ne dirai pas que M. Edouard Chauvin est philosophe, il s'en défend dès la première page, et sur un ton que l'on croirait lire un article du **Nationaliste** sur les poètes mélancoliques. Mais dans ce livre que l'auteur voudrait si dénué de sens philosophique, il y a de la philosophie en autant qu'on peut en avoir quand on a tant d'esprit et d'entrain. Oui, de l'esprit; et les vers donc, ces vers qui s'irisent, s'élancent, ont des chuchotements de sourires, des bruits de rires comme un réseau de mille jets d'eau toujours claire et pure!

Que ce livre a des allures de parenté psychologique avec le **Septuor** de Beethoven! Pardon, j'ai dit psychologie; mon auteur n'en veut pas et il a bien raison de se contenter de sa jeunesse, de sa gaieté surtout quand tout cela est enchâssé dans de beaux jets d'eau cristallisés où se joue la plus agréable des lumières; mais c'est de la philosophie cela et de la meilleure!... N'analysons pas, cependant; les ouvrages comme **Figurines** sont faits pour être goûtés — il suffit de les lire tout simplement — quant à les relire, cela nous vient par surcroit.

W.-A. BAKER, C.R.

W.-A. BAKER—**Les Disques d'airain.** In-8, 168 pages, édition de luxe. Montréal, 1918; **Le Pays Laurentien,** éditeur.

Au moment d'aller sous presse nous terminons l'impression de ce volume que nous apprécierons plus longuement dans notre prochaine livraison.

Les Disques d'airain sont un recueil de poésies philosophiques, religieuses et du terroir, divisé en trois parties distinctes. Une préface de l'auteur précède la partie poétique. Ce nouveau volume de maître Baker est une oeuvre substantielle et qui accuse chez lui un grand amour des lettres et une assiduité au travail.

G. M.

N. B.—Nous faisons mention dans notre Bulletin Bibliographique de tous les ouvrages dont on nous fait parvenir deux exemplaires.

LA REDACTION.

3ème ANNÉE.—No 11 NOVEMBRE 1918

LE PAYS LAURENTIEN

Le Folklore Canadien

Les Anglais ont fait une trouvaille en inscrivant dans leur dictionnaire le mot si caractéristique de "folklore" pour désigner les diverses traditions orales du peuple; cette expression générique s'étend en effet à tous les récits populaires des anciens qui ont fait autrefois nos délices, mais dont le souvenir s'efface si vite dans le tourbillon de la vie.

Par une singulière ironie des choses, la France qui possède une mine inépuisable de ces traditions populaires, depuis les "chansons de geste" jusqu'aux anecdotes pittoresques des tranchées, et dont la langue est si souple à traduire les plus légères nuances de la pensée n'a pas encore trouvé d'équivalent pour rendre ce mot anglais; elle a cru ne pouvoir mieux faire que de lui donner droit de cité chez elle au risque d'écorcher les gosiers français qui veulent le prononcer.

"Mais qu'importe le nom, pourvu qu'on aît la chose."

Pourrions-nous dire en plagiant un vers célèbre. Il existe peu de pays où le folklore soit aussi riche et aussi varié qu'en France, car les récits du terroir s'y enrichissent de ceux qui déversent des pays voisins; on trouve fréquemment dans les provinces de l'est des légendes d'origine saxonne, et dans celles du sud des ballades d'origine latine ou même mauresque.

Au Canada, nos ancêtres français ont naturellement transmis à leurs descendants les traditions folkloristes de leur pays d'origine; les Anglo-saxons y ont ajouté les leurs et le tout s'est augmenté des nombreuses légendes indiennes recueillies par les missionnaires et les coureurs de bois.

Nos écrivains ont déjà fait des cueillettes dans ce domaine encore peu exploré; Faucher de Saint-Maurice, l'abbé Casgrain, Sulte, Fréchette, Beaugrand, pour ne citer que ceux de la génération précédente, nous ont légué des choses délicieuses, mais bien que leurs récits soient nombreux et variés, ils n'ont encore remué que la surface d'un sol extrêmement riche. Peut-être aussi quelques-uns d'entre eux ont-ils commis l'erreur d'enlever à leurs contes et légendes le cachet du terroir en les revêtant d'une toilette littéraire qui les dénature. Et pourtant, la moisson menace de se perdre en même temps que la simplicité patriarchale des ancêtres à moins d'être promptement recueillie!

L'heure du réveil semble cependant avoir sonné. Depuis quatre ans, M. Marius Barbeau, du service anthropologique d'Ottawa, a mis notre folklore en coupe réglée et sa cueillette en est si féconde qu'il lui devient impossible de tout publier. La revue du *Folklore Américain* a généreusement mis un numéro sur quatre de son importante publication à notre disposition, mais elle a bientôt constaté que ses quatre volumes de l'année seraient insuffisants à hospitaliser toute la matière récoltée. Dans le seul domaine de la chanson, M. E.-Z. Massicotte, de Montréal, a déjà recueilli près de deux mille refrains; l'un de ses principaux chansonniers, M. V. F., de Repentigny, semble posséder un repertoire inépuisable, et souvent quelques brides d'un autre chanteur évoquent chez lui le souvenir de cinq ou six versions oubliées. M. Barbeau a fait une moisson incroyable de contes, récits, ballades, légendes, etc., au cours de quatre tournées annuelles dans la région des cantons de l'Est, chez les Indiens de Lorette, sur la rive nord et dans les paroisses du bas du fleuve, mais combien d'autres endroits inexplorés possèdent des richesses tout aussi grandes!

Il n'y a donc pas à s'étonner que le folklore canadien ait attiré l'attention des étrangers ni que la revue américaine nous aît fait si gracieux accueil. Une des premières manifestations de cet intérêt nous est venue d'une des folkloristes les plus distinguées des Etats-Unis, Mlle Florence Wiman qui vient de passer la vacance d'été dans nos campagnes pour y recueillir à leur source les naïves chansons du

peuple; nous aurons peut-être le plaisir de l'entendre nous en donner quelques interprétations dans une soirée canadienne que la Société Historique de Montréal se propose de donner pendant la prochaine saison pour faire connaître au public les richesses de nos traditions populaires et stimuler son zèle à les recueillir.

Comme la question de notre langue est, ici plus que jamais, à l'ordre du jour, je ne puis résister au désir de noter à ce propos un détail intéressant, même au risque de commettre une indiscrétion. Mlle Wiman, ayant séjourné plusieurs années à Paris et parlant un français très pur avait entendu dire, comme tant d'autres de nos voisins, que les descendants *dégénérés* des Français qui habitent la province de Québec ne parlent qu'un "patois incompréhensible"; aussi craignait-elle fort de ne pouvoir être comprise et surtout de ne rien comprendre aux chansons du terroir qu'elle voulait noter ici. A sa très grande surprise elle a constaté qu'on a tout simplement calomnié les Canadiens-français sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, que la langue française est la même partout, et qu'elle pouvait facilement, avec la connaissance qu'elle en a acquise en France, recueillir les chants et récits de nos habitants des parties les plus reculées de la province de Québec, sans en perdre un mot.

Soyons donc reconnaissants à ceux qui s'emploient à conserver nos traditions populaires avant qu'elles ne soient oubliées, car elles font partie de l'héritage national. Et pour aider à cette oeuvre patriotique, recueillons précieusement, chaque fois que nous en trouverons l'occasion, les contes, chansons, devinettes, légendes, complaintes, formulettes, en un mot tous ces récits naïfs que nous avons entendus avec tant de plaisir au coin du feu quand nous étions tout petits mais dont le souvenir se perd dans le brouillard du passé en même temps que s'effacent les traits de l'aïeule qui nous les racontait. Les ethnographes en tireront des déductions logiques, feront des rapprochements scientifiques, rattacheront les uns aux autres ces fils ténus qui relient les peuples et les générations; ils en formeront cette traîne invisible sur laquelle se brodent les faits les plus saillants de l'histoire nationale.

VICTOR MORIN.

La Sainte-Catherine

Cette fête est populaire en France de la même manière qu'en Canada, preuve que nous l'avons importée du vieux pays.

Mais la tire? D'où vient-elle? Pas de la France puisque la melasse y était inconnue au temps où le Canada se formait. Le sucre valait son pesant d'or à cette époque. Le peuple n'en goûtait jamais, excepté que les médecins l'employaient pour changer le goût des pilules.

Les confitures au sucre étaient un mets de fines bouches et de grosses bourses. Aux alentours de 1650, les Pères Jésuites de Québec notaient l'arrivée de France de quelques pots de ce genre dont on faisait présent aux religieuses et au gouverneur. Cadeaux de luxe.

C'est vers 1650 aussi que les premiers navires canadiens allèrent chercher de la melasse aux Antilles françaises et cette denrée coûtant peu, elle devint bientôt d'un usage général.

Je suppose que la tire date parmi nous de cette époque.

Quant au sucre d'érable, personne n'a su en fabriquer avant 1690.

On a dit que la soeur Marguerite Bourgeois, ayant ouvert sa première école le 30 avril 1657, jour de sainte Catherine de Sienne, l'invention de la fête dite Sainte-Catherine vient de là. Pourquoi donc avons-nous pris l'habitude d'adopter le 25 novembre et pourquoi donc, en France, de temps immémorial, on fête la Sainte-Catherine le 25 novembre pareillement?

Non, la soeur Bourgeois et le 30 avril ne sont pas les auteurs que l'on veut nous faire croire.

Qui sait? Ce 30 avril 1657, il y avait peut-être de la neige et peut-être que l'on y a étendu de la tire et peut-être que... Tout ceci est incertain.

Si la "bordée de neige de la Sainte-Catherine" ne manque jamais le 25 novembre, il y a d'autre part des chances que la Sainte-Catherine du 30 avril reçoive aussi la sienne.

Mais tout cela ne règle point la question principale: d'où vient la mode de la tire?

Probablement des Antilles, comme la melasse.

Les Français de France qui sont en Canada pourraient nous renseigner. Posons la question: Faites-vous de la tire là-bas? la mettez-vous sur la neige?

Je sais que le 25 novembre on danse, on festoye, on chante dans presque toute la France, mais la tire! la tire! *Benjamin SULTE.*

A la Lune

Devant la lampe lumineuse
Qui suffit aux gens sous le toit,
On a souvent médit de toi
O vieille Lune ensorceleuse.

Pourtant, depuis qu'au firmament
Ta bonne face rubiconde
Sourit à la valse du monde,
N'as-tu pas eu plus d'un amant?

N'as-tu pas attardé les veilles
De maint amoureux dont le coeur
S'est découvert, à ta faveur,
Bien des tendresses déjà vieilles?

Que de poètes ont trouvé,
Dans l'harmonie universelle
Où ton charme nous ensorcelle,
Un soir leur poème achevé!

Tu sais tous les vieux astronomes
Qui, te saluant tour à tour,
Passaient en te faisant la cour
O reine de tous les royaumes.

Tous ceux qui vont, audacieux,
Par le désert océanique
Ont béni ton oeil prophétique
Qui les suivait du fond des cieux.

Mais ceux qui t'ont voué leur culte
Le plus fidèle sont encor
Les habitués du décor,
Ceux par qui la nuit claire exulte.

Dans les chaumes luxuriants,
Lorsque de l'horizon tu montes,
Mille acclamations racontent
Tes vieux triomphes souriants.

Le grillon, barde noctambule,
Les grenouilles de l'étang vert,
Les nids perchés sous le couvert
Des lilas et du campanule,

Les bergers courant leurs agneaux
Qui gambadent par les prairies
T'aiment pourvu que tu souries
A travers tes flottants rideaux.

Mais la mer surtout, la mer rousse
Et calme et reposée, au soir
Où pour toi seule on vient s'asseoir,
La mer pour toi se fait plus douce.

Elle offre à ton baiser lascif
Sa fraîche et chaste nudité
Et c'est dans sa limpidité
Que ton éclat reste captif.

Tu dérobes sous tes caresses
L'âpre et douloureux souvenir
Des marins qui dûrent périr
Au fond des funèbres détresses.

Car, pour endormir le chagrin
Des épouses, des fiancées,
La mer porte en son sein bercées
Les chansons de l'écho marin.

Et l'on croit dans les âmes veuves
Qu'au lever du prochain soleil,
Les absents, quittant leur sommeil,
Reviendront sur des barges neuves...

Or, c'est pourquoi nous te cherchons,
Pauvres mendiants de chimères:
Dans nos réalités amères
Tu fleuris l'orbe où nous marchons.

A ceux qui musent sur les grèves
Avec la folle illusion
De capturer leur vision
Et de t'emporter dans leurs rêves,

Pour les abuser plus encor
Et t'introduire dans leur âme,
Avec ton sourire de femme
Tu tends vers eux des chemins d'or...

Alphonse DESILETS.

St-Jean d'Orléans, le 24 juin 1918.

La Charité Chrétienne

Entendez-vous gémir l'humanité souffrante
Que les sombres Destins harcèlent sans répit?
On dirait la clameur d'une race expirante,
Le râle agonisant d'un monde décrépit.
La guerre, déchaînant tous les instincts féroces,
Prodigue les engins de torture et de mort.
Opposant son égide aux misères atroces,
La charité chrétienne ouvre ses ailes d'or.

Son pouvoir protecteur s'accroît avec le nombre
Des êtres malheureux: réfugiés, proscrits,
Glorieux mutilés ou captifs qu'elle obombre
Et, narguant la rigueur des iniques rescrits,
Elle va, franchissant les lignes ennemies,
Aux indigents porter un peu de réconfort:
Pour planer au-dessus des Flandres envahies
La charité chrétienne ouvre ses ailes d'or.

Pourquoi donc la douleur est-elle nécessaire?
Pourquoi la mort? Pourquoi le mal existe-t-il?
Quand le fourbe est heureux, pourquoi l'homme sincère
Ne l'est-il pas? Pourquoi le juste souffre-t-il?
Qui donc nous résoudra ce multiple problème?
Qui donc corrigera l'injustice du sort?
Qui nous emportera vers le bonheur suprême?
La charité chrétienne ouvrant ses ailes d'or.

Car vivre c'est souffrir, et mourir c'est revivre
Dans un milieu plus pur, exempt de tout souci
Où la matière, enfin, de son joug nous délivre
Où notre entendement cesse d'être obscurci;
Où l'esprit, radium libéré de sa gangue,
Rayonne à l'infini dans un sublîme essor.
Dans ce monde où des dieux chacun parle sa langue
La charité chrétienne ouvre ses ailes d'or.

Supportons vaillamment la fatigue de vivre:
Puisqu'avant le trépas il n'est pas de bonheur,
Vers le suprême but que chacun doit poursuivre
Sachons nous diriger à travers la douleur.
Qui connaît l'allégresse a connu la souffrance,
Et le repos n'est bon qu'après un long effort.
Pour assurer à tous l'ultime récompense,
La charité chrétienne ouvre ses ailes d'or.

Etait-ce en souvenir des fables d'Ionie
Affirmant que le lait répandu par Junon
Aurait nébulosé, dans la voûte infinie,
Maints soleils, au-delà du lointain Orion?
Un grand peintre a brossé le lumineux symbole
D'une femme allaitant... un céleste décor.
Sur la veuve éplorée apportant son obole
La charité chrétienne ouvre ses ailes d'or.

L'ardente charité, c'est l'amour de Dieu même;
C'est l'amour du prochain; c'est du pauvre l'appui;
C'est la grande vertu, quel que soit son emblême;
C'est le renoncement dans l'intérêt d'autrui.
Le phénix embrasé dans ses cendres retrouve
L'être, et le pélican perce son flanc qu'il mord
Pour nourrir ses petits. Sur la paix qu'elle couve
Puisse la charité fermer ses ailes d'or.

Rémi TREMBLAY.

Ottawa, 26 février 1918.

La Vallée de l'Ottawa

Au lieu de répondre par une lettre ordinaire à la demande que me fait un ami de lui donner "un aperçu de la population catholique d'Ottawa" je mets dans cet article des chiffres et des explications pour tout le monde, me rappelant que l'hiver dernier, à Montréal, on m'a plus d'une fois interrogé sur ce point et quelques autres sujets qui s'y rapportent naturellement. Ce sera une courte page d'histoire.

En 1800, M. Joseph Papineau, membre très influent de la législature, demeurait à Montebello, vingt lieues de Montréal. Plus loin un ou deux postes de la compagnie de fourrures, bien loin, quarante lieues et plus, en haut de la rivière qui était restée absolument comme Champlain l'avait vue en 1613, mais il s'y rencontrait très peu de Sauvages. De temps à autre, durant l'été, passaient des canots d'écorce montés par des "voyageurs" qui allaient en traite aux Chats, Témiscamingue, le Sault Sainte-Marie, le lac des Bois, la Rivière Rouge du présent Manitoba.

Philemon Wright, enfant de l'Ecosse, habitant de Boston, arriva chez M. Papineau, le printemps de 1800, avec un équipe pour fonder une colonie. Les hommes, les outils, le bagage composaient une caravane comme l'Ottawa n'en avait jamais vu de semblable. Après Montebello, Wright atteignit la chûte de la Chaudière et s'arrêta sur la rive basse qui est à gauche de la rivière, ayant en face de lui, sur la rive opposée, les hauteurs couronnées de grands bois où l'on voit aujourd'hui le parlement fédéral. Il commença de suite un défrichement et la construction des logis nécessaires à ses Canadiens.

Wright n'était en société avec personne. Son argent était à lui. Sa tête valait mieux que celle d'une compagnie. Ce qu'il faisait était bien fait. C'était un homme sérieux, plein de gaîté, un esprit juste, calculateur, équitable, aimant la causerie — un vrai Ecossais.

Sachant que les marchés de la Grande-Bretagne manqueraient de bois de construction il coupa des arbres sur la Gatineau et, au printemps de 1806 flotta la première "cage" qui se soit vue dans notre pays ; son arrivée à Québec fit sensation. Un nouveau commerce s'annonçait.

Des "chantiers" s'ouvrirent le long de l'Ottawa et de ses affluents. La navigation s'en suivit.

Le canal Rideau, terminé en 1827, donna naissance à la bourgade de Bytown et Wright fit la prédiction que le parlement canadien siégerait un jour sur le cap même où nous le voyons. J'ai la preuve de ceci.

Vers 1830 les coupes de bois furent envahies par les Irlandais, dont un bon nombre étaient catholiques. Toute la contrée se trouva occupée par des bandes espacées les unes des autres : Irlandais orangistes, Irlandais catholiques, Canadiens. Des colons cultivateurs se répandaient ici et là, lentement et en petit nombre.

Bytown, capitale des "chantiers" renfermait en 1843 plus de deux mille âmes : 1298 Irlandais catholiques, 1064 Canadiens.

Le diocèse créé en 1848 embrassait les deux rives de l'Ottawa et comptait 23,690 Irlandais catholiques, 15,246 Canadiens.

Bytown en 1851 avait 2,962 protestants, 2,742 Irlandais catholiques, 2,056 Canadiens.

En règle générale, depuis trois quarts de siècle la majorité de Bytown ou ville d'Ottawa est catholique. Les Canadiens se maintiennent au tiers du chiffre total de la population.

Le diocèse, en 1874, possédait une majorité française parmi les catholiques, soit : 40,074 Irlandais, 56,474 Canadiens.

La ville en 1881, comptait 11,511 protestants, 9,384 Canadiens, 6,517 Irlandais catholiques. Dix ans plus tard : 16,189 protestants, 12,790 Canadiens, 8,399 Irlandais catholiques.

Vers 1900 des villages avoisinant de près la ville ayant été annexés à celle-ci, le tout formait un bloc de 54,000 âmes dont la moitié catholique, savoir : 17,000 Canadiens, 10,000 Irlandais catholiques. Il n'y a plus de villages à annexer — qui tous étaient protestants.

Aujourd'hui, les catholiques ont la majorité et les Canadiens dépassent 30,000. La ville a 100,000 âmes.

Quant à la vallée de l'Ottawa qui semblait être destinée partout à la langue anglaise lorsque je l'ai connue en 1866, elle est toute entière, sur les deux côtés, et en longueur cent lieues, occupée par des Canadiens, avec des groupes de langue anglaise par endroit.

Voyant cela, un journaliste de Toronto me disait : Faisons une province française de cette vallée, ce qui retiendra les Canadiens de se pousser dans Ontario.

Je lui répondis : Les Canadiens ont débordé sur tous les comtés d'Ontario que vous leur cédez pour le projet, croyez-vous qu'ils ne passeront pas par dessus cette nouvelle barrière ! Il a dit oui sans hésiter, oui, c'est une marée montante.

La vallée de l'Ottawa, y compris ses comtés dans Ontario, est un second Canada français tout comme si l'autre n'existait pas. Il y a vingt ans, les Canadiens se chiffraient déjà par 110,000 et les Irlandais catholiques une moitié moins. La proportion actuelle doit donner les trois quarts à notre élément.

Benjamin SULTE.

La chanson du docteur

I

Un homme que l'envie
A souvent effleuré,
Car chacun croit sa vie
Celle d'un désoeuvré,
Le docteur, se promène
De maison en maison,
Au nom de l'hygiène,
Semant à profusion:

REFRAIN

Cinq grains d'antipyrine,
Un soupçon d'opium,
Puis deux grains de quinine
Avec du capsicum
Parfumé de verveine,
Et, pardessus le tout,
Beaucoup d'eau de fontaine
Pour en masquer le goût.

II

Si parfois un malaise
Soudain se fait sentir,
Pour que tôt il l'apaise,
Vite on le fait venir.
A son nez on l'encense:
Nul autre n'a son flair,
Et puis tout bas l'on pense:
"Il va charger moins cher!"
Refrain.

III

Nuit et jour à son poste,
L'hiver comme l'été,
Il offre en holocauste
Pour d'autres sa santé;
Son travail est bien rude
Et peut le harasser.
Parfois la gratitude
Vient le récompenser!
Refrain.

P.-E. ROCHON.

Enfance d'une Législature

Parlons de la première législature du Haut-Canada sur la note de la causerie et disons des choses sérieuses sans en avoir l'air.

Les élections avaient eu lieu l'été de 1792 et le gouverneur Simcoe écrivait au ministre des colonies: "Je vois fort bien ce que le peuple a dans la tête. Il ne veut élire ni monsieur, ni officier ayant appartenu à l'armée, mais seulement des gens de sa propre classe, des personnes qui n'ont qu'une table, autrement dit qui mangent avec leurs engagés. J'ai eu mille peines à leur persuader de choisir John White afin d'avoir au moins un homme de loi dans cette Chambre".

A la même date les habitants du Bas-Canada nommaient tous des hommes instruits et possédant du bien, pour composer leur assemblée législative.

Sur les seize membres élus dans le Haut-Canada, deux seulement avaient assez de connaissance ou instruction pour se débrouiller un peu: John Macdonell et François Baby, qui représentaient Glengarry et Essex, les deux extrémités de la province — Glengarry écossais, Essex français ou canadien si vous voulez. Ils étaient avec Hugh Macdonell, les seuls catholiques de la Chambre.

La session dura du 17 septembre au 15 octobre, dans la petite ville de Newark sur la rivière Niagara. John Macdonell occupa le fauteuil par un vote unanime, mais ni lui ni aucun membre ne savaient comment conduire les débats. Par prévoyance, Simcoe avait nommé greffier un monsieur Baldwin qui pourrait, au moins théoriquement, fournir des explications et qui s'empara du gouvernail.

Dans la Chambre de Québec sept ou huit Canadiens (pas un Anglais sauf le greffier) possédaient sur le bout du doigt la marche des affaires et ils le prouvèrent à la première séance.

Nous ne savons pas comment fut envoyé la session du Haut-Canada, attendu que l'on eut l'étrange idée d'envoyer registres, cahiers, procès-verbaux et tous les documents en Angleterre. La tradition rapporte que le navire fut capturé par un corsaire français. Peut-être que le paquet existe encore en France.

Les souvenirs des premiers membres de la Chambre en question conservés dans leurs familles nous disent que Philip Dorhann, député du comté Prince-Edouard, un peu au-dessus de Kingston, était un *quaker* de la Pennsylvanie ayant refusé durant la guerre de combattre

les Américains et refusant, une fois élu, de prêter le serment d'allégéance à la Grande-Bretagne, ou peut-être empêché par sa conduite antérieure de se conformer à la règle des sujets britanniques. Son siège fut déclaré vacant et une autre élection eut lieu.

Il n'y avait pas d'imprimerie dans le Haut-Canada. Les proclamations qui pouvaient attendre étaient imprimées à Québec. C'est l'almanach de Québec qui nous fait connaître les noms des membres des deux Chambres de Newark, assez mal épelés d'ailleurs.

Un autre Baby que François, du nom de Jacques, était de l'exécutif.

Louis Roy, de Québec, arriva à Newark au mois de mars 1793 et dès le 18 avril parut le *Upper Canada Gazette or American Oracle*. Cet imprimeur devait sortir de l'atelier de John Neilson. L'*Oracle* était la gazette officielle combinée avec les agréments des faits-divers.

La rivière Niagara, c'est la frontière, était trop étroite pour mettre la capitale en sureté, aussi le gouverneur fit-il choix d'un terrain sur la côte nord du lac Ontario, entre les rivières Don et Humber pour y élever sa propre résidence en attendant qu'il vint des colons et former un village. C'est Joseph Bouchette qui arpenta la place et en fit la distribution sur le papier pour y mettre plus tard le nom des futurs habitants.

Dès le mois d'août 1793 on y transporta les archives et l'on tirait en même temps le canon pour célébrer une victoire du duc d'York dont la nouvelle venait d'arriver et qui se trouva être une défaite. C'est alors et pourquoi ce siège du gouvernement fut baptisé York dans la forme officielle et Little York dans le langage populaire.

Louis Roy agrandit quelque peu son imprimerie qui était probablement la merveille d'York et resta notable jusqu'au jour ou la bourgade prit le nom de Toronto.

Benjamin SULTE.

Le chant du voyageur

Enfin! je te reviens, terre de ma naissance,
Tendre objet de mes voeux et de mon espérance,
Patrie immense et belle où germe tour à tour
La foi, la loyauté, la valeur et l'amour!
Je te reviens plus fier d'être ton fils, ô mère,
Heureux d'avoir laissé ma dernière chimère
Aux vieux pays lointains qui m'illusionnaient
Et dont les rêves fous en moi tourbillonnaient...

Que tu es grande, mère, en ta grâce puissante,
Et que ta jeune étoile au ciel est ravissante!
Quelle ardeur ont tes fleurs, tes plantes, tes moissons,
Que de beauté partout, de gloire et de chansons!
L'argent, le cuivre et l'or alourdissent tes pierres;
Tes pins dans la clarté font battre nos paupières,
L'Atlantique à tes pieds vient s'éteindre en chantant,
Et tes lacs ont l'ampleur de ton ciel éclatant!

C'est vrai, j'ai vu la France aux oeuvres merveilleuses,
Paris, Marseille et Reims, leurs artères houleuses
Qu'auréole et grandit la splendeur des palais,
Et leurs fleuves si gais dont les noms au palais
Ont la saveur du miel de la terre natale...
J'ai suivi Bonaparte en sa gloire brutale,
Et, grisé, j'ai voulu redire tous les noms
Que l'histoire a gravé sur tous les Panthéons...

Mais ce vieux monde las, attendait ta naissance,
Et tu le rejoindras dans ta jeune puissance,
Pays de l'avenir, ô calme Canada,
Car la force et la foi, Dieu te les accorda
Quand il baisa ton front d'une parole douce...

Et puis tout fleurit, tout rayonne, tout pousse!
Dans le sol ont frémi tes quartiers de granit;
Mont-Royal orgueilleux fait éclater son nid;
Les monts, les bois, les cieux ont des frissons de joie,
Et le signe du Christ partout monte et flamboie!

Entendez-vous, là-bas, ces chants harmonieux?
C'est ton siècle qui vient, ton siècle glorieux!
Beau, rieur et superbe il entre dans l'arène,
Comme ces jeunes dieux d'Illion ou d'Athène,
Vêtus de force calme et de vives couleurs
Une lyre à la main et couronné de fleurs!

Demain verra l'essor de ta force première,
L'éveil de ton génie et de ton âme fière;
Tes fils seront nombreux comme des grains de blés,
Comme, au bord de la mer, les sables amoncelés,
Et nous irons, liés de sang, de langue et d'âme,
Trop chrétiens pour le doute et trop grands pour le blâme,
Reprendre enfin pour nous les hauts faits des aieux...
Hardis, nous passerons par essaims radieux,
Jetant autour de nous des semences nouvelles,
Et pour vous égaler, ô nations si belles,
Nous ferons sur ce sol, nous, les adolescents,
Ce qu'ont fait nos ainés sur le vieux continent!
Nous soutiendrons très haut leurs vertus et leur gloire,
Et mettrons une étoile au front de notre histoire!

Antonin PROULX.

Pamphile Le May

Un grand deuil a frappé les lettres canadiennes au cours du mois de juin: Pamphile Le May est mort!...

Une existence de quatre-vingts ans qui se brise, un bon et aimable poète qui ferme ses ailes, c'est un événement, même pendant la tragédie aux cent actes divers que nous vivons présentement.

Il eut été peu convenable pour *le Pays laurentien* de ne pas souligner la mort du seul et véritable poète de notre terroir canadien.

Car Pamphile Le May fut, toute sa vie, sans jamais la moindre défaillance, le poète du terroir. Ce qu'il a chanté dans ses vers généralement bien faits et bien inspirés, ce qu'il a écrit dans ses romans, dans ses nouvelles et dans ses contes en prose, a été chanté et écrit sur des choses qui sont bien de "chez nous", des choses de la vraie vie canadienne, dont l'intellectuel dégustait la saveur et que le plus ignorant pouvait comprendre et goûter.

Ecrivain du terroir, Pamphile Le May le fut dans toute l'acception de l'expression.

Poète, il ne fut pas un ciseleur; ses vers ne sont pas, à la vérité, travaillés à la lime et l'on perdrait son temps à les comparer à ceux d'un José Maria de Hérédia. Le bon Pamphile Le May ne chercha jamais à s'assimiler ce que l'on pourrait appeler l'exotisme. Il fut un peu notre Louis Mercier et beaucoup notre Paul Harel; et cela suffit à sa gloire, chez nous.

Le culte que l'on pourrait avoir pour le *genre* de Pamphile Le May atténuerait-il les excentricités des nouvelles écoles françaises, que l'auteur des *Epis* et des *Gouttelettes* mériterait par cela seulement un gros point.

Louis Fréchette a été appelé, avant et après sa mort, le poète national; soit, nous nous inclinons, dans ce cas, devant le verdict de quelques intellectuels de chez nous; une discussion sur ce sujet nous mènerait assurément trop loin.

William Chapman a aussi été décoré du titre de poète national par quelques-uns de ses admirateurs, la plupart étrangers; nous nous inclinons encore ici, mais avec plus de mauvaise grâce. La facilité de l'inspiration, le coloris de l'imagination, la profondeur de la sensibilité, ont manqué malheureusement à Chapman qui a eu seulement le mérite, si c'en est un, d'avoir produit beaucoup; mais on ne fait

pas des vers comme on fabrique des munitions de guerre. Chapman fut long et diffus et, partant, ennuyeux; ses amis... de France le proclamèrent quand même poète national...

Pamphile Le May, lui, fut le poète du terroir, et personne ne peut lui contester ce titre. Ce n'est pas le verdict de quelques intellectuels et d'amis personnels; c'est celui de toute une nation: la nation canadienne-française.

Au sens québecois du mot, Pamphile Le May devrait être proclamé le poète national du Canada français; qu'on lise tous ses vers, même le plus mauvais; au point de vue de la prosodie, que l'on parcourt toute sa prose, ses romans passionnants, ses contes si délicieusement tournés, et que l'on vienne nous signaler, avant de nous contredire, ce qu'il y a, dans toute cette oeuvre, qui ne soit pas véritablement national au sens canadien-français.

JEAN SAINTE-FOY.

M. l'abbé J.-B. Roupe

Dans notre récente brochure sur **la Famille Roupe** (voir aussi **le Pays laurentien**, août 1918), nous avons donné une biographie de l'abbé J.-B. Roupe. Depuis la publication de ce travail, nous avons lu **la Compagnie de Saint-Sulpice au Canada** par l'abbé Henri Gauthier (Montréal, 1912) qui donne les notes additionnelles suivantes. D'après les numéros d'ordre, le catalogue canadien des Sulpiciens place l'abbé J.-B. Roupe le 159e prêtre de cette institution, ayant été agrégé le 6 octobre, 1814. De 1834 à 1854, date de sa mort, il exerça les fonctions d'aumônier à l'Hôtel-Dieu de Montréal; il était, en même temps, directeur de l'association des dames de la Sainte-Famille.

Terminons en relevant une erreur du livre de l'abbé Gauthier qui donne l'année 1815 comme date de l'ordination sacerdotale de M. Roupe, laquelle eût lieu le 27 janvier 1805, à Longueuil.

G. MALCHELOSSE.

Les livres de chez nous.

Aux Sources Canadiennes. Fac simule, grandeur naturelle du livre de M. G.-E. Marquis, avec photographie de l'auteur. Québec, 1918, brochure in-8, 16 pages.

Sous ce titre, les éditeurs de **Aux Sources Canadiennes** viennent de publier comme circulaire une jolie plaquette contenant les différentes appréciations parues à date dans les revues et journaux sur le livre récent de M. G.-E. Marquis, et que les amateurs des choses du terroir canadien ont si bien goûté.

Avec la préface magnifique de Mgr Th.-G. Rouleau figurent nombre d'articles élogieux, entr'autres ceux de MM. Damase Potvin, Jean Rochefort, Edouard Fortin, Fulgence Charpentier, Georges Bouchard, C.-J. Magnan, Eugène Rouillard, Jean du Canada, etc...

G. M.

Abbé Az. Couillard Després.—**La noblesse de France et du Canada.** Préface de M. Victor Morin. Un vol. in-8, 75 pages. Montréal, 1916; **Le Pays laurentien,** éditeur.

M. l'abbé Couillard Després, qui consacre son talent et son temps à des oeuvres évocatrices fidèles des gloires et des vertus du passé, nous offre un travail plein de mérite et solidement documenté qui intéressera nombre de familles canadiennes descendantes de ces hommes distingués qui ont peuplé et défriché la Nouvelle-France, et créé ici la race à laquelle nous sommes si fiers d'appartenir. M. l'abbé Després est un chercheur; les archives lui sont familières; il en trouve tous les secrets, en pénètre tous les mystères et poursuit fidèlement et consciencieusement le rôle qu'il s'est assigné de faire rayonner la vérité historique. Ses ouvrages sont toujours accueillis avec une grande attention, et les pages qu'il a écrites sur la "Noblesse de France et du Canada", et que M. Victor Morin a préfaciées d'une façon charmante, ne manqueront pas de provoquer, dans tous les milieux où l'on lit, la plus entière sympathie.

MADELEINE, (La Patrie).

LE PAYS LAURENTIEN de décembre contiendra entr'autres choses:

Les Poètes du terroir laurentien; une étude de M. Alphonse Desilets sur M. Jules Tremblay;

Notre temps, par M. Benjamin Sulte;

Première prière, par Eugène Roy;

Les femmes auteurs en Canada, par Gérard Malchelosse;

Des études littéraires de MM. Jean-D. Laurenties et Aimé Plamondon, sur les livres récents; des poésies, etc., etc.

3ème ANNÉE.—No 12 DÉCEMBRE 1918

LE PAYS LAURENTIEN

Prière

Toi qui vois tout, Toi qui sais tout, Dieu de lumière,
Fais que la Paix revienne un jour en ma chaumière!

Je ne me sens plus jeune, et mon bras est moins prompt,
Quand il lui faut tenir pour ceux qui sont au front.
Tous mes fieux sont partis. La mère se fait vieille.
Elle pleure en secret, la nuit, et se réveille
En proie au cauchemar des deuils perpétués,
Qui clament dans son coeur: "Tes enfants sont tués!"
Moi, je me sais plus fort, et je lui dis: "Espère!"
Mais elle me répond: "Tais-toi, tu n'es qu'un père!"
Elle, c'est la Maman, et toutes les mamans
Entretiennent leur foi de pleurs et de tourments.
Elle rêve tout haut des maux qu'elle devine,
Et voit sur les talus que le canon ravine
Fondre les bataillons, dans la foudre emportés
Avec ses fils, hélas! nos fils, déchiquetés!
Si mes enfants tombent là-bas, c'est pour la France.
Ils ont pour eux la Gloire, et j'aurai la navrance;
Mais je ne croirai pas en avoir fait assez,
Malgré le poids des ans et mes membres lassés.
Aujourd'hui, je suis seul, la tâche me dépasse;
Mes pas rhumatisants franchissent moins d'espace,
En creusant le sillon, et ma débile main
Tremble, pour maintenir l'attelage en chemin.
Le soc est lourd, l'effort est dur, la terre avare.
Dans mon vieux bas de laine où l'argent se fait rare,
Quand je plonge la main les mailles se défont;
La Misère, en grugeant, s'est fait un nid au fond!
En attendant qu'un soir le dernier sou s'en aille,
Je songe à nos soldats jetés dans la bataille,
Et qui comptent sur nous, les femmes et les vieux,
Pour imposer au sol un tribut onéreux.
Je ne veux pas qu'on sache, au pays des tranchées,
Combien j'aurai de pain, en comptant les bouchées,
Lorsque viendra l'hiver et le dernier faisceau,
Car j'aurai tout donné pour le suprême assaut!

Toi qui vois tout, Toi qui sais tout, Dieu de lumière,
Fais que la Paix revienne un jour en ma chaumière! (1)

JULES TREMBLAY.

---

(1) Vers liminaires du poème de guerre LES AILES QUI MONTENT,

Les poètes du terroir laurentien

Les Ferments et *Arômes du Terroir.*
de *M. Jules Tremblay.*

"Je t'aime, ô mon froment, car tu sors de ma main
"Plein des baisers du ciel et de l'amour humain.
"Epand ta fleur aux quatre vents de la chimère
"Et fais mûrir ton rêve en la vie éphémère,
"Pour que tes blonds épis, versant la charité
"Au coeur des hommes francs, sauvent l'humanité."

Cette strophe qui termine le recueil des *Ferments,* dont M. Jules Tremblay enrichissait notre bibliothèque du terroir l'an dernier, synthétise toute une philosophie nationale bien chrétienne et bien canadienne-française.

Et comme le poète est le porte-parole de tout ce qui s'émeut et s'enthousiasme chez son peuple, l'auteur des *Ferments* et des *Arômes du Terroir* a traduit les sentiments inexprimés mais bien réels, les aspirations natives et universelles de tout un peuple de francs terriens qui est le nôtre.

Nous sommes nés pour la vie libre et sereine des champs. Notre atavisme s'est formé dans un décor aux horizons infinis. L'âme de la race s'est développée en face des grandes scènes d'une nature exceptionnellement belle. Notre psychologie nationale est faite d'harmonie dans les goûts, de naturels essors vers le beau et d'idéal de charité qui se traduisent par l'éternelle vitalité de nos touchantes traditions.

Malheureusement, l'invasion de l'industrie et du commerce dans nos centres devenus trop populeux et l'attirance conséquente des villes a quelque peu affolé nos imaginations et détourné nos yeux de leurs objectifs habituels. Aussi, un trop grand nombre de nos jeunes terriens ont cédé à l'irrésistible appel de la cité perfide. Et c'est sur les cités que le poète abat ses reproches amers :

"Car ce sont nos enfants qui tombent dans vos murs
"Et jonchent vos pavés comme des fruits trop mûrs;
"Ils n'étaient pas créés pour les tâches malsaines
"Qui vident les cerveaux et dessèchent les veines..."

Comme un apôtre de grand coeur et de noble ambition, il veut garder au sol de chez nous ses tenants tri-séculaires et ramener au foyer champêtre ses fils prodigues que des pères ont pleurés. C'est pourquoi il remet sous nos yeux les exemples admirables de la vaillance et de l'attachement des siens à la tâche de pionniers-colons et d'agriculteurs nourriciers.

Je ne sais vraiment pas de plus beaux vers, dans toute notre littérature laurentienne, que ce poème liminaire des *Ferments* et qui a titre "Le Colon":

"J'ai pris racine au sol qu'ont découvert les nôtres,
"Et dans chaque sillon, puisant leur souvenir
"Comme un or épuré que rien ne peut ternir,
"J'écoute dans mon coeur chanter leurs voix d'apôtres.

"Tous ceux-là qui suivaient les traces de Brûlé,
"A travers les taillis obscurs et les savanes,
"Pour semer largement leurs vertus paysannes,
"Restent vivants en nous si leur rêve a croulé.

"Il n'est pas une branche, il n'est pas une source
"Dont la feuille en murmure, ou l'onde en clapotis,
"Ne prononce le nom de ceux qui sont partis
"Et dont nous reprenons l'irréductible course.

"L'humus retient encor la trace de leurs pas
"Sur les monts verts de chêne et les fonds de méléze;
"Et je me sens partout l'âme et le front à l'aise
"En répétant leurs mots, qu'ils ne cédèrent pas.

"Lorsque le soir étend ses feux myriadaires,
"Sur les toits endormis des colons fatigués,
"J'entends les vieux refrains, qui passaient grand-largués
"Sous le même azur vierge en des temps légendaires.

"C'est le même soleil qui darde ses rayons
"Sur la jachère brune et les blés de ma ferme.
"Et tout ce froment d'or que la terre m'afferme
"Connut la rude main d'ancêtres en sayons.

"Qu'importent la patine et l'oubli des années!
"Les villes ont couvert les forêts de jadis
"Sans pouvoir étouffer la croissance des lis
"Qui montrent en tous lieux leurs pousses obstinées.

"Si la fleur est sauvage et se tient à l'écart
"Elle se répand mieux, tant elle est plus vivace;
"La tige sort, timidement, à la surface
"Mais le bulbe s'attache au sol de toute part.

"Je reste dans mon bois qui m'offre ses clairières
"Et je vois s'allumer les étoiles, lis d'or

"Sur le drapeau d'azur, qui reprend son essor
"Comme aux jours où les preux reculaient nos frontières

"Et je songe, tout bas, en invoquant les cieux,
"Que les codes, jamais, n'ont pu courber les astres,
"Et que l'âme française, affermie aux désastres,
"Gravitera toujours dans l'orbe des aïeux..."

Ce poème est d'un puissant symbolisme et il rappelle, à ceux qui l'ont compris, le caractère particulier de la mission dévolue à l'âme latine en Amérique.

Monsieur Jules Tremblay possède bien ce qu'il fallait du coeur, de l'intelligence et du talent, pour comprendre et prêcher cette mission sublime à ses compatriotes. Aussi, ne fûmes-nous point surpris de le savoir mêlé à ce groupe de vaillants lutteurs et d'ardents patriotes qui, pour nos frères canadiens-français traqués en Ontario, se sont battus et se battront jusqu'à la victoire finale du droit, de la langue et du culte.

Dans ses *Arômes du Terroir,* à travers de délicieux croquis et de gentilles badineries, le poète a glissé quelques graves échos de cette lutte où il a dû souffrir sans perdre ce courage et cet enthousiasme propres à ceux qui se sacrifient pour le triomphe de la vérité. Et, sachant que la survivance de la race réside dans le maintien de traditions profondes et durables et dans la conservation des pratiques religieuses et du parler des nôtres, en bon chevalier qui vénère sa dame, il a prouvé élégamment que la langue canadienne-française n'a pas peur de s'éteindre chez nous, tant qu'elle sera parlée avec ce timbre clair et cette onction tendre qui caractérisent celle de notre bon poète et vaillant compatriote.

Alphonse DESILETS.

Notre temps

J'aurais pu naître en temps de barbarie
Au sein d'un monde à peine commencé.
La Providence — et je l'en remercie —
Me destinait à ce siècle avancé.

Nous avons tous une étrange carrière
La comparant à celle des aïeux.
Et les voyant de si loin en arrière
On se croirait différent d'aucun d'eux.

Dans ce passé qui nous semble bien morne
L'homme était fixe et tournait lentement.
L'activité chez nous n'a point de borne,
Chaque matin apporte un changement.

Par les produits tirés des antipodes
Voyez! le luxe est devenu commun.
Par l'industrie et ses larges méthodes
L'aisance règne au profit de chacun.

Nous vivons double ou triple de nos pères.
Notre horizon, mais c'est le globe entier!
Tout s'agrandit avec des jours prospères.
L'humble action devient noble métier.

Oui, le vieux monde a changé de figure
Je l'ai connu sans lui dire au revoir.
Routine est morte, acceptons-en l'augure:
Il nous promet plus qu'on peut concevoir.

Tant et si bien que la jeunesse active
A devant elle un immense avenir.
Mais autrefois sa force était captive,
Sans trop d'effort je sais m'en souvenir.

Chemins nouveaux, disciples de l'étude!
Champs du travail ouverts sous l'oeil de Dieu.
Chacun sa part, même à la multitude.
Entrez en lice — à tout venant beau jeu.

Benjamin SULTE

Noëls Populaires

Autrefois, les Canadiens se rémémoraient la naissance de Jésus par divers cantiques traditionnels d'une naïveté parfois charmante. J'ai pu recueillir deux versions d'un même cantique et je les offre aux lecteurs du *Pays laurentien*. Ernest Gagnon, dans ses *Chansons populaires* reproduit, de ce même cantique, une version qui ressemble beaucoup à l'une de celle que je possède, comme on pourra en juger.

* * *

Notre première version a été chantée par M. Etienne Poitras qui l'a apprise de sa mère, dans la région de Québec, il y a plus de vingt ans.

1

—D'où viens-tu, bergère,
D'où viens-tu?
—Je viens de l'étable,
De m'y promener,
De voir le miracle
Qui s'est opéré.

2.

—Qu'as-tu vu, bergère,
Qu'as-tu vu?
—J'ai vu dans la crèche
Un petit enfant,
Sur la paille fraîche
Dormant tendrement.

3

—Rien de plus, bergère,
Rien de plus?
—J'ai vu Marie, sa mère,
Qui faisait chauffer du lait
Et Joseph, son père,
Qui tremblait de froid.

4

—Rien de plus, bergère,
Rien de plus?
—J'ai vu le boeuf et l'âne
Qui étaient aussi présents
Et qui de leur haleine
Réchauffaient l'enfant.

* * *

La seconde version qui n'est qu'une suite de la précédente provient de dame Napoléon Bourdeau, de Saint-Constant, comté de Laprairie.

1

—Qu'as-tu vu, bergère,
Oh! qu'as-tu vu?
—J'ai vu trois petits anges
Qui descendaient du ciel
Et qui chantaient louanges
Au Dieu éternel.

2

—Etaient-ils bien beaux, bergère,
Etaient-ils bien beaux?
—Plus beaux que la lune
Et aussi le soleil.
Jamais dans le monde
A vu son pareil.

3

—Va donc les chercher, bergère,
Va donc les chercher?
—Ah! je n'ose y toucher,
J'ai peur qu'ils se réveillent
Et qu'ils s'mett' à pleurer.

Je recevrai avec reconnaissance les versions ou variantes qu'on voudra me signaler.

E.-Z. MASSICOTTE.

Questions d'histoire

L'oeuvre qui demande à présent l'attention des chercheurs se concentre dans l'examen des questions secondaires, ce qui ne veut pas dire qu'elles sont sans importance, par exemple l'ancienne milice et cette troupe plus ou moins régulière, de 1683 à 1760, qui se nommait la marine sans jamais rien n'avoir été dans les choses de la mer.

Encore: le genre de commerce que nous faisions avec la France. Garneau qui parle au long de "commerce" nous laisse à deviner de quoi il s'agit. L'histoire des Canadiens exige du détail. Ce n'est pas une petite affaire dans la vie d'un peuple que les opérations de la manufacture, de la vente des produits, de l'achat d'articles importés, de la connaissance du régime commercial adopté, de ses changements et des influences favorables ou néfastes qui le dominaient. Un lecteur attentif découvre ça et là quelque pointe du secret dans Garneau, mais la touche directe n'y est pas. Il y avait presque toujours monopole; jusqu'où allait-il? De plus, les habitants s'en contentaient-ils par ignorance d'un état meilleur, ou désiraient-ils le voir changer? Quel avantage en retirait la colonie? Souffrait-elle des effets de ce régime? La Nouvelle-Angleterre était-elle mieux partagée que la Nouvelle-France sous ce rapport? Il est temps que nous quittions la surface pour plonger au fond des choses.

Et encore, où en étions-nous dans l'administration de la justice comparée avec celle de la France et des colonies anglaises? En quoi mieux, en quoi pire? avant et après le changement de drapeau.

Et encore, où se trouve le commencement de nos libertés politiques et dans quelles mesures se sont-elles présentées tout d'abord? Quel a été leur développement? En avons-nous reçu moins ou plus que la mère-patrie, tant la française que l'anglaise?

Et encore, malgré tout ce qui a été publié sur le système seigneurial nous n'avons que des textes de loi, d'ordonnances, des jugements de tribunaux, mais pas de description étudiée, creusée, claire et nette de son influence sur le cultivateur et le progrès ou le retardement de la colonie.

Et encore, sur l'instruction élémentaire, il reste à faire connaître mille choses qui, une fois groupées, parleront d'elles-mêmes. J'ai la conviction que nous n'étions pas trop dépourvus à cet égard, ayant rencontré nombre de faits qui le démontrent, cependant on parviendra

à savoir plus et à le faire voir mieux que moi. Dans le monde entier, jusque vers 1830, ce que l'on nomme l'instruction publique était laissé aux efforts individuels, aux communautés, aux paroisses, aux groupes de familles. Que s'est-il passé parmi nous à ce sujet, depuis 1640 à 1830? car en 1640 nous avions déjà les Ursulines.

Et encore, d'où venaient les colons, tant les premiers que ceux de par la suite? En quel nombre à chaque date ou époque? Comment étaient-ils constitués pour faire face à la situation qui les attendait ici? Quelle sorte de gens étaient-ils? En quoi consistaient leurs ressources? Jusqu'à quel point les autorités se sont-elles occupées d'eux à travers la première et les générations subséquentes? Quel était le caractère dominant parmi eux? Avaient-ils voix au chapitre dans la direction de la colonie? Etaient-ils des importés ou des immigrés volontaires. Combien d'entre eux sont retournés en France après un essai infructueux sur les terres neuves? Enfin, l'histoire du peuple et non plus celle des gouverneurs.

Ceci donnera peut-être l'éveil aux jeunes talents travailleurs et il en sortira une floraison d'historiens.

Benjamin SULTE.

Fin d'Année

Par le présent fascicule, *le Pays laurentien* termine son troisième volume. A cette occasion, il remercie de tout coeur les bienveillants collaborateurs qui l'ont alimenté jusqu'à ce jour avec tant d'enthousiasme, et les généreux abonnés qui lui ont prêté leur soutien. Nous prions en même temps les retardataires de bien vouloir se rappeler que l'abonnement est payable d'avance et que nous sommes en droit d'attendre une remise sous peu afin d'équilibrer notre budget.

Avec l'espérance d'être toujours de plus en plus intéressant, *le Pays laurentien* entrera en janvier prochain dans sa quatrième année d'existence. Il n'ose pas douter de l'encouragement futur de ses souscripteurs actuels et que ceux-ci se feront même un devoir de recommander notre revue aux compatriotes qui l'ignorent. Qu'ils n'oublient pas qu'avec le nombre de lecteurs augmentera le volume de la publication. Si tous les amis et les lecteurs de notre revue apportaient chacun un souscripteur, le succès du *Pays laurentien* serait assuré. Qu'on encourage nos revues du terroir ; l'apathie de nos gens n'a pas

sa raison d'être. S'abonner au *Pays laurentien* c'est servir la cause nationale.

Le Pays laurentien s'en ira donc avec confiance vers de nouveaux lecteurs; espérons qu'ils ne refuseront pas de prêter leur concours à une oeuvre méritoire, organe des jeunes plumes de chez nous, ces hommes de demain. L'abonnement n'est que d'une piastre. Que l'on s'empresse d'envoyer l'adhésion attendue.

L'Administration.

Première Prière

Chaque fois que l'année nous ramène la saison des froids et des neiges, je me plais à songer aux belles et simples veillées d'autrefois qui m'ont laissé un profond souvenir. Il me semble alors que je me retrouve à l'âge où, tout enfant, l'on bénéficie inconsciemment de la vie de famille et où l'on n'est mêlé qu'à ce qu'il y a de meilleur. Qui donc n'a jamais revécu ces heures charmantes du soir qui font passer devant nos yeux toutes les plus petites scènes de détail et revoit, par exemple, la grande cuisine où chacun avait une place marquée, une attitude classique?

Chez nous, ma mère prenait toujours une "berceuse" et, près de la lampe, s'occupait à travailler la laine, tandis que mon père, après avoir allumé sa pipe au fourneau tout crénelé à force d'usage, s'approchait du poêle avec les plus grands frères. Et puis, les enfants, les tout petits, que n'avaient pas fatigués les courses en traîneau ni les babillages ininterrompus de tout un jour, "bringuaient" encore longtemps dans la maison, allaient en riant d'un groupe à l'autre, jusqu'à ce que, mécontents du peu d'attention obtenue, ils retournassent vers la mère pour renverser parfois par toute la place son panier plein de "pelotons" et "d'échiffes".

Mais lorsqu'enfin, tranquilisés par les réprimandes ou las de leurs jeux, ils commençaient à s'assoupir un à un au pied de l'escalier où nous avions tous dormi du meilleur sommeil, mon père, entendant "danser l'heure" dans l'horloge de noyer fumé, arrêtait un moment la conversation:

—"Déjà huit heures et demie!... disait-il. Il est temps d'aller coucher les petits..."

Sans répondre, ma mère se levait et passait avec eux dans la "chambre du bord". Là, elle en prenait un à part, le faisait s'age-

nouiller à ses pieds, lui joignait les mains dans l'une des siennes, lui passait l'autre derrière le dos comme pour écarter toute distraction et murmurait :

—"Fais bien ton *Petit Jésus.*"

Et alors s'égrenaient dans le silence les belles paroles dites en hésitant :

—"Mon Dieu,... je vous donne... mon coeur, mon corps, mon âme,... prenez-les s'il vous plaît..."

Et la mère lui aidant :

—"Afin que jamais...

—Afin... que jamais... aucune créature...

—Ne les..."

Et l'enfant, s'arrêtant à chaque mot :

—"Ne les... puisse... posséder... que...

—Que vous...

—Que... vous... seul,...

—Mon...

—Mon... bon... Jésus..."

Quand, après des années, on revoit en esprit ce petit et cette mère agenouillés ensemble, on comprend mieux tout le sens et la portée de leur prière.

C'est cette prière qui fait que les grands pères, devant le feu, pleurent en l'écoutant et songent au temps lointain où ils l'apprenaient de leur mère et aux soirs futurs où leurs petites-filles l'enseigneront à leurs enfants. C'est elle encore que répètent chaque jour les bons fils comme c'est elle que regrettent les prodigues en rêvant à "la maison".

Ces belles paroles d'offrande dites dans le jeune âge sont plus qu'une élévation ; elles sont une transition, une ascension qui nous fait passer pour toujours du domaine naturel à un autre infiniment meilleur. Parler ainsi en compagnie de sa mère, c'est demander d'être associé au plus doux et au plus affable des compagnons. C'est vouloir entrer dans une société nouvelle dont le commerce d'âme apportera toute la vie des bénéfices sans nombres.

La vie d'un homme qui, enfant, a ainsi prié, ressemble au cours de la rivière : à tels jours de tempête les eaux peuvent en être troublées au voisinage des côtes, mais le filet principal en restera toujours cristallisé parce qu'il se sera alimenté à une source pure.

Et cette source nous est révélée par la mère. C'est la mère qui fait naître au divin comme à l'humain. Michelet disait que la femme est une religion. Il aurait pu dire : la femme est la vraie religion. Car les yeux maternels qui nous dictent la première prière sont si vrais que c'est d'eux que nous vient la foi.

Eugène ROY.

Les Disques d'airain

par W.-A. Baker, C. R.

On a dit souvent de M. W.-A. Baker, et récemment M. Gérard Malchelosse, dans le *Pays laurentien,* qu'il était à peu près le seul poète canadien-français qui fit de la poésie philosophique—à la manière de Sully-Prud'homme, par exemple. Je ne suis pas certain que cela soit tout à fait juste. J'ai lu des vers de Lozeau, de Charbonneau, de Jules Tremblay — surtout dans les récents ouvrages de ce dernier poète — qui se préoccupaient aussi des grandes questions éternelles du monde et de l'éternité, des passions des hommes et des lois de la nature, et je me hâte de le dire. Mais ces poètes ne donnent pas toujours la note philosophique : ils se laissent souvent aller à faire du lyrisme, de la virtuosité, de la description, de la fantaisie — ce dont je suis loin de leur reprocher — tandis que M. Baker, sauf exception sans doute, ne quitte guère la tournure grave et pleine de choses qui fait de lui un disciple de Sully-Prud'homme et de Loti, peut-être, ce poète en prose. A-t-il lu Prud'homme et l'imite-t-il ? Il l'a lu certainement — quel est le poète qui ne l'a pas fait ? Mais il ne l'imite pas, ou s'il l'imite, c'est à la façon permise, en disant les chants que ceux du maître fécondent, font naître et jaillir de son âme à lui. Les oiseaux chanteurs ne font pas autre chose. Et que chante le poète ? La douleur, la brièveté de la vie, la mort, la résignation à Dieu. Plus loin c'est le bonheur, la renaissance de la joie sur la terre, le miracle sans cesse renouvelé du printemps, des roses, du soleil, etc., choses souvent chantées et tout de même éternelles et que tous les poètes et les philosophes ont tournées et retournées sur toutes les faces, et que, tous, tant que nous sommes, nous continuerons à creuser tant que le ciel ne sera pas ouvert pour jeter une lumière nouvelle sur la terre. Ces communes aspirations sont ce qui fait la vie. Il n'y a pour en varier l'aspect que la façon de les interpréter, la profondeur du coup d'oeil qui en peut faire voir cet angle ou ce fond

problématique et mystérieux, et c'est ce qui en fait l'éternel intérêt. Mais si cette poésie est belle de toute la beauté des causes profondes qui nous meuvent, nous conduisent, nous font naître, aimer et mourir, elle n'est pas gaie — peut-elle l'être? — et M. Baker, pas plus que tous les poètes foncièrement philosophes ou d'esprit philosophique, n'amuse et ne déride souvent le lecteur. Personne, par exemple, n'a parlé du bonheur ou de la justice comme Sully-Prud'homme, mais quelle angoisse sort de ces profondes et troublantes enquêtes du poète! La philosophie de M. Baker n'est pas plus gaie, si elle a plus de résignation et si elle offre plus de consolation. Voyez dans ce passage la mélancolie du poète:

"Nature où tout homme apparaît, souffre, expire,
"Tes êtres n'ont qu'un jour, les rêves n'ont qu'un soir;
"Et ton livre m'apprend le sublime savoir.
"A chaque page on lit: songe et mélancolie,
"Et c'est de tout cela qu'est faite notre vie."
(Les Disques d'airain).

Voilà pour l'angoisse bien humaine sur la brièveté de la vie, le passage rapide des beaux rêves, l'angoisse de l'avenir, la résignation devant la vie qui n'est pas celle qu'on espérait. Et voilà l'acte de foi qui met de la lumière sur cette mélancolie et lui enlève ce qu'elle pourrait avoir de faible et d'égoïste:

"Il faut sentir, pour que toute soif se consomme,
"Le calice d'un Dieu sur les lèvres de l'homme;
"Et dans son agonie, accablé, suppliant,
"Dans un halo sanglant contemplait l'âpre cime
"Où la croix rayonnait sur le vide et le crime.
(Les Disques d'airain).

Ces vers sont beaux parce qu'ils sont nés de la foi profonde du poète. Il peut se montrer mélancolique, triste de toute ses illusions perdues, amer même devant le spectacle décevant du monde; mais il a gardé le suprême bonheur de croire, d'espérer malgré tout, de voir au-dessus de la terre et de l'ironique âme humaine. C'est ce qui fait sa supériorité, au point de vue moral, sur beaucoup de poètes à tendances philosophiques, et c'est pourquoi *Les Disques d'airain,* le nouveau livre de M. Baker, sera lu par tous ceux qui n'ont que faire de tristesse débilitante et de théories nihilistes.

Voilà pour le fond. Quant à la forme des vers du poète, M. Baker me paraît être de la nouvelle école en ce qui concerne l'architecture prosodique. Il ne fait pas effort pour trouver la rime riche et ne recule pas devant le rythme brisé.

"Nous aussi comme un train (qui) ralentit près du port",
(Intermezzo).

Ce vers n'est qu'une faute d'impression, nous dit l'éditeur, mais vous trouverez, ici et là, quelques vers qui font assez l'effet de notes habilement fausses en musique... Vous savez qu'il y a des musiciens, et des plus virtuoses, qui trouvent un charme spécial à créer ces effets, et M. Baker, parfois, le trouve aussi. Peu de musique pure, cependant. Le poète s'efforce à mettre une idée, une pensée dans chacune de ces pièces, et généralement y réussit. L'ouvrage est composé d'alexandrins, de vers de six, huit et dix pieds, sonnets, chansons, etc., le tout de lecture très agréable et tout à fait reconfortante. Qu'on me permettre ici de transcrire un sonnet particulièrement joli et qui est, à mon avis, l'une des pièces les plus poétiques du recueil. Il est intitulé *le Printemps* et est dédié à Lady Laurier.

"C'est le printemps, saison des matins merveilleux,
"Aux pétales des fleurs un peu de givre coule,
"Comme en des yeux d'azur sous un front radieux,
"Un léger pleur d'enfant suave perle et roule.

"La grise et lente pluie au bruit délicieux,
"Largo d'adieux sans fin qui plane et se déroule,
"Module sur les toits ses arpèches brumeux
"Dont la vague harmonie en nos rêves s'enroule.

"Dans les champs le ruisseau court au long de la berge
"Et murmure un chant doux comme un soupir de vierge,
"La source limpide y mêle ses claires eaux

"Miroitant au soleil en chatoyants cristaux;
"Et sur l'arbre encore nu, sur les branches difformes,
"L'hirondelle a posé la grâce de ses formes."

Il ne manque à ce sonnet que des rimes plus riches en "eux" et quelques changements de détails pour être parfait. Il y en a d'autres dans le même cas, et l'on aimerait à les donner ici. Par les coups de crayons que j'ai mis en marge du livre de M. Baker, je vois qu'une partie très forte du volume y passerait et je ne veux pas être long. Mais je ne finirai pas sans assurer à M. Baker que son ouvrage mérite tous les suffrages par sa vérité, sa hauteur de pensée, sa grâce et sa belle tenue littéraire. *Jean-D. LAURENTIES.*

A lire, dans la prochaine livraison du **Pays laurentien**, janvier 1919:

Nos Archives nationales, par Francis J. Audet;
Le mot de Frontenac, par Benjamin Sulte;
La Guignolée aux Illinois, par S.-A. Forbes;
Un Poète du quartier latin, par Aimé Plamondon; Etc. etc.

La victoire de Dieu

Parmi les menus faits qui s'inscriront en marge de l'histoire de la grande guerre actuelle, il en est que l'on méconnaîtra peut-être et qui, cependant, ont revêtu une importance décisive.

Le révérend Père Lockwell, des prêtres de Saint Vincent de Paul, qui exerça du ministère en territoire allié durant les hostilités, nous rapporte que le maréchal Foch, commandant général des armées alliées, à plusieurs reprises demanda aux communautés religieuses de France et d'Angleterre de faire prier d'une façon toute particulière les petits enfants pour l'obtention de la victoire. Et, un jour que sur la ligne de feu, à la veille d'une attaque importante il se trouvait à proximité d'un groupe de jeunes orphelins, il leur commanda de se mettre à genoux et de prier avec ferveur, ajoutant: "Et si nous sommes victorieux nous devrons dire une fois de plus que c'est la *Victoire de Dieu."* Et ce fut en effet une des plus glorieuses journées de sa carrière militaire.

Les historiens profanes enseigneront peut-être que le perfectionnement de la physique moderne au service d'un militarisme parfaitement organisé a failli devant la coalition des forces économiques et des droits internationaux. Mais les mêmes historiens oubliront de rappeler aux générations chercheuses de vérité que celui qui tenait entre ses mains les destinées des peuples ligués pour la défense du droit, fut avant tout un grand catholique. Ils oubliront que Foch puisait son énergie dans la prière des petits et dans le Pain quotidien des forts, qu'aux heures les plus critiques de sa mission il s'est tourné maintes fois du côté des armes silencieuses qui, du fond des cloîtres et des chapelles ardentes, préparaient, sur ses instantes recommandations, la *Victoire de Dieu.*

Qu'on honore les généraux et qu'on vante leur stratégie habile et sûre, c'est bien. Mais notre vraie reconnaissance à nous, les croyants de la foi catholique et romaine, doit aller à Celui dont le Coeur fut attaché sous la capote de nos soldats, malgré l'opposition du fanatisme athée et le dédain de l'impiété antichrétienne.

Cette victoire décisive et complète du généralissime français sur une puissance formidable et brutale apporte au monde catholique et à son Chef anxieux un réconfort et un espoir inébranlables en l'avenir

de la Foi et de son rayonnement universel. Dieu n'a pas abandonné le monde. L'épreuve qu'il a fait peser sur nous est une garantie de l'éternelle amitié qu'il nous garde. Désormais, nous avons lieu d'attendre des jours de joie nouvelle et de prospérité durable pour les peuples qui se sont confiés à sa paternelle Providence.

Alphonse DESILETS.

Au fil de la plume

Dans notre livraison de septembre dernier, page 165, le triolet de M. Sulte, *les Roses,* n'est pas complet, par suite d'une erreur typographique. Il faut lire :

Dans la splendeur des jours d'été,
Admirant un buisson de roses.
Souvent je me suis arrêté,
Dans la splendeur des jours d'été,
Et, tristement, j'ai médité
Sur le déclin de tant de choses,
Admirant un buisson de roses
Dans la splendeur des jours d'été.

Quelques lecteurs ayant exprimé le désir de connaître la matière du second volume des *Mélanges historiques* qui sera prêt en février prochain, nous soulignons :

I. La formation des Grands Lacs.
II. Jean Verrazano.
III. Poutrincourt en Acadie.
IV. Les Rochelais et le Canada.
V. Le siège du Long-Saut.
VI. Un intendant de la Nouvelle-France : Champigny.
VII. Premières connaissances du Mississipi.
VIII. Les Canadiens aux Illinois au XVIIIe siècle.
IX. La famille de Billy.
X. Le marquis de Miscou.
XI. Voyageurs et hommes de cages, etc., etc.

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons que notre confrère, *la Revue acadienne,* dont le directeur était M. Ed.-D. Aucoin, se fusionne avec *le Petit Canadien,* organe de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. La nouvelle publication portera le nom de *Revue Nationale;* M. Emile Miller en sera le secrétaire de la rédaction.

G. M.

Le Rêve

"Trois anges sont venus ce soir
M'apporter de bien belles choses"
(*Holmès.*)

C'était un soir de Noël splendide; le scintillement profond de la nuit très pure peuplait le ciel de myriades d'étoiles. La lune projetait de son disque argenté, une clarté bleuâtre donnant aux arbres, aux choses environnantes des formes fantastiques.

Sur son lit d'hôpital suivant d'un regard atône ces traînées lumineuses venues jusqu'à lui, le glorieux mutilé des derniers combats songeait, triste, infiniment triste, aux Noëls de là-bas, de son cher Canada. C'est donc Noël ce soir, puisque les camarades en causait tout-à-l'heure à ses côtés, et pourtant cette soirée ressemble à tant d'autres vécues depuis cette nuit, il y a déjà de cela deux mois, où il arriva sanglant, inconscient, dans ce lieu où viennent s'échouer tant de misères humaines.

Pauvre gars! en ce moment il semble plus enseulé que jamais, puisque du pays, il attend toujours la lettre qui ne vient pas et pourtant qu'il "espérait" ce soir.

Noël! toute son enfance heureuse, sa jeunesse insouciante revenaient à sa mémoire. La messe de minuit où le tonnerre triomphant de l'orgue éclate comme une fanfare, faisant redresser bien des têtes encores endormies. Les voix fraîches et pures entonnant les cantiques que tout enfant il apprit pieusement sur les genoux de sa mère. Simples et sublimes paroles qui troublent toujours en cette nuit du grand mystère.

Le réveillon soigneusement préparé et dégusté avec combien d'entrain de gaieté. Ah! comme il fait bon de vivre quand on sent la douce chaleur des affections sincères, le bonheur d'être aimé.

A ces souvenirs des Noëls d'antan, le clignotement des paupières du blessé ne peut empêcher deux larmes de tomber. Elles sont là, égarées dans la barbe soyeuse, pures comme le crystal. "Eh quoi! l'on pleure" dit le docteur en chef, surgit tout d'un coup. "Allons, est-ce ainsi que vous suivez mes ordonnances? C'est Noël ce soir, mon gars, je veux que vous riiez. Voilà pour vous, une lettre du pays; ce n'est pas tout, il y a encore quelque chose dans votre sabot". Et aux yeux éblouis du blessé, devenu un grand enfant, il attacha fièrement sur sa poitrine, la croix d'honneur. Saluant au nom de la France re-

connaissante, ce glorieux mutilé, le major français en écrasant de son pouce, une larme jaillissante devant cette joie muette, alla brusquement vers d'autres douleurs, apporter la réalisation du rêve bien cher.

Dans le lointain de la campagne lorraine, une cloche tintait faiblement, et l'ange de la nuit frôlait de son aile le soldat canadien, qui souriait dans son rêve... entendant chanter la Noël de chez nous.

MIA ISOLA.

Québec, 9 décembre 1918.

Les livres de chez nous.

Mélanges historiques. Volume 1. Etudes éparses et inédites de Benjamin Sulte, compilées, annotées et publiées par Gérard Malchelosse. Un volume in-8, 164 pages, contenant une photographie de M. Sulte. Montréal, 1918; éditeur: G. Ducharme. Prix: 60 sous.

On ne saurait trop remercier M. Malchelosse de la bonne action qu'il a faite en nous donnant le privilège de parcourir l'oeuvre de M. Benjamin Sulte.

Les **Mélanges historiques** sont une oeuvre de grande valeur. Elle ne découvre pas M. Sulte — ce serait un peu comme prétendre découvrir le Canada français — mais elle nous montre l'éminent historien dans un milieu qui lui est bien familier où il s'est installé d'ores et déjà comme un Pasteur dans son laboratoire chimique. On dit que le style c'est l'homme; à ce compte, M. Sulte est bien resté colon, défricheur, initiateur en l'âme de son âme, et la langue qu'il parle a tous les reflets de la pureté primitive des bois et des conseils de guerre et d'administration des premiers temps de notre pays. Style plein de charme, il se plie aux faits rustiques qu'il raconte et leur emprunte leur sobriété qui va parfois jusqu'à la brièveté; l'historien ne craint pas de mutiler sa phrase, de couper court subitement à une narration entraînante pour mieux l'appliquer à la simplicité du récit historique qu'il rapporte, mais il conserve cependant partout sa grâce enchanteresse qui glisse sur les événements comme les pirogues de nos premiers explorateurs s'enfonçaient silencieusement au seul bruit des avirons dans les asiles vierges et sur les lacs limpides et calmes.

M. Benjamin Sulte se fait oublier pour nous intéresser à ce qu'il décrit; il s'astreint à représenter les moeurs et la vie aux premiers âges de notre histoire alors que dans les vastes solitudes, le geste sublime du martyre montrant le Christ s'élevait au-dessus de l'âpre cohue des traiteurs d'eau-de-vie et de fourrures et des exploiteurs sordides des illustres sacrifiés de la Religion et de la Patrie.

W.-A. BAKER, C. R.

---

(1) Nous apprécions tous les ouvrages dont on nous fait parvenir deux exemplaires.

R. P. L. LeJeune, O.M.I.—**Tableaux synoptiques de l'Histoire de l'Acadie. Fascicule spécial, 1500-1760,** avec suppléments concernant Terre-Neuve et la Nouvelle-Angleterre, faisant suite aux **Tableaux de l'Histoire du Canada.** Québec, 1918; en vente chez l'auteur, Juniorat du Sacré-Coeur, Ottawa. $1.00.

Voici un travail intelligent et pratique. Comme nous le dit l'auteur, il ne constitue point un supplément, rattaché à **l'Histoire du Canada** publiée séparément en trois volumes, mais il inaugure plutôt celle de la Nouvelle-France, puisqu'elle lui est antérieure de quatre ans (1604-1608), et lui est parallèle.

Avec le R. P. LeJeune, nous admettons que l'histoire de l'Acadie est tout à fait différente en toute et chacune de ses époques, à l'histoire du Canada. Canadiens et Acadiens ont vécu, pour ainsi dire, sans se connaître; leur passé ne se ressemble guère. Le livre du R. P. LeJeune est donc destiné à rendre beaucoup de services aux chercheurs, en leur indiquant, dans l'ordre chronologique, tous les principaux faits se rapportant à cette région des anciennes possessions françaises en Amérique.

Le R. P. LeJeune, en habile historien, a groupé dans cet in-quarto de 110 pages, une foule de notes dont la documentation a dû lui coûter plusieurs années de travail opiniâtre autant que perspicace. C'est un grand mérite et nous l'en félicitons. Ces tableaux synoptiques, tout en renseignant les élèves sur l'histoire générale, serviront à guider le futur historien de l'Acadie. Les notions préliminaires sur le Portugal, l'Espagne, la France et l'Angleterre sont très fouillées; dans des appendices pleins de menus-faits qui, à nos yeux, valent les grandes lignes de l'histoire, l'auteur a accumulé nombre de notes précieuses sur Terre-Neuve, la Nouvelle-Angleterre et les Nouveaux Pays-Bas ou Nouvelle-Belgique; pour terminer, il a cru bon d'ajouter selon l'ordre chronologique des découvertes, des explorations et des fondations coloniales, un ensemble général des dynasties des pays qui se sont occupé quelque peu de l'Acadie.

Tous ceux qui étudient, de près ou de loin, l'histoire du Canada devront avoir sous la main, comme instrument de travail indispensable, le livre du Père LeJeune; nous pouvons assurer qu'ils trouveront plaisir à parcourir cette intéressante compilation, qui a tout l'attrait d'un véritable roman.

A. Lambert.—**Rencontres et Entretiens.** Un volume in-12, 164 pages. Montréal, 1918.

Tout en nous récréant, ce petit livre nous donne une foule de renseignements intéressants sur nos compatriotes franco-américains; aussi pourrions-nous ajouter qu'il est propre à nous rapprocher d'eux puisqu'il nous prouve qu'il y a aux Etats-Unis des Canadiens qui parlent encore un pur français. Ecrit sans prétention, d'une forme alerte et précise, comme il convenait, d'ailleurs, le livre de notre ami Lambert a un réel mérite. Nous avons lu surtout avec un vif intérêt les contes du terroir canadiens et les souvenirs d'enfance que l'auteur évoque.

G. M.

Table générale des matières du Pays Laurentien

TROISIEME ANNEE.

PORTRAITS ET AUTOGRAPHES.

